مكرر من الأصل

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 12555 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 12 JUIN 1985

Le pari de M. Craxi

Il peut paraître surprenant, sinon paradoxal, que des salariés à qui l'on donne l'occasion de récupérer une somme, certes *modeste*, due au titre de l'indexation des salaires sur l'inflation rejettent une telle proposition par une majorité substantielle. C'est pourtant ce qui vient de se passer en Italie avec le référendum des 9 et 10 juin. Les Transalpins ont-ils voulu, en manifestant ainsi leur sens de l'Etat et de la collectivité, démentir les clichés qu'inspire souvent aux observateurs le spectacle de leur vie publique ?

Il est vrai que cette consultation posait en réalité un autre problème que celui d'un éventuel « rattrapage » des salaires. Même si les électeurs de certaines régions méridionales pauvres y ont été sensibles, la dimension financière du référendum a été partiellement éclipsée par son caractère politique.

Un caractère auquel chacun, à sa façon, avait contribué. Le Parti communiste et la majorité de la confédération syndicale CGIL, en soulignant qu'il s'agissait en fait, au-delà d'un décret-loi, de condamner une politique économique et une conception jugée trop autoritaire des rapports sociaux. *Le président du* conseil aussi, en annonçant sa démission au cas où le oui à l'abrogation l'emporterait. De sorte que l'on avait de part et d'autre fait de ce référendum une question de confiance : oui ou non au gouvernement Craxi.

***Le gouvernement et la majorité ont gagné, et le président du* conseil en sort renforcé. Pour la seconde fois en peu de temps, puisque les élections locales du 12 mai avaient déjà été pour lui un succès. Il reste cependant que l'Italie paraît coupée en deux camps de manière beaucoup plus nette que lors de cette dernière consultation. Les partisans de l'abrogation du décret-loi sont en effet plus nombreux que ne le laisserait supposer la simple addition des forces des trois partis du oui (communistes, Démocratie prolétaire et néofascistes, une bonne partie de ces derniers s'étant d'ailleurs abstenus de voter).**

Cette augmentation du nombre des mécontents ne s'explique pas seulement par la réaction « populiste » du sud : s'est jointe *au front des oui* une partie de la population en désaccord avec la politique économique du gouvernement, qui, en deux ans, n'a obtenu aucun résultat contre le chômage.

Cette constatation conduit à nuancer quelque peu les jugements sur les vainqueurs et les vaincus. La *victoire des non* conduit assurément le PCI à s'interroger sur sa stratégie. Mais l'importance du mécontentement populaire persistant le confirme aussi dans sa politique d'opposition. Le PCI n'a pas gagné, mais il tend à reconquérir sa position de partenaire avec lequel il faut compter. Depuis des années, les communistes ont voulu démontrer qu'on ne pouvait gouverner contre eux. Ces deux dernières années, cette *capacité s'était* amenuisée. Ils apparaissent aujourd'hui moins isolés qu'ils ne l'étaient le 12 mai.

A un moment où, en outre, le patronat lance une offensive dont l'un des objectifs est d'accroître les divisions du monde syndical, le PCI et la majorité de la CGIL ont une première occasion de reconstituer une unité syndicale qui, depuis 1983, a volé en éclats. Le président du conseil socialiste, *M. Craxi doit, pour sa part*, tenir compte des 46 % d'Italiens qui sont mécontents de sa politique. Il n'en reste pas moins que le nouveau succès qu'il vient de remporter pourrait, dans l'état actuel des économies européennes, faire quelques envieux parmi ses partenaires de la CEE.

(Lire nos informations page 9.)

Limitation des armements : le président Reagan rassure ses alliés

Les capitales européennes, le département d'Etat et le Congrès, qui avaient tous poussé en ce sens, ont apparemment eu gain de cause : lundi 10 juin, après de longues luttes d'influence dans son entourage, et plusieurs semaines d'hésitations, M. Reagan a annoncé que les Etats-Unis continueraient de respecter provisoirement — bien qu'ils accusent l'URSS de les violer — les clauses du traité SALT-2 sur la limitation des armes stratégiques.

De notre correspondant

Washington. — En prenant la décision de respecter les accords SALT, M. Reagan a sans doute *évité* une période de tension sérieuse entre les deux superpuissances, et rassuré les opinions publiques et les autres gouvernements de l'alliance atlantique. Il serait pour autant prématuré d'en conclure que le choix fait à Washington marque une détente dans les relations soviéto-américaines, qui demeurent profondément incertaines. Il s'agit d'une pause dans la dégradation, et la durée de cette pause dépendra, a dit M. Reagan, de la « *mesure* » observée par l'URSS par rapport à SALT-2 et de la détermination *qu'elle montrera à parvenir* à des accords aux négociations de Genève.

Cette « mesure » et cette détermination étant affaire d'appréciation, et objet, en tout cas, de divergences profondes entre Washington et Moscou, ces deux conditions posées par les Etats-Unis ne seront pas aisément remplies. M. Reagan ayant indiqué de surcroît qu'il avait chargé le Pentagone d'étudier d'ici au mois de novembre les dispositions que les Etats-Unis pourraient prendre pour moderniser leur arsenal stratégique si l'URSS continuait de violer SALT-2, le maintien de ce traité paraît en réalité plus que fragile.

Signé en 1979 à Vienne par M. Carter et Leonid Brejnev, jamais ratifié par le Sénat américain mais néanmoins tenu pour valide par les gouvernements américain et soviétique, le traité SALT-2 vient à expiration à la fin de l'année. Il limite à douze cents le nombre de missiles à têtes multiples que peut déployer chaque pays, et ce plafond aurait été dépassé de quatorze missiles par les Etats-Unis avec le lancement, à l'automne prochain, à partir de l'Alaska, de leur nouveau sous-marin du type Trident.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 5.)

M. Maire critique la « gestion à courte vue » du gouvernement

M. Edmond Maire a ouvert, mardi 11 juin au matin, à Bordeaux, le quarantième congrès confédéral de la CFDT. Bilan amer pour celui qui affirmait, il y a trois ans, à Metz, l'« *ambition historique* » de la CFDT de devenir la principale force du syndicalisme français. S'il a dénoncé un patronat rétrograde, M. Maire critique la « *gestion à courte vue* » du gouvernement, qui n'est pas « *porteur d'espoir en matière d'emploi* » et risque d'être emporté par la vague de libéralisme économique.

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — S'il a réaffirmé sa stratégie d'adaptation du syndicalisme, M. Edmond Maire s'en est pris vivement au gouvernement et plus encore au patronat. Devant environ 1 800 délégués réunis au palais des foires-expositions de la capitale girondine, le secrétaire général de la CFDT a estimé que « *la politique économique et sociale du gouvernement connaît un échec retentissant sur l'emploi* ». Et, a-t-il ajouté : « *Le rôle de tout pouvoir politique est d'agir pour desserrer les contraintes et non de se laisser paralyser par elles. Aujourd'hui, la politique gouvernementale n'est pas porteuse d'espoir pour l'emploi. Les efforts consentis par la population sont très injustement répartis : chacun voit bien monter le flot des chômeurs, mais chacun voit bien aussi les hauts revenus et les fortunes se porter aussi allègrement que les cours de la Bourse! De plus ces efforts n'apparaissent pas conduire à un redressement. Notre économie vivote et sa place dans le monde développé décline lentement. Un climat lourd d'inquiétude et de mécontentement règne parmi les travailleurs.* »

Pour M. Maire, qui n'a pas évoqué explicitement l'échéance politique de 1986, le gouvernement « *s'est replié dans une gestion à court terme. « Pas de vagues », tel apparaît être son mot d'ordre. Eh bien non! Quand le chômage atteint des millions de personnes et menace la société française, nous sommes en droit d'exiger une politique économique dynamique, qui donne une ambition à la rigueur et s'attaque aux inégalités. C'est bien pourquoi nous refusons que la vague du libéralisme économique emporte la volonté politique et notamment nous nous opposons à la baisse des prélèvements obligatoires* ».

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 43.)

CRÉDITS POUR LA POLICE

M. Bérégovoy s'oppose à M. Joxe

Le projet de loi relatif à la modernisation de la police tarde à être examiné en conseil des ministres. La cause de ce retard ? La mauvaise volonté de l'administration du ministère de l'économie, des finances et du budget et, *semble-t-il*, du ministre lui-même, M. Bérégovoy. Celui-ci renâcle devant le chiffrage de M. Joxe pour 1986, première année d'application d'un plan établi sur cinq et dix ans : 994 millions de francs.

Ce conflit entre MM. Joxe et Bérégovoy est aggravé par une opération financière réalisée récemment par le second à l'insu du premier : M. Bérégovoy, le 22 mai, a en effet, annulé une dette d'au moins 380 millions de francs de l'Etat à l'égard des collectivités locales, démentant ainsi un engagement de M. Joxe. Celui-ci est donc mis en situation difficile, et à son corps défendant, face à ses deux principaux partenaires obligés : les policiers et les élus. Dans quel sens tranchera le premier ministre ? Il vient, en tout cas, mardi 11 juin, de faire savoir au comité des finances locales, que la dette de 380 millions sera honorée, arbitrant ainsi en faveur du ministre de l'intérieur sur l'un des deux litiges. Reste la promesse policière : l'intendance suivra-t-elle ?

(Lire page 12 l'article d'EDWY PLENEL.)

Le Monde

SCIENCES

Vénus la volcanique

Deux sondes soviétiques vont se poser sur l'« étoile du Berger »

2001, Hermès atterrit au Bourget

Dans quinze ans, l'Europe appartiendra-t-elle toujours au club des puissances qui exploiteront l'espace ?

(Pages 15 et 16)

RÉUNION A PARIS DU CONSEIL MONDIAL DE L'ALIMENTATION

« D'un côté les excédents, de l'autre la famine »

« *Nous savions et nous n'avons rien fait.* » C'est par cette note de pessimisme lucide que M. Eugène Whelan, président sortant du Conseil mondial de l'alimentation (CMA), a ouvert la onzième session ministérielle de cet organe des Nations unies, lundi 10 juin à Paris. Consacrée en large part à l'Afrique, ravagée par la famine et la sécheresse, cette conférence doit, jusqu'au jeudi 13 juin, examiner les obstacles à la mise en œuvre de stratégies alimentaires dans les pays pauvres.

Les pays développés, entre eux, et ceux du tiers-monde ne partagent pas, loin s'en faut, la même analyse de ces obstacles. M. Mitterrand a plaidé pour une organisation des marchés mondiaux. Le directeur général de la FAO, M. Edouard Saouma, a souligné le rôle des facteurs extérieurs : l'endettement, l'aide insuffisante et la dégradation des recettes commerciales. Le secrétaire à l'agriculture des Etats-Unis, M. John Block, voit dans le recours excessif à l'Etat la cause du dérèglement des marchés. M. Henri Nallet, enfin, ministre français de l'agriculture, candidat à la présidence du Conseil mondial de l'alimentation, insiste, lui, sur le rôle et l'organisation des agriculteurs dans les pays en développement.

« *D'un côté les excédents, de l'autre la famine* » : l'ensemble des intervenants à cette conférence ont relevé, comme le président de la République, ce contraste tragique. Parlant plus précisément du drame éthiopien, M. Eugène Whelan a déclaré : « *S'il s'était agi de leur faire la guerre, les avions et les hélicoptères seraient arrivés à temps.* » Déjà en 1981, à Novi-Sad (Yougoslavie), le Conseil mondial s'interrogeait sur l'efficacité de l'aide. Il s'interroge encore, conclut en substance le président sortant.

Dans une courte adresse (la version longue est réservée au quarantième anniversaire de la FAO, à Rome, où il se rendra en novembre prochain), M. Mitterrand a déclaré que « *la liberté totale des échanges n'est pas le seul moyen de stimuler les économies, n'en déplaise à certains. L'aide est nécessaire, ainsi que l'organisation des marchés mondiaux. C'est dans cet esprit que la France abordera les négociations commerciales du GATT. La voix des pays du Sud devra s'y faire entendre* ». « *Ceux qui ont oublié la place de la paysannerie paient toujours le prix de cette erreur* », a-t-il ajouté, insistant sur le rôle que jouent des organisations non gouvernementales, en particulier les organisations professionnelles agricoles françaises qui « *sont prêtes à partager leur expérience avec les pays qui le demanderaient* ».

Ce discours du chef de l'Etat vient appuyer la candidature de son ministre de l'agriculture, M. Nallet, à *la présidence du CMA. Candidature* déjà posée par M. Michel Rocard, sur l'aura duquel on comptait. Il est apparu que le passé de formateur et de chercheur de *M. Nallet n'était pas ignoré* des ministres et des fonctionnaires de l'agriculture présents à Paris.

Dans le contexte de bataille commerciale, une présidence française au CMA est un atout à ne pas négliger. La France, par ses positions sur le développement, son rôle dans la relance du dialogue Nord-Sud, a l'appui des pays du tiers-monde.

JACQUES GRALL.

(Lire la suite page 45.)

AU JOUR LE JOUR

Rubrique

Au fond d'une forêt californienne, on a découvert un charnier d'une vingtaine de corps. Deux hommes, maniaques de la violence et de la domination sexuelle, avaient transformé leur maison en camp de la mort. Tortures, viols, assassinats : ils filmaient leurs exploits et l'agonie des victimes. Ils programmaient la terreur.

Dans le Bordelais, une querelle de territoire a mal tourné. Un chalet neuf empiétait sur la propriété du voisin : celui-ci, las des lenteurs de la justice, a monté une expédition punitive pour récupérer son espace vital. Aidé de plusieurs gros bras armés de tronçonneuses, il a détruit tout ce qui dépassait. Les gendarmes sont restés impuissants comme les « casques bleus » au Liban.

L'intérêt de la rubrique des faits divers, c'est qu'elle résume, parfois, toutes les autres.

BRUNO FRAPPAT.

LIRE

débats

LANGUES DE FRANCE ET D'EUROPE

Un prochain conseil des ministres délibérera sur la question des identités régionales. A cette occasion, Jean-Pierre Destrade souhaite que la France adopte une nouvelle politique linguistique. De son côté, Pierre Maillard estime nécessaire qu'à l'heure où l'Europe essaie de retrouver une identité le plurilinguisme soit vigoureusement défendu.

Une responsabilité historique

Un Conseil national des langues de France devrait être mis en place pour défendre la diversité culturelle régionale

par JEAN-PIERRE DESTRADE (*)

LES revendications « régionalistes » suscitent, dans notre pays, des réactions souvent passionnées, partisanes, voire nourries de violence. Les quelque quatre millions d'immigrés qui vivent actuellement en France et qui, pour la plupart, y resteront, réactivent la perception des différences culturelles dont notre peuple est constitué. Les Bretons, les Corses ou les Occitans venus grossir la population — ouvrière pour l'essentiel — de la capitale au dix-neuvième siècle, pouvaient accepter la perspective d'un abandon radical de leur identité culturelle pour toute une série de raisons et d'abord parce qu'ils étaient citoyens français, leurs ancêtres ayant participé à la construction de la nation républicaine. Il n'en va pas de même pour les immigrés d'aujourd'hui. Ceux-ci sont destinés à faire souche dans notre pays mais n'entendent pas pour autant renoncer à leurs références culturelles (1).

C'est une politique d'insertion — et non d'assimilation — que les immigrés attendent, dans le respect de leur identité culturelle. Les socialistes ont défini une telle politique et elle commence à entrer dans les faits.

Changer les mentalités

La diversité culturelle régionale, celle des populations françaises issues d'immigrations anciennes et celle des populations immigrées depuis les années 50, pose aujourd'hui un problème de société fondamental. Pour le traiter de façon efficace, en réaffirmant l'unité de la nation, il est indispensable de proposer des perspectives globales répondant à l'évolution de la société française.

Soyons nets. Les socialistes et, au delà, tous les Français décidés à lutter pour la démocratie, les héritiers de deux siècles de combats pour la réalisation de la citoyenneté républicaine et son élargissement se trouvent devant une responsabilité historique.

La grande réforme de la décentralisation, engagée dès le début du septennat, représente un acquis essentiel dans le domaine des libertés. Pendant une dizaine d'années, on s'est contenté de déconcentrer, d'alléger la tutelle de l'Etat central. Les lois Defferre marquent un tournant décisif : désormais, les collectivités locales maîtrisent leur destin dans des secteurs importants de la vie économique, sociale et culturelle.

La modernisation culturelle est sans aucun doute plus difficile à mettre en œuvre. On ne change pas des mentalités façonnées par des décennies d'idéologie centralisatrice en quelques mois ou même en quelques années.

Il est pourtant essentiel de s'engager dans cette voie, de permettre à tous les citoyens, à tous les habitants de notre pays de vivre avec une égale dignité leur identité culturelle propre et leur insertion dans la culture française. Les socialistes sont depuis longtemps conscients de cette dimension des droits de l'homme. Jean Jaurès déjà, en 1911, avait attiré l'attention sur le profit que tireraient les jeunes Occitans, les jeunes Basques, les jeunes Bretons d'une connaissance approfondie, inculquée par l'école, de la langue de leur région. Reprenant les réflexions notamment marquées par les propositions de loi de Louis Le Pensec et Christian Laurissergues, la cinquante-sixième des « cent dix propositions pour la France » indique que « *la promotion des identités régionales sera encouragée, les langues et cultures minoritaires respectées et enseignées* ».

Le président de la République a réaffirmé, dans son discours de Rennes du 1er février 1985, sa volonté de réaliser cet engagement. Il a notamment annoncé des mesures concernant l'Education nationale et la radio-télévision ainsi que la création d'un Conseil national des langues de France.

Cette création revêt une portée fondamentale. En effet, pour réussir ce changement en profondeur des mentalités, il convient certes d'agir de façon progressive, par des dispositions sectorielles, dans les domaines de l'éducation, du développement culturel, de la recherche, de la communication audiovisuelle. Mais il est, en même temps, *tout à fait indispensable* que la globalité de l'action soit garantie et constamment perçue par les Français.

Un tournant décisif

Les mesures concernant l'enseignement n'auront que des effets limités si des dispositions allant dans le même sens ne sont pas prises à la radio et à la télévision, dans la recherche scientifique et dans tous les secteurs de la vie culturelle. La mise en place d'un Conseil national des langues de France, doté de moyens lui permettant d'étudier de façon suivie les dispositions les plus appropriées pour la promotion des langues et cultures de France, constitue un rouage essentiel dans la réalisation de cette politique. Ce conseil aura la lourde responsabilité d'évaluer les besoins de chaque communauté et d'assurer le dialogue avec les différentes administrations concernées. Un tel lieu de réflexion et de dialogue fait cruellement défaut dans notre pays et bien des malentendus, bien des crispations et bien des occasions manquées pourront être évités par l'action de cette institution.

Dotée des institutions permettant une nouvelle politique régionale, c'est aujourd'hui d'une nouvelle politique linguistique dont la France a besoin. Dans une perspective de modernisation de notre potentiel intellectuel, la défense de la « vocation d'universalité » française passe, ainsi que le souligne Roger Fajardie, par « le respect absolu du droit à la différence pour toutes les cultures et pour toutes les langues, et d'abord pour nos propres langues régionales, en tenant pour règle essentielle le refus de tout colonialisme culturel » (2).

Les langues et les cultures de France ont besoin, pour vivre, de mesures très concrètes assurant leur développement. Elles ont aussi besoin de reconnaissance officielle par la nation, d'actes qui garantissent leur légitimité. C'est dans ce but que le groupe socialiste de l'Assemblée nationale a déposé, en 1984, une proposition de loi sur la promotion des langues et cultures de France (3). Aujourd'hui, des mesures, directement inspirées de ce texte sont décidées et en cours d'exécution. C'est une étape, un tournant décisif. Mais cela ne veut pas dire qu'il faille renoncer à doter notre pays d'une législation moderne en cette matière, à l'exemple d'autres pays voisins en Europe. Sans aucun doute, la nécessité d'une grande loi-cadre, concernant la vie de la langue française et la promotion des langues de France se fait sentir chaque jour avec plus de force.

(*) Secrétaire national du Parti socialiste, député des Pyrénées-Atlantiques.

★ La *Nouvelle Revue socialiste* a publié, dans le numéro 74 de mars-avril 1985, un dossier, sur le thème « Régionalisme indépendantisme ». Une réflexion consacrée aux langues et cultures de France y tient une large part.

(1) *Cf.* Philippe Farine, « Français et immigrés — Vivre ensemble », *Nouvelle Revue socialiste*, janvier-février 1984.

(2) Roger Fajardie, « Les moyens d'une politique linguistique », *le Monde*, 12 janvier 1984.

(3) Proposition de loi nº 2157, 17 mai 1984, dont les premiers signataires sont Jean-Pierre Destrade, Lionel Jospin, Yves Dollo, Louis Le Pensec et Jean-Jack Queyranne.

Gare à la colonisation culturelle !

Evitons que l'anglo-américain ne s'impose comme moyen unique de communication à travers les institutions européennes

par PIERRE MAILLARD (*)

ON parle beaucoup, et plus encore en cette période, de la nécessité pour l'Europe de renforcer son potentiel industriel, de réaliser une meilleure intégration de ses forces économiques, d'adopter un système de décision plus adapté, voire de mettre sur pied une défense autonome. Et qui nierait en effet l'urgence de ces objectifs ? Mais songe-t-on aussi aux facteurs « spirituels », dont l'essentiel consiste dans la conscience d'une solidarité en même temps que de valeurs communes proclamées et vécues ? L'Europe n'existera jamais — et encore moins le couple franco-allemand qui en est le pivot — si elle ne repose que sur une construction technocratique, ou sur des intérêts purement matériels.

Or pour sauvegarder ces valeurs, on ne dit pas assez combien importent la connaissance et la pratique de nos langues. Rappelons-le, la langue n'est pas seulement un mode de communication privilégié de nos pensées, essentielle cependant à ce titre et qui devrait donc être jugée telle en un siècle où la notion de « communication » est sur toutes les bouches ; mais, fait plus important encore, elle est le creuset où s'élaborent depuis l'enfance notre vision du monde, notre façon de raisonner et de créer, notre comportement social, et même nos rêves.

Le défi auquel est confrontée l'Europe du fait de la prédominance de l'anglo-américain et dont le grand public n'a que peu conscience doit être apprécié dans cette perspective. L'enjeu n'est pas seulement la langue française, bien que celle-ci nous intéresse naturellement au premier chef et concerne aussi toutes les nations francophones. Il conditionne aussi l'existence de la culture et de l'identité européenne dans son ensemble. Peut-on, en effet, parler d'Europe si Français et Allemands, par exemple, dont la communauté de destins est si évidente, ignorent respectivement la langue du voisin ? Ne peut-on regretter le fait que 80 % des élèves du secondaire choisissent l'anglais comme première langue, le reste étant partagé entre l'allemand, l'espagnol, l'italien, le russe et le portugais ? Ne peut-on déplorer qu'une même situation tende à prévaloir dans les autres pays d'Europe occidentale ? Et s'il est difficile de redresser rapidement cette situation, s'agissant de la première langue, ne peut-on, en revanche, insister pour que parallèlement un effort de grande ampleur soit fait pour que se développe, et devienne même obligatoire, l'enseignement d'une deuxième langue, choisie de préférence parmi celles de nos pays voisins ?

Valoriser le patrimoine scientifique

Car la langue est aussi le support d'une curiosité du voisin, qui, paradoxalement, tend à se réduire, alors que les rapports entre individus ne cessent de s'intensifier. Or cette connaissance profonde, c'est avant tout à l'école qu'elle s'acquiert.

Mais il faut souligner un second aspect, d'autant plus important qu'il est largement méconnu, c'est le rapport entre cet élargissement de l'enseignement et nos intérêts économiques, la valorisation de notre recherche, notre patrimoine scientifique. La lutte économique est devenue féroce, et l'on voit les Américains eux-mêmes, et plus spécialement les dirigeants des entreprises, non seulement développer une véritable stratégie en vue de la diffusion de leur propre langue en se servant notamment de leur réseau de multinationales, mais se mettre aux langues étrangères et en développer l'enseignement en vue de mieux conquérir les marchés internationaux. Cela justifie certes que les pays européens, lorsqu'ils s'efforcent de s'implanter sur le marché américain, voire sur d'autres, notamment dans le tiers-monde, donnent sa juste place à l'anglais, mais nullement qu'ils négligent les autres langues, et d'abord celles de l'ensemble communautaire qui revêt pour leur propre commerce extérieur une importance souvent primordiale. A moins évidemment d'admettre le raisonnement suivant lequel l'anglais suffirait à tout sous prétexte qu'il est plus facile, argument qui, au regard des conditions des échanges et des nécessités de la lutte économique aujourd'hui, ne peut signifier qu'un refus de l'effort en même temps qu'une méconnaissance des réalités.

Le plurilinguisme, qui n'exclut pas bien sûr la défense de notre propre langue, est enfin une nécessité politique si l'on veut non seulement développer le sentiment de la solidarité entre les peuples de l'Europe, mais contribuer à la naissance d'une sorte de patriotisme européen. L'Europe, si elle se constitue un jour comme un ensemble indépendant et solidaire, aura peut-être besoin d'une langue unique. Ce jour n'est pas encore venu. En attendant, il serait grave qu'insidieusement, sinon ouvertement ou à travers les institutions et débats communautaires, ce soit l'anglais, ou plutôt l'anglo-américain, qui s'impose. Cela signifierait la fin de son identité particulière, de sa diversité, l'acceptation d'une colonisation culturelle préface à une colonisation politique. La France, qui a pendant des siècles veillé au maintien du français comme langue diplomatique, est bien placée pour rappeler à ses partenaires la portée de cette préoccupation.

Fort heureusement, il semble que les pouvoirs publics en aient désormais pris conscience. La création récente du Commissariat à la langue française, celle par le ministre de l'éducation nationale de l'observatoire des langues vivantes, les prises de position officielles en faveur de l'enseignement des langues, notamment lors de la clôture, le 5 février dernier, du Salon Expolangues, en sont la marque.

Il reste à souhaiter qu'on en vienne maintenant aux réalisations. Celles-ci supposent évidemment dans tous les cas la réciprocité. Elles supposent également un puissant effort de persuasion auprès des familles, des élèves, des milieux économiques, et parfois universitaires, en réaction avec la mode et avec une conception qui s'est installée de la primauté et de l'utilité à tous égards de l'anglo-américain. Elles supposent enfin et surtout la détermination d'objectifs précis, accompagnés de dispositions concrètes (exigence de présenter plusieurs langues aux examens et concours, en particulier professionnels, valorisation de points pour une éventuelle troisième langue, organisation systématique de stages linguistiques dans les entreprises en fonction de leurs besoins propres, etc.).

Si elle s'engage résolument dans cette voie, qui correspond d'ailleurs à sa grande tradition, la France n'aura pas seulement œuvré pour sa propre langue, mais bien travaillé pour l'avenir de l'Europe.

(*) Ambassadeur de France, président de l'association pour la défense du français et du patrimoine linguistique européen.

« CELTES ET GAULOIS », de J.-M. Ricolfis

Des sources oubliées

SI Astérix a été aussi populaire, c'est qu'il rencontrait un vieux débat, plus ou moins conscient, à l'intérieur de chaque Français (ou Belge, et quelques autres), entre la tendresse pour l'ancêtre gaulois, une nostalgie de liberté, et l'idée qu'on lui a mise dans la tête que le César romain était une fatalité heureuse, et qu'il devait donc être lui-même un vieux colonisé heureux. Le « retour aux Celtes » est dans l'air, mais d'autant plus vivement combattu, et parfois trivialement, que viennent s'y mêler des idéologies inquiétantes. Comment savoir ?

Cet ouvrage en trois courts volumes ne prétend nullement apporter du neuf, mais présenter une information accessible sur une vérité pure et simple. Une vérité passionnée, certes, et passionnante. L'intention est pédagogique, donc sérieuse, mais le résultat est de grand agrément. L'auteur s'adresse aux adultes soucieux d'y voir clair et aux enseignants, tout en demeurant attrayant pour les jeunes.

Les deux derniers tomes sont *consacrés aux croyances et cultures* des « Celtes et Gaulois » (ceux-ci étant une variété, ou plutôt une nuance de ceux-là). Le lecteur accédera ainsi à une civilisation, une spiritualité mal connue parce qu'occultée, et qui est pourtant la sienne, « mère autochtone de la civilisation occidentale ».

L'auteur juge « *choquant que le moindre écolier de France soit imprégné* (ce qui est d'ailleurs aujourd'hui une vue optimiste) *de mythologies étrangères plus ou moins commerciales, alors qu'il ne sait rien de celles de son pays* ». Il rappelle opportunément que la littérature française, jusqu'à la Renaissance, est de source celtique. Du moins les écoliers savent, ou savaient, qu'un poète aussi « renaissant » que Du Bellay, un peu saturé de Rome, aimait « *plus (son) Loire gaulois que le Tibre latin* ». Et, sans doute, moins le latin que le *gaulois qu'il écrivait*. Une présentation brève, claire, et l'exposé de généralités ouvrent une sorte de dictionnaire par thèmes et sujets où l'alphabet se trouve être symbolique : de *Ame* et *Amour* à *Tristan et Yseult* et *Yvain, le Chevalier au lion*.

Le premier volume traitait, lui, de la langue. Le rudiment d'histoire et de linguistique est suivi d'un lexique français-gaulois de 3 650 mots. Un lecteur, M. Alain Pic, professeur à l'université de Batna, a dénoncé le « *black-out* » où le gaulois est plongé : « *Qui acceptera de reconnaître qu'on n'a jamais parlé « latin » en Gaule ?* » Et de citer Septime Sévère et saint Jérôme, qui attestaient, à deux siècles de distance, qu'on n'y parlait que le gaulois. Sur pareil sujet, en cinquante lignes, c'est trop peu dire qu'on est sommaire. Mais le « sommaire », en somme, c'est l'abrégé de ce qui est. Soyons donc *sommaire jusqu'au bout* : Françaises, Français, que vous le sachiez ou non, vous parlez gaulois.

YVES FLORENNE.

★ *La Langue*, 80 p., 35 F. *Croyances et cultures*, les deux volumes ensemble : 400 p., 82 F. Centre régional de documentation pédagogique de Paris, 37, rue Jacob, Paris VIe.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
TÉL : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

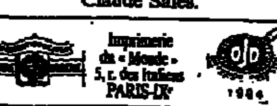
Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

étranger

LE «PLAN DE PAIX» DE JÉRUSALEM ET LA SITUATION AU LIBAN

Avec quatre jours de retard sur le calendrier initial, les dernières unités d'infanterie et de blindés sont rentrées en Israël, le lundi 10 juin. Il n'y a eu aucun communiqué officiel. Un porte-parole militaire s'est contenté de préciser que l'armée *« avait terminé son redéploiement sur la frontière »*. Ce repli, on le sait, n'est pas total puisqu'un nombre indéterminé – plusieurs centaines ? – de conseillers et d'officiers de liaison restent dans la zone de sécurité aux côtés de l'armée du Liban du Sud du général Antoine Lahad.

A la tribune de la Knesset, le premier ministre, M. Shimon Pérès, a déclaré : *« Le retrait de Tsahal est un démenti éclatant à tous ceux qui, dans le monde arabe, nous ont soupçonnés d'avoir des visées sur le territoire du Liban ou sur ses rivières ou de vouloir nous mêler de sa politique. Ce n'est pas Amal qui a contraint notre armée à quitter le Liban, c'est nous qui l'avons décidé. Nabih Berri devrait ne pas oublier que c'est le terrorisme qui nous a amenés au Liban et non l'inverse. »*

Au même moment, des soldats israéliens, appuyés par des hélicoptères, pénétraient au Liban pour y mener une nouvelle opération de ratissage afin de déterminer le lieu d'où étaient parties quelques heures plus tôt deux roquettees de katiouchas tombées en plein champ près du Moshav-Shomera, en Galilée occidentale. Cette double attaque, qui n'a fait ni victime ni dégâts, n'est pas attribuée en Israël, nous câble notre correspondant à Amal, mais plutôt à l'un des groupes prosyriens ou pro-iraniens opérant dans le sud du Liban.

Pour sa part, le ministre israélien de la défense, M. Itzhak Rabin, a confirmé que l'armée israélienne enverrait de temps à autre des patrouilles de reconnaissance en territoire libanais. *« Une patrouille n'a aucun caractère permanent,* a-t-il dit. *Elle va et vient. Elle peut revenir le même jour ou rester en mission pendant trois jours. »* A Beyrouth, les négociations pour obtenir la libération des vingt et un « casques bleus » finlandais encore aux mains de l'ALS du général Lahad semblent piétiner, indique l'AFP. Les militaires finlandais, qui étaient séparés en deux groupes, ont été rassemblés en un seul à Marjayoun.

A Helsinki, le ministère des affaires étrangères a publié un communiqué assurant que les soldats de son contingent avaient toujours eu un *« comportement impartial »* et *« désarmé au Liban du Sud à peu près autant de miliciens d'Amal que de l'ALS »*.

D'autre part, un officier français du corps des observateurs, le capitaine Jean-Pierre Feyrignac, a été *« tué dans des circonstances encore indéterminées »*, indique un communiqué du ministère de la défense. Cet officier avait été blessé lundi 10 juin dans la montagne près de Souq-el-Gharb, à 22 km au sud-est de Beyrouth. La mort du capitaine Feyrignac porte à six le nombre des observateurs français tués depuis que ce contingent a pris en charge, en mars 1984 après le départ de la Force multinatinale, la supervision du cessez-le-feu le long de l'ancienne ligne de démarcation entre les deux secteurs de la capitale libanaise et dans la montagne au sud-est de Beyrouth.

Une roquette antichar de type B7 a été tirée mardi matin contre les bureaux d'un influent homme d'affaires, M. Rafic Hariri, situés au vingt et unième étage d'un centre commercial à *Beyrouth-Ouest*, sans faire de victimes. M. Rafic Hariri, homme d'affaires saoudien d'origine libanaise et homme de confiance du roi Fahd d'Arabie saoudite, a effectué à plusieurs reprises ces dernières années des missions de médiation entre les différents protagonistes de la crise libanaise.

M. Pérès propose au roi Hussein des négociations directes dans les trois mois

Jérusalem. – M. Shimon Pérès a donc choisi à son tour de prendre une *« initiative de paix »*. Dans une déclaration solennelle à la tribune de la Knesset, le premier ministre israélien a rejeté lundi 10 juin l'essentiel du plan de règlement proposé par le roi Hussein lors de ses récents entretiens avec le président Reagan à la Maison Blanche. M. Pérès a ensuite présenté un contre-projet en cinq étapes devant déboucher d'ici trois mois sur l'ouverture d'une conférence réunissant Israéliens, Jordaniens et Palestiniens non membres de l'OLP.

Ce scénario est une réponse à la fois ferme et prudente aux ouvertures d'Amman et aux demandes d'éclaircissement de Washington. Il reflète surtout l'étroite liberté de manœuvre dont dispose M. Pérès, en tant que chef d'un gouvernement d'union nationale, pour relancer le processus de paix. *« Aujourd'hui,* a-t-il tout d'abord observé, *Israël est prêt à payer un prix pour la paix, pourvu qu'il s'agisse d'une vraie paix et que les Arabes fassent de même. L'atmosphère est peut-être en train de changer au Proche-Orient. Une chance est peut-être apparue qui ne doit pas être manquée. »*

Puis le premier ministre a examiné, étape par étape – en réfutant chacune d'entre elles, – le plan d'Amman devant conduire à des négociations directes entre Israël d'un côté, et les Palestiniens et la Jordanie de l'autre. Ces quatre étapes, rappelons-le, sont les suivantes : 1) ouverture d'une *« discussion exploratoire »* entre les Etats-Unis et une délégation jordano-palestinienne ne comprenant aucun membre de l'OLP ; 2) organisation de nouvelles discussions incluant des représentants de l'OLP et définissant les conditions d'une conférence internationale ; 3) tenue de la conférence ; 4) négociations directes israélo-jordano-palestiniennes.

De notre correspondant

M. Pérès a donné les raisons qui rendent selon lui ce scénario inacceptable. *« Les deux premières étapes,* a-t-il dit, *déboucheraient sur une reconnaissance pleine et entière de l'OLP alors même que celle-ci n'aurait ni reconnu Israël ni renoncé au terrorisme (...) Et ce n'est qu'au bout du processus qu'Israël serait invité à se joindre à la conférence internationale et prié d'accepter un compromis territorial. Ce programme ne vise pas à négocier avec Israël mais à le vaincre. Si le roi Hussein veut vraiment la paix, il doit s'asseoir en face de nous au lieu d'essayer de nous maintenir dans une salle d'attente obscure et de régler les problèmes en notre absence. »*

« D'authentiques représentants palestiniens »

Après cette attaque en règle du plan jordanien, M. Pérès a présenté celui de son gouvernement fondé sur quatre principes et articulé en cinq étapes. Les négociations doivent être : *« Directes, d'égal à égal, sans conditions préalables et entre des parties aspirant à la paix. »* Le scénario proposé par M. Pérès se déroulerait ainsi : 1) poursuite des discussions entre Israéliens, Jordaniens, Egyptiens et Palestiniens non membres de l'OLP ; 2) création d'un groupe de travail restreint israélo-jordano-palestinien chargé de préparer l'ordre du jour d'une conférence réunissant ces trois parties ; 3) recherche du soutien des membres permanents du Conseil de sécurité à des négociations directes sans qu'aucun d'eux n'appuie à l'avance l'une ou l'autre des parties en conflit ; 4) nomination d'*« authentiques représentants palestiniens »* des territoires, acceptables par toutes les parties ; 5) convocation avant trois mois d'une conférence de paix, aux Etats-Unis, en Europe ou au Proche-Orient.

M. Pérès a clairement précisé, dans son discours, les trois points de divergence séparant Israël et les Etats-Unis : la tenue d'une *« discussion exploratoire »* entre Américains et Jordano-Palestiniens, souhaitée par Washington et rejetée par Jérusalem ; la composition de la délégation jordano-palestinienne ; le projet de livraison d'armes américaines à la Jordanie. Sur ce dernier chapitre, M. Pérès a rappelé son opposition catégorique à une telle transaction tant que le roi Hussein n'aurait pas *« renoncé publiquement et sans équivoque à l'état de belligérance avec Israël »*.

A entendre M. Pérès réaffirmer son attachement aux principes cardinaux de la diplomatie israélienne – rejet de contacts avec l'OLP, exigence de négociations directes incluant Israël dès le début du processus de paix, refus d'une conférence internationale, – il semble bien que Jérusalem ait opté pour *la fermeté*. Tout en saluant la nouvelle souplesse du souverain jordanien, M. Pérès n'a tenu, à aucun moment, sa bonne foi pour acquise.

Quelques concessions

Pourtant, au-delà de cette apparente raideur, largement due à la nature du gouvernement de coalition israélien, on peut déceler quelques signes de bonne volonté. D'abord M. Pérès a évité toute référence aux accords de Camp David comme seul cadre d'une négociation alors même que ses partenaires du Likoud tentent une nouvelle fois de l'enfermer dans cette impasse (le roi Hussein n'a jamais reconnu ces accords). Pour M. Pérès *« l'absence de conditions préalables »* signifie précisément que la négociation s'inscrirait d'emblée dans un cadre plus large que celui défini à Camp David.

Ensuite, M. Pérès propose une certaine forme d'*« internationalisation »* de la négociation, celle-ci devant être *« soutenue »* par les membres du Conseil de sécurité. Cette suggestion est néanmoins largement symbolique car on voit mal pour l'instant l'URSS accepter d'avaliser un règlement auquel elle ne serait pas partie prenante.

Troisièmement, M. Pérès se garde bien de trancher le problème crucial de l'*« identité »* des interlocuteurs palestiniens acceptables par Israël. Force est donc de s'en tenir à l'expression délibérément ambiguë qu'il a utilisée dans sa récente lettre à M. Shultz. M. Pérès s'y contentait d'exclure une négociation avec *« des Palestiniens appartenant à l'OLP ou à l'une de ses institutions »* mais sans rejeter explicitement tout contact avec des membres du Conseil national palestinien, *le « Parlement en exil »* – lequel pourrait ne pas être considéré comme une *« institution permanente »* de l'OLP. Sur ce point l'ambiguïté demeure.

Le dernier signal adressé par M. Pérès au roi Hussein est à la fois le plus ténu et peut-être le plus important. Il s'agit de l'échéance de trois mois avant laquelle le premier *ministre souhaite voir s'ouvrir* des négociations directes. Pour la première fois depuis bien longtemps, un chef de gouvernement israélien propose à un interlocuteur arabe un scénario de paix, certes fort vague, mais assorti d'un délai.

C'est une manière pour M. Pérès de rappeler discrètement au roi Hussein qu'il n'est au pouvoir que pour une période limitée et que les dirigeants du Likoud qui prendraient éventuellement sa relève sont autrement intransigeants. Bref, M. Pérès semble dire au souverain hachémite : *« Si vous souhaitez la paix, faisons vite, car le temps travaille contre moi et contre vous. »*

J.-P. LANGELLIER

LA GUERRE DU GOLFE

Missile sur Bagdad et bombes sur Téhéran

L'Iran a répondu, lundi 10 juin, au bombardement de ses villes en tirant un missile sur Bagdad, tandis que l'Irak poursuivait ses raids aériens en Iran. *Un communiqué militaire irakien*, publié lundi soir à Bagdad, indique qu'un missile est tombé en début de soirée sur une zone de la capitale irakienne, sans préciser le point d'impact de l'engin ni le nombre des victimes. Une forte explosion avait été entendue à la même heure par les habitants de la capitale, qui ont vu une importante colonne de fumée tournoyer au-dessus d'un quartier résidentiel situé à l'ouest du Tigre. La police et les miliciens ont bouclé le quartier. L'explosion a fait des dommages jusque dans le centre-ville où des vitres ont été brisées.

Ce mardi matin, trois appareils irakiens, des Mig de fabrication soviétique, ont riposté en bombardant Téhéran. Selon la radio iranienne, ce raid n'a causé aucune victime. La radio officielle iranienne a souligné, par ailleurs, que le tir de missile sol-sol effectué lundi après-midi contre Bagdad avait pour but de dissuader l'Irak de poursuivre ses bombardements de zones résidentielles en Iran.

Citant un communiqué de l'état-major de propagande de guerre iranien, la radio ajoute que l'Iran *« ripostera coup pour coup »* aux attaques irakiennes et continuera ses tirs d'artillerie contre des objectifs économiques et militaires irakiens ainsi que ses attaques de missiles contre Bagdad *« jusqu'au repentir du régime au pouvoir en Irak »*. – *(AFP, AP.)*

Irak

Un militaire français tué et sept autres blessés au cours d'un essai de matériel

Un militaire français a été tué et sept autres blessés, dont deux grièvement, lundi 10 juin en Irak, par suite *« d'un accident, lors de la présentation technique de matériels militaires »*, a annoncé le ministère français de la défense, qui n'a pas révélé l'identité des victimes, se bornant à indiquer que l'accident est survenu *« à au moins 200 kilomètres à l'ouest de Bagdad, dans une zone désertique »*.

Le militaire français tué, ajoute-t-on de même source, était un adjudant du Service technique de l'armée de terre (STAT), qui est décédé des suites de brûlures. D'autre part, deux des sept militaires blessés – qui appartiennent tous au 11e régiment d'artillerie de marine, basé à la Lande-d'Ouée (en Bretagne) – sont également grièvement brûlés. Ils faisaient partie d'une mission qui s'est rendue en Irak pour une semaine, afin de présenter aux autorités irakiennes du matériel terrestre dans le cadre d'un contrat d'assistance technique.

[Le 11e RAMa met en œuvre, outre des matériels sol-air, des obusiers de 105 millimètres et des canons tractés de 155 millimètres. On sait que l'Irak a acheté de tels canons de 155 dont la mise au point, en France, a déjà donné lieu à des incidents.]

LE SORT DES OTAGES DU DJIHAD ISLAMIQUE

L'anarchie régnant à Beyrouth-Ouest rend vaines toutes les démarches

Beyrouth. – L'aéroport international de Beyrouth est-il devenu l'une des grandes zones d'insécurité de la capitale libanaise ? M. Thomas Sutherland, de nationalité américaine de Beyrouth, a été enlevé le dimanche 9 juin à sa sortie de l'aéroport comme le furent le 22 mai, à leur arrivée de Paris, MM. Michel Seurat, chercheur au CERMOC (Centre d'études et de recherches du Moyen-Orient contemporain), et Jean-Paul Kauffmann, envoyé spécial de *l'Evénement du jeudi*.

Si la trace des deux Français se perd après leur sortie de l'aéroport, on a vu M. Sutherland capturé par un commando d'hommes armés qui, après avoir fait stopper sa voiture et, semble-t-il, deux autres véhicules l'accompagnant, l'ont soigneusement identifié. Le commando visait-il M. Sutherland en personne ou un quelconque citoyen américain ? Comme dans le cas des deux Français, on ne peut le déterminer, mais il semble bien que les listes des passagers, à l'arrivée à Beyrouth, soient facilement accessibles. A l'intérieur même de l'aéroport, une fois passé le contrôle officiel de la sécurité, il nous est arrivé de nous voir réclamer à deux reprises notre passeport par des hommes en civil difficilement identifiables.

La région de l'aéroport est, en principe, sous le contrôle de la milice chiite Amal, qui est ici dans son fief, puisque à proximité de la banlieue sud dans laquelle sont aussi installés les Hezbollahis (Parti de Dieu). Or à la « base » la distinction entre les militants est beaucoup plus floue qu'elle ne l'est au « sommet » de ces organisations. Les miliciens passent volontiers d'un groupe à l'autre au gré des circonstances et des luttes à mener, et rien n'interdit donc de penser qu'un commando plus ou moins dans la mouvance de ces organisations puisse opérer sans problème dans cette zone.

Le Djihad islamique, dont l'imam Moussaoui, leader de l'organisation Amal islamique basée dans la vallée de la Bekaa, disait récemment qu'il n'existait qu'*« à travers des déclarations ou dans la presse »*, et pouvait être lié à des services d'Etat, a revendiqué la plupart des enlèvements d'étrangers à Beyrouth. Il détient aujourd'hui sept Américains et

De notre envoyée spéciale

quatre Français, MM. Carton et Fontaine, deux diplomates enlevés le 22 mars, et MM. Seurat à Kauffmann, le 22 mai.

Le sort de ces derniers, dont l'enlèvement a été revendiqué une semaine après leur disparition, reste jusqu'à ce jour mystérieux. Les démarches entreprises à Beyrouth par les proches de M. Seurat, qui vit au Liban depuis une dizaine d'années, auprès de Cheikh Mohamed Mehdi Chamseddine, vice-président du Conseil supérieur chiite ou de Cheikh Hussein Fadlallah, chef spirituel des Hezbollahis sont jusqu'à présent restées sans effet. Les dignitaires religieux chiites libanais, tout comme M. Nabih Berri, chef du mouvement Amal, ont toujours condamné la pratique des enlèvements, mais il semble difficile de croire qu'ils puissent tout ignorer du sort des personnes enlevées. La nébuleuse chiite comporte, entre autres, une tendance proche de l'Iran où l'ayatollah Rafsandjani a récemment qualifié le Djihad islamique de force libanaise favorable à Téhéran. Mais à qui à Téhéran ? C'est sans doute une question à laquelle peuvent répondre certains chefs religieux libanais.

Des divergences

La lutte pour le pouvoir au sein de la hiérarchie chiite en Iran se manifeste sans doute aussi au Liban. Deux revendications faites par le Djihad islamique diffèrent sur des points importants. En effet, le 29 mai, un interlocuteur anonyme se réclamant du Djihad islamique revendiquait, dans un appel téléphonique à Beyrouth, l'assassinat du professeur britannique Denis Hill, l'enlèvement du directeur de l'hôpital américain, M. Jacobsen, et celui de MM. Seurat et Kauffmann. Il revendiquait aussi la tentative d'assassinat de l'émir du Koweït et ajoutait que *« personne ne pourrait rester en paix »* avant la libération par le Koweït des dix-sept membres du Djihad impliqués dans des attentats, en décembre 1983, notamment contre les ambassades des Etats-Unis et de France dans l'émirat.

Mais dans une déclaration publiée dans la presse, le 4 juin, au nom du Djihad islamique, celui-ci démentait être responsable de l'assassinat de Denis Hill comme de la tentative d'assassinat contre l'émir du Koweït. Cette déclaration ne faisait pas spécifiquement mention de l'enlèvement de M. Jacobsen mais était accompagnée d'une photo polaroïd du directeur de l'hôpital américain. En revanche, pas un mot du sort des deux Français. Or les deux revendications sont considérées, à Beyrouth, comme venant bien du Djihad islamique. La première, formulée par téléphone, correspond à toutes les revendications précédentes présentées au nom du Djihad, même voix, mêmes versets du Coran en introduction, même façon de s'exprimer. La seconde est authentifiée par l'envoi de la photo.

Ces différences traduisent-elles un conflit au sein des groupes qui opèrent sous le nom de Djihad islamique ?

Si l'Iran, d'une manière ou d'une autre, est partie prenante dans ces enlèvements, la Syrie ne peut pas, compte tenu de sa présence au Liban, en ignorer totalement les tenants et les aboutissants. Quelle est sa marge d'action ? Celle-ci est sans doute aussi liée à l'état de ses relations avec l'Iran. Or ces relations se sont récemment tendues à la suite de la « guerre des camps » de Beyrouth, l'Iran ayant pris fait et cause pour les Palestiniens.

L'anarchie totale qui règne à Beyrouth-Ouest facilite, en tout cas, les rapts et rend vaines toutes les démarches entreprises pour la libération des otages.

FRANÇOISE CHIPAUX.

● *Réunion publique de soutien aux chrétiens du Liban.* – Plusieurs élus français (MM. Daillet, député CDS, Salvy, sénateur CDS, Froment-Meurice, maire-adjoint de Montmorency, etc.), entourés de personnalités politiques venues de Beyrouth (MM. Georges Jabre, Philippe Khazen, Charles Ghostine, etc.), tiendront le mercredi 12 juin à 21 h à la salle des fêtes d'Enghien (Val-d'Oise) une réunion publique *de soutien aux chrétiens du Liban* au cours de laquelle sera annoncée la création d'une association SOS-Liban (tél. : (1) 293-69-02).



AFRIQUE

Togo

La grand-messe parisienne de M. Eyadema

Le président togolais, M. Eyadema, serait-il l'un des hôtes favoris de l'Élysée ? Il jouit du privilège exceptionnel d'une « visite d'État ». Sous le septennat de M. Mitterrand, jusqu'à présent, deux chefs d'État africains seulement avaient eu droit à un tel honneur : M. Chadli, en 1983, parce qu'il était le premier président algérien reçu officiellement en France, et M. Bongo, parce que le dirigeant gabonais avait exigé une telle réception, en 1984, pour mettre un point final à sa « brouille » avec Paris.

Accompagné de cinq ministres, M. François Mitterrand s'est rendu, lundi après-midi, à Orly pour y accueillir le président togolais et lui dire le « plaisir » qu'il avait à le recevoir, avant d'offrir, le soir-même, un dîner de gala à l'Élysée en son honneur. Logé à l'hôtel Marigny, que M. Gandhi avait quitté la veille, le général Eyadema bénéficie de tous les égards réservés aux hôtes de marque.

La raison de ces attentions particulières est simple. Le général Eyadema est devenu, avec le temps, un homme prudent. L'ancien « kidnappeur » — il avait l'habitude de faire enlever ses opposants à l'étranger — a fait de son pays un petit îlot de paix sur le golfe du Bénin. Il est, en outre, un « bon élève » du FMI et l'un des plus fidèles alliés de Paris, dont l'assistance, il est vrai, est vitale pour le régime de Lomé.

Comme le confiait un jour un proche collaborateur de M. Mitterrand à un journaliste surpris par ces bons procédés, « Eyadema renvoie toujours l'ascenseur ». Il a accueilli un opposant centrafricain, M. Ange Patassé, quand Paris ne savait que faire, en avril 1982, de ce personnage encombrant. Plus récemment, fin 1984, il a offert l'hospitalité aux trois réfugiés basques espagnols extradés de France. Les votes du Togo, à l'ONU comme à l'OUA, sont de ceux sur lesquels Paris peut désormais compter. Le général valait donc bien cette grand-messe dont les Français n'ont guère suivi la liturgie, mais dont les Togolais ne perdent pas le moindre répons, l'usage voulant que l'hommage ainsi rendu par la France soit abondamment exploité, sur place, par celui qui le reçoit.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Soudan

Cent cinquante tués dans l'attaque d'un village du Sud par des rebelles

Des rebelles armés ont attaqué un village dans le sud du Soudan, tuant cent cinquante personnes et en blessant « un grand nombre », a indiqué lundi le gouvernement soudanais.

Des maisons et des magasins auraient été incendiés dans le village de Gardod, situé à 1 200 kilomètres environ au sud-est de Kadogly, dans la province de Kordofan, selon un communiqué précisant que les troupes gouvernementales ont intercepté les attaquants et les ont obligés à fuir, après leur avoir infligé « de lourdes pertes ». On ignore quand l'assaut a eu lieu.

Le chef de l'armée de libération du Soudan, le colonel John Garang, a refusé tout compromis avec le régime du général Sewar El Dahab jusqu'à ce que le pouvoir soit remis aux civils. Le général Dahab a promis de le faire après une période de transition d'un an.

L'opération de Gardod est la première attaque dont on ait connaissance, lancée par l'armée de libération du Soudan depuis la chute de l'ancien président Nemeiry, le 6 avril dernier. – (AP).

AMÉRIQUES

Nicaragua

L'armée lance une vaste offensive contre les forces de M. Eden Pastora

L'armée sandiniste a lancé une opération de très grande envergure le lundi 10 juin dans la région du fleuve San Juan, près de la frontière du Costa-Rica, où sont basées les forces de l'Alliance révolutionnaire démocratique (ARDE) de M. Eden Pastora, l'ancien commandant « Zéro ». Il s'agit, selon les autorités de Managua, de démanteler toutes les installations de l'ARDE, et en particulier de détruire une piste d'atterrissage dans le secteur de la Penca, à quelques mètres seulement de la frontière. Le ministère de la défense nicaraguayen a indiqué lundi que les forces sandinistes s'apprêtaient à prendre cette piste d'assaut.

Selon le journal *Barricada*, porte-parole du Front sandiniste, l'armée aurait déjà détruit trois bases utilisées par les forces de M. Pastora et dix-huit combattants de l'ARDE auraient été tués. Selon ce même journal, des gardes civils costariciens « seraient liés aux groupes mercenaires d'Eden Pastora ». (Le 31 mai, deux gardes civils du Costa-Rica ont été tués et neuf autres blessés lors d'un accrochage dans ce secteur de la frontière.)

A Managua, le ministère de la défense a également annoncé lundi que vingt-deux guérilleros de la Force démocratique nicaraguayenne (FDN, basée au Honduras) ont été tués ces dernières vingt-quatre heures au cours de combats dans les provinces du Nord, et en particulier près de Jinotega. D'autre part, douze civils ont été tués lors d'une attaque au mortier par des unités antisandinistes dans cette même région de Jinotega. Deux enfants, selon Managua, figurent parmi les victimes.

● *A San-José*, au Costa-Rica, plusieurs centaines de personnes ont attaqué lundi les locaux de l'ambassade du Nicaragua. Des coups de feu ont été tirés mais on ne signale aucune victime. Les manifestants entendaient protester contre le récent incident de frontière entre le Nicaragua et le Costa-Rica. Selon des témoins, les manifestants appartenaient au Mouvement pour le Costa-Rica libre, une organisation d'extrême droite. – (AFP, Reuter, AP.)

Chili

Une bombe explose dans un grand hôtel proche du palais présidentiel

Santiago-du-Chili (AFP, AP.). – Une bombe de forte puissance a explosé lundi 10 juin au onzième étage de l'hôtel Carrera, situé en face du palais présidentiel de la Moneda. Cet attentat, revendiqué par une organisation d'extrême gauche, le Front patriotique Manuel Rodriguez (FPMR), a fait de gros dégâts mais pas de victime.

Un correspondant anonyme se réclamant du FPMR a appelé plusieurs agences de presse pour préciser que l'attentat avait été programmé pour coïncider avec le retour à Santiago du général Pinochet après un voyage en province. « Nous allons procéder à d'autres actions de ce type dans les prochains jours », a-t-il ajouté.

Le FPMR est apparu à l'automne 1983 et a multiplié depuis les actions terroristes. Les autorités affirment que le Front est en fait le « bras armé » du Parti communiste chilien, interdit.

● *Manifestation contre le projet de la NASA d'utiliser l'île de Pâques.* – Une centaine de personnes ont manifesté lundi 10 juin à Santiago pour protester contre le projet d'utilisation par les Etats-Unis de l'île de Pâques pour un éventuel atterrissage d'urgence de ses navettes spatiales. Le projet de la NASA, sur lequel les autorités chiliennes ne se sont pas encore officiellement prononcées, consiste à agrandir l'actuelle piste de l'aéroport de l'île de Pâques (d'une superficie de 180 kilomètres carrés, située à 3 000 kilomètres des côtes chiliennes). On redoute dans certains milieux chiliens que l'île ne devienne une cible des missiles soviétiques en cas de conflit nucléaire Est-Ouest, les systèmes de guidage de la navette pouvant être utilisés à des fins militaires.

États-Unis

DÉCOUVERTE D'UN CHARNIER EN CALIFORNIE

Au moins vingt-cinq femmes et enfants victimes de deux sadiques

San-Francisco (AFP). – Les policiers de San-Francisco viennent de découvrir, dans une maison de Wilseyville, en Californie, un charnier contenant les restes d'au moins vingt-cinq personnes – des femmes et des enfants – qui auraient été assassinées à la suite de traitements sadiques. Les victimes avaient été portées disparues, dans la région, au cours des trois dernières années. Selon les enquêteurs, cette affaire dépasserait en horreur le carnage dont s'étaient rendus coupables en 1969 Charles Manson et ses amis contre sept personnes, dont l'actrice Sharon Tate.

Le chef de la police de San-Francisco, M. Cornelius Murphy, a indiqué que l'affaire avait été portée au grand jour à la suite de l'arrestation d'un certain Leonard Lake. Surpris en compagnie d'une personne portée disparue et suspecté d'utiliser une voiture volée, Lake s'était donné la mort, la semaine dernière, dans les locaux de la police, en absorbant une capsule de cyanure. A la suite de cet incident, les policiers s'étaient rendus dans une maison isolée de Wilseyville, que Lake occupait avec un compagnon, nommé Charles Ng.

Sur place, les policiers découvraient des dizaines d'albums contenant des photos de femmes, en général très belles, pour la plupart dévêtues, dont plusieurs « très jeunes ». Ils mettaient aussi la main sur un grand nombre de cassettes vidéo sur lesquelles on pouvait voir des femmes contraintes d'avoir des relations sexuelles avec leurs tortionnaires, sous menace de mort. Enfin, en fouillant les alentours de la maison, les enquêteurs tombaient sur un charnier contenant les ossements de vingt-cinq corps. Un mandat d'arrêt a été émis contre Charles Ng, vingt-quatre ans, actuellement en fuite.

LE MILLIONNAIRE CLAUS VON BULOW ACQUITTÉ

Jolies femmes, insuline et grosses fortunes...

(Correspondance)

Washington. – « Mon client a peut-être été une fripouille, mais jamais un assassin... » Finalement, les jurés de Providence (Rhode-Island) ont, en quelque sorte, retenu l'appréciation de l'avocat Alan Deshowitz en acquittant son client, le millionnaire Claus von Bulow, homme du monde distingué, qui était accusé d'avoir, par deux fois, tenté de tuer sa femme en pratiquant sur elle des injections d'insuline. En 1982, von Bulow, dans un premier procès, avait été jugé coupable et condamné à trente ans de prison, mais le verdict avait été cassé en appel, l'an dernier, pour vice de forme.

Le second procès avait commencé le 8 avril dernier, à la grande satisfaction du public, heureux de pouvoir de nouveau suivre en direct, sur un réseau de télévision par câble, la suite d'un feuilleton digne de rivaliser avec des productions comme *Dallas* ou *Dynastie*. Aussi bien von Bulow, qui, en toutes circonstances, affichait un détachement et un sang-froid olympiens (il a tout de même pleuré à l'annonce du verdict d'acquittement), aurait déjà passé un contrat de film avec la Warner Bros et serait engagé avec une maison d'édition pour la rédaction de ses Mémoires.

Des témoignages contradictoires

La thèse de l'accusation était assez simple : Claus avait une maîtresse, Alexandra Isles, une jeune actrice très belle et spécialisée dans les « soap operas » au petit écran. Pour l'épouser, il aurait voulu se débarrasser de sa femme et, du même coup, recevoir en héritage 14 millions de dollars.

Bref, la passion et l'argent auraient motivé son geste « criminel ». Effectuées, selon l'accusation, à au moins deux reprises, les piqûres d'insuline auraient finalement plongé Mme von Bulow dans un coma dont les médecins disent qu'elle ne sortira jamais.

Mais en dehors du témoignage à charge de la femme de chambre de la victime et d'un petit sac noir contenant une seringue et une aiguille, l'accusation n'avait pas cité de témoins ou produit de pièces à conviction irréfutables. Les jurés se trouvèrent ainsi noyés dans un flot de témoignages variés d'experts médicaux. Certains confirmaient que les injections d'insuline avaient provoqué le coma, d'autres parlèrent d'une attaque cardio-pulmonaire ; d'autres encore, d'une tentative de suicide par un abus de barbituriques et d'alcool. La défense n'avait aucun doute : la victime abusait de drogues et avait elle-même provoqué son coma.

Habilement, l'avocat de Claus von Bulow réussit à détourner au profit de son client le témoignage d'Alexandra Isles, sa maîtresse, citée par l'accusation et qui, en 1982, avait déposé contre son ancien amant. Elle lui avait posé un ultimatum, en 1979, pour qu'il rompe avec sa femme, mais il avait refusé de l'épouser. Dans son nouveau témoignage, elle révéla que von Bulow, lors du premier coma de Martha von Bulow, lui avait confié qu'il avait fini par appeler un médecin au chevet de sa femme sans connaissance. Von Bulow aurait ainsi sauvé la vie de son épouse. De la sorte, Alexandra soutenait la thèse de la défense mais, en même temps, elle se vengeait en projetant de son ancien amant – leur idylle est aujourd'hui terminée – l'image d'un homme assez insensible pour laisser sans soins pendant plusieurs heures sa femme mourante.

Le feuilleton est maintenant terminé. Dans leur majorité, toutefois, les femmes interrogées par la télévision à l'issue du verdict ne croient pas à l'innocence du beau Claus.

HENRI PIERRE.

A TRAVERS LE MONDE

Colombie

● DE VIOLENTS AFFRONTEMENTS ENTRE L'ARMÉE ET DES INSURGÉS DU M 19. – De violents incidents entre les forces armées colombiennes et des guérilleros du M 19 (mouvement du 19 avril, extrême gauche nationaliste) dans la province du Valle, au sud-ouest du pays, ont fait au moins vingt-cinq mort, a-t-on appris de bonne source à Bogota, le lundi 10 juin. Le M 19 est l'une des organisations de guérilla qui avaient signé des accords de trêve avec le gouvernement de M. Betancur il y a un an. Ses dirigeants accusent aujourd'hui les autorités de ne pas respecter les conditions de cet accord de trêve. – (AFP, Reuter.)

Guinée

● LES ANCIENS DIRIGEANTS BIENTOT JUGÉS. – Le chef de l'Etat guinéen, le colonel Lansana Conte, a annoncé, vendredi 7 juin, l'ouverture prochaine du procès des dirigeants du régime Sékou Touré, toujours emprisonnés à Kindia. Il n'y aura cependant pas de « procès politiques », comme sous l'ancien régime, a-t-il précisé, et les détenus seront jugés pour « crimes contre l'humanité » et pour « crimes économiques ». Ceux d'entre eux qui ne seront pas reconnus coupables seront réhabilités et appelés « sans discrimination aucune à bâtir la Guinée de demain », a ajouté le colonel Lansana Conte. – (AFP.)

Mozambique

● TROIS RELIGIEUSES ET DEUX NOVICES ENLEVÉES. – Les responsables de l'église catholique de Maputo ont annoncé, lundi 10 juin, que trois religieuses et deux novices avaient été enlevées, le 3 juin, dans la province du Tete (nord-ouest du Mozambique), sans autre précision. – (AFP.)

Ouganda

● TROIS FRANÇAIS DÉTENUS PENDANT QUATRE JOURS. – L'attaché culturel de l'ambassade de France à Kampala, M. Jacques Trouillet, et deux membres de l'Alliance française ont été arrêtés, le 2 juin, près de Bowa, à 50 kilomètres au nord de la capitale ougandaise, par les autorités militaires et détenus pendant quatre jours, a annoncé, lundi 10 juin, l'ambassade. Les trois hommes ont été relâchés jeudi 6 juin, sans que le motif de leur détention ait été précisé. – (AFP)

Philippines

● LA SÉCURITÉ DANS LA RÉGION DE MANILLE. – Pour la première fois, le ministre philippin de la défense, M. Juan Ponce Enrile, a admis, lundi 10 juin, que les guérilleros de la NAP (Nouvelle armée du peuple, branche armée du Parti communiste) opéraient à Manille et dans ses environs. « Le but de ces terroristes urbains est de créer une diversion afin que l'armée relâche sa pression sur les bastions de la guérilla en province », a affirmé le ministre, précisant que l'armée ne serait pas déployée dans Manille pour combattre les membres de la NAP et que seule la police s'occupera de cette tâche. – (AFP.)

URSS

● UN NOUVEL OUVRAGE DU MARÉCHAL OGARKOV. – Un nouveau livre du maréchal Ogarkov est actuellement en vente dans les librairies de Moscou. Intitulé *L'Histoire nous enseigne la vigilance*, il se rapporte aux leçons de la seconde guerre mondiale et fait suite à un ouvrage publié en 1982 par le maréchal, *Toujours prêt à défendre la patrie*. Agé de soixante-sept ans, le maréchal Ogarkov a été premier vice-ministre de la défense et chef de l'état-major général de 1977 à septembre 1984, date à laquelle il a perdu ces deux postes pour prendre celui, nettement moins important, de commandant de l'un des quatre « théâtres d'opérations militaires » de l'URSS. (AFP.)

Zambie

● LICENCIEMENT DE PLUS DE 4 300 MINEURS. – Le porte-parole de la compagnie nationale des mines de cuivre, la ZCCM, a annoncé, dimanche 9 juin, le licenciement de 4 364 mineurs, qui ont participé à une grève sauvage de huit jours lancée à la fin du mois dernier dans plusieurs mines de cuivre de la province du Copperbelt (nord de la Zambie). En plusieurs endroits des heurts se sont produits entre grévistes et non-grévistes. La production aurait repris depuis dans toutes les mines. (Reuter, AFP.)

مكرر من الأصل

DIPLOMATIE

LA VISITE DU PREMIER MINISTRE EN RDA

M. Fabius a rappelé devant M. Honecker l'importance que la France attache aux droits de l'homme

De notre envoyée spéciale

Berlin-Est. – La question des droits de l'homme n'est pas seulement un thème pour colloques parisiens de prestige. Elle est aussi l'une des préoccupations essentielles de la politique que la France mène en direction des pays de l'Est. M. Laurent Fabius, pour la première fois en visite dans un pays socialiste, l'a affirmé très clairement lundi soir 10 juin à Berlin-Est lors du dîner offert en son honneur par le président du Conseil de l'Etat est-allemand, M. Erich Honecker.

« La France, terre des droits de l'homme, a déclaré le premier ministre, *considère l'Acte final d'Helsinki comme un tout qui ne vaut que si ses parties sont également honorées. (...) Comme premier ministre de la République française, je souhaite rappeler combien nous sommes attachés au respect des conclusions d'Helsinki et, notamment, au droit de tout individu à circuler et à s'établir librement. »*

La mise au point était nécessaire si l'on ne voulait pas laisser aux autorités est-allemandes le loisir d'exploiter à leur unique profit la première visite d'un chef de gouvernement français à Berlin-Est. Et l'on a vu dès lundi à quel point cette tentation était forte.

Entorse au protocole

Si l'ensemble des médias est-allemands accordent à cette visite de M. Fabius une aussi large place (onze minutes d'ouverture au journal télévisé, une photo juvénile du premier ministre à la « une » de tous les quotidiens), c'est en premier lieu parce que, comme celles des autres dirigeants occidentaux qui se sont succédé à Berlin-Est depuis un peu plus d'un an, MM. Sinowatz, Papandréou, Palme, Trudeau notamment, elle est perçue ici comme un acte de reconnaissance et fait oublier l'époque de l'isolement, celle où la République *démocratique, zone d'occupation* plutôt qu'Etat à part entière, était abandonnée par l'Occident à son tête-à-tête avec un unique partenaire.

La présence de M. Fabius à Berlin-Est est d'autant plus significative à cet égard qu'il représente l'une des trois puissances occiden*tales ayant une responsabilité sur* le statut de l'Allemagne tout entière. Il eût été vain d'espérer que les autorités est-allemandes négligent cet aspect particulier de la visite française, pour s'en tenir sagement au protocole en vigueur pour les hôtes représentant des pays qui ne reconnaissent pas Berlin-Est comme capitale de la RDA.

L'entorse à ce protocole est venue lundi soir lorsqu'on a vu le général Hoffmann, ministre de la défense, en uniforme, s'asseoir pour le dîner à côté de Mme Edith Cresson. Une présence remarquée car elle contredit le statut démilitarisé de Berlin-Est en vertu duquel, d'ailleurs, le ministère de la défense est-allemand a son siège en dehors de la ville. Un de ces petits gestes symboliques par lesquels la RDA, avec une patience et une opiniâtreté qui ne se démentent jamais, travaille à sa normalisation progressive.

Exploitable, cette visite de M. Fabius l'était aussi sur un plan plus directement politique. A entendre le discours prononcé lundi soir par M. Honecker, on pouvait croire, en effet, que les deux pays partagent sur l'essentiel les mêmes analyses.

Les formules du genre, *« nous avons pu constater une identité de vues »* ou *« nous partageons la préoccupation de la France »*, émaillaient les propos du premier secrétaire du parti est-allemand, de même que les expressions directement reprises du vocabulaire politique français sur *« l'équilibre des forces au plus bas niveau »*, ou sur les dangers de la militarisation de l'espace, par exemple.

A croire, donc, que la France aurait répondu aux appels *« à la raison et au réalisme »* que M. Honecker lance inlassablement en faveur de la paix, et que les principes qui gouvernent sa politique de sécurité ne relèveraient pas d'analyses de la situation internationale fondamentalement différentes...

A chacun son idée du réalisme. Au discours long, historique et emphatique à propos de la paix, prononcé par M. Honecker, M. Laurent Fabius a répondu par une brève allocution, plus prosaïque et qui, en dehors de la *ferme mise au point sur* les droits de l'homme, s'attachait essentiellement à fixer les objectifs immédiats et concrets de sa visite, à savoir le développement des échanges économiques et culturels entre les deux pays.

Au Centre culturel français

En dehors d'un entretien en tête à tête de une heure et quarante-cinq minutes entre les deux hommes – dont le contenu n'a pas encore été révélé, – la première journée à Berlin-Est de M. Fabius a été marquée par l'inauguration de la salle de spectacle du Centre culturel français. Ce Centre, le seul du genre, a été ouvert l'année dernière, peu après l'inauguration, à Paris, d'un Centre culturel allemand, en vertu d'un accords conclu entre les deux gouvernements en 1980.

Mille cinq cents personnes environ sont inscrites à sa bibliothèque, cinq cents aux cours de français et cent vingt en moyenne passent chaque jour, sans avoir à décliner leur identité, pour consulter la presse française. Ses responsables constatent encore une certaine timidité des Allemands de l'Est – que d'autres mettent sur le compte des pressions qui seraient exercées sur le public potentiel pour le dissuader de fréquenter ce Centre.

Bien que les autorités est-allemandes aient été représentées lundi par une délégation de très haut niveau, il est vrai qu'une partie de la salle restait vide alors que les Français avaient lancé assez d'invitations pour la remplir trois fois. On espère toutefois, du côté français, que le fait du pouvoir assister à des spectacles dans une salle qui peut accueillir deux cent cinquante personnes donnera de l'audace à ceux qui hésitent encore. M. Fabius avait en tout cas voulu souligner l'intérêt qu'il attache aux échanges culturels entre les deux pays en se faisant accompagner du violoncelliste Paul Tortelier, de l'écrivain Michel Tournier et du metteur en scène Bernard Sobel.

La seconde journée de M. Fabius, à Berlin-Est, devrait être plus centrée sur les questions économiques.

CLAIRE TRÉAN.

M. Reagan rassure ses alliés

(Suite de la première page.)

Il fallait donc prendre une décision, et le secrétaire à la défense, M. Weinberger, avait beau jeu de souligner que M. Reagan risquerait sa crédibilité face à l'URSS en continuant à respecter un accord qu'elle bafouerait de deux manières : d'une part, en contrariant, *grâce au codage*, la *surveillance de* ses essais de missiles (1) ; d'autre part, en continuant de tester et de développer deux nouveaux missiles balistiques (les SS X-24 et SS X-25), soit un de plus que le traité ne le permet.

M. Reagan, qui avait à l'époque vivement dénoncé la signature de SALT 2, avait déclaré le 10 mai dernier à Lisbonne qu'il n'y avait *« pas de raison que les Etats-Unis continuent à* [le] *respecter »*. Si le virage, un mois plus tard, est complet, cela tient, avant tout, à M. Shultz, qui a, inlassablement, fait valoir qu'une dénonciation du traité serait mal accueillie par les alliés européens, déjà mis mal à l'aise par le projet de « guerre des étoiles ».

Une impasse profitable à l'URSS

Il y a un peu moins d'un an, l'URSS avait amené M. Reagan, qui ne voulait surtout pas, en pleine campagne électorale, passer pour intransigeant sur les questions de désarmement – à accepter l'idée de conversations portant tant sur les futures armes spatiales que sur les armes nucléaires actuelles. Ce pas était capital pour Moscou, car il faisait oublier le retrait soviétique des négociations de Genève à la fin de 1983 et entraînait surtout la Maison Blanche dans l'engrenage de négociations sur l'initiative de défense stratégique (IDS), qu'elle ne considère pas comme négociable, et dont l'URSS veut à tout prix l'arrêt.

De contacts secrets en compromis boiteux – et beaucoup grâce à la persévérance de M. Shultz, qui ne paraît pas toujours aussi ferme que MM. Reagan et Weinberger sur l'IDS, on en est ainsi arrivé aux actuelles conversations de Genève, qui sont dans l'impasse – une impasse très profitable politiquement aux dirigeants soviétiques. Tout étant bloqué, rien ne les empêche, en effet, d'affirmer – et ils ne s'en privent pas – que des progrès importants pourraient être réalisés dans le domaine des armes nucléaires si seulement les Etat-Unis acceptaient de renoncer à la *« militarisation de l'espace »*.

A entendre les différents porte-parole du Kremlin, l'URSS semble bien décidée à camper aussi longtemps qu'il le faudra dans cette confortable position, confiante qu'elle est apparemment dans l'érosion progressive de l'autorité de M. Reagan et du budget militaire américain, et décidée à riposter à un progrès américain sur les armes spatiales défensives par une augmentation massive (et peu coûteuse) de sa production d'armes offensives.

Une dénonciation de SALT 2 ne l'eût guère gênée dans ces conditions, peut-être même au contraire, car elle l'aurait aidée à enfoncer un coin entre Washington et l'Europe, et à présenter les Etats-Unis comme hostiles à la limitation des armements.

M. Reagan a donc déclaré que telle était là *« sa plus haute priorité »*. Il a seulement évoqué la possibilité pour les Etats-Unis de développer le missile Midgetman (un nouvel engin intercontinental à une seule ogive) en plus du MX ; et surtout annoncé que, pour respecter le plafond de SALT, un sous-marin du type *Poséidon* serait démantelé au lancement de l'*Alaska*. Or des fuites concordantes avaient, toute la semaine dernière, laissé prévoir une demi-mesure, la mise en cale sèche de ce sous-marin. SALT 2 est ainsi totalement respecté et non pas aux deux tiers seulement.

Le Congrès, les alliés européens et le département d'Etat ont gagné ; mais, s'il n'y a pas, dans les prochains mois, de percée à Genève ou de sommet soviéto-américain, M. Reagan aura peut-être fait preuve d'assez de souplesse pour essayer d'obtenir du Congrès une relance de l'effort militaire aujourd'hui freiné.

BERNARD GUETTA.

(1) L'espionnage réciproque et accepté – en l'occurrence, l'enregistrement par chaque grande puissance des données télémétriques émises lors des essais des missiles de l'autre – est l'un des principaux fondements des accords sur le contrôle des armements dans la mesure où il permet à chacun des signataires de vérifier que l'autre les respecte.

• *Moscou rejette une proposition américaine sur le sauvetage dans l'espace.* – L'Union soviétique a rejeté une proposition que lui avait faite il y a un an le président Reagan, visant à procéder à des exercices communs de sauvetage dans l'espace, a annoncé le lundi 10 juin un responsable de la NASA à Washington. Selon ce dernier, les Soviétiques ont fait savoir qu'ils n'étaient *« absolument pas intéressés »* par ce projet qui, a-t-il ajouté, *« aurait permis de commencer à étudier les possibilités d'échanges lorsque les deux pays auront des stations spatiales en opération, dans les années 90 »*. – *(AFP.)*

Les résultats définitifs des élections au conseil des Français de l'étranger confirment le succès de l'opposition

Bien qu'il ne les ait pas encore diffusés officiellement, le ministère des relations extérieures est maintenant en possession des résultats définitifs des élections au suffrage universel du 19 mai, par lesquelles les Français de l'étranger ont élu leurs délégués (*le Monde* du 23 et du 24 mai). Ces résultats confirment le recul de la *majorité parlementaire* qui ne recueille que 36 sièges sur 137 contre 44, également sur 137, lors de la consultation de 1982. 963 000 expatriés étaient immatriculés au 1er janvier 1985 dans les consulats de France, contre 1 029 000 lors des élections de 1982. Selon le Quai d'Orsay, le nombre *total des Français établis ou résidant* à l'étranger n'a cependant pas diminué et reste estimé à environ un million et demi de personnes.

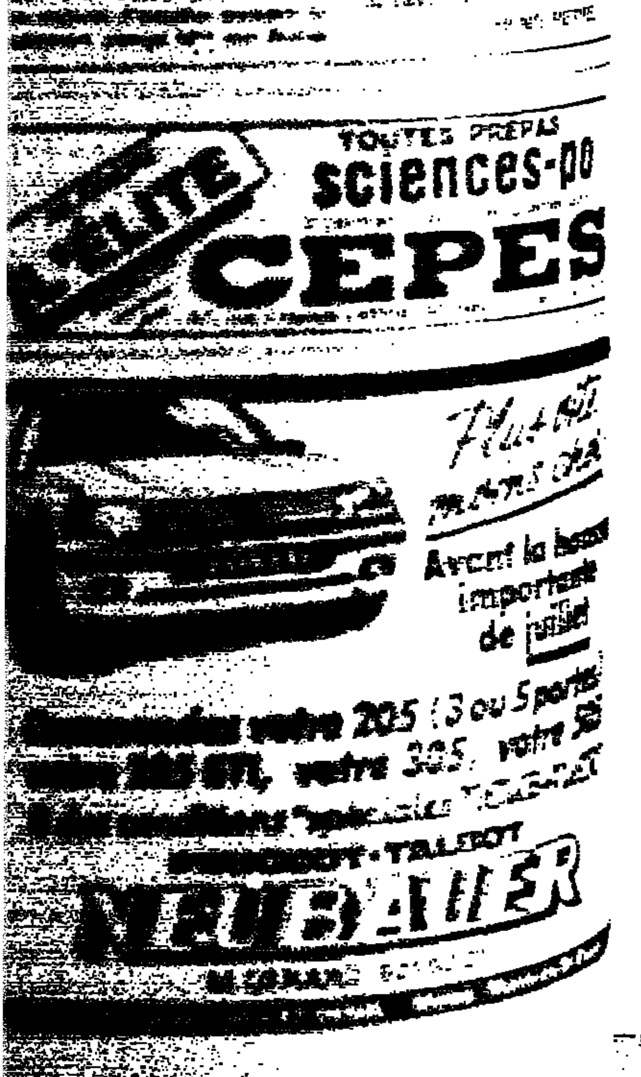
En tout cas, le nombre des inscrits sur les listes électorales des consulats, qui est actuellement de 537 500, montre une augmentation de 9,8 % par rapport à 1982 (44 700 électeurs supplémentaires). La participation électorale, compte tenu des chiffres précédents, a accusé cette année une augmentation de 6,78 % : 116 347 votants, soit 7 391 de plus qu'en 1982. Le nombre des suffrages exprimés a été de 112 209 à la consultation de 1985.

Selon le Quai d'Orsay, les candidats de l'Union des Français de l'étranger (UFE) et apparentés (« apolitiques » proches de l'opposition) ont obtenu 67 sièges et « divers *opposition* » 24 sièges (dont 8 sous la bannière du RPR). Le Front national de M. Le Pen, absent des élections de 1982, a cette fois emporté deux sièges. Les « indépendants » (anciens combattants, élus des forces armées françaises en Allemagne fédérale, etc.) ont eu 8 élus.

L'Association démocratique des *Français de l'étranger* (ADFE), proche de la majorité, a eu 34 élus auxquels s'ajoutent 2 « divers gauche » (1 MRG et 1 proche du PC). Contrairement à ce qu'avaient laissé apparaître les résultats partiels, la situation reste inchangée en Algérie, par rapport à 1982 : sur les cinq élus, deux appartiennent à l'ADFE, un est proche du PC et deux se réclament de l'opposition.

Les calculs des milieux politiques, plus schématiques (ils ne tiennent pas compte des « indépendants »), font apparaître pour leur part 100 délégués de l'opposition ou assimilés et 37 délégués de la majorité parlementaire. Dans le Conseil supé*rieur des Français de l'étranger* (CSFE) sortant, l'opposition détenait 84 sièges, la majorité 44 et les indépendants 9 (anciens combattants, élus des militaires français en Allemagne, etc.). Le nouveau CSFE doit se réunir à Paris en septembre.

J.-P. P.-H.



ASIE

Afghanistan

LES SOVIÉTIQUES ÉTENDENT LEUR CONTROLE SUR LA PROVINCE DE KUNAR

Islamabad *(Reuter)*. — Les forces soviétiques ont mis en fuite les rebelles dans la région de Barikot, au terme d'une offensive de trois semaines pour dégager cette garnison frontalière de l'est de l'Afghanistan assiégée depuis onze mois, ont annoncé, dimanche 9 juin, des maquisards exilés. Ils ont précisé que les combats touchaient à leur fin après qu'une centaine de blindés eurent atteint la garnison, vendredi 7 juin, à la suite de violents bombardements. Ceux-ci ont obligé au moins dix mille habitants du nord de la vallée de Kunar à fuir leurs villages détruits et les incendies de forêts, et à se réfugier au Pakistan.

Les Soviétiques, estimés à huit mille hommes et soutenus par des milliers de soldats afghans, ont également détruit les nids de mitrailleuses des résistants dominant la garnison de la montagne, selon les exilés, et ont placé des mines pour empêcher le retour des rebelles. Ils ont également disposé cinq postes d'une centaine d'hommes chacun tout le long de la vallée de Kunar qu'ils ont mis trois semaines à remonter.

De source diplomatique occidentale, on indique que Moscou a l'intention d'installer à Barikot une brigade de trois mille soldats pour remplacer la garnison de trois cents Afghans assistés de quelques dizaines de conseillers soviétiques.

Le chef du parti de la résistance Jamiat-I-Islami a pour sa part déclaré, lundi 10 juin au Pakistan, que les forces soviétiques avaient pris pour nouvelle cible la vallée de Waigoul, parallèle à celle de Kunar.

Inde

CONTRE-FESTIVAL A NEW-DELHI

« Mela du pauvre » sous les lustres du palace

New-Delhi. — Ils se sont engouffrés lundi 10 juin, par surprise, dans le grand hall de marbre blanc du palace. Un demi-millier de pauvres hères crottés, ruisselant de sueur, décharnés sous les haillons. Ils avaient amené avec eux des tambourins, des flûtes, des singes et même un ours danseur. Ils ne voulaient rien casser, juste faire la fête sous les lustres de cristal du Taj-Mahal, le cinq étoiles favori de l'élite de la capitale.

Ils entendaient surtout protester contre le Festival de l'Inde, à Paris et à New-York. *« Rajiv a emmené notre passé à l'étranger, nous sommes le présent ! »*, proclamaient leurs banderoles. *« Nous sommes des serfs, nous avons faim et soif, l'Inde, la vraie, c'est nous. Et elle n'a rien à célébrer... »*

Les femmes en sari de coton sale ont pris possession des profonds divans brodés du grand salon. Leurs gamins, pieds nus, escaladaient en riant les grilles de bronze ouvragé et leurs hommes, nez en l'air, écrasaient bêtement des *beedées* — la cigarette du pauvre — sur le marbre blanc des patios.

Décontenancés, les hommes d'affaires, les touristes et les diplomates qui fréquentent le lieu

De notre correspondant

refluèrent vers les salles de restaurant. Le personnel, veste blanche et chevelure soignée, hésitait entre le devoir, qui commandait la sévérité à l'endroit des intrus, et la solidarité, la complicité, avec des gens plus proches d'eux que la plupart de leurs clients. La direction de l'hôtel, elle, n'hésita pas et appela la police.

« Avec votre sueur »

Mais la maréchaussée, en Inde comme ailleurs, ne se recrute jamais dans les castes supérieures. Matraques au poing, les trente constables dépêchés sur place eurent parfois du mal à réprimer une certaine hilarité. On parlementa avec le chef de la horde, un prêtre hindou, un swami, tout de safran vêtu et tout sourire. Le swami Agnivesh est aussi célèbre dans le pays pour son opposition à la dynastie des Nehru que pour son alliance avec le parti conservateur hindouiste, le Janata, et sa lutte sincère contre le servage, phénomène *médiéval qui touche encore quelque* cinq millions d'Indiens.

Le swami chanta avec la foule ; puis il fit un discours. Il dit que *« Rajiv, après avoir passé sa vie à piloter des avions, la passe maintenant à en acheter à l'étranger. Avec votre sueur et votre sang ! Il veut des ordinateurs, mais la moitié d'entre nous n'ont ni électricité ni eau potable »*. Il a dit quelques vérités bien senties et commanda du thé pour tout le monde ; *« nous paierons »*.

Le directeur du Taj, qui voulait sauver ses lampes et ses tapis, finit par accepter. On mena le petit peuple sous les ors du « grand salon du peuple », à l'étage inférieur. On fit asseoir les casseurs de pierre, ahuris, sur des chaises de style Louis-XV. Pour la première fois de leur vie, un demi-millier d'intouchables se firent *servir le thé par des boys en veste* blanche. L'ours dansa, un homme édenté chanta, et ceux que le Mahatma Gandhi appelait les *« harijans »*, (les enfants de Dieu), tapèrent dans leurs mains.

Deux heures plus tard, le « mela du pauvre » était terminé. Le directeur du palace, beau joueur, refusa de se faire régler l'addition. Comme on lui demandait si ce n'était pas ses invités-surprise qui représentaient le vrai visage de l'Inde, il répondit : *« Oui, sans doute. Ils sont l'un des mille visages de mon pays... »*

PATRICE CLAUDE.

● *M. Rajiv ˆandhi à Washington.* — M. Rajiv Gandhi était attendu, ce mardi 11 juin, à Washington, après une visite de vingt-quatre heures à Alger, au cours de laquelle il a eu des entretiens avec le président Chadli. Lundi soir, au cours d'une conférence de presse à Alger, le premier ministre indien a indiqué que la question d'une candidature de l'Algérie pour succéder, l'an prochain, à l'Inde à la tête du mouvement des pays non alignés avait été abordée.

D'autre part, dans des messages qu'il leur a adressés lundi, M. Gandhi a invité MM. François Mitterrand et Laurent Fabius à se rendre en Inde.

● *Les conflits de castes au Gujurat.* — Le gouvernement de l'Etat du Gujarat (ouest de l'Inde) a décidé de renoncer provisoirement à augmenter les quotas des emplois de la fonction publique et de places dans les collèges et les universités, réservés aux membres de castes inférieures. Un projet dans ce sens est à l'origine, depuis des mois, de violents affrontements qui ont fait cent soixante morts entre membres de différentes castes (*le Monde* du 19 avril et du 15 mai). Les étudiants appartenant à des castes supérieures, en particulier, mènent campagne contre l'augmentation de ces quotas. — *(AFP, Reuter.)*



EUROPE

Pologne

DEVANT LE TRIBUNAL DE GDANSK

M. Walesa : « Trois innocents se trouvent arbitrairement au banc des accusés »

Gdansk *(AFP)*. — M. Lech Walesa a témoigné lundi 10 juin devant le tribunal de Gdansk où sont jugés trois de ses lieutenants, Wladyslaw Frasyniuk, Bogdan Lis et Adam Michnik, accusés de diriger les structures clandestines du syndicat dissous Solidarité, la TKK.

Le président de Solidarité a revendiqué la responsabilité de la réunion du 13 février, au cours de laquelle les trois hommes ont été arrêtés, et qui était consacrée à l'examen de la situation en Pologne à la veille d'importantes hausses de prix à propos desquelles la TKK avait lancé un mot d'ordre de grève.

« Nous nous sommes réunis, mus par notre volonté commune d'aider le pays, a déclaré M. Lech Walesa. *Tout ce que je sais aujourd'hui, c'est que trois innocents se trouvent arbitrairement au banc des accusés, car je ne connais aucun pays au monde où des personnes sont poursuivies pour avoir rencontré des amis dans un appartement. »*

Cette réunion, a encore dit M. Lech Walesa, n'avait *« aucun caractère secret »*. *« Je m'y suis rendu*, a-t-il ajouté, *sans chercher à me cacher des policiers qui me suivent quotidiennement. »* Le but de cette réunion *« n'était pas de discuter les mots d'ordre de la TKK, déjà lancés, sur lesquels il n'y avait plus à revenir »*, a-t-il ajouté.

Avant M. Walesa, le tribunal avait entendu deux experts de la police qui ont confirmé *« l'authenticité »* d'une cassette enregistrée par deux policiers lors d'un entretien fin janvier dans un hôtel de Gdansk avec Bogdan Lis, et qui sert de principale pièce à conviction. Dans une lettre, Bogdan Lis a affirmé que cette cassette *« avait été truquée »*, truffée *« d'ajouts et de fragments de conversations »* tenues en d'autres occasions avec des interlocuteurs différents. Interrogé à ce propos par le tribunal, M. Lech Walesa a déclaré : *« Toutes les dictatures ont recours à de telles provocations. »*

La déposition de M. Lech Walesa — qui arborait un T-shirt portant l'inscription : *« l'homme de fer »*, écrite en français dans le graphisme habituel de *« Solidarnosc »* — a été marquée par un incident lorsqu'Adam Michnik s'est levé dans son box pour le saluer en faisant le V de la victoire. Michnik a été aussitôt expulsé du prétoire — pour la quatrième fois depuis le début du procès — par le juge Ziemuk.

En sortant du tribunal, M. Lech Walesa a signé une pétition destinée à la Diète, qui proteste contre *« l'emprisonnement de ceux qui prennent la défense de la patrie contre l'exploitation et la pauvreté »* et qualifie le procès de Gdansk de *« provocation policière »*. Ce texte a recueilli dans la journée près de cinq cents signatures dans les milieux universitaires, culturels et politiques dissidents.

● *Visite du ministre japonais des affaires étrangères.* — Le ministre japonais des affaires étrangères, M. Shintaro Abe, est arrivé le lundi 10 juin à Varsovie pour une visite officielle de quarante-huit heures, a annoncé l'agence officielle polonaise PAP. Il s'agit de la première visite en Pologne d'un responsable gouvernemental japonais depuis le coup de force contre Solidarité du 13 décembre 1981, qui avait amené le Japon à s'associer aux sanctions économiques décidées par les pays occidentaux. — *(AFP.)*

DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES EN OCTOBRE

Varsovie *(AFP)*. — Les premières élections législatives depuis le printemps 1980 auront lieu en Pologne le 13 octobre prochain, a annoncé, le lundi 10 juin, l'agence officielle PAP.

Ces élections doivent se dérouler selon une nouvelle loi électorale, adoptée en mai par la Diète, et qui prévoit deux listes de candidats.

La première est réservée à cinquante personnalités connues à l'échelle nationale et sélectionnées par le Mouvement patriotique de renaissance nationale (front regroupant les partis et associations proches du pouvoir) pour autant de sièges à la Diète. Ces personnalités seront automatiquement élues si elles recueillent plus de la moitié des suffrages exprimés.

La seconde liste concerne les trois cent quatre-vingt-dix sièges restant à pourvoir. Pour chacun d'entre eux, les partis et associations officiels proposeront deux candidats placés par ordre préférentiel sur le bulletin de vote.

La Pologne est le deuxième pays de l'Est après la Hongrie — où des élections ont eu lieu la semaine dernière — à proposer deux candidats pour un siège aux élections législatives. Toutefois, en Hongrie, les candidats étaient placés par ordre alphabétique.

Les élections législatives auraient dû avoir lieu en 1984, mais le Parlement avait décidé de proroger lui-même son exercice d'un an en raison de « la situation politique ».

L'EXPERTISE DU CORPS PRÉSUMÉ DE MENGELE

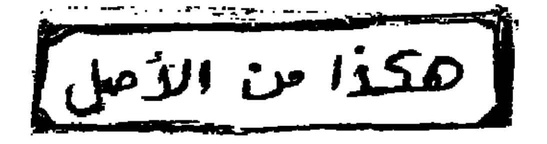
Polémique entre les experts allemands et brésiliens

Une polémique a éclaté entre les experts allemands et les médecins brésiliens lorsque commençait lundi 10 juin, à Sao-Paulo, l'expertise des restes supposés de l'ancien médecin nazi Josef Mengele. L'exhumation a été qualifiée d'*« incomplète »* par les enquêteurs de la RFA. Le directeur adjoint de l'Institut médico-légal, M. Antonio de Mello, a vivement dénoncé ces *« interférences »*. Il a été soutenu par le chef de la police de Sao-Paulo, M. Romeu Toma, qui a confirmé que *« toutes les exigences d'un tel travail »* avaient été respectées.

Les experts brésiliens ont découvert la trace d'une fracture de la hanche. Un examen radiologique doit encore être pratiqué, mais ce détail revêt une importance particulière, le chasseur de nazis, M. Simon Wiesenthal, ayant indiqué que Mengele avait été victime en 1944 d'une fracture de ce type et avait dû subir une opération. Les médecins ont toutefois indiqué que les résultats définitifs des examens des ossements ne seront pas connus avant la fin du mois. Le squelette est, en effet, d'après les experts, *« en très mauvais état »*.

D'autre part, en RFA, la secrétaire de Rolf Mengele, le fils du criminel nazi, a affirmé que celui-ci s'expliquera par écrit *« dans les prochains jours »*. Les rares personnes susceptibles d'apporter des révélations sur le sort du criminel nazi se sont jusqu'à présent strictement refusé à toute déclaration. Mme Martha Mengele, l'épouse du médecin d'Auschwitz, a même disparu de son domicile italien de Meran à la frontière autrichienne. — *(AFP, AP, Reuter.)*





هكذا من الأصل

EUROPE

Pologne

LE TRIBUNAL DE GDANSK

« Trois innocents se trouvent ... au banc des accusés »

DES ÉLECTIONS ... EN OCTOBRE

... DU CORPS ...

... entre les experts ... et brésiliens

EUROPE

L'ADHÉSION DES ÉTATS IBÉRIQUES A LA CEE

Aubaine ou désastre pour l'Espagne ?

I. – *La fronde des agriculteurs*

De notre correspondant THIERRY MALINIAK

Madrid. – L'entrée de l'Espagne dans la CEE : une aubaine pour ses agriculteurs et un désastre pour ses industriels ! A force d'être répété, ce cliché semble avoir acquis droit de cité dans la plupart des pays de la Communauté. A tort sans doute. Vue de Madrid, la situation paraît bien plus nuancée.

En rejoignant les Dix, l'Espagne ne donne ni un coup de fouet à son secteur primaire ni un coup de grâce à son secteur secondaire. Elle les oblige tous deux, en revanche, à des reconversions trop longtemps différées, et qu'il s'agit désormais de réaliser sans délai.

Privilégiés par l'entrée dans la CEE, les agriculteurs espagnols ? On pourrait en douter en faisant le tour des organisations agricoles – on n'en compte pas moins de cinq au niveau national, – où le climat est à la rogne et à la grogne. *« Il faut nous résoudre à être les sacrifiés de l'adhésion, puisque nous ne représentons que 6 % du PNB »*, affirme-t-on avec une résignation feinte à la CNAG, la Confédération nationale des agriculteurs et éleveurs, qui regroupe les « grands » du secteur. A la COAG (Coordination des organisations d'agriculteurs et éleveurs), qui représente, elle, les petits exploitants, on n'est guère plus enthousiaste : *« Le traité n'est pas équilibré, car la Communauté protège beaucoup mieux les produits pour lesquels elle n'est pas compétitive que l'Espagne ne protège les siens. »*

Face à ce climat de fronde des organisations agraires, le ministre de l'agriculture, M. Carlos Romero, tente de faire la part des choses : *« Nous avons fait beaucoup de concessions et révisé nos positions initiales à propos de nos secteurs les plus sensibles, tandis que la CEE en a consenti bien peu en ce qui concerne les siens. Nous commencerons à ouvrir graduellement l'ensemble de notre marché dès le moment de l'adhésion, tandis que, dans certains secteurs, la Communauté n'ouvrira ses portes qu'à partir de la cinquième année. La période de transition sera sans doute difficile pour nous, mais il n'en reste pas moins que l'adhésion sera globalement favorable à moyen terme. »*

S'exprimer en termes globaux est d'ailleurs audacieux, car l'impact de l'adhésion sera très différent suivant les secteurs. Une diversité de situations qui reflète celle de l'agriculture espagnole elle-même. Qu'y a-t-il de commun entre les latifundia andalous et les minifundia galiciens, entre les zones sèches du Sud ou du centre et les zones humides du Nord-Ouest, entre les exportateurs d'agrumes de Valence à la pointe du progrès et les petits éleveurs des Asturies en retard d'un demi-siècle ? *« A l'étranger, on ne connaît de l'agriculture espagnole que ses secteurs exportateurs, justement les plus compétitifs, alors qu'ils sont minoritaires »*, affirme-t-on à Madrid. Non sans raison : les fruits et légumes espagnols, qui causent tant de tracas au nord des Pyrénées, constituent seulement 25 % de la production finale agricole..., alors que les produits animaux (viande, lait, etc.), pour lesquels l'Espagne est en moins bonne posture face à la CEE, en représentant 43 %.

L'Espagne est compétitive par rapport à la Communauté pour ses fruits et légumes, son vin et son huile d'olive ; mais elle ne l'est pas pour le lait, la viande bovine et le sucre. Pour la plupart des autres produits, dont les céréales, la situation est plus équilibrée. Durant les négociations d'adhésion, le chapitre agricole fut l'un des plus ardus : tant les Dix que Madrid tentèrent de mettre à l'abri leurs « *produits sensibles* » respectifs par une série de mécanismes de protection transitoires, afin de permettre une adaptation « en douceur » des secteurs les moins compétitifs de chaque côté.

Cinq ans d'attente

Sans doute n'a-t-on pas tort à Madrid d'affirmer que la CEE, dans ce domaine, a obtenu davantage qu'elle n'a consenti. Ainsi pour son principal « secteur sensible », celui des fruits et légumes, qui seront soumis à une période transitoire de dix ans, divisée en deux étapes. Pendant la première, longue de quatre ans, les producteurs espagnols seront pratiquement maintenus dans la situation actuelle : celle d'un pays tiers. Ce n'est qu'à partir de la cinquième année que la Communauté commencera à leur entrebâiller ses portes. Le système des prix de référence, qui permet à la CEE d'appliquer des montants compensatoires à ses frontières en cas de baisse des prix intérieurs, restera, en attendant, applicable pour les Espagnols.

« Je conçois que la CEE exige des mécanismes de protection à l'égard des produits pour lesquels elle est actuellement excédentaire, comme le vin ou le lait, mais pas lorsqu'elle est déficitaire, s'exclame M. Romero. *Après l'adhésion, comment allez-vous expliquer aux consommateurs européens qu'ils ne peuvent profiter de produits espagnols meilleur marché parce que la Communauté préfère acheter des fruits plus chers à des pays non-membres de la CEE ? »*

Le cas le plus extrême à cet égard est celui des agrumes. *« La Communauté produit à peine 43 % de ce qu'elle consomme dans ce secteur,* rappelle M. Leopoldo Ortiz, qui dirige le comité d'exportateurs d'agrumes du Levant. *On peut donc difficilement affirmer qu'elle veut protéger ses propres producteurs en limitant l'accès de nos oranges et de nos citrons ! Aujourd'hui, nous versons à la CEE des droits de douane de 12 % alors que les pays du Maghreb n'en paient que 4 % et Israël 8 %. Il nous faudra, après l'adhésion, attendre encore cinq ans avant de nous retrouver sur le même pied que ces pays tiers. Etrange conception de la préférence communautaire* (1) ! »

Toutefois la colère des producteurs de fruits et légumes au sud des Pyrénées semble davantage dictée par l'impatience que par l'inquiétude. Quelle que soit la dureté de la période transitoire, ils savent que leur avenir est assuré, lorsqu'ils seront pleinement intégrés au sein de la Communauté. Aujourd'hui déjà, tout en vitupérant le « *comportement inique* » des pays de la CEE, les exportateurs d'agrumes du Levant n'en écoulent pas moins vers ces pays... 87 % de leurs produits (dont 34 % pour la France, le premier acheteur).

Restructuration ?

Le cas des secteurs espagnols non compétitifs est plus sérieux, car c'est leur propre survie que la concurrence européenne met en danger. L'inquiétude n'est pas feinte chez les éleveurs de Galice ou des Asturies (*lire ci-dessous*).

Certes, ils ont obtenu eux aussi des mécanismes de protection. Pendant quatre ans, l'Espagne pourra notamment imposer des contingents, qui augmenteront graduellement, à ses importations de lait frais, de beurre et de certains types de blé. La période transitoire sera-t-elle toutefois suffisante pour permettre aux éleveurs espagnols de se mettre au *diapason de leurs concurrents* des Dix ? Les problèmes les plus aigus correspondront sans conteste au secteur du lait : habitués à écouler sans trop de difficulté leur produit sur un marché espagnol déficitaire, les éleveurs vont se retrouver brusquement plongés dans une Communauté qui est, elle, largement excédentaire dans ce secteur et se verront soumis pour la première fois à la concurrence étrangère de producteurs bien plus compétitifs.

S'il est un domaine où l'entrée dans la CEE modifiera profondément, et de manière positive, les campagnes espagnoles, c'est bien celui de la régulation du marché. *Pour s'adapter à la PAC, la politique agricole commune des Dix,* l'Espagne devra désormais être à même de mieux contrôler l'écoulement de sa production, de développer ses associations de producteurs, d'établir des « marchés-témoins », d'adopter des normes de qualité plus contraignantes.

Il s'agit là d'un aspect fondamental du processus d'adhésion : c'est précisément en arguant de l'absence de tels mécanismes de contrôle du marché au sud des Pyrénées que les Dix ont imposé à l'Espagne le purgatoire d'une longue période de transition.

L'argument n'était certes pas sans fondement, même si certains pays méditerranéens déjà membres de la Communauté ne sont pas, dans ce domaine, mieux organisés. Mais l'agriculture espagnole n'est pas toutefois, comme on a parfois tendance à le croire plus au nord, la proie d'un « capitalisme sauvage » sans foi ni loi. Ainsi, le FORPPA, le Fonds d'aménagement et de régulation des prix et produits agricoles, réalise en Espagne une bonne partie des tâches de soutien des prix assignées dans la CEE au FEOGA, le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole. Il détermine notamment les « prix indicatifs » de dix-sept produits agricoles, parmi lesquels ne figurent pas cependant les fruits et légumes.

Contrairement à ce qui se passe au sein de la Communauté, c'est l'Etat lui-même qui, en Espagne, a appliqué jusqu'ici ces mécanismes de soutien des prix. Après l'adhésion, il appartiendra aux organisations de producteurs de prendre progressivement la relève. Une véritable gageure, car ces dernières n'existent encore qu'à l'état *embryonnaire* au sud des Pyrénées. Relativement implantées en Catalogne et au Levant (où elles contrôlent davantage les exportations que les ventes sur le marché intérieur), elles sont pratiquement inexistantes dans le reste du pays. Leur généralisation suppose une véritable révolution des esprits : en entrant dans la CEE, les paysans espagnols doivent prendre conscience, désormais, que *« l'union fait la force »*.

Prochain article :

LA SÉRÉNITÉ DES INDUSTRIELS

(1) Le cas des huiles est assez semblable. *« Comment expliquer,* se demande-t-on à la COAG, *que la CEE, qui est globalement déficitaire en matières grasses, veuille faire obstacle à nos exportations d'huile d'olive alors qu'elle importe sans taxe du soja de pays tiers ? »*

Nuages noirs sur les Asturies

De notre correspondant

Oviedo. – Les paysans des Asturies sont inquiets. Les voilà aux portes de la CEE, se rendant compte tout à coup qu'ils sont bien mal armés pour faire face à un aussi redoutable défi. Le bulletin de leur syndicat, l'UCA (Union des paysans asturiens), annonce des lendemains qui déchantent : *« La CEE : de noirs nuages menacent notre agriculture familiale. »* Les Cassandre, il est vrai, risquent ici de ne pas avoir tort : s'il est une région qui se verra durement affectée par l'entrée de l'Espagne dans la Communauté, c'est bien celle-là. A partir du 1er janvier 1986, l'agriculture asturienne sera véritablement, un secteur en sursis.

Connue à l'extérieur pour ses mines et sa sidérurgie, ses corons et ses *« gueules noires »*, la province des Asturies reste pourtant éminemment agricole. 21 % des actifs y travaillent dans le secteur primaire (6 % de plus que la moyenne nationale), mais assurent à peine 6,8 % du revenu de la région. Le secteur repose presque exclusivement sur l'élevage et ses deux sous-produits : la viande et le lait. Un choix dicté par la nature : 73 % des terres sont en pente.

Un coûteux morcellement

Condamnés par la géographie à vivre de leurs troupeaux, pourquoi les Asturiens n'ont-ils pas fait de l'élevage une activité rentable ? Le climat, avec des pluies abondantes, jouait pourtant en leur faveur. Mais des structures de production obsolètes ont fait *de la corniche cantabrique* (qui réunit les Asturies, la Galice, Santander et le Pays basque) la région la moins compétitive d'Espagne : elle réunit 75 % du bétail du pays ; mais produit à peine 49 % du lait et 30 % de la viande.

M. Jesus Arango, conseiller à l'agriculture du gouvernement régional asturien, et M. Alberto Cotarelo, dirigeant du syndicat UCA, désignent à l'unisson le coupable de tous ces maux : le minifundium. 50 % des exploitations asturiennes ont moins de cinq vaches, et 87 % moins de dix. Au sein de la CEE, ces deux pourcentages sont à peine, respectivement, de 37 et 55 % ! Un tel morcellement influe bien sûr négativement sur les coûts de ramassage, la rentabilité des exploitations, les possibilités de mécanisation et les conditions sanitaires.

Réduites à l'extrême, les propriétés sont en outre divisées en de multiples parcelles. Le paysage aux alentours d'Oviedo est à cet égard éloquent : une mosaïque de petits carrés verts entourés d'arbres où paissent, à l'étroit, des « troupeaux » de deux ou trois vaches.

« Dans certaines régions de l'intérieur, c'est un peu le début du siècle, explique M. Arango. *Il n'y a pas assez de routes, d'autant que le terrain est accidenté, et le paysan descend à pied ou à cheval remettre ses bidons à l'intermédiaire qui commercialise le produit. De plus, le courant électrique est insuffisant, et, dans beaucoup de villages, les paysans qui traitent mécaniquement ne peuvent le faire qu'alternativement. »* Rien d'étonnant, dans ces conditions, si les rendements moyens sur la corniche cantabrique – 2 550 litres annuels de lait par bête en 1983 – sont inférieurs de 22 % à la moyenne espagnole et de 39 % à la moyenne communautaire !

Une mentalité précapitaliste

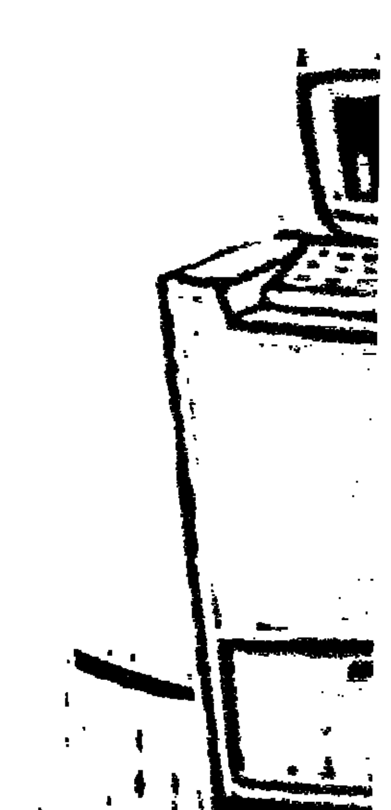
La dispersion de la propriété contraste avec la concentration qui règne au niveau de la commercialisation. *« C'est une structure d'oligopole,* souligne M. Arango. *Quelques grandes entreprises laitières se partagent le secteur pratiquement de commun accord et imposent leurs conditions aux producteurs. Comment le petit paysan produisant moins de 50 litres de lait par jour pourrait-il négocier d'égal à égal avec ces géants ? »*

L'entrée dans la CEE ne se révélera-t-elle pas positive dans ce domaine, en stimulant le rôle des associations de producteurs, aujourd'hui pratiquement inexistantes dans la région ? La tâche s'annonce difficile à cet égard, car les obstacles sont tout autant psychologiques que structurels.

« Les paysans asturiens entrent dans la CEE avec une mentalité encore précapitaliste, avec l'individualisme typique d'une région qui sort à peine de l'économie de subsistance, s'exclame M. Cotarelo. *Comment voulez-vous qu'ils soient capables de s'unir face aux grandes compagnies laitières ? »* Malgré tous ses efforts, son syndicat, l'UCA, ne réunit d'ailleurs que 7 à 8 % *des paysans de la région, les plus* conscients.

Si l'avenir s'annonce difficile, les responsables du secteur ne veulent toutefois pas désespérer. Ils considèrent que l'élevage peut devenir rentable dans les Asturies si les mesures nécessaires sont prises à temps. Remembrement, *planification de l'usage du* terrain, diversification des produits (fromages, yaourts par exemple), développement du mouvement coopératif, installation de cultures maraîchères près des villes ; responsables du gouvernement régional et dirigeants syndicaux paysans sont d'accord sur la voie à suivre. Mais il convient, désormais, de faire vite.

Th. M.





هكذا من الأصل

EUROPE

Italie

LE RÉFÉRENDUM SUR L'ÉCHELLE MOBILE DES SALAIRES

M. Craxi a remporté une nette victoire

De notre correspondant

Rome. – Consultés par référendum, les 9 et 10 juin, afin de décider l'abrogation ou non d'un décret-loi diminuant de quatre points le mécanisme d'indexation des salaires, les Italiens ont donné raison à ceux qui étaient favorables à son maintien (le gouvernement, les cinq partis de la majorité, plus les radicaux et une partie du mouvement syndical) contre la coalition quelque peu hétéroclite des partisans du oui : communistes et majorité de la confédération CGIL, Démocratie prolétaire et néo-fasciste.

Le gouvernement Craxi – et en particulier le président du conseil, qui, au cours des derniers jours de la campagne électorale, avait annoncé sa décision de démissionner *« dans la minute même »* qui suivrait une éventuelle victoire des oui – sort effectivement renforcé d'une épreuve électorale portant sur un sujet essentiellement technique, mais qui avait pris la dimension d'une véritable question de confiance. Comme le 12 mai, lors des élections locales, les Italiens ont semblé privilégier la stabilité politique. Bien que 22 % des électeurs ne se soient pas rendus aux urnes, 54,3 % des Italiens ont voté en faveur du maitien du décret et 45,7 % pour son abrogation.

De l'analyse des résultats ressort un premier élément : le monde ouvrier des grands centres industriels du Nord n'a pas voté comme un seul homme en faveur de l'abrogation du décret, comme le recommandaient le PCI et la majorité de la CGIL, qui avaient pris l'initiative de ce référendum. Dans le Sud, le oui a faiblement prévalu, tandis que dans le Centre, et, notamment en Emilie-Romagne et en Toscane, régions rouges, il était nettement prédominant.

L'échec du PCI

Sur le plan politique, cette consultation aggrave la division entre socialistes et communistes et met une nouvelle fois en pleine lumière la fracture du monde syndical, précisément à un moment où il doit affronter un patronat qui, profitant de son affaiblissement, entend bien mettre en question les automatismes du système d'indexation des salaires, afin de réintroduire des mécanismes de négociations contractuelles sur une base individuelle. Avant même que les résultats du référendum n'aient été proclamés, Confindustria, l'organisation syndicale, annonçait qu'elle dénonçait l'accord de 1975 sur l'échelle mobile.

le PCI, après son échec aux élections du 12 mai, cherche à faire bonne figure. Certes, les oui ont été battus, mais, fait-on remarquer au siège du PCI, *« le pourcentage* (près de 46 % des voix) *obtenu dépasse de beaucoup nos propres forces et démontre qu'une bonne partie des Italiens, presque la moitié, ne sont pas favorables à la politique économique du gouvernement et à ses pratiques unilatérales qui réduisent, sinon annulent, la capacité de négociation des syndicats »*.

M. Natta, secrétaire général du PCI, faisait notamment remarquer que si dix-sept millions d'Italiens ont voté en faveur du décret, quinze millions s'y sont déclarés opposés : *« La faible marge entre ces deux parties de l'Italie devrait inciter le gouvernement à réfléchir*, a-t-il déclaré, *même si nous n'avons pas gagné, le résultat obtenu prouve que le PCI poursuit une politique soutenue par une grande force populaire. »*

Ce nouvel échec du PCI conduira celui-ci à s'interroger sur sa ligne politique : notamment sur la question des alliances et du poids d'un parti qui a toujours entendu disposer au moins d'un pouvoir de veto sur la politique économique, et se trouve aujourd'hui plus que jamais isolé dans l'opposition.

Pour le monde syndical, les résultats de ce référendum ont étendu au pays les divisions qui, depuis des mois, secouent les confédérations. Le problème le plus grave dans l'immédiat est d'essayer de retrouver une crédibilité, tant auprès de la base que face à la Confindustria.

L'attitude du patronat

Depuis plusieurs mois, celle-ci avait fait savoir son intention de dénoncer l'accord de 1975, réaménagé il y a deux ans par le ministre du travail de l'époque, M. Scotti, mais considéré, en raison des automatismes qu'il comporte, comme inadapté au fonctionnement d'une économie moderne. M. Lucchini, président de la Confindustria, a précisé qu'il n'avait pas voulu annoncer sa décision avant le référendum pour ne pas influencer les résultats – et favoriser les opposants au décret, – pas plus qu'après, ce qui aurait paru tirer profit d'une victoire des « non » ou, au contraire, aurait pu apparaître comme un acte de rétorsion si les « oui » à l'abrogation du décret-loi l'avaient emporté. Les partenaires sociaux ont jusqu'à la fin de 1986 pour mettre au point un nouveau mécanisme d'indexation des salaires.

La décision de la Confindustria est généralement jugée sévèrement par les *milieux politiques : M. De* Michelis, ministre socialiste du travail, a notamment déclaré : *« C'est un fruit négatif du référendum. »* On ne s'attend cependant à aucune reprise des négociations syndicats-patronat avant la nouvelle échéance électoral du 24 juin pour la désignation du président de la République.

PHILIPPE PONS.

Le président et la terroriste

Rome *(Reuter)*. – Le président Pertini est actuellement critiqué par plusieurs journaux et dirigeants politiques pour avoir gracié une femme jugée coupable de terrorisme, faute, selon le chef de l'Etat italien, d'avoir été pleinement informé du passé de la détenue, Fiora Pirri Ardizzone. Agée de trente-cinq ans, celle-ci vient de passer sept ans en prison pour complicité avec des groupes terroristes de gauche.

Le lendemain de l'annonce de la grâce, M. Pertini avait fait savoir qu'il ne l'aurait jamais accordée s'il avait eu connaissance des liens de Mme Ardizzone avec le terrorisme. M. Antonio Maccanico, secrétaire général de la présidence et conseiller le plus écouté de M. Pertini, a assumé la responsabilité de l'affaire. Il a déclaré ne pas avoir pleinement informé le président et a offert sa démission, qui a été refusée.

Mais certains journaux contestent cette version, et plusieurs hommes politiques réclament un débat parlementaire, considérant que la jeune femme a pu bénéficier d'un traitement de faveur, car son père est un éditeur célèbre et sa mère l'actuelle compagne du directeur de *l'Unita*, le quotidien du PC italien.

NATIONS UNIES

Le HCR invite les gouvernements européens à la compréhension vis-à-vis des demandeurs d'asile politique

De notre correspondante

Genève. – Le nombre croissant de demandeurs d'asile en Europe préoccupe le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), d'autant plus qu'une forte proportion d'entre eux ne correspondent pas à la définition des « réfugiés » telle qu'elle figure dans la *convention des Nations unies qui* leur est consacrée, et qui date de 1951.

Pour citer l'un des exemples les plus actuels, celui des Tamouls de Sri-Lanka, le haut commissaire, M. Poul Hartling, s'est félicité de la décision prise récemment par Berne de ne pas les expulser. Il a dépêché un de ses collaborateurs aux Pays-Bas, dont le gouvernement avait décidé de n'examiner les demandes d'asile des membres de cette minorité que cas par cas, et a également évoqué le problème tamoul à la BBC, à l'occasion d'une visite faite cette semaine à Londres pour y examiner avec les autorités compétentes le drame des réfugiés de la mer vietnamiens enfermés dans des camps à Hongkong.

Les différentes questions soulevées en ce domaine ont fait, d'autre part, l'objet de *« consultations sur l'arrivée de personnes en quête d'asile et de réfugiés en Europe »*, au cours desquelles M. Daniel Fabre, délégué interministériel aux réfugiés, a notamment déclaré : *« Le gouvernement français (...) ne se récusera devant une demande d'asile que si son auteur a la garantie d'être réadmis pour présenter la même demande dans tel ou tel pays d'asile où, précédemment, il a séjourné. »*

Résumant les conclusions acquises à la suite de ces consultations, M. Hartling s'est déclaré *« satisfait de noter la ferme résolution des gouvernements européens de ne pas renoncer aux normes humanitaires »*, en dépit des difficultés rencontrées. Il a particulièrement insisté sur le consensus qui *s'est dégagé* et selon lequel les intéressés *« ne devraient pas être envoyés dans des zones où ils risquent d'être exposés au danger »*. Il a ajouté que *« les procédures d'asile devraient être accélérées »*, et que l'attention de l'opinion publique devrait être appelée sur la situation spéciale des réfugiés demandeurs d'asile, distincte de celle des *« étrangers en général »*.

ISABELLE VICHNIAC.

politique

LES IMMIGRÉS DANS LE DÉBAT ÉLECTORAL

LE « PLAN ANTI-CHOMAGE » DU FRONT NATIONAL

M. Le Pen en mal d'inspiration

M. Jean-Marie Le Pen a inventé, lundi 10 juin, un nouveau slogan populiste : « Méfiez-vous des vieilles marmites politiques ! » Le président du Front national a adressé cet avertissement aux électeurs de l'opposition en dénonçant la « *palinodie* » qu'a constitué à ses yeux la convention libérale réunie samedi et dimanche à Paris, pour essayer de symboliser l'union de la droite dans ses trois composantes giscardienne, barriste et chiraquienne. « *C'est de bonne guerre de faire croire au peuple français que c'est dans les vieux pots qu'on fait la bonne soupe*, a-t-il déclaré, *mais les trois chefs de l'opposition parlementaire ont l'inconvénient d'avoir été les trois responsables de la politique française d'avant 1981 et le socialisme rampant d'avant 1981 a fabriqué un million de chômeurs en sept ans avant que le socialisme dur d'après 1981 n'en crée un nouveau million en quatre ans !* ».

Jusqu'aux échéances électorales, les socialistes ne trouveront pas meilleur allié objectif que le chef de file de l'extrême droite chaque fois qu'il s'agira d'empêcher MM. Giscard d'Estaing, Barre et Chirac de se refaire une virginité politique auprès du corps électoral ! Certes M. Le Pen aspire à gouverner auprès du RPR et de l'UDF et il se déclare prêt « *à un minimum de compromis* » pour mettre au point éventuellement « *un programme commun* » lorsque les électeurs auront démontré — ce dont il ne doute pas — que « *sans le Front national, il n'y a pas de majorité de l'opposition* ». Dans l'immédiat, toutefois, sa préoccupation essentielle est d'accréditer l'idée que « *les champions du réalisme amer* » — cela vise les partisans de M. Barre — ne valent pas mieux que « *les champions du rêve éveillé* » — cela vise les chiraquiens — et d'apparaître, à droite, comme le seul homme politique capable de tenir ses promesses.

Bien que la « guerre des chefs » à laquelle se livrent MM. Giscard d'Estaing, Barre et Chirac pour la direction de l'opposition parlementaire contribue à étayer sa stratégie, M. Le Pen rencontre toutefois un problème : comment se construire une image moins extrémiste que celle que lui valent ses deux principaux chevaux de bataille, la dénonciation de l'immigration et l'exploitation de la psychose sécuritaire ? Dès lors que le RPR et l'UDF tendent à s'aligner sur ses propres positions en ce qui concerne l'immigration, sur quel autre terrain se distinguer ?

M. Le Pen a choisi l'emploi, pour tenter de prouver que le Front national, fort de son développement (il revendique 60 000 adhérents), n'a rien à envier à ses rivaux dans sa préparation à la conduite des affaires de l'État. En présentant son programme en dix-huit points « *pour vaincre le chômage, vaincre le socialisme et relancer l'emploi* », en donnant « *la priorité à la dignité des Français* », M. Le Pen s'est donc prévalu d'un grand effort d'imagination. « *Nous avons eu la préoccupation d'allier la souplesse libérale au souci de la cohésion nationale*, a-t-il souligné. *Il y a là quelque chose de nouveau, de profondément différent.* »

Tremplin

La démonstration du président du Front national serait peut-être convaincante si son « plan » n'apparaissait, pour au moins la moitié de ses propositons, comme un simple plagiat du programme préconisé... par le Club de l'Horloge, le principal lieu de réflexion de l'opposition parlementaire. Ses neuf propositions pour « *mettre en place une politique de préférence nationale en matière d'emploi* » s'inspirent directement — en effet, souvent mot pour mot, du chapitre 15 de l'ouvrage présentant les conclusions des travaux de la commission que le Club de l'Horloge avait consacrés à ce thème au cours de ces derniers mois, et publié, en février, sous la signature du secrétaire général du Club, M. Jean-Yves Le Gallou, membre du Parti républicain, qui avait présidé cette commission (1). En mars dernier, au moment même où les états-majors du RPR et de l'UDF prenaient ostensiblement leurs distances vis-à-vis de M. Le Pen, le Club de l'Horloge avait déjà fourni un tremplin aux thèses de l'extrême droite en invitant le numéro deux du Front national, M. Jean-Pierre Stirbois, à défendre son programme au cours de son colloque de printemps consacré à l'immigration. Cette fois, les convergences s'affirment sur l'ensemble de la politique de l'emploi à opposer à la gauche. Il n'est pas sûr que ces rapprochements soient de nature à plaire aux chefs de l'opposition parlementaire. Cette évolution n'est d'ailleurs pas tout à fait étrangère au remaniement discret que vient de subir le conseil d'administration du Club de l'Horloge, à la présidence duquel M. Henry de Lesquen vient de succéder à M. Yvan Blot — appelé, dit-on à de hautes destinées électorales auprès de MM. Chirac et Pasqua — et dont le secrétariat général n'est plus assuré par M. Le Gallou, mais par M. Michel Leroy.

Il est clair, en revanche, qu'après avoir accusé les autres formations de droite de l'avoir pillé, le Front national montre ses propres limites. Mais ces nouvelles convergences pourront l'aider à se banaliser davantage.

ALAIN ROLLAT.

(1) *La préférence nationale : réponse à l'immigration*, Jean-Yves Le Gallou et le Club de l'Horloge, Albin Michel.

Dix-huit points

La *« politique de l'emploi »* présentée par le Front national tient en dix-huit points : neuf pour *« libérer l'économie »* et neuf pour *« mettre en place une politique de préférence nationale »*. Voici l'essentiel de ces propositions :

1) Libérer l'économie : le Front national *« propose d'autoriser les contrats à durée déterminée* [et leur renouvellement] *et d'accepter la fixation du salaire entre l'employeur et l'employé. Bien des jeunes Francais préféreraient être payés pour un vrai travail, même moins que le SMIC, plutôt que de rester au chômage ou de toucher la soupe populaire des TUC »*, dit le parti de M. Le Pen, qui souhaite également libéraliser le travail à temps partiel et supprimer les lois, ordonnances et décrets qui *« freinent le travail temporaire »*. Il s'agit aussi de *« mettre en place un système de salaire maternel au profit des mères qui le souhaitent pour agrandir leur famille »*. Pour *« faciliter l'essor des PME, il est nécessaire d'assouplir la législation fiscale et la législation sociale »*. Le Front national *« propose d'élever les seuils sociaux de 11 à 21 salariés pour les délégués du personnel, de 50 à 100 pour les comités d'entreprise et de 300 à 500 pour le bilan social »*. Le Front national propose également *« de supprimer toute autorisation administrative préalable au licenciement, qui conduit bien des firmes à la disparition pure et simple ; de supprimer ou d'assouplir les monopoles publics de la poste, de la télévision, de l'électricité, du placement des travailleurs, etc. ; de créer des « zones franches » à fiscalité et charges sociales réduites ; de supprimer le monopole de placement de l'ANPE et de libérer la formation professionnelle, en abrogeant les lois Rigout »*.

2) La « préférence nationale ».

● *« Les Français d'abord »* : le Front national affirme que ses propositions permettront de *« créer très rapidement plusieurs centaines de milliers d'emplois et les conditions d'un véritable redressement de la France. Mais cela ne suffira pas pour résorber immédiatement l'ensemble du chômage*, ajoute-t-il. *Compte tenu de cette situation, il est nécessaire de mettre en place une véritable politique de priorité à l'emploi en faveur des Français »*.

● *« Moderniser les industries de main-d'œuvre » : « La modernisation des industries de main-d'œuvre (automobile, bâtiment, notamment) est nécessaire (...). D'abord pour maintenir la compétitivité des entreprises, ensuite pour substituer à des emplois occupés par des étrangers des emplois occupés par des Français.*

● *« Priorité d'embauche pour les Français » : « Aujourd'hui, la loi rend impossible de préférer l'embauche d'un Français à l'embauche d'un étranger. Pour remédier à cela, le Front national propose de lever l'interdiction faite aux employeurs de ne demander que des candidatures de ressortissants Français (ou de la Communauté européenne) et d'orienter les agences locales pour l'emploi à présenter en priorité, à qualification égale, les demandes émanant de ressortissants français (ou communautaires). »*

● *« Priorité au maintien dans l'entreprise pour les Français » : « Lorsque certains licenciements sont devenus inévitables, le Front national propose qu'à catégorie d'emploi équivalente le maintien dans l'entreprise soit réservé en priorité pour les Français. »*

● *« Réduction du travail saisonnier » : « Alors qu'il y a près de trois millions de chômeurs en France, l'accès au travail saisonnier étranger doit être strictement limité. Le Front national propose de réduire sa durée à deux mois, de ne l'autoriser que pour les seuls travaux spécialisés et pour les ressortissants des seuls pays limitrophes. »*

● *« Mettre fin à l'impunité du travailleur étranger clandestin »* : Il s'agit *« d'abroger les dispositions de la loi du 17 octobre 1981 qui confèrent des droits aux travailleurs étrangers clandestins et de poursuivre devant les tribunaux les étrangers en infraction avec nos lois, qui devront être expulsés »*.

● *« Poursuivre les employeurs de travailleurs étrangers clandestins » : « Une dissuasion réelle des employeurs de travailleurs étrangers clandestins implique des amendes lourdes, une procédure de saisie des biens professionnels, des peines de prison ferme suivie, lorsque l'employeur est lui-même étranger, d'expulsion, d'interdiction de séjour et de reconduite immédiate à la frontière de la famille. »*

● *« Reconduction des chômeurs étrangers à la frontière » : « A l'issue de la période où ils ne sont plus couverts par les ASSEDIC et où ils n'ont donc plus de moyens normaux d'existence, les chômeurs étrangers seront reconduits à la frontière. »*

● *« Réserver les allocations de fin de droits aux chômeurs français » : « Le nouveau mécanisme de protection contre le chômage mis en place par le décret du 29 mars 1984 distingue deux régimes d'indemnisation du chômage : un régime d'assurance financé par les cotisations des assurés, un régime de solidarité nationale financé en totalité par l'Etat. Dans cette perspective, le Front national propose de réserver aux seuls Français les allocations de fin de droits, ce qui permettra de les revaloriser sans aggraver le poids des prélèvements obligatoires. »*

DU DROIT DE VOTE A LA NATURALISATION

Le parcours du citoyen

Les immigrés sont au centre de deux débats politico-juridiques qui opposent majorité et opposition. Le premier concerne leur participation aux élections locales, mais il a été provisoirement classé, les socialistes n'étant pas prêts à affronter une opinion publique très réticente. Le second dossier risque, en revanche, de figurer en bonne place dans la campagne pour les législatives de 1986 : il s'agit de l'acquisition automatique de la nationalité française, contestée par le RPR, l'UDF et le Front national.

Les résidents étrangers se sont déjà vu reconnaître à peu près tous les droits des travailleurs (syndicalisation, participation aux élections prud'homales et de la Sécurité sociale, etc.). Certains font un pas de plus aujourd'hui : ils réclament un droit de vote aux élections locales, faisant valoir qu'ils paient les mêmes impôts et utilisent les mêmes services que les Français. Une citoyenneté communale, en somme, fondée sur la résidence et non sur la nationalité.

Cette revendication se heurte à deux obstacles. Le premier est de nature constitutionnelle, puisque les élus municipaux désignent des délégués qui eux-mêmes participent à l'élection des sénateurs. Un droit de vote local représenterait donc une parcelle du pouvoir législatif et exigerait une révision de la Constitution. Peu de parlementaires sont tentés de s'engager dans cette voie.

Le deuxième obstacle est celui de l'opinion française, qui n'est pas prête à accorder un droit de vote aux immigrés. Aucun statut intermédiaire entre citoyen et étranger, aucune distinction entre Etat et nation n'apparaît acceptable à la majorité des Français. Seule une participation sans droit de vote serait tolérée. Et encore ne devrait-elle pas prendre une forme trop audacieuse, comme l'ont montré les vives réactions à l'expérience de Mons-en-Barœul, où les « consultants » étrangers siègent au conseil municipal.

A la naissance ou à dix-huit ans

Mais la question n'est-elle pas en partie dépassée ? Beaucoup d'immigrés — dont un million de Maghrébins — ont déjà le droit de vote. Chaque année, une trentaine de milliers de personnes demandent et obtiennent la nationalité française. D'autres l'acquièrent automatiquement, à la naissance ou à dix-huit ans, conformément à la loi. C'est à ces automatismes juridiques que l'UDF et le RPR viennent de déclarer la guerre, rejoignant ainsi une revendication du Front national, du Centre national des indépendants et paysans et du Club de l'Horloge.

L'acquisition de la nationalité française, affirme l'opposition, doit être un acte volontaire. Or deux articles du code de la nationalité (23 et 44) contredisent ce principe.

● *L'article 44* dispose que « *tout individu né en France de parents étrangers acquiert la nationalité française à sa majorité* », du moment qu'il réside en France à cette date et y a résidé pendant les cinq années précédentes.

Cette citoyenneté n'est pas obligatoire : les adolescents immigrés peuvent, dans l'année précédant leur majorité, la décliner. Mais à dix-sept ans, souligne M. Alain Mayoud, député (UDF) du Rhône, « *les jeunes ont souvent d'autres préoccupations, et leurs parents, demeurés étrangers, sont peu au fait des subtilités de l'ordre juridique français* ». Cette automaticité fait que nombre d'adolescents immigrés « *acquièrent la nationalité française à leur insu, et parfois contre leur gré, sans que soit exercé en fait le moindre contrôle sur leur intégration effective* ».

Dans une proposition de loi, M. Mayoud suggère de fixer plutôt la règle suivante : « *L'enfant né en France de parents étrangers peut, pendant sa minorité et l'année qui suit son accession à la majorité au regard de la loi française, réclamer la nationalité française par déclaration (...)* » s'il réside habituellement en France depuis cinq ans.

Serait-il sûr de l'obtenir ? Si cette réforme est introduite, n'est-ce pas précisément pour laisser aux pouvoirs publics une liberté d'appréciation cas par cas ? Le « parcours du citoyen » exigerait peut-être de « *parler la langue* », comme le soulignait M. Giscard d'Estaing au dernier « Club de la presse », mais pas seulement.

● *L'article 23*, lui, rend, français dès la naissance :

« *Est français l'enfant, légitime ou naturel, né en France, lorsque l'un de ses parents au moins y est né.* » C'est notamment le cas des jeunes Algériens nés en France après le 1er janvier 1963 et dont les parents avaient vu le jour en Algérie française mais étaient devenus Algériens au moment de l'indépendance. Ni les Marocains, ni les Tunisiens, ni, évidemment, les Portugais ne bénéficient de cet automatisme.

Réécrire l'histoire de France ?

Pour « *réviser* » l'article 23 qu'ils contestent, comment s'y prendraient le RPR et le Front national ? On peut réécrire le Code de la nationalité, mais pas l'histoire de France. Supprimer l'automatisme contenu dans l'article 23 exigerait une clause restrictive, visant les anciennes colonies : l'Algérie ne serait plus considérée comme ayant fait partie de la France... Cela ferait sourire les ex-militants du FLN, mais provoquerait des complications avec les gouvernements concernés. Des réformes comme celle de l'article 23 sont plus faciles à défendre quand on est dans l'opposition que lorsqu'on est au pouvoir.

M. Gérard Fuchs, président de l'Office national d'immigration (ONI), s'étonne que la droite remette en question une tradition plus que centenaire et un code promulgué en 1973. Aucun Français n'a choisi de naître français : tout juste peut-on répudier sa nationalité.

Exiger de chaque immigré un acte volontaire à dix-huit ans serait-il vraiment un progrès ?, demande M. Fuchs. La plupart de ces jeunes, assis entre deux cultures, choisiraient sans doute de devenir Français, *ne serait-ce que* par commodité. Ils vivraient davantage ce choix comme un moindre mal que comme une adhésion.

Le président de l'ONI remarque, d'autre part, que les automatismes dénoncés par l'opposition ont des effets relativement limités : en *1983*, les articles 23 et 44 n'auraient « produit », respectivement, que 20 000 et 17 000 nationalités françaises — chiffres contestés à droite, — alors que la population étrangère tournait autour de quatre millions de personnes.

Le pouvoir est, néanmoins, embarrassé par la sortie inattendue de l'opposition. Il va, sans tarder, examiner sérieusement le dossier, sachant les effets dévastateurs que pourrait avoir un slogan sur les immigrés, du genre : « Et, en plus, on en fait des Français malgré eux. »

ROBERT SOLÉ.

La Corse vit dans l'attente des scrutins de mars 1986

Bastia. — Les trois auteurs présumés de l'attentat qui a détruit l'essentiel du village de vacances du golfe de Lava, près d'Ajaccio, le 2 juin dernier, ont été inculpés vendredi de *« destruction et tentative de destruction de biens immobiliers, détention illégale d'armes et de munitions, constitution de bande organisée, reconstitution ou maintien de ligue dissoute »*. François Santoni, vingt-cinq ans, instituteur, Olivier Santoni, vingt-cinq ans, étudiant en sociologie — sans aucune parenté entre eux, — et Jacques Cuglioli, cinquante ans, amnistié en août 1981 après une condamnation par la Cour de sûreté de l'Etat, sont aussi soupçonnés *d'avoir participé, de près ou de loin, à l'attentat* contre le quartier général de l'état-major militaire à Ajaccio, perpétré le 17 février. Les deux attentats avaient été revendiqués par l'ex-Front de libération nationale de la Corse (FLNC).

De notre correspondant

« *Georges, à la prochaine.* » Dans ce billet de l'ex-FLNC à l'intention de M. Georges Bastelica, préfet délégué pour la police en Corse, *découvert sur les lieux de l'attentat* de Lava, chacun a vu, dans l'île, un bras d'honneur adressé au successeur de M. Robert Broussard. Mais quel symbole, quel message à décoder fallait-il lire dans les douze clés de menottes retrouvées dans l'enveloppe du message ?

Les douze clés ? Ce sont celles des menottes qui ont servi à neutraliser les plantons du quartier militaire d'Ajaccio avant l'attentat. Au moment où cette explication de l'organisation clandestine parvenait dans les salles de rédaction insulaires, les hommes du SRPJ d'Ajaccio, sous la direction du commissaire Ange Mancini, présentaient les trois inculpés, *auteurs présumés du plastic*age de Lava, dont l'un, François Santoni, est directement mêlé, selon la police, à l'opération contre l'état-major de l'armée. Sans le vouloir, l'ex-FLNC confortait la thèse d'une relation directe entre les deux attentats. Et le bras d'honneur se retournait contre ses auteurs.

Pour M. Bastelica, il était temps. Depuis son arrivée en Corse, le *7 février dernier, que de déboires !* Les clandestins, forts de l'avantage psychologique qu'ils croient détenir avec le départ de M. Robert Broussard, testent son successeur avec l'attentat contre le quartier général, puis ils lèvent le pied durant toute la campagne des cantonales pour ne pas gêner l'Unità naziunalista (UN), l'aile publique du mouvement indépendantiste, engagé dans ces élections. Quand les trois élus de l'UN quittent l'Assemblée de Corse, le 18 avril, chacun comprend que la fraction dure reprend le dessus.

Les attentats étaient en régression pour les quatre premiers mois de l'année ; en mai, ils font un bond en avant (1). C'est une réplique des « *militaires* » aux « *politiques* », une façon de rééquilibrer en leur faveur la « *lutte de libération nationale* », de « *faire preuve d'intransigeance* », comme le dit l'éditorial de *U Ribellu* — le Rebelle, — le journal de l'ex-FLNC.

Contradictions

Mais cette « *intransigeance* » ne va pas sans une « *autocritique* », et celle-ci s'apparente à un très net recentrage (2). « *Au niveau du fond*, [il faut], note l'organe des clandestins, *marquer notre différence et refuser tout amalgame avec le terrorisme international ; au niveau de la forme, veiller à ce que nos actions, aussi dures soient-elles, ne puissent être assimilées à ce terrorisme.* »

C'est dans le domaine économique que la remise en cause est la plus radicale : « *La crise économique*, poursuit *U Ribellu, qui aurait dû être un argument de plus pour nous, est actuellement utilisée contre nous* (...). *Il nous faut donc prendre plus sérieusement en compte ce problème, d'abord par un certain nombre de réajustements au niveau de notre action militaire (refuser systématiquement de s'attaquer à toute structure ou secteur productif corse et, au contraire, l'encourager), ensuite entraîner l'ensemble des nationalistes à une prise en compte plus importante de l'économie et les inciter à mener des opérations de lutte contre le chômage par la mise en place des secteurs coopératifs, afin d'employer des jeunes Corses.* »

Cette pédagogie de la crise, façon FLNC, dépasse-t-elle le stade du discours ? L'attentat du village de vacances de Lava apporte un début de réponse. Il s'accompagne, en effet, d'une tentative de justification politique : « *Camps de vacances et tourisme social ne doivent pas aller contre les intérêts collectifs de notre peuple* », écrit l'organisation séparatiste dans sa dernière communication.

Depuis trois ans, la mouvance séparatiste s'est installée dans une guérilla essentiellement judiciaire autour du mot d'ordre central du « *statut politique pour les emprisonnés nationalistes* ». Un mot d'ordre mobilisateur, en dehors de la base traditionnelle du mouvement. Celle-ci doit prendre en compte désormais une nouvelle revendication : la « *libération prochaine* » de tous les militants emprisonnés, « *exigée* » par l'ex-FLNC dans sa dernière communication.

On touche là les contradictions du Front, qui prône une démarche réformiste dans le domaine économique et qui s'enferme, dans le même temps, dans une stratégie d'affrontement contre « *l'Etat français* ».

Un nouveau parti

La seule question qui peut aujourd'hui intéresser l'ex-FLNC, c'est de savoir si le retour possible de la droite au pouvoir peut sortir les nationalistes de leur isolement. Peuvent-ils attendre un rapprochement des autonomistes de l'Union du peuple corse (UPC) face à une stratégie plus répressive d'un gouvernement de droite ? La gauche elle-même, PS et PC, peut-elle revenir à une stratégie plus compréhensive et trouver des terrains d'entente avec les nationalistes ? Le PC, qui est déjà dans l'opposition, a donné le ton en renvoyant dos à dos les « *terroristes* » et le gouvernement.

Enfin, le contentieux entre le PS et les séparatistes est devenu si lourd qu'on voit mal comment il pourrait disparaître après mars 1986.

C'est pour parer à toute éventualité et surtout pour renforcer le pôle politique antiséparatiste au sein de l'Assemblée de Corse que M. François Villanova, ancien porte-parole de l'Association pour la Corse française et républicaine (CFR), a créé le 31 mai dernier un nouveau mouvement politique : le Rassemblement pour la Corse française (RCF). Son chef, qui se dit soutenu par la majorité des militants de la CFR, présentera des listes aux prochaines élections régionales. Sa décision n'est pas, affirme-t-il, un acte de dissidence vis-à-vis de l'association. Elle est un moyen de marquer sa déception, voire son opposition vis-à-vis de l'actuelle Assemblée de Corse, « *élue*, dit-il, *dans le sillage de l'effet CFR et qui s'est installée dans la somnolence face au séparatisme* ». Cette initiative peut troubler le jeu politique des partis traditionnels. Quoi qu'il en soit, la Corse aussi attend le résultat des urnes de 1986. Et ce n'est pas le moindre des paradoxes que de voir l'île, en principe, grâce à son statut, en charge d'une bonne partie de son destin, avoir désormais les yeux rivés sur Paris.

DOMINIQUE ANTONI.

(1) Entre janvier et avril 1985, on a dénombré 140 attentats ou tentatives, contre 171 pour la même période en 1984, avec une baisse de 60 % pour le seul mois d'avril. En mai 1985, 112 attentats ont été commis contre 45 *en mai 1984*.

(2) *Le Monde* du 22 mai 1985 : « Recentrage et retour aux bombes ».

هكذا من الأصل

LES RÉACTIONS A LA CONVENTION LIBÉRALE DE L'OPPOSITION

La gêne des socialistes

Les divisions au sein de l'opposition offrent aux socialistes un angle d'attaque apparemment commode, mais, dans les faits, ambigu. Le PS joue sur du velours lorsque ses dirigeants soulignent, comme l'avait fait M. Lionel Jospin avant la convention libérale des 8 et 9 juin, les divisions de l'opposition et affirment qu'en conséquence MM. Barre, Chirac et Giscard d'Estaing seraient *« bien incapables de gouverner ensemble »*.

Mais un tel discours peut avoir des effets démobilisateurs en donnant le sentiment que l'adversaire, après tout, n'est pas si dangereux. C'est pourquoi le PS développe en même temps un deuxième discours qui peut sembler contradictoire avec le premier. MM. Jospin, Jean Poperen, numéro deux du PS, et Dominique Strauss-Kahn, membre du secrétariat national chargé des études, ont tous trois souligné, dimanche 9 et lundi 10 juin, que les dirigeants de l'opposition sont d'accord sur l'*« essentiel »*, à savoir la *« régression sociale »*.

Dans l'esprit des dirigeants socialistes, ces deux critiques sont complémentaires. M. Strauss-Kahn a expliqué en substance, lundi 10 juin, lors du « point de presse » hebdomadaire du PS : *« MM. Barre, Chirac et Giscard ne seraient pas capables de gouverner ensemble parce qu'ils devraient alors prendre des mesures concrètes de politique économique sur lesquelles ils divergent. Mais, idéologiquement, ils sont d'accord pour remettre en cause trente ans d'acquis sociaux »*.

Le *« retour en arrière »* serait, selon M. Jospin, la base de travail commun de l'opposition, dont les chefs de file *« se battent par stricte et unique ambition personnelle »*. Il s'agit aussi pour le PS d'éviter toute comparaison désagréable avec la situation actuelle de la gauche et la comparaison historique avec les polémiques PC-PS – plus saignantes naguère que celles qui agitent aujourd'hui l'opposition. M. Jospin prend donc la précaution d'indiquer que les dissensions à gauche, pour graves qu'elles soient, sont plus nobles que les autres puisqu'elles portent, non pas sur des ambitions personnelles, mais sur un « projet de société ». Elles n'ont pas empêché la gauche de l'emporter en 1981 et les communistes et les socialistes de gouverner ensemble pendant trois ans.

Ce langage n'est pas d'une clarté évidente, car il suppose que l'exercice commun du pouvoir, incompatible avec des querelles de personnes, peut s'accommoder du heurt entre projets de société.

Propos et débats

M. Mestre : excellente journée

M. Philippe Mestre, député (UDF) de la Vendée, collaborateur de M. Raymond Barre, a déclaré, le lundi 10 juin, sur Europe 1, que la « convention libérale » avait été l'occasion d'une *« excellente journée pour l'opposition »*, car *« l'union a été marquée physiquement »*. Précisant que l'union, c'est l'*« alliance »* et non la *« fusion »*, M. Mestre a indiqué quant à la proposition de « contrat », faite par M. Jacques Chirac aux autres dirigeants de l'opposition, qu'*« il faudra en discuter hors de la scène publique »*.

M. Rocard : la loi de la jungle

M. Michel Rocard a exprimé, le lundi 10 juin, devant la presse économique et financière, la crainte que les orientations adoptées lors de la « convention libérale » n'aboutissent, si elles étaient mises en œuvre, qu'à instaurer *« la loi de la jungle »* dans l'économie française. Selon l'ancien ministre de l'agriculture, *« personne ne peut contester que nos économies ont besoin de plus de souplesse et qu'une certaine dose de déréglementation paraît bonne »*, mais l'opposition, qui a *« vite désappris à gouverner »*, cède à un dogmatisme qui pourrait coûter cher au pays si elle revenait au pouvoir. Les Français, estime M. Rocard, pourraient hésiter, en 1986, devant le risque, s'ils donnaient la majorité à la droite, d'une nouvelle période d'apprentissage, comparable à celle par laquelle la gauche était passée après 1981.

L'affaire Manouchian

Le conseil d'administration d'Antenne 2, qui se réunit ce mardi 11 juin, sous la présidence de M. Jean-Claude Héberlé, ne manquera pas d'évoquer la controverse née de la déprogrammation, le 2 juin, du film de Mosco intitulé *Des « terroristes » à la retraite*, après avis demandé à la Haute Autorité. Celle-ci, dans un communiqué publié dimanche dernier (*le Monde* du 10 juin), rappelait qu' *« il est de la responsabilité du président d'Antenne 2 de prendre la décision de programmer une émission »*.

Pour sa part, dans un communiqué publié lundi 10 juin, la Ligue des droits de l'homme déclare : *« Sans méconnaître l'importance de l'avis donné en conscience par cinq éminentes personnalités de la Résistance à la Haute Autorité, elle estime que le retrait du film programmé – retrait que ces personnalités n'avaient d'ailleurs pas demandé – s'assimile à une censure. »*

POINT DE VUE

Le PC doit pouvoir regarder son passé en face

par SERGE KLARSFELD

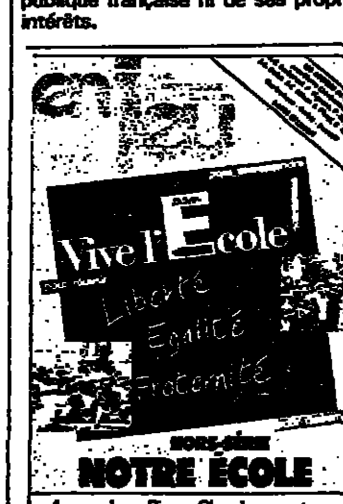
DANS la recherche historique concernant la période de la Résistance, notre seul souci doit être l'exactitude et la précision. Je n'ai eu aucun scrupule de conscience à établir qu'il y avait eu 75 721 déportés juifs de France au lieu de 100 000 victimes, bilan approximatif jusque-là proposé en général. J'ai agi de même en révélant et en prouvant, par exemple, que les célèbres photographies de juifs enfermés le 16 juillet 1942 au Vélodrome d'Hiver étaient en réalité celles de collaborateurs arrêtés fin août 1944 et détenus dans la même enceinte.

De même, la vérité ne peut être que gagnante lorsqu'on indique les chiffres précis des exécutions. Ce n'est pas trahir la Résistance et le PCF, « parti des fusillés », que de contredire *l'Humanité* du 24 mai 1985, quand elle répète : *« On estime à 4 500 environ le nombre des patriotes qui tombèrent dans la clairière du mont Valérien. Parmi eux une proportion considérable de militants communistes. »* Cette proportion est exacte, mais pas le nombre des fusillés. Je dispose de la liste nominative des exécutions du mont Valérien dressée par le gouvernement militaire de Paris, le 21 février 1945. Elle comporte 930 noms, parmi lesquels ceux d'au moins 140 juifs, soit une proportion de 15 %, alors que celle de la population juive en France était de 0,7 %. Il est possible qu'un certain nombre de victimes n'aient pas été identifiées et que le nombre de 930 puisse s'élever au maximum de 1 137 ; mais, heureusement, il n'est pas de 4 500.

Le film de Mosco *Des « terroristes » à la retraite* n'est pas plus calomniateur à l'égard du PCF. Au contraire, ce document prouve combien ces juifs qui ont combattu ne l'auraient sans doute jamais fait si le PCF n'avait créé les structures leur permettant d'accéder à la lutte armée. Sans le Parti, ils auraient tenté d'échapper à la solution finale ; grâce au Parti, ils ont participé activement à la Résistance.

Quant aux accusations formulées dans le film contre le fait que le groupe Manouchian n'a pas été mis à l'abri par la direction du PCF en dépit des graves menaces pesant sur sa sécurité, les Français sont assez adultes pour se faire leur opinion en regardant le film de Mosco. A eux de choisir entre les deux thèses proposées : la nécessité de continuer à mener en milieu urbain contre l'occupant des actions armées retentissantes avec les seuls effectifs de valeur, même menacés, dont le PCF disposait, ou bien la volonté délibérée de la direction du PCF de se débarrasser des étrangers et des juifs pour ne laisser présents à l'heure de la libération que des résistants aux noms bien français.

Le film *Des « terroristes » à la retraite* doit être très vite reprogrammé. Il ne constitue en aucun cas une opération politicienne ou une diffamation du PCF. Il éclaire une page de l'histoire de la résistance qui doit être lue. La campagne menée contre ce film par le PCF est une erreur qui s'est retournée contre lui. Il doit pouvoir regarder son passé en face sans crier au sacrilège. Après l'acte de censure que l'on croyait impensable, mais qui a eu lieu avec toute la réprobation qu'il a entraînée en France et à l'étranger, la reprogrammation du film s'impose, suivie d'un débat, comme cela avait été proposé au PCF et comme il l'a refusé, sans tenir compte ni des intérêts de l'opinion publique française ni de ses propres intérêts.





société

POLICE

LA LOI DE MODERNISATION

M. Bérégovoy s'oppose aux crédits réclamés par M. Joxe

***Annoncé pour ce mois de juin, le projet de* loi relatif à la modernisation de la police est prêt : le ministre de l'intérieur a rendu sa copie. Or son examen en conseil des ministres se fait *attendre : on parle maintenant du mercredi* 19 juin. Un retard qui pourrait empêcher la *discussion pendant cette session* d'une loi pourtant très attendue par les députés, en raison de son enjeu : la sécurité.**

La cause de ce retard ? L'intendance, ou, *en d'autres termes*, l'enveloppe financière pour 1986, première année d'application d'un plan de modernisation étalé sur cinq et dix ans. Au chiffrage exigeant de M. Pierre Joxe – 994 millions de francs – s'oppose la mauvaise volonté de l'administration du ministère de l'économie, des finances et du budget et, semble-t-il, de M. Pierre Bérégovoy lui-même.

L'idée d'une programmation pluriannuelle, semblable à ce qu'a connu la gendarmerie dans le passé avec les lois de programmation militaire, est, depuis l'automne 1984, le fil directeur de l'action de M. Joxe au ministère de l'intérieur. Etalée sur cinq ou dix ans selon les domaines, elle vise à la fois l'informatisation, l'immobilier, l'équipement, la formation des personnels ou la police scientifique et technique. Mais dans une administration habituée aux promesses hâtives, les déclarations d'intention du ministre de l'intérieur comptent peu au regard des actes qui les concrétisent – ou les infirment.



Or, ici, M. Joxe n'agit pas seul. Il lui faut tenir compte du dédale des arbitrages interministériels. La première étape fut franchie avec succès : le choix politique. Le premier ministre a classé, lors d'un de ses quarts d'heure télévisés, la modernisation de la police parmi les quatre actions prioritaires de 1985 ; le conseil des ministres du 10 avril a adopté le principe de la loi de programmation et le président de la République voit d'un bon œil l'action du ministre de l'intérieur : n'ira-t-il pas, le 14 juillet, visiter la police, en se rendant dans une de ses écoles.

C'était, sans doute, l'étape la plus facile, celle des engagements verbaux. L'heure de vérité est prosaïquement financière. Le chiffrage du *ministre de l'intérieur – près d'un* milliard de francs en 1986 – se heurte à d'évidentes réticences en ces temps d'austérité et d'assaut *contre* les dépenses publiques. Il n'est pourtant pas excessif au regard de l'état des lieux (le sous-développement de l'administration policière est désormais établi) de l'attente de la population (la sécurité est sa seconde préoccupation, après le chômage, dans les sondages les plus courants), et enfin, des exigences des personnels eux-mêmes (les policiers entendent bien que la modernisation s'accompagne de mesures catégorielles et améliore leurs conditions de travail).

« Hold-up »

Ces arguments auraient ébranlé l'hôtel Matignon, où d'une contre-proposition de 500 millions – soit moitié moins que l'évaluation de M. Joxe ! – l'on en serait venu à un chiffrage de 750 millions. Mais M. Bérégovoy, lui, ne désarme pas, s'en tenant à une austérité comptable de principe qui, vue du ministère de l'intérieur, relève de la jonglerie. En effet, dans le même moment où les services du ministère de l'économie, des finances et du budget, renâclent pour la modernisation de la police, M. Bérégovoy réalisait, le 22 mai au soir, à l'Assemblée nationale, ce qui est apparu à nombre d'élus comme un « *véritable hold-up* » à l'encontre des collectivités locales, autre partenaire obligé du ministre de l'intérieur.

Le dossier est très technique, mais, financièrement, il pèse lourd. Chaque été, depuis 1979, l'Etat doit régulariser la dotation globale de fonctionnement (DGF) attribuée aux *collectivités locales, qui* représente entre un tiers et un quart de leurs ressources. La promesse gouvernementale était, cette année, de 380 *millions* de francs, mais d'autres calculs, selon les normes de comptabilité choisies, évaluaient cette dette à 1,5 milliard. Subrepticement, en première lecture du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, baptisé « DDOF », M. Bérégovoy a préféré annuler toute la dette gouvernementale, en modifiant le mécanisme de régularisation de la dotation globale de fonctionnement des collectivités locales.

« *On voudrait mettre en difficulté Joxe qu'on ne s'y prendrait pas autrement* », commente-t-on dans les allées gouvernementales. Voici, *en effet*, le *ministre de l'intérieur* mis en difficulté contre sa volonté – ses services n'étaient pas prévenus de l'opération de M. Bérégovoy – face aux collectivités locales, qui réclament leur dû, et à la police nationale, qui l'attend au tournant d'une modernisation tant promise.

M. Jean-Pierre Fourcade, président du comité des finances locales chargé de contrôler les opérations financières du gouvernement concernant les collectivités locales, *s'est empressé de dénoncer une opération « qui tourne le dos à la politique de décentralisation »*. Quant aux syndicats de policiers, nombre d'entre eux – dont celui des commissaires, – ont répété devant M. Joxe : « nous croirons, quand nous verrons ».

Pourtant des sources de financement existent, si l'administration des finances veut s'en donner la peine. Ainsi du produit des amendes de police que se partagent l'Etat et les *collectivités : pourquoi n'irait-il pas* à la modernisation de la police qui n'est pas sans incidence sur la vie urbaine, les relations entre communautés, les conditions d'habitat, la vie quotidienne en somme ?

EDWY PLENEL.

● *Nomination au SRPJ Antilles-Guyane.* – M. Pierre Joxe a nommé, samedi 8 juin, par arrêté, le commissaire principal Guido Spiessens directeur du service régional de police judiciaire Antilles-Guyane. Ce SRPJ, créé au mois d'avril par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, sera basé à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) et aura juridiction sur les Antilles et la Guyane. Il est le vingtième SRPJ rattaché à la direction centrale de police judiciaire. C'est M. Michel Guyot, directeur central de la police judiciaire, qui installera, mercredi prochain, *M. Guido Spiessen dans* ses nouvelles fonctions.

ENVIRONNEMENT

UN RAPPORT DE L'OCDE SUR LES POLLUTIONS ET LES NUISANCES

Vive la crise !

Qui savait que l'Australie, en 1984, avait exporté deux millions de kangourous, achetés surtout par le Japon et l'Allemagne (pour la viande) et par l'Italie (pour la peau) ? Qui pouvait se douter que, du seul fait de l'érosion par les pluies, l'Espagne perd en moyenne 33 tonnes de terre par hectare et par an ? Qui se rappelle que Venise, parce que l'industrie pompait l'eau de son sous-sol, s'est enfoncé dans la lagune jusqu'en 1975 et que Ravenne, aujourd'hui encore, s'affaisse de plusieurs centimètres par an ? *Sait-on que le Japon*, pays industrialisé, s'il en est, a encore 68 % de son territoire couvert de forêts ? Comment savoir que le bois de chauffage fait un retour en force aux Etats-Unis, que la Suède taxe l'usage des pesticides et que neuf Suisses sur dix mettent leurs bouteilles vides dans des conteneurs de *récupération* ?

Toutes ces informations, et d'autres plus arides, surgissent aux détours d'un rapport de trois cents pages que vient de publier l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), avant la réunion à Paris, du 18 au 20 juin, des ministres de l'environnement des vingt-quatre pays membres (1). Ce rapport sur « l'état de l'environnement en 1985 » (2) fait suite au premier du genre, publié en 1979 (*le Monde* daté 6-7 mai 1979).

Remèdes inconnus

Si le rapport souligne quelques améliorations globales (l'air des villes, l'épuration des eaux usées, l'élimination des ordures ménagères, la réduction des « marées noires », l'extension des espaces naturels protégés, notamment), il fait surtout un catalogue de « points noirs » et de problèmes non résolus. En premier lieu, bien sûr, les fameuses « pluies acides » dues à la pollution atmosphérique et à « *un jeu complexe de variables encore mal connu* ». L'action combinée de la météorologie, des cheminées d'usines et des gaz d'échappement attaque non seulement les poumons, les monuments *et la forêt, mais aussi les céréales*. Selon une études japonaise, cette pollution pourrait faire baisser de 30 % le rendement de certains blés et riz.

Parmi les nouvelles « plaies » de l'environnement, le rapport distingue encore la pollution des eaux par les nitrates (abus d'engrais azotés ou épandage de lisier de porcs en surnombre), l'eutrophisation des lacs (prolifération des algues par les phosphates) ou, au contraire, leur acidification, le déversement des déchets en mer, le bétonnage du littoral, l'augmentation des transports par poids lourds (bruit, poussières dangereuses de diesel, risques d'accidents chimiques), les décharges mal contrôlées, etc.

Si l'on fait un état des lieux, on s'aperçoit que 44 % des terres émergées sont déjà désertiques et que le désert progresse encore, et pas seulement au Sahel : les Etats-Unis, l'Australie et l'Espagne – pour ne citer que des pays de *l'OCDE* – connaissent une importante érosion de leurs terres arables, érosion souvent irréversible. Les surfaces liquides, elles aussi, s'appauvrissent : dix-huit mille des quatre-vingts mille lacs suédois dont déjà stérilisés par les pluies acides et quatre mers (Baltique, mer du Nord, Méditerranée et mer des Caraïbes) font figure de « poubelles ».

Mais le plus inquiétant, dans cet état de l'environnement, c'est l'ignorance dans laquelle se trouvent les pays les plus avancés quant aux risques encourus. Qu'il s'agisse de pollution de l'air, de déversements en mer, de dépérissement des forêts ou d'élimination des déchets, les experts avouent leur embarras pour évaluer le danger et donc pour trouver un remède. Un paragraphe du rapport est éloquent à cet égard : (...) « *L'état actuel et passé de l'environnement reste en grande partie ignoré* (...) *les causes de certains problèmes les plus graves ne sont pas pleinement comprises* (...) *les remèdes à y apporter ne sont pas connus.* » Et pourtant, la pollution continue : « *Mille à deux mille produits chimiques nouveaux, dont certains peuvent être dangereux, sont mis chaque année sur le marché.* »

L'autre point saillant du travail de l'OCDE, c'est cette *fatalité* qui veut que les hommes déplacent les problèmes au lieu de les résoudre. Ainsi, pour purifier l'air des villes, *on a éloigné* les usines ou *rehaussé* les cheminées. Résultat : ce sont les forêts lointaines qui souffrent. On installe de coûteuses stations d'épuration pour nettoyer l'eau, mais c'est pour se retrouver avec des boues qu'il faut épandre, brûler, voire jeter à la mer ! Au moment où la pétrochimie nettoie ses effluents avant de les rejeter à l'étang de Berre (Fos-sur-Mer), l'agriculture bretonne contamine les eaux littorales avec ses lisiers et ses engrais. Dans certains pays, on étend les surfaces cultivées, mais la couche utile s'amenuise (Etats-Unis). Dans d'autres, on déboise les forêts et on prend sur les terres agricoles pour construire (France, Canada)... et on reboise les champs abandonnés.

Une seule consolation, dans ce tableau finalement assez sombre : la « crise », en refroidissant le moteur économique, a réduit d'autant le nombre des pollutions et des nuisances à l'environnement. Mais ce ne sont pas les économistes de l'OCDE qui s'en réjouiront !

R. C.

(1) *Les pays d'Europe occidentale*, plus les Etats-Unis, le Canada, le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

(2) En vente (165 F) chez les dépositaires des publications de l'OCDE. A Paris, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16.

● *Grève des élèves à l'Ecole du paysage.* – Les cent quarante étudiants de l'Ecole nationale supérieure du paysage (ENSP) entament leur troisième mois de grève pour obtenir du ministère de l'agriculture une plus grande autonomie de l'ENSP. L'Ecole du paysage, qui dépend administrativement et financièrement de l'Ecole nationale d'horticulture, demande une existence légale et des moyens de fonctionnement plus importants (actuellement 98 % des cours sont assurés par des vacataires).

Seules des décisions allant dans ce sens seraient susceptibles de réhabiliter, selon les étudiants, le « *paysagisme français* », qui subit la concurrence européenne (cent cinquante étudiants paysagistes en France, deux mille en République fédérale d'Allemagne). Même si, pour des raisons financières, la Rue de Varennes a opposé un refus aux étudiants de l'ENSP, ces derniers continuent leur démarche auprès des ministères de la culture et de l'environnement.

JUSTICE

PLUS LOURDEMENT SANCTIONNÉ QUE SES FRÈRES

M. Jean-Pierre Willot est menacé d'une peine totale de trois ans après sa condamnation à un an de prison ferme

Un an de prison ferme et 2 500 000 F d'amende pour M. Jean-Pierre Willot ; dix-huit mois avec sursis assortis d'une amende du même montant pour Antoine ; cette même amende, mais sans peine de prison pour Régis, et la relaxe pour Bernard : telle a été, lundi 10 juin, la conclusion du long et minutieux jugement – rendu par la onzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par M. Pierre Culié – consécutif aux poursuites engagées contre les dirigeants de la Société foncière et financière Agache-Willot et de Boussac-Saint Frères, après leur banqueroute survenue en juin 1981. Il faut y ajouter la condamnation à 50 000 F d'amende, peine amnistiable après le paiement de cette somme, de M. Jean-Claude Taté, président de Conforama, autre société du groupe, à qui il était seulement reproché d'avoir consenti, pour les frères Willot, le cautionnement d'une de leurs opérations aux États-Unis au détriment des intérêts de cette filiale.

Les « grands prédateurs »

Le jugement est assurément rigoureux, surtout pour M. Jean-Pierre Willot, dont le tribunal précise bien que sa décision, si elle devait être définitive en cas de pourvoi en appel, « *révoquera les sursis antérieurement accordés* » au terme de deux autres procès de nature comparable. La même chambre avait, en effet, déjà condamné, le 16 mai 1974 puis le 6 février 1976, M. Jean-Pierre Willot à dix-huit mois, puis à deux ans de prison avec sursis pour abus de biens sociaux. Les deux peines ayant été confondues, M. Jean-Pierre Willot se trouve donc aujourd'hui sous la menace d'une peine totale de trois années de prison ferme.

C'est que le tribunal constate que, en dépit de ce double avertissement, les frères Willot « *ont poursuivi leur politique d'expansion par le rachat de grandes entreprises en difficulté et généralement sans bourse délier* ». Ainsi, dès septembre 1978, ils devaient acquérir pour un franc Conforama ; en février 1978, c'était la prise de possession des Galeries Anspach à Bruxelles ; en octobre de la même année, ils obtenaient la location-gérance des quarante-sept sociétés du groupe textile Boussac mis en liquidation de biens, ce qui allait aboutir à la constitution de Boussac Saint-Frères (BSF). Enfin, ils prenaient le contrôle en 1979 de la chaîne américaine de magasins Korvettes, opération qui devait se solder par un échec et une perte considérable dont eurent essentiellement à pâtir Conforama et le Bon Marché.

Le procès posait, encore une fois, la question de savoir si, dans un groupe de sociétés, les plus prospères *peuvent consentir aux autres* des engagements excessifs ou des avances insuffisamment rémunérées par celles qui en bénéficient, mais *qui serviraient finalement* les intérêts du groupe tout entier. Le tribunal a rappelé, à ce sujet, les principes *posés par* la *Cour de cassation* dans un arrêt du 4 février 1985. « *L'intérêt du groupe*, rappelle le jugement, *se trouve défini comme un intérêt commun distinct de l'intérêt de la société dominante et non dissociable de l'intérêt particulier des sociétés membres. Si l'intérêt collectif entre en conflit avec l'intérêt singulier d'une société c'est ce dernier qui doit prévaloir lorsque la stratégie du groupe lui fait courir un risque auquel elle ne devait pas être normalement exposée.* »

Dès lors, il s'agissait de savoir si, dans le groupe Willot, telle ou telle société non dominante – Conforama, le Bon Marché, la Belle Jardinière, Dior – avait été contrainte à un appauvrissement sans possibilité de compensation de la part de BSF ou d'Agache-Willot.

« Ambition insatiable »

Selon le jugement, qui n'a pourtant pas *retenu tous les délits* reprochés par le parquet et relaxé ainsi partiellement MM. Jean-Pierre et Antoine Willot du chef d'abus de biens sociaux pour certaines opérations – dont la cession-bail des immeubles Dior, – les autres faits dont il estime les prévenus coupables sont suffisamment graves et, dit-il, « *à la mesure de l'ampleur du désastre provoqué par leur ambition insatiable et finalement leur fuite en avant* ».

Les juges précisent leur pensée en ces termes : « *L'aventure qui les a enrichis pendant des années se solde en effet, au-delà des sommes dont les personnes morales du groupe ont été frustrées, par une spoliation des actionnaires minoritaires de la holding ou des filiales et par une imputation sévère des droits des créanciers réduits dans la meilleure hypothèse aux dividendes d'un concordat non encore dénoué. Le préjudice social est également important, du fait de l'atteinte aux intérêts des épargnants victimes de l'effondrement de leurs titres, de la charge financière des mesures de sauvetage pour la collectivité publique et du coût économique et humain des disparitions d'emplois.* »

Le jugement tient compte aussi « *de l'extrême habileté déployée dans des montages juridiques et financiers par ces grands prédateurs du monde des affaires dissimulés sous une apparence rassurante de Français moyens* ». Il vise plus particulièrement M. Jean-Pierre Willot « *personnalité la plus forte et la plus rouée de la fratrie* », dont il relève la situation juridique de récidiviste. C'est pourquoi, sans aller jusqu'à délivrer mandat de dépôt à l'audience, il maintient contre lui « *par mesure de sûreté* » le régime du contrôle judiciaire auquel il ajoute l'interdiction de quitter le territoire français.

M. Antoine Willot apparaît, lui, à ses juges, tout aussi responsable pénalement que son frère Jean-Pierre, mais « *sans doute moins endurci* », ce qui permet de lui consentir le sursis.

Quant à Régis « *sa santé fragile, son tempérament effacé, son rôle de fidèle suiveur* » le placent au dernier rang dans cette hiérarchie. Mais le tribunal n'oublie pas qu'il a « *cependant toujours apporté son concours, ne fût-ce qu'en occupant des places dans les directoires, conseils d'administration ou de surveillance et qu'il a retiré des activités du groupe un profit important* ».

M. Jean-Claude Taté n'était en cause que pour avoir consenti, en sa qualité de président de Conforama, la caution de cette société à l'opération catastrophique Korvettes. L'indulgence dont il bénéficie n'est pas surprenante. Si le tribunal lui reproche de ne pas avoir « *manifesté dans la défense des intérêts de Conforama toute l'indépendance souhaitable sur le plan des principes* », il constate que M. Taté « *est pour le reste toujours apparu comme un gestionnaire sérieux et compétent bénéficiant de la confiance des actionnaires qui l'ont maintenu à la tête de la société* ».

On note enfin que les quatre condamnés auront à supporter, chacun pour un quart, le montant des frais et dépens du procès évalué à 1 247 531 francs, *ce qui représente* pour chacun un peu plus de 400 000 francs.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● *Chantal Nobel contre* Paris-Match. – L'avocat de Chantal Nobel, Me Gilles Dreyfus, a assigné l'hebdomadaire *Paris-Match*, qui avait publié dans son numéro du 10 mai, sous le titre « L'héroïne brisée », une photo de la comédienne sur un brancard à son arrivée à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, pour violation de son « *droit à l'image* ».

Agissant au nom de Chantal Nobel, l'avocat *réclame* 250 000 F de dommages et intérêts à l'hebdomadaire. D'autre part, Me Gille Dreyfus indique, « *après la plainte déposée par la famille de Chantal Nobel, par l'Assistance publique et par l'une des infirmières de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière contre trois photographes qui avaient tenté de s'introduire dans la chambre de Chantal Nobel* » (*le Monde* du 11 juin), que cette dernière lui « *a expressément demandé de poursuivre en justice tous les journaux, sans exception, qui publieront des photos d'elle prises sans son autorisation ou qui publieront des articles attentatoires à sa vie privée* ».

LA CONFÉRENCE DE STRASBOURG SUR LE DÉPÉRISSEMENT DE LA FORÊT EUROPÉENNE

Cinq « Grünen » pour un Vert

De notre envoyé spécial

Strasbourg. – Cinq Allemands pour un Français : c'est le poids des « Grünen » et autres « alternatifs » par rapport aux écolos de l'Hexagone.

Si l'on voulait avoir la preuve que les militants allemands surclassent – et de loin – leurs collègues français en matière de vigilance écologique, il suffisait de se rendre à Strasbourg pour la deuxième *conférence internationale* d'action contre le dépérissement des forêts les 8 et 9 juin. On y comptait une cinquantaine de Français – presque tous Alsaciens, – les représentants individuels d'une dizaine de pays (de la Norvège au Maroc) et... deux-cent cinquante Allemands, venus parfois avec femmes et enfants.

Il est vrai que la première conférence, en septembre 1984, avait eu lieu en terre germanique, à Bregenz (Autriche), et que le dépérissement des forêts – « Waldsterben » – est devenu *une spécialité allemande*. Ce fut donc une conférence prise en main par les bataillons germanophones, conclue par une *manifestation à l'allemande* : une chaîne de militants déroulant à travers la ville un long ruban de toile, alertant le public contre la mort des forêts. Sur la place de la cathédrale, dont la carapace d'échafaudages témoigne à sa manière des méfaits des pluies acides sur le grès des Vosges, un groupe de solides bûcherons en culotte de peau a érigé un monument de rondins symbolisant la forêt crucifiée.

Deux décisions ont été prises au cours de cette conférence, commencée solennellement – et *symboliquement* – au palais de l'Europe : réunir une troisième conférence l'an prochain, tout entière consacrée à l'action (la *deuxième a surtout été* une occasion d'échanges et d'informations) ; mise sur pied d'un « tribunal international », chargé de surveiller la *qualité de l'air* et de dénoncer ses pollueurs : industriels, centrales thermiques (et les centrales nucléaires), aussi automobilistes amateurs de grande vitesse. Les défenseurs de la forêt auront affaire à forte partie.

ROGER CANS.

مكتزا من الأمل

...NNEMENT

Vive la crise !

Cinq « Grünen » pour un Ver

MÉDECINE

Un médicament français contre la dépendance alcoolique

D'après des résultats encore préliminaires, des chercheurs français auraient réussi à mettre au point le premier médicament efficace dans le traitement de la dépendance alcoolique (1).

Ce produit, l'homotaurinate de calcium, a été expérimenté sur quatre-vingts alcooliques invétérés (en moyenne 200 grammes d'alcool par jour, soit environ 2 litres et demi de vin). Trois mois après le début du traitement, le pourcentage de succès (arrêt de la prise d'alcool) est de 61 % (contre 32 % lorsque les patients ne reçoivent qu'un léger sédatif associé à de la vitamine B1-B6). Les analyses de sang et le bilan hépatique redeviennent à peu près normaux.

L'originalité de ce traitement réside avant tout dans le mécanisme d'action du médicament. En effet, aujourd'hui, pour tenter de désintoxiquer un alcoolique, outre les méthodes psychothérapeutiques, individuelles ou de groupe; on dispose, au choix, de deux produits, tout aussi incommodants : le disulfirame, qui, à la suite de l'absorption d'une boisson alcoolisée, provoque des réactions physiques désagréables de manière à susciter, progressivement, le dégoût de l'alcool ; et l'apomorphine, un puissant vomitif que l'on ingère au moment où l'alcool produit son effet euphorisant. Le but est toujours le même : l'apparition progressive d'une aversion pour l'alcool.

Rien de tel avec l'homotaurinate de calcium. Il s'agit d'un stimulant de l'acide gamma-amino-butyrique (GABA) qui agirait sur le système nerveux central au niveau des récepteurs cérébraux de ce neuromédiateur.

Ce produit, mis au point par les laboratoires Méram, en collaboration avec l'Institut de recherches sur les boissons, semble en outre bien toléré. Afin de confirmer son efficacité, une large étude conduite dans trente-quatre centres hospitaliers, concernant environ cinq cents patients, est actuellement en cours. Si les résultats se révélaient totalement positifs, le médicament pourrait recevoir son autorisation de mise sur le marché au début de 1988.

Cette recherche, si intéressante et si originale qu'elle soit, ne permettra évidemment pas, à elle seule, de résoudre le problème complexe de l'alcoolisme. A commencer par les raisons qui poussent le patient à boire.

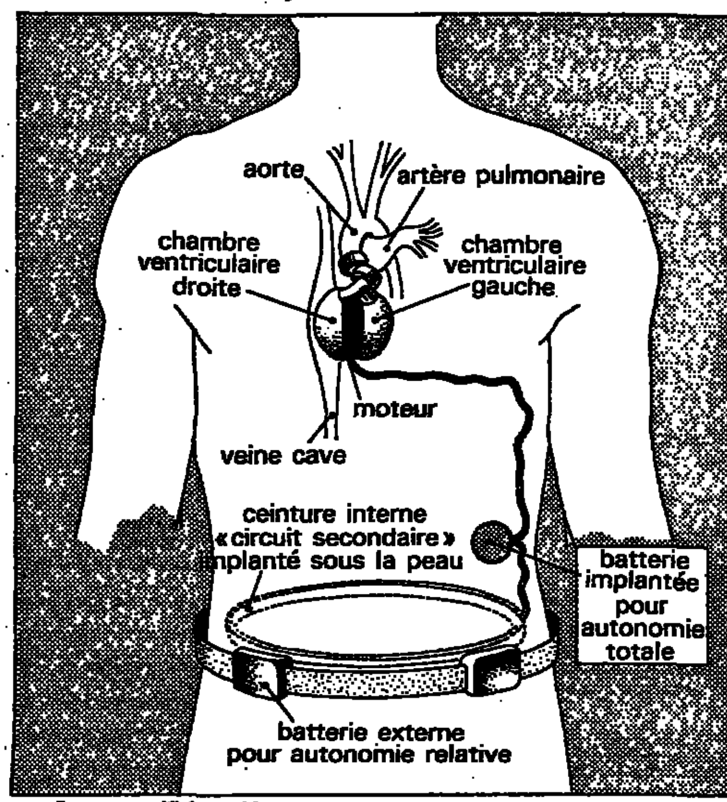
FRANCK NOUCHI.

(1) Ces résultats ont été publiés dans *The Lancet* du 4 mai par une équipe de l'Hôtel-Dieu de Rouen, dirigée par le docteur Jean-Pierre Lhuintre.

Une équipe japonaise a mis au point un cœur artificiel autonome

Une *équipe japonaise du Centre national de recherches des* maladies cardio-vasculaires d'Osaka vient d'annoncer la mise au point d'un nouveau cœur artificiel. A la différence des autres modèles, cet appareil est totalement implantable, l'énergie nécessaire à son fonctionnement étant fournie en permanence par des piles placées dans la ceinture du malade. De plus, le rythme des pulsations est variable et modifié selon certains paramètres *biologiques* du patient, le cœur pouvant ainsi, par exemple, s'adapter à l'effort.

La gigantesque course au cœur artificiel « idéal » à laquelle se livrent depuis plusieurs années une dizaine d'équipes universitaires et industrielles continue de porter ses fruits. En annonçant la mise au point d'un modèle totalement implantable, l'équipe japonaise marque, de toute évidence, un point important. Les chercheurs ont indiqué, le lundi 10 juin, à Osaka, que leur prototype était, schématiquement, constitué de ventricules de plastique placés de chaque côté d'un tambour cylindrique en acier inoxydable. A l'intérieur de ce cylindre : un moteur et des pistons pour actionner des plaquettes de compression et faire ainsi circuler le sang comme dans un cœur normal.



Le cœur artificiel « idéal » devra se faire totalement oublier du malade et lui assurer une qualité de vie acceptable. Ce n'est encore nullement le cas avec les appareils implantés par le docteur William Devries sur des malades américains. Le prototype japonais offre l'avantage d'une source d'énergie électrique et miniaturisée. (Schéma d'après une illustration de *la Recherche*).

Le malade portera dans sa ceinture une réserve importante de piles afin de recharger par induction une pile plus petite, implantée dans son organisme ; c'est elle qui fournira l'énergie au cœur artificiel, sa réserve de puissance n'étant que de quelques heures. Autre nouveauté d'importance : ce nouveau cœur artificiel peut contrôler automatiquement le rythme des pulsations, très variable selon que le malade est au repos ou en activité. Il utilise pour cela un rythme sophistiqué de rétro-contrôle basé sur la mesure de paramètres biologiques sanguins.

Un tel prototype de « deuxième génération » apporte deux améliorations considérables portant sur la source d'énergie, d'une part, sur l'adaptation du nouveau « muscle cardiaque » aux besoins de l'organisme, d'autre part. Concernant la source d'énergie, la plupart des autres modèles de cœur artificiel connus avaient été mis au point sans qu'on trouve de solution véritablement acceptable. C'est ainsi, par exemple, que les patients américains du docteur William De Vries sont, une fois appareillés, condamnés à une quasi-immobilité, étant reliés à un compresseur de gros volume par l'intermédiaire de deux flexibles qui leur traversent la poitrine.

Parce qu'elle permet une véritable miniaturisation de la source d'énergie, la solution électrique ou électromagnétique permet d'envisager une véritable autonomie du malade. En cela, elle ne devrait pas poser les mêmes problèmes éthiques que ceux soulevés par les interventions du docteur De Vries. De la même manière, le rétro-contrôle biologique annoncé permet, pour la première fois, d'imaginer un cœur artificiel « physiologique » capable de s'adapter aux multiples contraintes imposées de manière continue au système cardio-vasculaire.

L'un des points les plus délicats ne semble pas, en revanche, réglé : celui de l'acceptation par l'organisme des tissus étrangers qui composent le cœur artificiel. Le contact permanent des cellules sanguines avec la surface interne des cavités ventriculaires a, en effet, pour conséquence, à court ou moyen terme, d'induire de graves troubles de coagulation sanguine. On observe alors la formation de caillots responsables soit d'altérations du matériau, soit d'embolies chez le malade.

JEAN-YVES NAU.

RELIGION

Condamné pour provocation à la haine raciale

UN CURÉ SAVOYARD RENONCE AU SACERDOCE

(De notre correspondant.)

Chambéry. – Le curé d'Aiguebelanche (Savoie), M. Lucien Chavoutier, condamné il y a trois mois par le tribunal de grande instance de Chambéry à cinq mille francs d'amende pour *« provocation à la haine et discrimination raciales »* après la publication d'un article dans l'hebdomadaire *la Savoie*, annonce cette semaine, dans les colonnes de ce même journal qu'il a renoncé à toute fonction sacerdotale.

Le 8 juin 1984, dans *la Savoie*, l'ex-prêtre avait écrit à propos du groupe Le refuge qui venait de racheter l'entreprise de vêtements de ski Fusall : *« Ce groupe de juifs religieux animé par des rabbins fait vivre des œuvres d'éducation. Trois mille élèves sévèrement sélectionnés par la jeune élite juive française y apprennent à devenir des chefs spécialisés, selon les dons propres à la race, dans la gestion commerciale et l'animation d'entreprises. »*

M. Lucien Chavoutier souligne, cette semaine, dans l'hebdomadaire savoyard que son évêque n'a pris contre lui aucune mesure. *« Au contraire, il a multiplié les démarches pour dégonfler l'affaire qui m'opposait aux juifs et me retenir. »*

C. F.

EN BREF

● *Une vieille dame assassinée à Paris.* – Mme Marie-Madeleine Marias, quatre-vingt-deux ans, a été trouvée morte, lundi après-midi 10 juin, dans son appartement, cours de Vincennes, à Paris (12e). Elle gisait sur son lit, une écharpe autour du cou, les vêtements en désordre. La porte de l'appartement n'était pas fracturée, et les meubles n'ont pas été fouillés. Seul le portefeuille de la victime était vide. Selon la première hypothèse des enquêteurs de la 4e division de police judiciaire, Mme Marias aurait été attaquée vers midi, au moment où elle rentrait chez elle, après avoir fait des courses dans le quartier.

● *Un membre du GAL se constitue prisonnier.* – Un légionnaire déserteur, Jean-Pierre Echalier, déclarant appartenir au GAL (Groupe antiterroriste de libération), s'est rendu, dimanche 9 juin, aux gendarmes de Bayonne. Recherché pour l'enlèvement, en décembre 1983, d'un représentant de commerce d'Hendaye, M. Segundo Marey, il a déclaré être menacé par ses anciens complices pour avoir refusé de dynamiter un bar de Saint-Jean-de-Luz, fréquenté par des réfugiés basques, mission pour laquelle il détenait un stock d'explosif. – *(Corresp.)*

● *Un militant basque extradé demande asile à la France.* – Manuel Martinez Beistegui, un des trois militants basques extradés par la France en septembre 1984 et qui avait été relaxé en avril dernier par un tribunal de Madrid, a sollicité, mardi 11 juin, l'asile politique auprès de la sous-préfecture de Bayonne. – *(Corresp.)*

● *La fusillade de la rue des Filles-du-Calvaire : un règlement de comptes.* – Un homme a été tué à coups de fusil et un autre grièvement blessé, lundi 10 juin, vers 14 heures *(nos dernières éditions)*, alors qu'ils se trouvaient dans une voiture rue des Filles-du-Calvaire à Paris (3e), par deux inconnus vêtus de bleus de travail, le visage dissimulé par des cagoules.

Les armes utilisées – des fusils à pompe au canon scié – et l'identité du mort, Manfred Guillemet, quarante-trois ans, connu des services de police, laissent penser qu'il s'agit d'un règlement de comptes. Selon des témoins, les deux tueurs se sont approchés d'une 505 gris métallisé en stationnement, ils ont tiré plusieurs coups de feu à travers la porte avant droit, tuant le passager, et blessant grièvement le conducteur Daniel Cuvelier, quarante-cinq ans. Ils ont ensuite pris la fuite à bord d'une camionnette blanche.

LE CARNET DU Monde

Réceptions

– M. Raymond Barre a remis lundi 10 juin au château de La Muette, en présence de M. Jacques Delors, son épée d'académicien à M. Robert Marjolin, membre de l'Académie des sciences morales et politiques. Au cours de cette cérémonie, deux autres discours ont également été prononcés par M. Jean-Claude Paye, secrétaire général de l'OCDE, et par M. Jean Imbert, membres de l'Institut.

Naissances

– **Myriam GINOUX**
et
Frank NATALI

ont la joie d'annoncer la naissance de

Jean-Baptiste,

le 2 juin 1985.

20, rue Edmond-Bonte,
91130 Ris-Orangis.

– M. et Mme **Jean TERRADE**,
Mme **Alain THEBAUD**,

ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille,

Alexandra,

le 8 juin 1985,

chez
Philippe
et Claude THEBAUD.

18, résidence Boieldieu,
92800 Puteaux-la Défense.

11, rue Copernic,
44000 Nantes.
16, rue Garnier,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Mariages

– **Geneviève VACQUIER**
et
René CALDICHOURY,

dans la plus stricte intimité, se sont déclarés leur grand amour, authentifié devant la Communauté humaine, aux fêtes des mères et des pères de l'an 1985.

Dieu merci !

La Devèze,
34, boulevard Heilbronn,
34500 Béziers.

– **Françoise HOFMANN**
et
Denis YON

ont la joie de faire part de leur mariage, célébré à Locronan, le 18 mai 1985.

Décès

– La Société psychanalytique de Paris

a le regret d'annoncer le décès du

docteur
Maurice Pierre BÉNASSY.

[Le docteur Maurice Bénassy était membre titulaire de la Société psychanalytique de Paris, dont il faisait partie depuis l'année 1947. Il comptait parmi ceux qui ont contribué à fonder, en 1954, l'Institut de psychanalyse, organisme plus spécialement chargé, au sein de la Société psychanalytique de Paris, de former les futurs psychanalystes.

Les travaux scientifiques les plus marquants de Maurice Bénassy, parus principalement dans la *Revue française de psychanalyse*, concernaient la théorie des instincts et la notion de fantasme à partir de la pensée freudienne.]

– M. et Mme Henri Bourdelle,
Les familles Bourdelle, Holtz, Descombey, Darves-Bornoz, Despretz, Bedouce,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques BOURDELLE,
ingénieur général honoraire du GREF,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 5 juin 1985, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

L'incinération aura lieu au Père-Lachaise, le 13 juin à 14 h 45, sans fleurs ni couronnes.

14, avenue des Gobelins,
75005 Paris.
31, rue du Président-Wilson,
92-Levallois-Perret.

– Mme Pierre Fargues,
M. et Mme M. Favre,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme D. Fargues,
leurs enfants,
M. et Mme B. Bernicot,
leurs enfants et petite-fille,
M. et Mme M. Layer,
leurs enfants,
M. et Mme M. Fehrenbach,
leurs enfants,
Et Mme F.-G. Pariset,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme F. Méjan,
leurs enfants et petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre FARGUES,
chevalier de la Légion d'honneur,
professeur honoraire
à la faculté des lettres
d'Aix-en-Provence,

survenu le 5 juin 1985, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église réformée d'Aix-en-Provence.

« O Eternel, j'élève mon âme à toi. En toi, mon Dieu, je mets ma confiance. »
Psaume 25.

19, boulevard Zola,
13100 Aix-en-Provence.

– M. Mile Grdic,
son époux,
Katarina Grdic,
sa fille,
M. et Mme Nikolaus Elter
et leurs fils,
Ses neveu, nièce et petits-neveux,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme GRDIC,
née Bozica Tepsic,

survenu à Créteil (Val-de-Marne), le 8 juin 1985, à l'âge de soixante-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu à Saint-Clément, le mardi 11 juin, dans l'intimité.

14, rue Calmette,
Saint-Clément,
89100 Sens.
12, rue Amélie,
75007 Paris.

– La direction générale de SCREG
Et de SCREG Routes
a le regret de faire part du décès de

M. Robert HUMARAU,

survenu à Paris le 9 juin 1985, dans sa soixante-dix-huitième année.

M. Robert Humarau, directeur à la direction commerciale de SCREG jusqu'en 1974, était le fondateur et le président de l'Association amicale des anciens de la Gironde, qui ressent douloureusement sa disparition.

Un service religieux sera célébré le mercredi 12 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes à Paris.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bordeaux-Le Bouscat, le jeudi 13 juin à 11 heures.

– Nous apprenons la mort de notre confrère

Jacques LACHAUD,

décédé à Paris, à l'âge de soixante-quatre ans.

Ses obsèques ont lieu ce mardi 11 juin, à Pithiviers, dans la plus stricte intimité, selon les vœux de sa famille.

[Né en 1921 à Paris, Jacques Lachaud est élève-rédacteur à l'Agence Havas dès 1939. Entré en 1948 à l'Agence France-Presse comme rédacteur au service étranger, il collabore notamment au desk latino-américain dès la mise en place de ce service, en 1960, au siège de l'AFP. Depuis 1978, Jacques Lachaud était rédacteur en chef adjoint.]

– Brive.

Mme Henri Larrieu,
Mme Elisabeth Larrieu
et ses enfants,
Mme Sylvie Lenoir-Larrieu
et ses enfants,
M. et Mme Labrousse,

ont le regret de faire part du décès de

M. Henri LARRIEU,
préfet de région honoraire,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,

survenu à Mezels (Lot) le 4 juin 1985.

21, rue Colonel-Bial,
19100 Brive.

– Mme M.-F. Le Pennec-Lely
fait part de la mort, survenue le 4 juin 1985, de

l'écrivain Gilbert LELY,

auteur, entre autres,
d'un volume d'œuvres poétiques
et d'un ouvrage
sur la vie du marquis de Sade.

L'inhumation a eu lieu, en présence de ses proches, le vendredi 7 juin au cimetière Montmartre.

(*Le Monde* du 8 juin 1985.)

– Mme Victor Rinaldi, son épouse,
Sarah et Léa, ses filles,
M. et Mme Baptistin Rinaldi,
Mme Palmero,
M. et Mme Renaud Rinaldi,
M. et Mme Olivier Rinaldi
Et les familles Toubiana, Fiorina et Hébert,
sont profondément peinés de faire part du décès de

M. Victor RINALDI,
ingénieur géophysicien,
diplômé de l'Ecole polytechnique
de Montréal,
inventeur, P.D.G. de Vic-Offshore,

survenu le 5 juin 1985, dans sa trente-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

11, rue du Pré-aux-Clercs, Paris-7e.

Remerciements

– M. et Mme Sylvain Grauberg,
M. et Mme Gérard Maillols,
Et toute la famille,

remercient vivement toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil lors de la disparition du

professeur Marc KRASNER.

101, rue du Mont-Cenis,
Paris.

– Locronan. Douarnenez. Paris.

Yves Morvan (Jean Marin)
Et les siens

répondent ici et expriment leur reconnaissance à tous ceux et à toutes celles qui se sont associés avec tant d'affection à leur chagrin lors du départ de

Maïe MORVAN,
née Maria Dupont Dourrinou.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Jean SYGNET, dans l'impossibilité de répondre aux très nombreux témoignages de sympathie qu'il a reçus à l'occasion du décès de son épouse

Rose-Marie,

tient à remercier ici vivement tous ceux qui lui ont marqué leur présence et leurs pensées.

Anniversaires

– Le 12 juin 1970,

Myto BOYMOND
Michel GAVOST

tombaient au Gerbier.

« Les portes de la montagne m'ont ouvert une vie nouvelle qui n'aura pas de fin. »
(John Ruskin.)

Messes anniversaires

– Pour le onzième et douloureux anniversaire du rappel à Dieu de son fils chéri

Sandor KOZELKA,

enlevé brutalement à l'affection des siens à l'âge de quinze ans.

Mme Paulette Zibi-Kozelka et sa famille font connaître que la prière de l'Azguir sera dite jeudi 13 juin 1985, à 18 h 30, à la synagogue, 28, rue Buffault, Paris-9e.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Communications diverses

– A l'occasion de l'Année de l'Inde, les associations Terres indiennes et Autres regards, en collaboration avec Frères des hommes et le CCFD, organisent une rencontre-débat sur le thème « Quel avenir pour les Indiens des villages ? Développement économique et activité rurale », le mercredi 12 juin, à 20 h 30, au 35, rue de Sèvres, 75006 Paris, avec la participation de Cyrill D'Souza (économiste indien), Denis Mazeau (volontaire de Frères des hommes) et Ann Britto (partenaire indienne du CCFD).

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-IV, lundi 17 juin à 14 h 30, salle des Actes, M. Marc Scialom : « Les antitraducteurs : aspects de « la Divine Comédie » en français pendant l'entre-deux-guerres » suivis d'un répertoire chronologique et raisonné des traductions françaises du poème (quinzième-vingtième siècle). »

– Université Paris-VIII, mardi 18 juin à 10 heures, salle B 314, M. Abraham Ngueukam-Tienichen : « Colonialisme, néo-colonialisme et mouvement national au Cameroun ».

– Université Paris-IV, mercredi 19 juin à 9 heures, salle Louis-Liard, Mlle Anne-Marie Lecoq : « François Ier imaginaire. La vision symbolique du roi et du règne dans la littérature et l'art français avant Pavie. »

– Université Paris-III, jeudi 20 juin à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Maurice Goldring : « Aspect des idéologies nationales : l'exemple de l'Irlande du vingtième siècle. »

– Université Paris-III, vendredi 21 juin à 14 heures, salle Louis-Liard, Mlle Monique Michaud : « Mateo Aleman, moraliste chrétien de l'apologue picaresque à l'apologétique tridentine. »

Le Monde

SCIENCES

Vénus, la volcanique

Y a-t-il du volcanisme actif, y a-t-il eu des océans sur Vénus ? Les deux sondes soviétiques qui vont se poser sur la planète apporteront sans doute quelques éléments de réponse.

SOUVENT on les dit sœurs, et elles ne le sont pas. Elles ont le même diamètre, pratiquement la même masse et la même densité. Seulement voilà, la Terre est un paradis avec ses océans, ses continents, sa faune et sa flore, tandis que l'autre, Vénus, est, en dépit de son nom, une sorte d'enfer, comme l'ont confirmé les nombreuses sondes spatiales lancées vers elle ces vingt dernières années. C'est pourtant dans cet univers peu accueillant que plongent, depuis ce début de semaine, les modules de descente des sondes soviétiques Vega-1 et Vega-2.

La température moyenne à la surface de Vénus ne descend guère au-dessous de 460 °C, soit la température de fusion du zinc. La pression au sol est plus de 90 fois supérieure à celle de la pression atmosphérique terrestre. Les vents, essentiellement régis par une circulation Est-Ouest, y soufflent à des vitesses pouvant atteindre, au sommet de la couverture nuageuse, 100 mètres par seconde (360 km/h).

Quant au sol, plutôt nivelé, en permanence caché à la Terre par une épaisse couverture de nuages comprise entre 47 et 65 kilomètres d'altitude, il n'invite guère à la poésie si l'on en juge par les images retransmises en mars 1982 par les sondes soviétiques Venera-13 et Venera-14. Pour le premier site d'atterrissage, explique Guy Israël, du service d'aéronomie du Centre national de la recherche scientifique, on distingue *« une surface lisse, mais segmentée, ponctuée de débris de différentes dimensions. Les zones lisses de la surface font penser à une croûte de particules fines cimentées à la suite de processus chimiques liés à la composition particulière de l'atmosphère très chaude et chimiquement active »* de la planète.

En revanche, poursuit-il, le second site d'atterrissage est *« une succession de plaques rocheuses, accumulées en couches superposées »* et dépourvues de *« toute couverture de particules fines »*. Peut-être, *« des roches poreuses semblables au tuf qui se forme à la surface de la Terre à partir de cendres volcaniques* (1) ». Un paysage bien terne qui pourtant excite la curiosité des scientifiques. Car, au travers de l'étude de Vénus, c'est une grande partie de l'histoire du système solaire qui est en jeu, mais aussi celle de l'évolution de la Terre.

C'est la raison pour laquelle les Soviétiques, et avec eux les Français, attendent beaucoup des résultats qui, les 11 et 13 juin, seront retransmis par les modules de descente des sondes Vega-1 et Vega-2 lancées les 15 et 21 décembre de l'an dernier. Une fois débarrassées de leurs modules de descente, les deux sondes poursuivront leur route pour se diriger vers la comète de Halley, qu'elles survoleront en mars de l'année prochaine.

La communauté scientifique espère *ainsi* recueillir de nouveaux éléments permettant d'expliquer les grands problèmes du moment que sont l'existence ou non d'un volcanisme actif sur Vénus, la nature du mécanisme à l'origine de la super-rotation de la haute atmosphère de Vénus, qui tourne considérablement plus vite que la planète elle-même, et enfin la relative absence d'eau sur la planète.

Une éruption gigantesque

C'est dans les années 70, lorsque les Américains pointèrent les antennes de leurs radiotélescopes d'Arecibo (Puerto-Rico) et de Goldstone (Californie) en direction de Vénus, que l'on a commencé à penser qu'un certain volcanisme existait ou avait existé sur Vénus. Très vite, il apparut en effet que, au sein de la région connue sous le nom de Beta-Regio, la zone de Theia-Mons pouvait abriter un volcan-bouclier, c'est-à-dire un de ces volcans au cône aplati, comme ceux d'Hawaii, mais dont les dimensions seraient autrement importantes.

Les observations faites à partir de décembre 1978 par la sonde américaine Pioneer-Venus devaient confirmer ce fait, précisé depuis par de nouvelles mesures effectuées depuis le radiotélescope d'Arecibo. Dans le même temps, les sondes soviétiques ont apporté leurs contributions à cette étude, révélant en de nombreux endroits des reliefs interprétés comme les restes de l'effondrement de gigantesques dômes de volcan, tel celui qui existe dans la région des Maxwell-Montes.

Dans ces conditions, on peut se demander si tout n'a pas été dit. Il n'en est rien. Car la grande question est de savoir si ce volcanisme vénusien est encore actif, comme semble l'indiquer aujourd'hui tout un faisceau de présomptions.

Premier indice : celui présenté par Larry Esposito, de l'université du Colorado. A la suite de la découverte, peu après l'éruption du volcan terrestre El Chichon en mars 1982, d'importantes quantités de dioxyde de soufre dans une couche de la haute atmosphère, connue sous le nom de couche de Junge, les scientifiques, explique Jean-Loup Bertaux, du service d'aéronomie, montrèrent que *« la densité de cette couche variait de façon très importante et ce en corrélation étroite avec l'activité volcanique terrestre »*.

Il n'en fallait guère plus pour reprendre les anciennes séries de mesures effectuées par Pioneer-Venus. Elles montrent en effet que sur mille jours d'observations faites par la sonde, la densité de la couche de brume comprise entre 70 et 90 kilomètres d'altitude a diminué sur Vénus d'un coefficient 10. Dans le même temps, un autre appareil de la sonde – un spectromètre UV – a établi que *la teneur en dioxyde de soufre* des aérosols de cette couche avait elle aussi diminué d'un facteur 10.

L'analogie était trop forte pour ne pas imaginer qu'une éruption, comparable aux plus grandes jamais enregistrées sur Terre, avait eu lieu juste au moment où Pioneer-Venus s'était mis en orbite autour de la planète, ou juste avant.

Le deuxième indice, allant dans le sens d'un volcanisme actif à la surface de la planète, a été mis en évidence par Harold Masursky du US Geological Survey. S'aidant d'un certain nombre de données radar, il a estimé que les volcans actifs de Vénus, s'ils existaient, ne pouvaient être situés que dans deux régions (Beta-Regio et Alta-Regio) (2) dont les reliefs paraissent, en termes géologiques, relativement jeunes (un million d'années environ). En outre, reprenant le suivi, depuis la Terre, des orbites prises par la sonde américaine, il a montré que les perturbations de trajectoire de Pioneer-Venus correspondaient à des passages au-dessus des deux régions citées précédemment. Or de telles anomalies de gravité existent sur Terre dans les régions où les volcans sont jeunes.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(Lire la suite page 16.)

(1) *Le Grand Atlas de l'astronomie*, Encyclopædia universalis.

(2) Alta-Regio est située à l'est d'Aphrodite-Terra.

Le relief de Vénus : en pointillé le niveau 0 ; en grisé de 1000 à 3000 m ; en hachuré de 3000 à 11000 m aux Maxwell Montes.

Forer dans les coins

L'exploitation du pétrole de Rospo-Mare, un champ de l'Adriatique, est la première application offshore de la technique du forage horizontal.

DEUX des trois « pompes longue course » qui dominent la plate-forme du champ de Rospo-Mare (dans l'Adriatique, à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Pescara) ont des rythmes très différents. L'une monte et descend lentement, alors que, dans le même temps, l'autre fait à peu près six montées et six descentes. Ces vitesses dissemblables s'expliquent par les volumes de pétrole extrait des deux puits : chaque jour, la pompe lente aspire 30 mètres cubes de pétrole tandis que la pompe rapide en « produit » 450 mètres cubes. Lorsqu'elle marche, la troisième pompe fait sortir quotidiennement 100 à 120 mètres cubes de pétrole.

Ces différences considérables de volumes sont dues au caractère particulier de chacun des trois puits : le moins productif est un puits dévié, le producteur moyen est un puits vertical, alors que le champion est un puits horizontal, le premier au monde – et le seul encore à ce jour – à avoir été foré, en 1982, pour exploiter un champ pétrolier offshore.

Depuis une cinquantaine d'années, les forages déviés sont utilisés couramment dans l'exploitation des hydrocarbures, en particulier sur les plates-formes offshore : d'une seule plate-forme, on peut ainsi forer vingt, trente et même plus de quarante puits qui, grâce à leur déviation, vont drainer une grande portion du gisement. Les puits déviés sont commencés à la verticale puis, lorsqu'ils sont parvenus à une profondeur soigneusement choisie, leur trajectoire est déviée peu à peu, de 1° à 3° (par rapport à la verticale) tous les 10 mètres, jusqu'à suivre la direction voulue. Les déviations sont habituellement de 40° à 45°, mais elles atteignent parfois 60°. Dès lors, pourquoi ne pas continuer et arriver aux 90°, c'est-à-dire aux forages horizontaux.

Les Soviétiques y ont pensé dès les années 50, les Chinois aussi, en 1965 et 1966. Les uns et les autres ont, sans nul doute, réussi à forer à l'horizontale, mais ils n'ont pas pu mettre ces puits en exploitation, sans doute pour des raisons de coût et surtout à cause des difficultés à prendre, dans ces puits, les mesures indispensables à la connaissance et donc à l'exploitation du gisement.

Il y a une douzaine d'années, ELF a inventé le système Téléco dans lequel les appareils de mesure sont fixés en permanence entre l'outil de forage et la première tige. Les mesures sont codées, grâce à une électronique miniaturisée et résistante (aux chocs et à la chaleur), en impulsions qui se propagent dans la boue de forage, puis sont recueillies en surface par des hydrophones et décodées. Le système Téléco permet donc de prendre, sans trop perdre de temps, les innombrables mesures indispensables au maintien de l'horizontalité du puits.

L'autre difficulté majeure des forages horizontaux réside dans la « complétion » du puits. Par complétion, les pétroliers désignent la prise de mesures des caractéristiques physiques du gisement, puis, en général, la pose d'un tube d'acier et, éventuellement, la cimentation de celui-ci dans le puits. Tube et cimentation maintiennent les parois du puits et isolent les unes des autres les diverses zones traversées. Dans la couche productrice, le tube et le ciment sont percés de trous de façon que le pétrole (ou le gaz) puisse entrer dans le tube pour remonter à la surface.

La pose du tube dans la section horizontale ne soulève pas de problème particulier. En revanche, la cimentation est très difficile : la section du puits n'est jamais régulière et le ciment, bien évidemment, *ne se répartit pas également* entre le tube et les parois du puits.

La difficulté de la complétion explique que les quatre premiers puits horizontaux réalisés en association par ELF-Aquitaine et l'Institut français du pétrole (IFP) : deux à Lacq supérieur en 1980 et 1981, Rospo-Mare en 1982 (1) et Castéra-Lou, près de Pau, en 1983, ont été forés dans des gisements dont la roche réservoir est compacte et solide. Ce qui limite les risques d'éboulements des parois des puits.

Des caractéristiques spéciales

Le forage horizontal n'est pas une panacée. Il est réservé aux gisements qui présentent une ou plusieurs de ces trois caractéristiques.

● La couche productrice est mince. Un forage vertical ou même un forage dévié, la traversant sur une très courte distance, sont donc peu productifs alors qu'un forage horizontal peut la suivre sur plusieurs centaines de mètres et ainsi drainer un volume important du réservoir.

● Le pétrole est contenu non dans les minuscules pores de la roche réservoir (comme c'est presque toujours le cas) mais dans des fissures (toujours) verticales. Un forage vertical n'aboutit pas forcément dans une de ces fissures, alors qu'un forage horizontal a toutes les chances de traverser de *nombreuses fissures*.

● L'eau, qui est présente dans les parties basses de la quasi-totalité des gisements, a tendance à envahir très vite la couche productrice de pétrole. L'effet de succion est très fort autour d'un puits vertical alors qu'il est réparti sur toute la longueur d'un puits horizontal. L'eau vient donc moins vite vers un puits horizontal, et d'autant moins lorsque le puits horizontal est situé dans la partie haute de la couche productrice.

Rospo-Mare rassemble les deuxième et troisième de ces caractéristiques. C'est pour cela qu'il a été choisi pour le premier forage horizontal offshore. En 1986, une deuxième plate-forme *portant, pour commencer, quatre* puits horizontaux va y être installée. Le coût de cette deuxième phase de l'exploitation de Rospo-Mare est estimé à 170 milliards de lires (850 millions de francs) dont 56 milliards pour les forages.

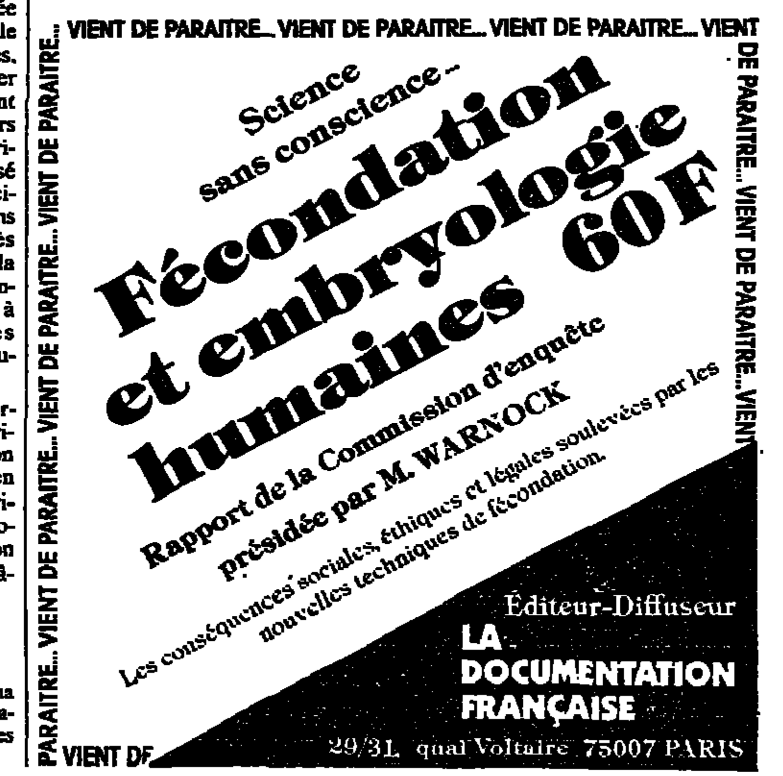
Certes, les forages horizontaux sont plus chers que les forages verticaux. Mais leur prix est sensiblement moins élevé qu'on ne le craignait. Avant d'avoir fait le premier forage horizontal, on pensait que le prix serait multiplié par dix. Or le premier forage horizontal de Lacq supérieur n'a coûté que trois fois plus qu'un forage vertical fait au même endroit, le troisième (Rospo-Mare) et le quatrième (Castéra-Lou) que 2,3 fois plus.

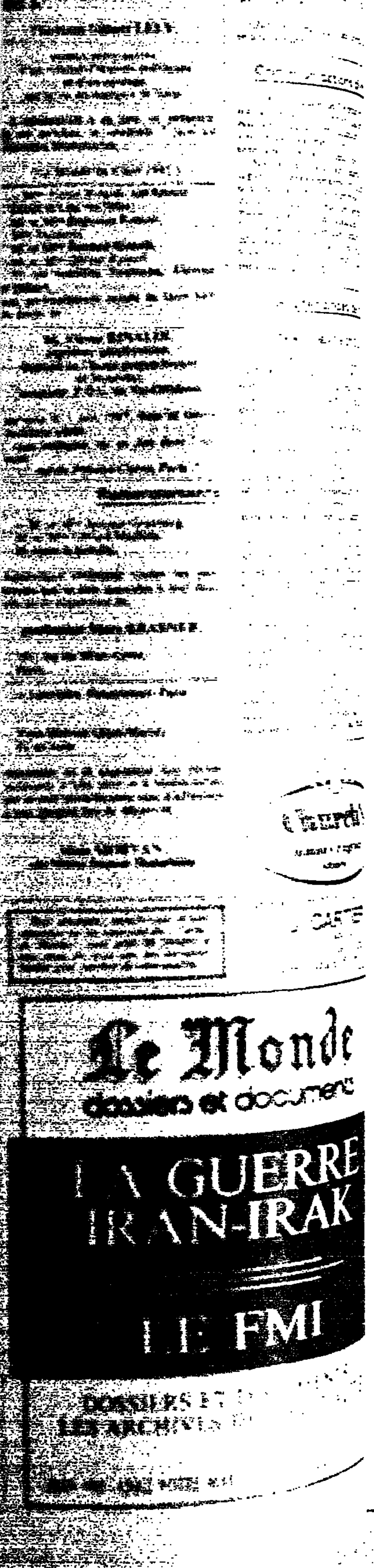
La méthode de forage horizontal mise au point par l'IFP et ELF-Aquitaine, commercialisée depuis 1984 par Horwell, filiale commune des deux organismes, créée spécialement pour exploiter ce savoir-faire, attire maintenant beaucoup de pétroliers étrangers et même texans ! Un puits horizontal de démonstration, réalisé au Texas en 1985 avec la participation d'Horwell, a « tapé » dans une couche productrice très mince. Ainsi a été démontrée la valeur de cette technique française qui pourrait être utilisée à partir d'îles artificielles construites dans la mer de Beaufort (côte nord de l'Alaska).

ELF-Aquitaine et l'IFP cherchent à améliorer le forage horizontal : des études de cimentation à l'horizontale sont faites – en surface – à Lacq, et un puits horizontal sera foré en octobre prochain dans la roche réservoir non consolidée du gisement de Châteaurenard (Loiret).

YVONNE REBEYROL.

(1) A Rospo-Mare, ELF Italiana (61 %) est associée à deux sociétés italiennes, AGIP et SAROM (39 % à elles deux).





Vénus la volcanique

(Suite de la page 15.)

Le troisième élément du puzzle a été apporté par Fred Scarf, de la firme TRW. A partir d'informations retransmises à la fois par la sonde américaine et certaines sondes soviétiques, il a en effet montré que certains phénomènes radioélectriques parasites très caractéristiques – des siffleurs atmosphériques – avaient pour origine, dans 65 % des cas, les zones de Beta-Regio et d'Alta-Regio. Or, sur Terre, il est bien connu que de violentes décharges ont lieu dans le panache des volcans. Alors ? Il est bien tentant de conclure, d'autant que les mesures faites par les Soviétiques, notamment sur la présence au sol de basaltes, paraissent aller dans le même sens. Mais, les scientifiques étant gens prudents, ils attendront les données des sondes Vega-1 et Vega-2 pour aller plus loin dans leurs hypothèses.

De brillants nuages

De ce point de vue, certaines des expériences imaginées par les Soviétiques, mais aussi par les Français, permettront de lever une partie du voile. Ainsi en ira-t-il peut-être de l'expérience ISAV, destinée à l'étude de la composition des nuages et à celle de l'atmosphère de la planète. Elle permettra d'établir, notamment, un profil de la teneur en dioxyde de soufre depuis une altitude d'environ 60 kilomètres jusqu'au sol. Ce même dioxyde de soufre qui, dans l'atmosphère de Vénus, se combine à l'hydrogène pour donner de brillants nuages formés de gouttes et de cristaux d'acide sulfurique. Il en va de même de l'expérience Malachite, grâce à laquelle on espère en savoir plus sur les aérosols contenus dans les nuages de Vénus, leur composition, leur nature et leur densité.

Mais ces expériences permettront sans doute aussi de mieux comprendre l'origine de la rotation rapide de l'atmosphère de la planète, à l'aide des deux expériences françaises que sont les ballons-sondes et le bloc météo embarqué sur les modules de descente de Vega-1 et Vega-2 ; mais surtout celle de l'absence relative d'eau sur Vénus. Ce dernier problème est l'un de ceux qui attisent la curiosité de la communauté scientifique, qui voudrait bien savoir si, dans une période relativement éloignée, des océans n'ont pas existé sur cette planète. Or qui dit océans, pense naissance de la vie... et il n'en faut pas plus pour que se formulent les hypothèses les plus folles. Reste que, les spécialistes en sont bien convaincus, ce problème de la disparition de l'eau sur Vénus sera une constante de toutes les missions à venir en direction de l'étoile du Berger.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

2001, Hermès atterrit au Bourget

En l'an 2000 l'Europe appartiendra-t-elle toujours au club restreint des puissances qui exploiteront l'espace ?

par ROGER LESGARDS (*)

L'INDUSTRIE spatiale française existe. Elle est la troisième en importance et en qualité derrière celles des Etats-Unis et de l'URSS. Huit mille personnes, dont deux mille ingénieurs, y travaillent. Son chiffre d'affaires, en 1985, sera de l'ordre de 4 milliards de francs. Ses équipements sont modernes. Elle maîtrise l'ensemble des techniques permettant de fabriquer des satellites automatiques et de les mettre en orbite à partir de la base de Kourou (Guyane).

Il a fallu vingt ans pour atteindre cette maturité industrielle. Le succès est essentiellement dû à trois facteurs. En France, une forte volonté politique conduisit, au début des années 60, à la création du Centre national d'études spatiales (CNES) dont la mission fut clairement définie : concevoir des programmes de satellites et de lanceurs dont la réalisation serait nécessairement confiée à des industriels. D'importants crédits publics furent dégagés. Un programme national (Diamant) fut mis en œuvre.

De nouvelles menaces

En Europe, malgré des revers, la montée progressive d'une solidarité entre une douzaine d'Etats aboutit, en 1973, à la création de l'Agence spatiale européenne. Un club spatial européen était né. Des hommes politiques, des chercheurs, des ingénieurs, des industriels et des fonctionnaires apprirent à travailler ensemble et à s'apprécier. Les crédits s'additionnèrent. Les responsabilités furent clairement définies et les entreprises tissèrent entre elles des liens solides.

Cette Europe de l'espace sut, dans le même temps, constituer un marché protégé pour ses propres produits. Dès le départ, chacun des membres de l'Agence spatiale européenne s'engagea à accorder, pour les lancements de ses satellites, une préférence à Ariane, à condition qu'elle présente des performances techniques et un coût comparable à ceux des lanceurs concurrents. Sans cet engagement, aujourd'hui respecté, Ariane n'aurait jamais acquis les bases suffisantes pour partir à la conquête des marchés mondiaux.

Une étape décisive, celle des fondations, était ainsi franchie. Est-ce définitivement gagné pour autant ? Certainement pas. De nouvelles menaces se précisent. En même temps que nous progressons, les Etats-Unis et l'URSS accélèrent l'allure. Des nouveaux venus comme le Japon et la Chine sont sur le point de posséder des moyens de lancement d'une capacité comparable aux premières Ariane, gagnant ainsi, comme l'Europe à la fin des années 70, leur autonomie pour les mises en orbite géostationnaire.

Mais, bien évidemment, la concurrence la plus vive demeure, pour encore une longue période, d'origine américaine. Le budget de la NASA est dix fois supérieur à celui de l'Agence spatiale européenne, et ce budget ne représente que la moitié des sommes que le département de la défense consacre aux programmes spatiaux militaires des Etats-Unis.

Et puis surtout, voilà que, cette année, un gigantesque programme de recherches technologiques est lancé dans le cadre de l'Initiative de défense stratégique (IDS) annoncée par le président Reagan. L'IDS est un concept flou. Mais une chose est claire : au cours des prochaines années, le département de la défense dépensera, chaque année, plusieurs milliards de dollars pour développer ces technologies de pointe que sont les grands calculateurs, l'intelligence artificielle, les lasers, les flux de particules, les matériaux nouveaux, etc. De quoi reprendre quinze ans d'avance dans les applications civiles et militaires de l'espace.

L'enjeu est considérable. Il est de même importance que celui qui conduisait hier notre pays à se donner les moyens de l'indépendance nucléaire. Les mêmes intérêts scientifiques, technologiques, industriels, politiques et militaires sont ici rassemblés. Le problème est simple pour l'Europe : en l'an 2000, soit elle appartiendra au cercle restreint de ceux qui auront su maîtriser ces moyens nouveaux, soit elle en sera exclue. Japonais et Chinois seront probablement, au côté des deux Grands, membres du club. Ils n'en ouvriront pas facilement les portes. Nos ressources scientifiques, techniques, industrielles et financières sont suffisantes pour que nous puissions prétendre être membre à part entière de ce club de l'espace. Il me semble que trois conditions doivent être remplies pour y parvenir.

Au niveau européen tout d'abord, la volonté politique manifestée par les Etats de l'Agence spatiale européenne lors de la conférence tenue à Rome en janvier dernier, doit être confirmée l'an prochain par la décision définitive de financer un programme spatial cohérent comprenant Ariane, Colombus et Hermès. C'est, en effet, en 1986 que seront prises les décisions définitives sur ces trois projets. Un accroissement raisonnable de l'effort financier (de l'ordre de 50 % sur cinq ans) est nécessaire. Ce n'est pas insupportable. Même après cette augmentation, chaque citoyen d'Europe ne consacrera à l'espace qu'une somme bien inférieure à celle qui est demandée à chaque citoyen des Etats-Unis.



NICOLAS VIAL

S'agissant plus particulièrement de la France, il est évidemment indispensable que, dans cette Europe de l'espace, elle tienne le premier rang. Cela suppose qu'elle prenne pleine conscience de l'importance stratégique des affaires spatiales dans les années 1990-2000. Pour ce faire, à la dimension scientifique et économique, il lui faut maintenant ajouter la dimension militaire. Nos armées ont besoin des satellites pour mieux voir, mieux écouter et mieux transmettre à longue distance. Elles ne peuvent se désintéresser de la présence de l'homme dans l'espace. Les objectifs civils et militaires doivent donc être concertés. Pour passer la vitesse supérieure, il est nécessaire que les efforts techniques et financiers soient conjugués.

La dernière condition dépend des industriels eux-mêmes. Les entreprises qui fabriquent des produits spatiaux doivent aujourd'hui pouvoir se comporter comme des entreprises industrielles majeures. Le temps n'est plus aux prototypes. Les projets nouveaux doivent être conçus dans un souci de simplicité et de reproductivité au moindre coût. Les processus de fabrication doivent être rigoureux, la qualité et la fiabilité proches de la perfection. Satellites et lanceurs sont désormais des produits industriels. Dans l'espace, l'excellence n'est plus seulement technique, elle est également industrielle et commerciale.

France et Europe réussiront-elles à relever le nouveau défi ? Nous reparlerons de tout cela au Salon de l'an 2001, c'est-à-dire demain. L'avion spatial européen Hermès, piloté par un équipage français, atterrira sur les pistes du Bourget au retour d'une mission d'approvisionnement de la station Colombus, après avoir été propulsé par Ariane 5.

(*) Président de la Société européenne de propulsion.

La guerre des semences

La création d'une bonne variété de semences réclame des années de travail, de sérieuses reeherches et une solide assise financière. D'où la « guerre » que raconte le livre de Jacques Grall et Bertrand-Roger Lévy.

par PIERRE GOUROU (*)

ALERTE dans sa présentation, riche par son contenu, voici un ouvrage qui fait le point sur une question mal connue du public éclairé : les semences agricoles. En effet, plutôt que les fruits de ses propres récoltes, l'agriculture moderne trouve avantage à semer des graines préparées par des spécialistes.

Production et commerce des semences mettent en mouvement des sommes considérables. La concurrence joue, et la propagande. En 1982-1983, la France a consommé 900 000 tonnes de semences achetées (et 230 000 tonnes de plants commerciaux) ; 5,7 milliards de francs lourds, l'une des bases d'un chiffre d'affaires s'élevant, pour l'agriculture proprement dite et les industries agro-alimentaires, à 380 milliards de francs. La France, deuxième marché mondial pour les semences, est la deuxième productrice et la troisième exportatrice, mais la première importatrice. Ce dernier point souligne que la France n'est pas à l'écart des concurrences et rivalités qui nourrissent la « guerre des semences ».

Le premier but des semenciers : relever le rendement. Grâce à leurs efforts et, bien entendu, à de très bonnes façons agricoles, le rendement moyen du blé atteignit en France, pour 1984, 6 400 kg/ha. Le rendement du maïs fut du même ordre. Peut-être utopistes, certains sélectionneurs vont jusqu'à rêver de 20 000 et même 30 000 kg de céréales par hectare. La mise au point d'hybrides de maïs, réalisée aux Etats-Unis dès avant 1940 (on compte aujourd'hui 8 500 variétés de ces hybrides), a haussé les rendements (7 000 kg/ha, sur 30 millions d'hectares) tout en conférant aux semenciers un énorme avantage : en effet le récoltant, s'il met en terre les grains de sa propre récolte, voit le rendement s'effondrer ; il est donc contraint d'acheter la totalité de ses semences.

L'amélioration de la qualité des plantes par celle des semences fait partie de l'étude des semenciers. Que de faits considérables : les semences monogermes de betteraves ont supprimé le coûteux et pénible démariage ; l'accroissement du contenu en matières sèches des tomates valorise celles-ci ; l'enrichissement en protéines des céréales accroît leur prix ; l'élimination de l'acide érucique (médicalement dangereux) améliore l'huile de colza ; l'élimination de l'acide linolénique débarrasse l'huile de soja d'une odeur désagréable.

Des recherches s'efforcent de donner aux céréales la capacité de fixer l'azote dans le sol : ce que font les légumiers avec grand profit. Un hectare de luzerne accumule 300 kg d'azote : comme la production d'une tonne d'engrais azoté coûte en énergie l'équivalent de 2 tonnes de pétrole, un million d'hectares des luzernières françaises en économise 500 000 tonnes.

Comment améliorer les semences ? La sélection traditionnelle repérait les plants les plus performants et en recueillait les semences. De nouveaux procédés permettent d'accélérer la hausse des rendements : contrôle de la fécondation par castration des organes mâles, hybridations. L'Institut national de la recherche agronomique (INRA), en faisant appel au pollen d'*Aegilops ventricosa*, obtient un blé résistant au piétin-verse. Le « *triticale* », céréale nouvelle, a été obtenu par le croisement d'un blé et d'un seigle ; ce triticale réussit sur des sols qui conviennent mal au blé.

Le génie génétique introduit dans les cellules des gènes bienfaisants. Les cultures de tissus font merveille dans le perfectionnement de multiples plantes. La fusion de cellules non sexuelles a permis de créer la « *pomate* ». L'obtention de plantes à partir d'une seule cellule aboutit à des plantes qui n'ont qu'un seul parent, ce qui permet d'aller très vite dans la création de plantes nouvelles. Des mutations favorables sont demandées à l'action des rayons gamma ou de certains produits chimiques (colchicine, par exemple).

Les « droits d'auteur »

Produire une excellente semence demande temps, compétence et argent. L'« obtenteur » est désireux de tirer bénéfice de son avantage en vendant les semences le plus cher possible, et le plus longtemps. Il est certes menacé par des imitateurs qui le priveront de ses redevances. Comme il n'est pas facile d'empêcher le copiage en pays étranger, l'inventeur délègue à des filiales étrangères le soin de reproduire la semence, moyennant une partie de la redevance. En France, la Caisse de gestion des licences végétales se charge de percevoir les « droits d'auteur ».

L'obtenteur doit avoir les reins solides : il faut habituellement une dizaine d'années pour créer une bonne variété. Certains sélectionneurs succombent sous les frais, victimes de la guerre des semences. D'autant que les « grands chimistes » s'intéressent à l'agriculture : pesticides, herbicides, engrais, sont de leur mouvance. La puissance des moyens facilite les progrès : il est bon, par exemple, pour hâter la mise au point d'une nouvelle variété à travers la répétition des croisements, de disposer de champs d'essai dans les deux hémisphères. Cependant, l'ingéniosité de l'esprit humain peut aller plus vite que la puissance des capitaux : le blé tendre « Fidel », le plus cultivé en France en 1984, résultait des recherches d'un isolé opérant au jugé.

La première production mondiale de semences est aux Etats-Unis. Le marché français, très actif, est en déséquilibre ; la France achète plus de semences qu'elle n'en exporte. Malgré une tradition semencière (Vilmorin-Andrieux, Tezier, Clause, remontent à la fin du dix-huitième siècle), la France dépend de l'étranger pour les pommes de terre, les graines de betterave, les graines fourragères (sauf la luzerne). La recherche privée pourrait être plus active ; les coopératives se consacrent à la multiplication, à la distribution, à la collecte des récoltes, mais assez peu à la recherche originale. L'INRA tient un rôle essentiel dans le progrès semencier.

La Guerre des semences projette une vive lumière sur un aspect essentiel de la vie agricole des pays occidentaux. Pas d'agriculture prospère sans une grande activité de recherche semencière, qu'elle soit publique ou privée. On mesure ainsi la différence entre les agricultures « développées » et celles qui le sont moins. Ces dernières ne peuvent tirer qu'un parti modeste des progrès semenciers : en effet, des graines très perfectionnées exigent des façons culturales qui ne le sont pas moins. L'insuffisance de l'encadrement technique dans les pays pauvres limite (sans les annuler totalement) les bienfaits des semences de haute performance.

(*) Professeur honoraire au Collège de France.

★ *LA GUERRE DES* **SEMENCES - QUELLES MOISSONS, QUELLES SOCIÉTÉS ?, de Jacques Grall et Bertrand-Roger Lévy. Fayard, 410 p., 98 F.**

urget

culture

FESTIVALS

VIE MUSICALE, CAPITALE FRANCFORT

L'Opéra, une maison pour tous

De notre envoyé spécial

Francfort. – *Sur la ceinture verdoyante, qui dessine autour de la vieille cité le parcours en hérisson des anciennes fortifications, au bout d'une immense place-jardin, se dresse un opéra tout neuf, dans le plus pur style 1880, qui fait étonnamment bon ménage avec les tours gigantesques jaillies un peu au hasard et les vieilles maisons à cariatides et atlantes échappées aux bombardements de 1944.*

« Francfort s'est voulue une ville américaine après la guerre, *nous dit M. Rudolf Sailer, sur la terrasse de l'Alte Oper, entre les statues de Mozart et de Goethe, en désignant les buildings bleuâtres ultra-modernes qui parsèment le quartier ;* mais, aujourd'hui, elle s'est réconciliée avec son passé et se sent de nouveau une capitale européenne. » *La reconstruction de ce « vieil opéra » qu'il dirige en est un peu le symbole.*

C'était, jusqu'en 1976, ce que les Francfortois nommaient, avec leur goût habituel des superlatifs, « *la plus belle ruine d'Allemagne* » : entre les quatre murs encore debout, des arbres poussaient autour d'une mare, et des oiseaux nichaient dans les lézardes.

La ville de Goethe s'était lancée dans une *frénétique reconstruction. Un nouvel* opéra en béton avait été inauguré en 1951, tout près du mail ; « *la plus belle ruine* » faisait tache, et les bulldozers n'attendaient qu'un signe pour faire place nette à une banque de trente-cinq étages. Mais un industriel passionné de musique et de vieille pierres, Fritz Dietz, s'était juré de sauver l'opéra ; pendant de longues années, encouragé par Thomas Mann, Paul Hindemith et Albert Schweitzer, il menaça et supplia, réunit des fonds auprès de ses collègues, *donna des concerts* avec le concours d'artistes tels que Yehudi Menuhin pour le sauvetage de l'édifice, et déposa enfin quinze millions de marks sur le bureau de la municipalité. Celle-ci ne put résister et ordonna, en mai 1976, la reconstruction de l'Alte Oper.

La devise de Goethe

Il a fière allure, trônant sur son carrelage bleuté et dominant par sa situation royale les géants modernes rangés sur les côtés et qui semblent se bousculer pour le regarder. Autour de lui, les bistrots poussent leurs chaises au dehors « *comme à Paris* », d'où proviennent aussi les lampadaires à quatre lanterneaux du Second Empire. Une vaste fontaine évoque la Dolce Vita. La façade néo-classique avance arcades et coupoles sous la devise de Goethe « *Au vrai, au beau, au bon* », dominée par un quadrige et, tout en haut du fronton supérieur, Pégase ouvre ses ailes.

Le vestibule a retrouvé ses marbres, mosaïques, caissons dorés et les sirènes ailées portant les boules de lumière. Le grand foyer, avec ses fresques et ses plafonds rutilants, rappelle, en plus *gemütlich,* celui du palais Garnier, et la foule s'y rassemble une heure avant le spectacle, *mais tout* le reste de l'édifice est flambant neuf, d'ailleurs confortable et sans nulle froideur.

Francfort n'ayant plus besoin d'un opéra, c'est devenu le royaume de la musique dans trois salles remarquablement imbriquées les unes dans les autres, de trois cent quarante, sept cents et enfin deux mille quatre cent vingt-trois sièges; une admirable salle rectangulaire, comme le Concertgebouw d'Amsterdam et le Musikverein de Vienne, qui va, par une souple incurvation, depuis l'orgue jusqu'en haut du balcon. Elle est tendue de placage en mahagony (superbe bois rouge venu du Brésil) qui contribue à une acoustique somptueuse, chareureuse et veloutée.

C'était un délice, pour l'ouverture du Festival de juin, d'y entendre roucouler en duo, rivaliser de charme et de prouesses, Kiri Te Kanawa, voix limpide, source d'eau vive, mouvementée par une jubilation inextinguible, et Frederica von Stade, frémissante, palpitante comme un oiseau, idéalement généreuse. La *Messe en ut mineur* de Mozart, sous la direction de Georg Solti, brûlait en un brasier de lumières, grandiose, épique, d'une expression par *ailleurs si humaine et si pure,* avec les jeunes de l'Orchestre de chambre de l'Europe et les chœurs assez massifs, aussi rugueux que ceux de l'Arms Park, de l'opéra gallois. Une salle débordant d'enthousiasme acclamait sans fin sir Georg, son favori depuis les dix ans qu'il a passés à l'Opéra de Frankfort, de 1952 à 1962.

L'Alte Oper est devenu, depuis son inauguration, le jour de l'anniversaire de Goethe en 1981, avec la 8e Symphonie de Mahler, le point central de la vie musicale. Les deux orchestres, celui de l'Opéra et celui de la Radio de Hesse, y donnent leurs concerts symphoniques, et chaque année, nous dit M. Sailer, six cent cinquante manifestations s'y déroulent, y compris de grands congrès qui contribuent à la prospérité de la salle et permettent de financer les concerts les plus onéreux. C'est une maison pour tous où ont lieu aussi bien les manifestations de jazz et de rock et les galas de variétés que les concerts de musique contemporaine et les cours d'interprétation d'Elisabeth Schwarzkopf ; les jeunes de Frankfort l'ont vite adoptée.

Subventionnée et contrôlée par la ville, cette institution reflète la politique de la municipalité qui consacre à l'action culturelle deux cent quatre-vingts millions de marks, soit 11 % de son budget, le plus fort pourcentage d'Allemagne fédérale. C'est un héritage de l'administration sociale-démocrate, et M. Hilmar Hoffmann, en poste depuis quinze ans, socialiste dans une municipalité CDU, tient toujours le cap d'une démocratisation tous azimuts.

Le quai des musées

Son souci, nous dit-il, est de faire accéder aux différentes formes de l'art quelque 80 % de la population qui, selon lui, n'a pas atteint le stade du baccalauréat ou reçu d'éducation esthétique. Il fallait donc soutenir largement les institutions culturelles : par la gratuité des musées, ouverts tard le soir, l'accès aux bibliothèques ouvertes toute la semaine *dans les écoles,* par des cours publics de dessin dans les galeries, l'instauration d'une école populaire de musique où chacun peut venir librement acquérir les bases indispensables, etc.

Une des plus belles réalisations de la *ville est sans doute le quai des musées,* sur la rive gauche du Main, d'où l'on peut découvrir le paysage gothique du vieux Francfort, reconstitué autour de la place médiévale du Römerberg et de la cathédrale (malgré la construction, fort incongrue en ce lieu, d'un énorme centre de rencontres en béton qui défigurera le quartier).

En un kilomètre, on parcourt bien des étapes du développement artistique de l'humanité : le Musée de sculpture, consacré surtout à la statuaire du Moyen Age et de la Renaissance ; le grand musée Städel, qui va d'une impressionnante collection des primitifs flamands et allemands jusqu'à Matisse et Picasso ; le lumineux Musée de l'architecture, qui présente actuellement une très belle exposition consacrée aux récents édifices muséographiques d'Allemagne ; le Musée du cinéma, unique en son genre dans la République fédérale, où, à côté des salles présentant la préhistoire du septième art, fonctionne, six heures par jour, un « cinéma communal » qui offre de longues séries consacrées aux écoles nationales, aux problèmes politiques et sociaux, aux grands courants esthétiques, et au cinéma pour enfants (en ce moment, *une histoire du film japonais, une* rétrospective Pabst, des ensembles sur l'avant-garde et les effets spéciaux) ; enfin, le Musée de l'artisanat, qui vient d'emménager dans les cubes de verre, d'une blancheur éblouissante, que lui a dessinés Richard Meier, le grand architecte américain, et où se tient actuellement une extraordinaire exposition d'art ottoman, voisinant avec ses riches collections européennes et asiatiques.

JACQUES LONCHAMPT.

L'ère Gielen

Si M. Hilmar Hoffmann, chef du département de la culture et du temps libre de la ville, se préoccupe avant tout d'une démocratisation de l'éducation et des arts, il ne recherche pas pour autant un nivellement par le bas.

Paradoxalement, l'Opéra de Francfort, qu'il soutient avec ténacité, parfois contre son propre parti, est sans doute le plus audacieux de la République fédérale, depuis huit ans qu'il est dirigé par Michael Gielen, excellent chef d'orchestre et compositeur, un vieux compagnon de lutte de Boulez et de Stockhausen.

« *La culture pour tous,* dit M. Hoffmann, *c'est aussi une culture de l'élite, et notre ambition politique est de permettre à la population de s'élever jusqu'à ce niveau.* »

Le travail de cet Opéra, qui vise à une réintégration du répertoire par une analyse critique radicale (avec des metteurs en scène tels que Ruth Berghaus, Hans Neuenfelds ou Alfred Kirchner), est d'autant plus remarquable qu'il s'exerce non pas sur un petit nombre d'œuvres travaillées à loisir, mais au cours de ces saisons forcenées qui caractérisent l'Allemagne : plus de deux cent vingt représentations par an (sans compter les ballets), avec un répertoire de trente-deux opéras (pas moins de dix œuvres différentes ont été données en mai dernier).

L'ensemble des dépenses (40 millions de marks, soit 124 millions de francs) est assumé par la municipalité, qui demande à l'Opéra de réaliser un minimum de 10 % de recettes, ce qui correspond à un taux de remplissage, relativement faible, de 65 %. « *Nous l'avons cependant, frôlé,* dit Gielen, *lors de l'ouverture de* l'Alte Oper, *car la population de Francfort (650 000 habitants) n'est pas si nombreuse qu'elle puisse facilement alimenter en spectateurs deux maisons fonctionnant à plein rendement. Mais nous sommes remontés cette année à 75 % et faisons le plein avec nos productions parfois les plus critiquées mais aussi les plus célèbres telles que* Parsifal, les Troyens *ou* Aïda. »

En quoi consiste donc l'originalité du travail de Francfort ? « *Je n'aime pas les spectacles dont chaque composante n'est que la duplication des autres : la mise en scène de la musique, les décors de la mise en scène. Nous essayons, au contraire, d'établir des réactions en chaîne entre le livret et la musique, qui sont rarement identiques, puis la conception du metteur en scène, celle du décorateur, celle du chef d'orchestre, chaque élément intervenant, non comme un pâle reflet de la partition, mais comme une sorte de contrepoint actif qui donne à la musique une autre dimension. Nous nous réunissons un an et demi à l'avance, pour que la réalisation ait le temps de mûrir, avec notre dramaturge Klaus Zehelein, et celui-ci dégage immanquablement de ces rencontres le point fondamental qui va déterminer l'orientation du spectacle, rejoindre la racine de l'œuvre, ce qu'elle a à nous dire aujourd'hui.* »

Un public nouveau

Cela donne des spectacles très rigoureux, parfois abstraits, purs et durs, mais incontestablement roboratifs, comme ce *Falstaff* réalisé par Christof Nel, que nous avons vu. Les décors d'Andreas Braito, proches du théâtre d'avant-garde, schématiques mais avec quelques trouvailles fulgurantes, visent à faire saillir l'expressivité du jeu dur accentué jusqu'à la caricature la plus féroce, avec un extraordinaire Falstaff (Louis Quilico), qui n'a jamais montré aussi impudiquement son abominable bedaine ; les costumes d'aujourd'hui accusent le caractère grimaçant de la *satire. Mais tout cela ne fait* que renforcer le caractère bondissant de la musique de Verdi (admirablement dirigée par Michael Gielen) qui éclate comme une bulle de savon, ou la vanité hypertrophiée de Sir John, avec une troupe aux voix rugueuses mais saines, étourdissante d'entrain, dans une précision rigoureuse qui en dit long sur la qualité du labeur de l'Opéra de Francfort.

Il est certes des productions plus acides, qui ont fait grincer les dents des bons bourgeois : ceux-là se sont réfugiés dans les Opéras voisins, souvent plus traditionnels, de Wiesbaden, Bonn ou Cologne. Mais un public nouveau les a en partie remplacés, plus jeune, souvent venu de la danse moderne ou du théâtre, qui n'avait auparavant que mépris pour le lyrique.

L'ère Gielen s'achèvera bientôt cependant, en 1987. L'excellent chef israélien qui le remplacera, Garry Bertini, pratiquera probablement une autre politique : « *On l'a même engagé pour cela* », dit ironiquement Gielen. Les autorités estiment sans doute que dix ans, cela suffit, et qu'il faut revenir à une conception plus traditionnelle et rassurante.

Michael Gielen, qui aura alors soixante ans, abandonnera également l'Orchestre de Cincinnati, dont il est le chef titulaire, pour se consacrer au fameux orchestre du Sudwestfunk de Baden-Baden et se remettre à la composition. Déjà, il a écrit un nouveau quatuor à cordes, qui sera créé par le Quatuor Lassalle à Francfort, le 6 décembre, la veille de *l'Or du Rhin,* première soirée du nouveau Ring monté par Ruth Berghaus, par lequel sa direction s'achèvera, sans doute en apothéose.

J. L.

NOTES

Palmarès du Festival de Tokyo

Le premier Festival du film de Tokyo a décerné le 9 juin son prix du jeune cinéma au Japonais Shinji Somai, ancien assistant de Shuji Terayama, pour son film *Taiphu kurabu (Typhoon club).* Un prix d'excellence a été attribué au Hongrois Peter Gothar pour *le Temps suspendu.* Les réalisateurs ont reçu respectivement 750 000 et 500 000 dollars. Un prix Ozu, doté de 250 000 dollars, est allé au Turc Ali Ozgenturk pour *At (le Cheval, mon cheval),* et un prix spécial du jury a récompensé ex-aequo le Brésilien Hector Babenco pour *le Baiser de la femme-araignée,* et deux Canadiens, François Bouvier et Jean Beaudry, pour *Jacques et Novembre.*

Le jury, chargé de distinguer des films inédits au Japon et *réalisés* par des cinéastes de moins de quarante ans, était composé de David Puttnam, Milos Forman, Raymond Chow, Sonia Braga, Adrienne Mancia, Isvan Szabo, Bernardo Bertolucci et Shohei Imamura.

Nouvelle images américaines

Organisée par Nouvelles Frontières dans le grand auditorium du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, du 11 au 15 juin, la manifestation New Video Music USA se propose de donner un aperçu de l'actuelle création en matière de vidéo. Hors des circuits du vidéo-clip promotionnel, dépassant aussi le cadre limitatif des expériences underground, un programme de six heures réunit des vidéastes indépendants, parmi lesquels John Sanborn, Dean Winkler, May Perillo, Kit Fitzgerald et Peter Gordon. On découvrira, sur grand écran, et sur une centaine de moniteurs (à travers la maîtrise d'une technique de pointe), un langage original, musique-image. A cette occasion, Kit Fitzgerald et Peter Gordon présenteront une création vidéo-musicale en trois actes, le jeudi 13 juin, à 21 heures.

A. W.

★ Musée d'Art moderne de la Ville de Paris. Du 11 au 15 juin. Entrée gratuite de 14 heures à 20 heures. Soirée du 13 juin : 90 F.

Mallarmé à Vulaines

Depuis quelques jours, la maison de Mallarmé, à Vulaines-sur-Seine, appartient au département de Seine-et-Marne, qui l'a acquise grâce à la compréhension des derniers propriétaires et avec l'aide financière du ministère de la culture et de la région Ile-de-France.

C'est le 9 septembre 1898 que Stéphane Mallarmé s'éteignit à Vulaines. Le « prince des poètes », le « père de la modernité » mourait à deux pas de la Seine, dans le cabinet de travail de sa maison de campagne de Valvins. Un cabinet de travail qu'il décrivait ainsi lui-même : « *Quatre pas de long, deux de large : la fenêtre ouverte à la Seine et à la forêt au travers d'un feuillage tout déchiré de lumière et les moindres frémissements de la rivière éblouissante faiblement redits par les murs.* »

Dans les dernières années de sa vie, il était devenu un simple habitant de ce hameau et aimait contempler la Seine depuis sa barque familière ou depuis le pont où passait l'ancienne route de Bourgogne.

La maison était un ancien relais *de poste. Mallarmé y accueillait* Valéry, Gide, Claudel, Jammes, Laforgue, Régnier... Les musiciens, qui le comprenaient si bien : Debussy, Ravel, Vincent d'Indy. Les plus grands noms de la peinture : Renoir, Manet, Monet, Morisot. Ou de la photographie : Nadar.

Depuis sa mort, ses héritiers, les propriétaires successifs, avaient gardé intacte la maison de Valvins, avec son mobilier exact et ses objets familiers. L'Accadémie française en assurera la gestion. Un musée et un centre d'études pour étudiants doivent y être réalisés.

Concert mondial pour l'Éthiopie

Le plus grand concert de l'histoire du rock aura lieu le 13 juillet prochain, simultanément à Londres et à *Philadelphie* en faveur de l'Ethiopie.

Sur la scène du stade de Wembley, à Londres, où se produiront David Bowie, Mick Jagger, Paul McCartney et une vingtaine d'autres vedettes du rock anglais, deux écrans géants seront installés, montrant en direct le concert américain animé par Eric Clapton, Paul Simon et Stevie Wonder. Le même dispositif d'écrans géants sera installé sur le podium du stade Kennedy de Philadelphie. Les deux concerts seront retransmis en direct par satellite à travers le monde.

Le chanteur Harry Belafonte, un des promoteurs du disque *We are the World,* a déclaré, lors d'une conférence de presse à Bruxelles, que la chanson enregistrée par quarante-cinq artistes américains avait déjà rapporté 41 millions de dollars. Il a ajouté que l'argent provenant de la vente de produits dérivés (maillots, badges, vidéocassettes) multiplierait plusieurs fois ces gains. Harry Belafonte a indiqué qu'un premier avion-cargo transportant de la nourriture, des médicaments et des semences se rendrait à Khartoum, Addis-Abeba, Nairobi et Dar-es-Salaam.

Attribution des Tony 1985

Big River, adaptation du roman de Mark Twain, *Huckleberry Finn,* a remporté sept Tony (les oscars de Broadway), dont celui de la meilleure comédie musicale, bien que le spectacle ne soit pas jusqu'à présent un succès public.

La comédie musicale sur Broadway est en perte de vitesse : trente *trois nouvelles productions* cette année – contre une cinquantaine habituellement – et ce sont les anciennes *(Dream Girls, 42e rue,* l'éternel *Chorus Line)* qui remplissent les salles. Les Tony du meilleur acteur et de la meilleure actrice dans cette section n'ont pas été attribués.

Le Prix de la meilleure pièce de théâtre est revenu à *Biloxi Blues,* de Neil Simon, pour laquelle a également été récompensé Barry Miller *(meilleur rôle principal).*

Dans la section théâtre, Derek Jacobi (*Beaucoup de bruit pour rien)* a reçu le Tony du meilleur acteur, et Stockard Channing (*Joe Egg*) celui de la meilleure actrice.

ROCK

UN TROUVÈRE DANS LE SHOW-BUSINESS

Jonathan Richman existe et il chante

S'il n'existait pas, Jonathan Richman, il faudrait l'inventer. Ce ne serait pas facile, mais on commencerait par sa frimousse, tachée de rousseur, le sourire angélique et le regard d'un éternel adolescent. Sa voix, bien sûr, lui ressemblerait, fragile, tendre, le ton un brin espiègle. Il aurait le tempérament joueur, le goût de partager ses humeurs, ses bonheurs. Son imagination loufoque l'entraînerait dans des récits hors du commun, mais aussi dans des petites scènes au quotidien *où les voisins auraient leur rôle* à jouer, les commerçants du quartier, les passants, les potes et les amies. Cléopâtre danserait un reggae égyptien, le marchand de crème glacée ferait tinter sa cloche.

Il raconterait avec des mots de tous les *jours, et* à travers *ses mots* perceraient de la candeur et parfois un peu de cynisme pour qu'on ne soit pas dupe du trop-plein de naïveté. Le débit s'emballerait de temps à autre. Comme un gamin pressé par l'enthousiasme et l'envie de conclure une narration extraordinaire, il dépasserait la musique, se prendrait de vertige et retrouverait l'équilibre *in extremis.* Aussi, il se mettrait en scène, lui, Jonathan – parce que, naturellement, il n'aurait d'autre prénom que Jonathan, – dans ses chansons, dialoguerait avec lui-même et prendrait à partie l'auditeur.

Avec sa poésie lunaire, il aurait la fonction d'un trouvère – mais sans le côté désuet – et son support serait le rock'n'roll *(One o'clock, two o'clok...).* Un rock'n'roll découvert à la radio au début des années 60 et dont il n'aurait gardé que l'essentiel : trois accords, le balancement et l'ivresse. Plus tard, il aurait entendu le Velvet Underground et se serait imprégné de l'atmosphère. Là, il s'y serait tenu, les modes, le temps passant sans l'effleurer, pour *jouer avec son groupe,* les *Modern Lovers,* comme des étudiants sur un campus, mi-excentriques mi-boy-scouts.

Jonathan serait un anachronisme dans l'univers du show-business, prenant le contre-pied minimaliste de la surenchère et des exigences du marché. Ses disques seraient enregistrés au petit bonheur la chance, au coin d'une table de cuisine, dans une grange vaguement aménagée en studio. Mais ça swinguerait, gai et pétillant, en trois claquements de doigts (snap-snap) et en deux riffs d'une guitare de bric et de broc sur des mélodies délicieuses. L'énergie passerait par le « feeling ». Sur scène, le matériel ressemblerait à un cadeau Bonux. On tomberait aussitôt sous le charme.

De loin en loin, les instruments se tairaient et on l'entendrait, Jonathan, chanter *a capella,* brusquement à quatre pattes, loin du micro, pour taper des mains le rythme sur les planches. Là, vraiment, il faudrait le voir pour le croire. Heureusement, on n'aura pas à *l'inventer* : Jonathan Richman existe, et il chante. Il est né en 1951, à Boston. Il a grandi dans le Massachusetts. Une chance !

ALAIN WAIS.

★ Ce mardi 11 juin à Bordeaux ; le 12 à Paris (Eldorado à 21 heures) ; le 16 à Rouen. Discographie chez Virgin.

■ BALLET PLURIETHNIQUE LIBANAIS. – L'Association des étudiants franco-libanais organise, au profit des étudiants libanais réfugiés en France sans ressources, une soirée de ballets classiques et modernes du Liban (compagnie Haidar) sur le thème de l'histoire de ce pays, jeudi 13 juin et vendredi 14 juin à 20 h 30. UNESCO, salle 1, 7, place de Fontenoy, 75007 Paris. Renseignements : (1) 307-53-57 et 265-62-99. Billets en vente à la FNAC.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX. A Déjazet (887-97-34), 22 h 30.

JOURNAL D'ANNE FRANCK, Mogador (285-28-80), 21 h.

BORIS VIAN, Mairie du XVII[e] (293-35-17), 20 h 45.

ARMISTICE AU PONT DE GRENELLE, Vinaigriers (245-45-54), 20 h.

LUCRÈCE BORGIA, Place des Vosges (277-92-26), 21 h 30.

PHÈDRE, Versailles, Grand Trianon (950-13-42), 21 h.

MAHABHARATA PANDAVANI, Maison des cultures du monde (544-72-30), 21 h.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) 20 h 30 : Bérénice.

☞ CHAILLOT (727-81-15) : 20 h 30 : Ubu roi. Théâtre Gémier 20 h 30 : Mille francs de récompense.

☞ ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Œdipe-Roi.

PETIT-ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Jardin sous la pluie.

☞ TEP (364-80-80) : 20 h 30 : Turbulence.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : Lyrique : à 20 h 30 : Rinaldo : livret de A. Hill et G. Rossi ; direction musicale : Sir Ch. Mackerras-N. Kraemer ; mise en scène : P.L. Pizzi (T. Berganza/E. Podles ; J. Bowman : V. Masterson : G. Rolandi : T. Cook : E. Baudry).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : la Rose de fortune.

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34), 20 h 45 : Fast et Food au théâtre ; 22 h 30 : Renseignements généraux.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

☞ ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18), 20 h 30 : les Amoureux.

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : Doit-on le dire ?

ATELIER (606-49-24), 21 h : En attendant Godot.

☞ BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

☞ CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Place de Breteuil. Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : le Paradis sur terre.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ COMÉDIE DE PARIS (280-00-11), 20 h 30 : Chant pour une planète.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

☞ DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 15 : Hiroshima mon amour.

☞ DIX-HEURES (606-07-48), 22 h : Scènes de ménage.

☞ DIX-HUIT THÉATRE (226-47-47), 20 h 30 : Play Strindberg.

☞ EDEN-THÉATRE (356-64-37), 21 h : la Jalousie du barbouillé.

☞ ÉPICERIE (724-14-16), 18 h 30 : Si vous saviez messieurs ; 20 h 30 : la Mariée mise à nu par ses célibataires même.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Chez Pierrot.

ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : Météorologies.

☞ ESPACE-GAITÉ (321-56-05), 20 h 30 : Shame (la Honte).

☞ ESSAION (278-46-42), I. 21 h 45 : Annie Bettie et Cetera. II. 19 h : La dame est folle ou le billet pour nulle part ; 20 h 30 : Exposition : 21 h : Ne laissez pas vos femmes accoucher...

☞ FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : Triple mixte.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34), I. 20 h : C'rest rigolo ; 21 h 45 : les Contes de Chelm ; II. 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : K. Valentin.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 21 h : Créanciers.

☞ MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : Tous aux abris.

MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Hélène 1927.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80), 21 h : Le journal d'Anne Franck.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Tchekhov Tchekhova.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

☞ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 30 : Ma femme ; II. 21 h 15 : la Part du rêve.

POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Double foyer.

RENAISSANCE (208-18-50 - 203-71-39), 20 h 30 : Ruy Blas.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

☞ TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Ecume des jours ; 22 h 15 : Herculanum Express.

☞ TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : Du dac au dac.

☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : l'Animal de l'aube.

☞ TH. DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Salomé.

☞ THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h : la Nuit et le Moment ; 22 h : Relax.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 20 h 30 : le Triomphe de l'amour. Petite salle, 20 h 30 : le Voyage sans fin.

THEATRE 33 (874-70-56), 20 h 15 : Une soirée presque comme les autres.

☞ LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Logomachie ; 22 h 30 : Carmen Cru.

UNION (278-47-74), 20 h 30 : Ici ou ailleurs.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h : Ohé là-bas, le clown cheval ; Armistice au pont de Grenelle.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Chants d'elles ; 21 h 30 : Baby or not to Baby ; 22 h 30 : Crazy Cocktail.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : le Cri du chauve ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal : 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78), 22 h : Riez, riez, profitez-en...

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu : 22 h 15 : Des gratte-cul dans la crème fraîche.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips ; 22 h 30 : Napalm Academy.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h : Les dieux sont tombés sur la secte ; 21 h 30 : Pas de veine pour Dracula.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

Mardi 11 juin

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 18 h 30 : Les barbares.

CAFÉ DE LA DANSE (357-05-35), 20 h 30 : le Lustre, livre spectacle, par la Compagnie de la Pierre aux dames.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : Vidya.

PALAIS DES CONGRÈS (266-20-75), 20 h 30 : Carmen.

Les opérettes

THEATRE DE PARIS (874-10-75). Petite salle, 21 h : L'Amfiparnaso.

Opéra

PALAIS OMNISPORTS DE BERCY (342-01-23), 20 h : Turandot.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry Le Luron.

LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h 30 : S. Vareguez.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (544-72-30), 21 h : Mahabharata populaire.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Brazil en fête.

RADIO FRANCE (524-15-16), Auditorium 105, 20 h 30 : Musiques tziganes de Roumanie.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : A. Weissenberg (Bach).

Basilique Sainte-Clotilde, 20 h 30 : Ensemble Bach de Paris, Chorale J. Von Websky (Bach).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. W. Boettcher (Mozart, Beethoven).

Sorbonne, Grand Amphithéâtre, 20 h 45 : Chœur national, Orchestre de Paris Sorbonne, dir. : J. Grimbert (Haendel).

Eglise Saint-Séverin, 21 h : Orchestre et chorale P. Kuentz (Bach, Vivaldi).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : Camerata de Paris : Salle A.-Marchal, 20 h 45 : O. Leguay et le Chœur grégorien de Paris (Buxtehude, J.S. Bach...).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : Bach et son temps.

Théâtre du Musée Grévin, 20 h 30 : N. Denize, D. Abramovitz (Schumann, Duparc).

Porte de la Suisse, 20 h 30 : J. Peixinho.

Festival de l'Ile-de-France

(720-23-87)

KREMLIN-BICÊTRE, hôpital et hôtel de ville, à partir de 18 h : Orchestre de chambre tchécoslovaque de Prague (Bach, Haydn, Mozart...).

En région parisienne

NANTERRE, Auditorium M.-Ravel (747-11-40), 21 h : Ch. Ivaldi, J. Rouvier (Fauré, Schubert, Mozart...).

PAVILLONS-SOUS-BOIS, Espace des Arts (848-10-30), 20 h 30 : Gala du Conservatoire.

VERSAILLES, Grand-Trianon (950-13-42), 21 h : Phèdre.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h, le Grillon du foyer, de R. Boudrioz ; Cannes 85 : 19 h, Le temps détruit, de P. Beuchot ; 21 h, l'Arithmétique, l'Herbe rouge, de P. Kast.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-Egyptien) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

A. K. (Fr.) : Olympic petite salle, 14e (544-43-14) ; Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

ANTARCTICA (Jap.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BABY (A.). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).



هكذا من الأصل

SPECTACLES

BORN TO BE BAD (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

BROTHER (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA CAGE AUX CANARIS (Sov., v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; studio Galande, 5e (354-72-71).

• LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LE DÉCLIC (Fr.) (*) : George-V, 8e (562-41-46).

DÉTECTIVE (Fr.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

EIJANAIKA (Jap., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14).

ELECTRIC DREAMS (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LE FIL DU RASOIR, (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16).

LE FLIC DE BEVERLY-HILLS (A., v.o) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).

LE FOU DE GUERRE (Franco-Italien) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

GIGOLO (RFA/USA, v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (325-21-21). – V.f. Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cub., v.o.) : Denfert (Hsp.), 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LADY HAWKE, LA FEMME DE LA NUIT (A., v.f.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

MASK (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-36-14) ; *14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79)* ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

LE MEILLEUR DE LA VIE (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

MISHIMA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

MOJADO POWER (Mex., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).

NASDINE HODJA AU PAYS DU BUSINESS (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARKING (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex 12e (236-83-93) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

LES PLAISIRS INTERDITS (It.) (**) : v.o., Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UCG Danton, 6e (225-10-30) ; UCG Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UCG Rotonde, 6e (574-94-94) ; George-V, 8e (562-41-46) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UCG Biarritz, 8e (562-20-40) : UCG Boulevard, 9e (574-95-40) ; UCG Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UCG Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UCG Convention, 15e (574-93-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 17e (380-30-11) : Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE RETOUR DES MORTS VIVANTS (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES RIPOUX (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; *UGC Biarritz, 8e (562-20-40)* ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

ROCK, ROCK, ROCK (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; *Mayfair, 16e (525-27-06)* ; *v.f.* : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

SÉRIE NOIRE POUR UNE NUIT BLANCHE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Ermitage, 18e (563-16-16) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Monte Carlo 8e, (225-09-83) ; Olympic, 14e (544-43-14).

SOS FANTOMES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos (H.sp.), 14e (327-52-37).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.). LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STEAMING (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

SUBWAY (Fr.) : Forum Orient Express, *1er (233-42-26) ; Berlitz, 2e (742-60-33)* ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

TERMINATOR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e *(246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37)*.

THE BOSTONIANS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

TOXIC (A., v.o.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-46-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-84-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 5e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

ASSOIFFÉ, film indien de Guru Dutt (v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Delta, 9e (878-02-18) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE, film brésilien d'Hector Babenco (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ENFER EN QUATRIÈME VITESSE, film américain d'Antony M. Dawson (V.f.), Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

ESCALIER C, film français de Jean-Charles Tacchella : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34).

STARFIGHTER, film américain, de Nick Castel (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount, Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

DES « TERRORISTES » A LA RETRAITE, film français de Mosco : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68).

Y A PAS LE FEU, film français de Richard Balducci : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

COMMUNICATION

DEVANT LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Mme Danièle Delorme préconise un système de financement des programmes de création dans la production audiovisuelle

Le Conseil économique et social entend, ce mardi 11 juin, le projet d'avis présenté par Mme Danièle Delorme sur « la place des programmes de création dans la production audiovisuelle française », étude menée à la demande du premier ministre depuis novembre dernier. Expliquant sa démarche, Mme Delorme pose ainsi les données fondamentales du problème : « *La multiplication des tuyaux* (télévisions privées, câble, satellite) *sera, d'ici cinq ans, un phénomène irréversible. Mais, si nous ne disposons pas de l'argent nécessaire pour faire des programmes de qualité en nombre suffisant, nous serons submergés par les programmes étrangers, avec les graves conséquences qui en découleront pour notre identité nationale.* »

Elle se félicite qu'une telle liberté de choix soit donnée bientôt aux téléspectateurs, au-delà des trois chaînes de télévision actuelles, dont elle déplore, par ailleurs, la « *course à l'audience* ». Elle « enrage » que si peu d'émissions françaises soient vendues à l'étranger et que tant d'auteurs de talent ne reçoivent aucune offre de collaboration de la part des chaînes. Elle s'étonne que les Français trouvent tout naturel que « *l'État vole au secours de la sidérurgie ou du textile, alors que les industries culturelles — qui génèrent, comme d'autres, des centaines d'emplois dans tous les corps de métier — passent pour un luxe* ». Elle rappelle enfin que, sur le produit de la redevance, la part qui entre dans le budget des chaînes « *ne présente que 0,82 franc par jour et par récepteur de télévision pour bénéficier de trois programmes à domicile* ».

Mme Delorme estime qu'il faut « *mobiliser l'opinion publique, obtenir l'adhésion des gens pour qu'ils acceptent de payer le prix du spectacle qu'ils désirent* ». Pour monter cette industrie de programmes sans laquelle nous manquerons un rendez-vous de l'histoire, elle préconise « *un système de financement puisant un petit peu à diverses sources* ». Pour sa part, l'État devrait renoncer partiellement à l'imposition du taux de TVA (18,6 %) appliqué à la redevance, sans aucune justification. Autre caractéristique du système proposé : même si Mme Delorme se fait l'avocate d'« *un service public injustement calomnié* », elle souhaite que cette aide à la création soit ouverte à l'ensemble de l'industrie audiovisuelle, sans exclusive.

Son cri d'alarme sera-t-il entendu et ses suggestions retenues pour être mises en œuvre sans tarder ?

CLAUDE DURIEUX.

Les principales propositions

Voici l'essentiel des propositions contenues dans le projet d'avis, confié à Mme Danièle Delorme au nom de la section Cadre de vie du Conseil économique et social :

● **Définir la création.** — Pour le Conseil économique et social, la création doit s'entendre comme une production ou coproduction originale ou partiellement originale (en dehors du répertoire), d'expression française et destinée en priorité au public français mais qui ne saurait être limitée aux seules œuvres de fiction.

En conséquence, le conseil avance des critères qui conduisent à considérer comme « créations » audiovisuelles françaises tous les projets présentés par les producteurs français dont les dossiers comporteraient :

— un contrat d'auteur, d'adaptateur ou de réalisateur français ;

— un contrat d'interprètes et de techniciens français, égal à 50 % au moins du total des contrats ;

— tous contrats prouvant un tournage original en langue française.

Favoriser les œuvres, les sujets, les idées, accorder une priorité aux problèmes des auteurs et des compositeurs, sont les deux points centraux du dispositif proposé.

● **Constituer un fonds de création audiovisuelle.** — La mise en place d'un fonds de création audiovisuelle devrait répondre à deux objectifs :

— couvrir tout le champ audiovisuel public et privé ;

— trouver les ressources nécessaires aux programmes de création tout en garantissant un accès à tous dans un système mixte s'inspirant de la loi d'aide cinématographique (automaticité et sélectivité).

Le Conseil économique et social propose quatre sources de financement (un recours à des emprunts éventuels permettant d'assurer des relais) :

1. — *Prélèvement sur le produit de la redevance.* — Trois modalités pourraient se combiner :

— un prélèvement à la charge des usagers, auxquels il serait demandé un effort supplémentaire en augmentant la redevance ;

— un prélèvement à la charge des organismes du service public, en prélevant sur les recettes desdits organismes, comme cela existe pour l'alimentation du fonds de soutien à l'industrie cinématographique ;

— un prélèvement à la charge de l'État : le principe d'une contribution de l'État serait admis sous la forme d'une diminution du taux de TVA applicable à la redevance (actuellement 18,6 %). Le Conseil économique et social estime qu'il serait au moins souhaitable que la redevance soit soumise, comme le cinéma et le livre, au taux de 7 %. Dans cette éventualité, on atteindrait 790 millions de francs de supplément de ressources en 1986.

2. — *Un prélèvement sur les recettes publicitaires.* — Un prélèvement de 5 % sur l'ensemble de ces recettes serait un strict minimum et pourrait fournir un montant de ressources d'environ 260 millions de francs en 1986 pour les trois sociétés de programmes.

3. — *Une taxe sur les abonnements.* — Créée par l'article 36 de la loi de finances pour 1984, cette taxe ne concerne actuellement que les abonnés à Canal Plus. Elle devrait être légèrement augmentée.

4. — *Une participation volontaire des citoyens et des entreprises.* — Les personnes physiques : les versements au profit du fonds de création audiovisuelle pourraient être admis en déduction de l'impôt sur le revenu global (dans la limite d'un certain pourcentage de ce revenu).

— Les entreprises : par l'établissement de l'impôt sur les sociétés, ces versements pourraient être admis en déduction du bénéfice imposable (dans la limite d'un certain pourcentage du chiffre d'affaires).

Pour accélérer l'approvisionnement financier du fonds, le Conseil suggère l'émission en 1986 d'un emprunt national en faveur des industries audiovisuelles.

Le montant global de l'ensemble de ces ressources atteindrait, au bout de trois ans, la somme de 1 milliard de francs, dont environ 160 millions de francs à la charge de l'État (1).

● **Gestion du fonds de création.** — Différentes hypothèses sont avancées :

— confier la gestion du fonds au Centre national de la cinématographie, qui a déjà fait un pas vers l'audiovisuel en assumant la gestion du FSIP ;

— créer un organisme *ad hoc* — établissement public nouveau — avec la réduction au minimun des délais de mise en place et l'institution d'une structure légère.

● **Répartition des ressources** : Comme pour le Fonds de soutien institué pour le cinéma, il paraîtrait utile de combiner :

— aide automatique (70 % à 75 %), étant entendu que ces sommes seraient « retenues » et ne pourraient être utilisées que pour financer la réalisation d'une nouvelle production originale ;

— aide sélective (25 % à 30 %) : le Conseil propose de confier ce pouvoir décisionnel à une commission telle que celle de l'avance sur recettes. Quant à l'enveloppe de cette aide, elle serait portée à hauteur de 25 % à 30 % du fonds. Il n'en demeure pas moins que des différences entre le cinéma et l'audiovisuel subsisteront toujours ; leurs aspects spécifiques sont détaillés dans le rapport.

(1) Il faut savoir qu'à l'heure actuelle l'État, au moyen de dotations budgétaires, apporte un concours de 200 millions de francs pour la seule production de programmes sur *Canal Plus* et les réseaux câblés.

VENDRE OU FILIALISER ?

Le sort de Radio-Libération

Vendre ou filialiser. Tel est le choix qui a été présenté, lundi 10 juin, par la direction du quotidien *Libération* aux journalistes à propos de Radio-Libération, qui émet sur 92,8 MHz en modulation de fréquence à Paris. Au cours d'une assemblée générale, MM. Serge July, directeur de la publication, et Antoine Griset, cogérant, n'ont pas proposé d'autre solution dans la mesure où *le déficit de 92,8 FM* atteindrait environ 11 millions de francs, *fin juin*, alors *même que* la station n'a toujours pas été officiellement lancée.

Vendre, donc. C'est la première hypothèse envisagée, mais non souhaitée, semble-t-il, par la direction. L'opération aurait le mérite, grâce à la vente de la fréquence FM et de divers investissements en matériels, d'éponger en partie le déficit accumulé. Mais elle reviendrait pour le quotidien à se désengager complètement, du moins temporairement, de l'aventure radio sur la bande FM et donc à renoncer à une carte non négligeable de la stratégie multimédias engagée par M. July.

Filialiser ? C'est le deuxième terme du choix proposé par la direction aux journalistes. Le schéma proposé consisterait à céder la majorité des parts de la société d'exploitation à des capitaux extérieurs, jusqu'à une hauteur maximum de 74 %. Dans cette hypothèse, le groupe d'édition suédois Bonnier, qui possède en France plusieurs titres (*le Journal de la maison, Mon jardin et ma maison*, etc.), devrait être le principal actionnaire. Il semble cependant devoir finalement faire défaut. Pour sa part, M. Alain Moreau, éditeur et animateur de la société Caméras continentales, envisage d'acquérir au titre de ces deux sociétés entre 10 % et 20 % des actions. « *Nous croyons au projet de* Libération *et à sa spécificité* news and music, nous a-t-il déclaré. *Nous sommes toujours partants, avec* Libé, *mais tout dépend de la qualité des autres partenaires.* »

Ce projet de filialisation, ou de location-gérance, de Radio-Libération a jeté le doute dans la *rédaction du quotidien, même s'il a* été affirmé au cours de l'assemblée générale que le « *pouvoir rédactionnel* » ne saurait échapper aux journalistes. A l'origine, la Société civile des personnels de *Libération* (SCPL) devait, en effet, détenir la majorité des parts de la radio, précisément 51 %.

Cette évolution dans la réflexion de la direction du quotidien est bien sûr la conséquence de la situation financière de la radio et de la révision en baisse des objectifs de recettes publicitaires après l'annonce par le gouvernement du projet de télévision hertzienne. L'enjeu est clair : la survie ou la mort d'une radio, et, parallèlement, le sort d'une équipe d'une quarantaine de personnes dirigées par Dominique Pouchin depuis le mois de mars, après l'échec de l'équipe animée par Bernard Langlois, le créateur de l'émission « Résistances » sur A 2.

Les différentes sociétés de personnels de *Libération* (journalistes, employés et cadres, fabricants) doivent à nouveau se réunir en assemblée générale la semaine prochaine *et se prononcer par un vote.*

L. G.

● *Lancement de* France-Magazine *aux États-Unis.* — *France-Magazine*, revue trimestrielle tirée à plus de cent mille exemplaires et consacrée à la France et aux relations franco-américaines, est lancée cette semaine aux États-Unis. Publiée en anglais, elle est distribuée sur le territoire américain par la Chambre de commerce franco-américaine et la chaîne hôtelière Méridien. Son financement est pris en charge par la publicité d'entreprises françaises présentes *sur le marché américain.*

Mardi 11 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les grands écrans de TF 1 : le Sagouin.
D'après le roman de François Mauriac. Adapt. F. Verny, réal. S. Moati, avec G. Laurent, M. Ribowska, H. Virlojeux. (Rediff.)
Serge Moati avait vingt-trois ans quand il a donné le Sagouin, *peut-être ce qu'il a fait de plus beau. Une œuvre sans larme et sans cri, un fil d'acier tendu entre la vision de François Mauriac et celle de Moati. Non plus l'espérance dans la désespérance, mais le monde sans grâce, sans Dieu. La pluie tombe et l'on entre les yeux grands ouverts dans l'univers de la chute ; Guillou, enfant bâtard, méprisé et haï, innocent et coupable (d'exister), entend tout.*
22 h Documentaire : le Tibet.
« En attendant le Dalaï-Lama », de J. Besançon, réal. A. Retsin.
Incursion dans l'une des régions les plus isolées de la planète : situation sociale, religieuse et économique du Tibet.
22 h 55 Journal.
23 h 10 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : Duellistes.
Film anglais de R. Scott (1977), avec H. Keitel, K. Carradine, C. Raines, E. Fox, R. Stephens, J. McEnery.
A cause d'une querelle stupide, deux officiers de l'armée napoléonienne vont, pendant quinze ans, se provoquer en duel chaque fois qu'ils se rencontreront. Imagerie historique un peu trop raffinée, d'après une nouvelle de Joseph Conrad.
22 h 25 Mardi cinéma.
Avec Jacques Villeret, Daniel Prévost, Carole Laure et Catherine Alric.
23 h 30 Journal.
23 h 55 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : le Cheval d'orgueil.
Film français de C. Chabrol, avec J. Dufilho, B. Le Saché, F. Cluzet, R. Hubert, A. Hubert, P. Le Person, M. Blanc. (Rediff.).
La vie d'une famille de paysans bigoudens, de 1908 à 1918, avec les souvenirs d'un enfant qui grandit. Mœurs et coutumes d'une région pauvre de la Bretagne recréés, stylisés, dans une adaptation fidèle du livre de Pierre Jakez Hélias. Chabrol a su trouver la vérité sociale et morale d'une communauté.
22 h 35 Journal.
23 h 5 État des lieux.
Série de R. Nador.
23 h 15 Prélude à la nuit.
Sonate pour violoncelle et piano n° 2, opus 5, *de Beethoven, par A. Meunier, violoncelle, et C. Ivaldi, piano.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Les médias peintres : la figuration libre ; 17 h 15, Woody Woodpecker ; 17 h 20, Leur dernier combat ; 17 h 55, Au nom de l'amour ; 18 h 55, Azout Pic ; 19 h, Série : La folie des bêtes ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 35, Rue Barbare, film de G. Behat ; 22 h 20, Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ, film de J. Yanne ; 0 h 10, To be or not to be, film de E. Lubitsch ; 1 h 45, Bénarès, ville bénie des dieux.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire.
21 h Entretiens avec... Raoul Ubac.
21 h 30 Diagonales : l'actualité de la chanson.
22 h 30 Nuits magnétiques : suspense... les faucons.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : *Choral, Variations Goldberg BWV 988*, de Bach-Busoni, par Alexis Weissenberg, piano.
22 h 30 Les soirées de France-Musique : Jazz-club (en direct du New Morning).

Mercredi 12 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

8 h 30 ANTIOPE 1.
9 h La Une chez vous.
9 h 15 Vitamine (et à 13 h 40).
Variétés, dessins animés, infos.
10 h 35 Téléfilm : les Enfants de l'eau.
De L. Jeffries, avec J. Mason, T. Peder, S. Gates...
Un conte sur l'éducation des enfants... pour rassurer les parents !
12 h Feuilleton : Joyeux bazar.
12 h 30 La bouteille à la mer.
13 h Journal.
15 h 45 Jeu : Enigmes du bout du monde.
16 h 35 Série : Star trek.
17 h 30 La chance aux chansons.
18 h Le village dans les nuages.
18 h 20 *Mini-journal pour les jeunes.*
18 h 35 Série : Cœur de diamant.
19 h 10 Jeu : Anagram.
19 h 25 Loto sportif.
19 h 40 Feuilleton : Les Bargeot.
19 h 55 Tirage du Tac-o-Tac
20 h Journal.
20 h 35 Tirage du Loto.
20 h 40 Série : Dallas.
Suite des règlements de comptes à l'intérieur de la famille Ewing.
21 h 25 Série : L'histoire secrète du pétrole.
Emission de J.-M. Charlier. N° 5. Le règne despotique des sept sœurs.
1951 : à l'instigation de l'Angleterre, l'ONU crée le royaume de Libye. Le roi accorde aussitôt d'énormes concessions pétrolières aux Anglo-Saxons. Quelques années plus tard, le Moyen-Orient devient une poudrière. Un document très riche et fourni, un peu aride.
22 h 25 Cote d'amour.
Emission de G. Foucault et L. Toitou, présentée par Sidney.
Madonna, Mink Deville, Jesse Garon, Crazy Cavan, Capdevielle, Carol Ingram, Bronski Beat...
23 h 10 Journal.
23 h 25 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télé-matin.
10 h Récré A 2.
Judo boy ; Tchaou et Grodo ; Pac Man ; Johan et Pirlouit ; Albator ; Professeur Propers.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Des lauriers pour Lila.
13 h 45 Téléfilm : De la vie à la mort.
De L. Slate, réal. R. Mayberry, avec L. Lavin, C. Tyner.
Une infirmière entre en conflit avec les dirigeants de son hôpital à propos du traitement des malades mentaux. Elle décide de créer sa propre clinique.
15 h 20 Récré A 2.
Les Schtroumpfs ; Maraboud'ficelle, Teddy, Manteau d'Arlequin, Méthanie ville, Latulu et Lireli, le secret des Sélénites, les Mystérieuses cités d'or, Bande à BD.
16 h 55 Micro Kid.
17 h 30 Les carnets de l'aventure.
Au gré du torrent (descente en canoë de torrents australiens).
18 h Super Platine.
Carrara, Madonna, Gilles Marshall, Chaz Jankel, Koxo, Véronique Sanson, Thierry Pastor.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 L'histoire en marche : le Serment.
Téléfilm réalisé par R. Kahane, avec B. Lacy-Penot, P. Rocard, C. Wilkening...
Le Serment *inaugure une grande série historique de Stellio Lorenzi et Marcel Jullian. En 1555, à Montpellier, la violence est quotidienne : les bûchers de la sainte Inquisition brûlent à tout propos, des bandes d'étranges justiciers — les « fols de Dieu » — sèment la terreur. Une émission de grande qualité, des images splendides.*
22 h 15 Les jours de notre vie : le coût du tabac.
Magazine médical de D. Thibault.
Risques de l'usage du tabac ; cancer du poumon, des voies aérodigestives, maladies cardio-vasculaires... Avec la participation de professeurs de l'hôpital Laennec et de la Salpêtrière.
23 h 15 Journal.
23 h 40 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h 55 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Cadence 3.
Émission de Leia Milcic et Guy Lux.
Avec Serge Lama, Nana Mouskouri, Michèle Torr...
22 h 5 Journal.
22 h 25 Document : Mémoire de pierre.
Emission de Bernard Frangin, réal. A. Bonnardel.
Des images d'archives, des témoignages, pour évoquer la vie à Lyon dans les années 40 : d'un côté, la vie politique, la propagande, les spectacles ; de l'autre la Résistance (le dernier itinéraire de Jean Moulin, l'arrestation de l'abbé Boursier) ; au hasard des rues et des monuments émerge la mémoire collective de la cité sous l'Occupation.
23 h 20 État des lieux.
Série de Robert Nador.
23 h 30 Prélude à la nuit.
Concerto en ré majeur opus 7 n° 2, *de Leclair, par l'orchestre de chambre Jean-François Paillard.*

CANAL PLUS

7 h, 7/9 ; 9 h, Cabou Cadin (et à 13 h 35) ; 11 h 15, Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ, film de J. Yanne ; 13 h 5, Rue Carnot (et à 17 h 25) ; 15 h 20, Téléfilm : Rear-view mirror (SOS otages) ; 16 h 55, Série : l'Hôtel en folie ; 18 h, Jeu : 4 C + ; 18 h 40, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 19 h 10, Zénith ; 19 h 45, Tout s'achète ; 20 h 5, Top 50 ; 21 h, Tricheurs, film de B. Schroeder ; 22 h 35, Le Battant, film de A. Delon ; 0 h 40, Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ? film de C. Serreau ; 2 h 10, Hill Street Blues.

FRANCE-CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, *Les enjeux internationaux* ; 8 h 30, *Les chemins de la connaissance* : Claude Bruaire, la force de l'esprit (et à 10 h 50 : la patience des mots de Yves Sandre) ; 9 h 5, Matinée : la science et les hommes : les enjeux d'une recherche scientifique pour demain ; 10 h 30, Musique : *miroirs (et à 17 h)* ; *11 h 10, Le livre, ouverture sur la vie*, des élèves de CM2 et Luda Schnitzer, à propos de quelques-uns de ses contes ; 11 h 30, Feuilleton : la Célestine ; 12 h, Panorama : émission spéciale sur la République démocratique allemande ; 12 h 45, Avant-première : les Mille et Une *Nuits, par le Théâtre le Bas de Nanterre* ; *14 h, Un livre, des voix* : « Un bon citoyen », de Pierre-Robert Leclerc ; 14 h 30, Passage du témoin, Jean Carabalona et Serge Hureau (Redif. de l'émission du 8 juin) ; 15 h 30, Lettres ouvertes, magazine littéraire ; 17 h 10, Le pays d'ici : images traditionnelles *du Limousin* ; *18 h*, Subjectif, Agora, avec le pédiatre Aldo Naouri ; 19 h 30, Perspectives scientifiques : la mycologie, une science en plein essor (écologie des champignons) ; 20 h, Musique, mode d'emploi : musiques vocales du XXe siècle, avec Dorothy Dorow.
20 h 30 *Antipodes : la fiction immigrée*, avec Mehdi Charef, Nacer Kettane, Akli Tadjer et Farida Belghoul.
21 h 30 Pulsations : Gilles Petit, musicien.
22 h 30 Nuits magnétiques : sports de banlieue.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : Nikolaï Rimski-Korsakov ; 7 h 10, L'imprévu ; 9 h 5, Le matin des musiciens : musiques élisabéthaines ; 12 h 5, Le temps du jazz : *feuilleton* « Earl Hines et les petits comités » ; 12 h 30, Concert : œuvres de Mozart, Schumann, par l'Orchestre symphonique de la RTBF, dir. L. Hager, sol. J. Bastin ; 14 h 2, Tempo primo ; 15 h, Les après-midi de France-Musique : Sonates de Scarlatti, par Scott Ross ; à 15 h 10, *Les sept dernières paroles du Christ* : œuvres de Haydn, Schutz ; 18 h 2, Les chants de la terre ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui : Où jouent-ils ? ; 19 h 15 Spirales, magazine de la musique contemporaine ; 20 h 4, Avant-concert.
20 h 30 Concert (en direct du Grand Auditorium de Radio-France) : *Quatuor à cordes en mi mineur*, de Magnard ; *Quatuor à cordes n° 15 en sol majeur*, de Schubert, par le Quatuor Via Nova.
23 h Les soirées de France-Musique : Pierre Louys et la musique.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 11 JUIN

— *M. Henri Krasucki*, secrétaire général de la CGT, est reçu à l'émission « Découvertes » sur Europe 1, à 18 heures.

MERCREDI 12 JUIN

— *M. Jean-Michel Baylet*, secrétaire d'État auprès du ministre des relations extérieures, participe à l'émission « Cinq minutes, cinq questions » sur Canal Plus, à 8 h 5.

— *M. Vernon Walters*, ambassadeur des États-Unis à l'ONU, est l'invité de l'émission « Parlons vrai » sur Europe 1, à 8 h 15.

LES GRANDS RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI

Les carrières de l'informatique

Le Monde s'attache, à intervalles réguliers, à explorer les carrières nouvelles offertes aux jeunes cadres dans quelques secteurs de pointe. Le 22 mai, les carrières de l'exportation ; aujourd'hui, celles de l'informatique ; le 10 septembre, celles du marketing et des fonctions commerciales.

UN OUTIL POUR 50 MILLIONS DE FRANÇAIS

Priorité à la formation des maîtres

Professeur à l'université d'Orsay, spécialiste de la physique des plasmas, M. Jean-Loup Delacroix dirige depuis 1978 l'École supérieure d'électricité (Supélec) de Gif-sur-Yvette (Essonne). Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il évoque la nécessaire formation des jeunes à l'informatique.

« L'informatique est-elle une discipline réservée à quelques scientifiques ou professionnels de haut niveau ?

– Les cinquante millions de Français doivent être capables de maîtriser très vite l'outil informatique. Une société techniquement évoluée comme la nôtre va rapidement devenir une société informatisée. La révolution actuellement en cours est assez semblable à celle qui s'est produite lors de l'apparition de l'automobile. En quelques dizaines d'années ce phénomène a perdu son côté mythique. Les Français savent aujourd'hui presque tous conduire un véhicule automobile mais bien peu sont capables de construire un moteur ou d'expliquer son fonctionnement. Demain, je l'espère, les Français, quelle que soit leur profession, utiliseront l'outil informatique.

– Doit-on enseigner l'informatique dès l'école primaire ?

– Très jeunes les enfants peuvent s'amuser avec des petits micro-ordinateurs. Ils se familiarisent avec un outil qui, rapidement pour eux, perd son côté secret. Il s'agit là d'une prise de contact, quelquefois agrémentée par la possibilité de réaliser des programmes simples.

» Néanmoins je pense que jusqu'à l'âge de douze ou treize ans, les jeunes sont bloqués dans leur appropriation de l'ordinateur. Leur absence de culture mathématique les empêche de résoudre tous les problèmes. Pour eux il n'y a pas de progression possible sans acquisition de connaissances nouvelles en mathématiques.

– Donc les jeunes doivent d'abord apprendre les mathématiques ?

– Une bonne formation est nécessaire. Celle qui est dispensée dans les collèges et les lycées de France me semble suffisante. Les élèves, dans la mesure où ils disposent de matériels, doivent, si possible seuls, dialoguer avec la machine. En fonction des difficultés qu'ils auront à résoudre, ils se retourneront vers leurs cours de mathématiques, voire leur professeur pour lui soumettre une question.

– Souhaitez-vous la création d'un corps spécifique de professeurs d'informatique dans les lycées ?

– A Supélec, nous avons toujours dit qu'il ne fallait pas instituer dans les lycées une nouvelle catégorie d'enseignants. Nous nous sommes prononcés fermement contre la création d'une agrégation en informatique.

» Mais, au-delà de ces querelles de statuts ou de personnels, la véritable question est de savoir si l'informatique est une science. Je considère qu'il s'agit d'un art à beaucoup de niveaux, et d'une science seulement à un niveau supérieur. L'informatique est un moyen à la disposition de tous les professeurs de lycées, tous peuvent à un moment ou à un autre utiliser cet outil fabuleux. Un professeur de sciences naturelles, s'il dispose de matériel relié à une banque de données botaniques, peut utiliser l'informatique pendant son cours pour demander à ses élèves de faire des recherches, des comparaisons. Il leur apprendra les manipulations nécessaires si les élèves ne les connaissent pas. Alors, doit-on dire qu'il s'agit d'un cours d'informatique ou d'un cours de sciences naturelles ? De même faut-il définir la spécialité de l'enseignant par l'outil pédagogique qu'il a utilisé ?

» En réalité, la priorité demeure dans la formation des maîtres. Tous doivent maîtriser le plus rapidement possible ce nouveau moyen mis à leur disposition. Ensuite chacun l'utilisera dans la mesure où il apporte des éléments supplémentaires à son cours que ce soit en langues vivantes ou en sciences.

Changement complet en dix ans

– En quelques années, l'informatique a pris une place importante dans l'enseignement. Cette tendance va-t-elle se poursuivre ?

– L'enseignement de l'informatique est en pleine évolution depuis environ dix ans. Imaginez qu'entre la fin des années 70 et aujourd'hui, la formation technique en informatique est passée à Supélec de la troisième année à la première. D'ailleurs, actuellement, une commission prépare l'introduction de l'informatique dans les classes préparatoires des lycées. Si tous les problèmes d'équipement sont réglés, cet enseignement pourrait même commencer à la prochaine rentrée.

» Lorsque je compare la physique et l'informatique, je constate que l'évolution de la seconde discipline est sans commune mesure avec la première. Physicien, je considère que cette science évolue lentement. A côté, je vois le volume de l'électronique augmenter, la puissance des ordinateurs progresser très rapidement.

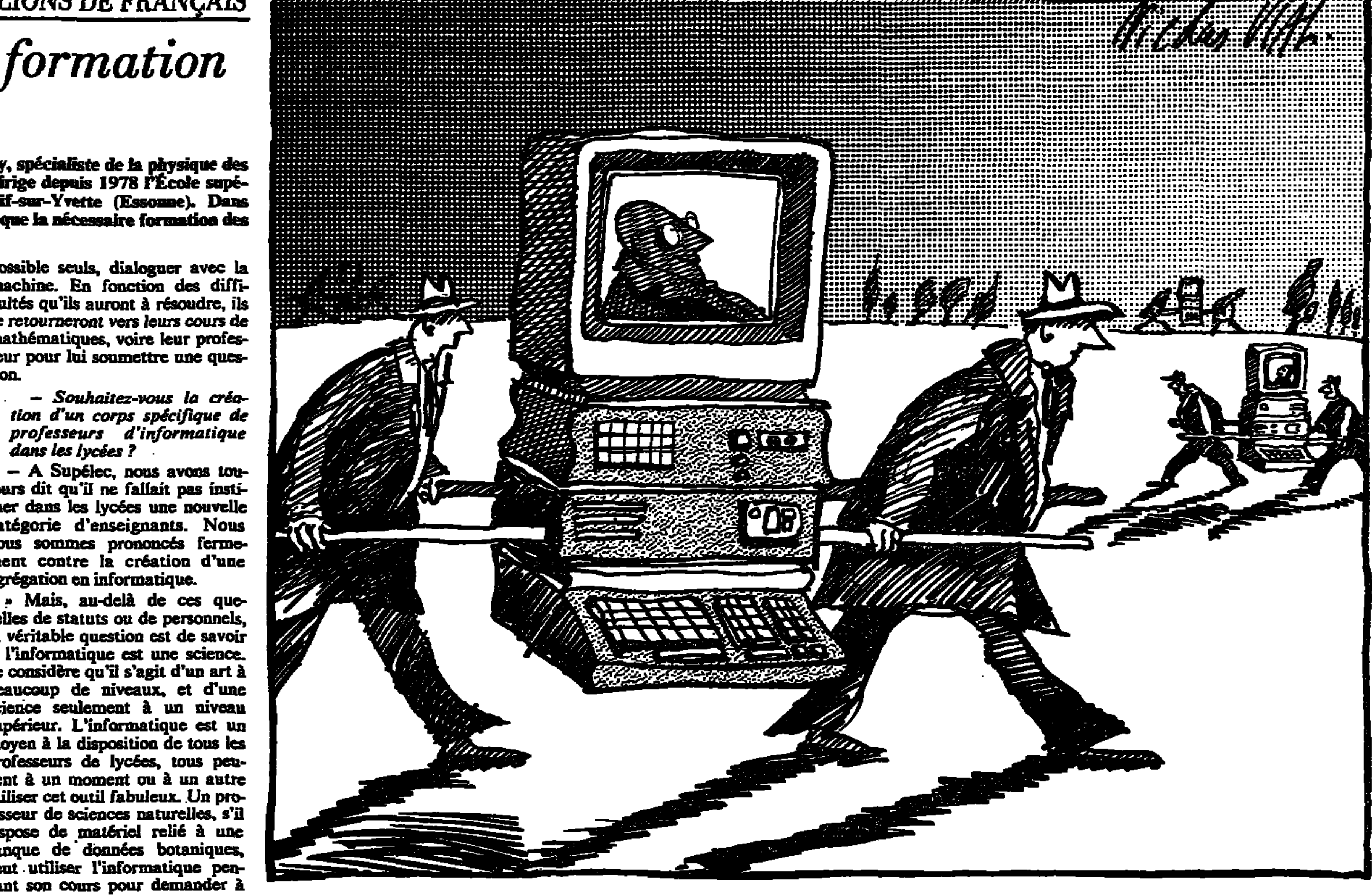
» D'ailleurs, à Supélec nous tenons compte de l'évolution des matériels qui suit les progrès technologiques. Nous supprimons les grands centres de calcul, nous décentralisons le matériel dans toute la maison. Cela est complètement différent de ce qui se passe dans des disciplines comme les mathématiques ou la chimie, qui ne connaissent pas de tels bouleversements.

– A l'École supérieure d'électricité vous formez des informaticiens ?

– Les quelque trois cent soixante ingénieurs qui sortent chaque année de Supélec sont aussi informaticiens. Ils possèdent une dose d'informatique suffisante pour bien utiliser des matériels d'origine et de conception différentes. Souvent ces anciens élèves sont même très, très forts en logiciels.

» Il s'agit là du minimum que nous exigeons de nos élèves. Mais la spécialisation de troisième année permet à certains d'obtenir un plus. Notre conception de l'ingénieur informaticien définit cet homme ou cette femme comme un professionnel capable d'utiliser un logiciel, mais aussi d'ouvrir la boîte d'un terminal d'ordinateur pour voir ce qu'il a dans le ventre. Les sections « informatique » et « électronique rapide » de Gif-sur-Yvette ainsi que celle de « télématique et systèmes d'information » implantées dans l'établissement de Rennes, préparent nos élèves à la vie professionnelle. Les industriels sont souvent surpris que les étudiants soient capables d'être opérationnels dès la fin de leurs études. Il n'y a pourtant là aucun mystère. Notre formule de cours le matin et de travail autonome en laboratoire ou en salle de calcul l'après-midi a fait ses preuves depuis longtemps. »

Propos recueillis par
SERGE BOLLOCH.



UNE ÉVOLUTION RAPIDE DES ENSEIGNEMENTS

Les études s'allongent et se spécialisent

LES formations en informatique évoluent rapidement pour s'adapter aux besoins et aux progrès technologiques constants. Qu'elles soient courtes ou longues, elles sont toutes très demandées, une tendance se dessine à un allongement des études. Le temps où une « coloration » en informatique suffisait est révolu.

Université et grandes écoles se tiennent quant à la qualité : la première joue sur la spécialisation, par opposition à la polyvalence des ingénieurs formés par les secondes.

FORMATIONS COURTES : Techniciens supérieurs (deux années d'études après le baccalauréat).

● **Brevet de technicien supérieur (BTS).**

Études poursuivies dans un lycée technique, avec examen de fin d'études. Accessibles aux bacheliers C, D, E, F2.
Deux possibilités :

– le BTS services informatiques, avec trois spécifications en 2e année.

– le BTS informatique industrielle.

Un stage pratique est inclus dans la scolarité.

● **Diplôme universitaire de technologie (DUT).**

Études poursuivies dans un institut universitaire de technologie (IUT), avec contrôle continu. Accessibles aux bacheliers C, D et éventuellement B, E et H (10 % seulement).

Ces instituts forment essentiellement des analystes-programmeurs avec une tendance vers une plus grande polyvalence. Une partie de l'enseignement (15 %) est assurée par des professionnels ; un stage de dix semaines est inclus dans la deuxième année.

● **Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST).**

De création récente, c'est une formation universitaire à finalité professionnelle. Six universités seulement proposent ce type de formation, qui est sans doute appelé à se développer. Un stage pratique est inclus dans la scolarité.

● **Diplôme d'université (DU).**

D'accès et de durée variables, ces formations sont spécifiques aux universités qui les proposent. Il existe actuellement une vingtaine de spécifications différentes, une même université pouvant en proposer plusieurs.

● **Diplôme d'études universitaires générales (DEUG).**

Le DEUG n'est pas une formation en soi ; c'est un passage obligé pour aller vers un deuxième ou un troisième cycle. Certains DEUG sciences font plus d'informatique que d'autres, allant parfois jusqu'à un caractère préprofessionnel comparable au DEUST. Les DEUG SSM (sciences des structures de la matière) et les DEUG MASS (mathématiques appliquées aux sciences sociales) sont parmi les plus performants.

FORMATIONS LONGUES :

A. – DANS LES UNIVERSITÉS

● **Deuxième cycle :** quatre années d'études après le baccalauréat.

– Licence et maîtrise d'informatique.

Conditions d'accès : DEUG sciences, DUT avec formation complémentaire, autres formations (médecins, professeurs...). La licence n'est pas un but en soi ; elle permet d'accéder à la maîtrise. Les formations proposées sont diversifiées et vont, selon les universités, de l'informatique théorique à l'informatique de gestion ou à la recherche opérationnelle. Elles orientent plutôt vers le tertiaire, l'application, le logiciel.

– Maîtrise des sciences et techniques (MST).

C'est un diplôme orienté vers une finalité industrielle : automatique, robotique, informatique industrielle. Sept universités actuellement ont un enseignement MST.

– Maîtrise des méthodes informatiques appliquées à la gestion (MIAGE).

Forme à la double compétence en informatique et gestion. Le diplôme est bien coté et permet d'accéder à des postes tels que chef de projet ou directeur de département informatique. Les places sont limitées, et la sélection sévère dans les seize universités qui proposent cette formation. Enseignement dispensé en partie par des professionnels, cinq mois de stage.

● **Troisième cycle** (cinq années d'études après le baccalauréat).

Les diplômes de troisième cycle connaissent un développement important et récent. Ils offrent des spécialisations à la pointe de l'innovation. Conditions d'accès : maîtrise, MST, MIAGE.

– Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS).

Cet enseignement dispense des connaissances pointues, orientées vers une application industrielle. Diplôme à finalité professionnelle : ingénierie des systèmes informatiques à Paris-VI, informatisation et communication homme-machine à Valenciennes, informatique, bureautique et tertiaire à Toulouse-I.

– Diplôme d'études approfondies (DEA).

Formation à la recherche, ouverte aussi aux ingénieurs. C'est un diplôme nécessaire pour pouvoir passer une thèse de 3e cycle ou une thèse d'Etat. Exemple : traitement graphique, traitement d'images à Strasbourg-I et Mulhouse linguistique et informatique à Lyon-I et Besançon, traitement de l'information à Rennes et Paris-VII.

– Diplôme d'ingénieur délivré par les universités.

Six universités sont habilitées à délivrer un diplôme d'ingénieur comportant une spécialisation en informatique. Il s'agit pratiquement d'une grande école interne à l'université ; avec accès par concours ou sur dossier avec épreuves sélectives. Par exemple : Compiègne, Lille-I (ISIM), Montpellier-II (EUDIL).

B. – ECOLES D'INGÉNIEURS (cinq années d'études après le baccalauréat).

Il n'existe pas d'école d'ingénieurs spécialisée uniquement en informatique. Elles dispensent toutes un enseignement dans ce domaine, mais certaines offrent soit une « filière » informatique dès la première année, soit une « option » lourde en 2e et 3e année.

Conditions d'accès : Bac C + 2 ans de classe préparatoire + concours + 3 années d'école.

Certaines ont une préparation intégrée : Bac + sélection sur dossier + 5 ans. Quelques places sont réservées aux étudiants ayant acquis un diplôme universitaire (sélection sur concours ou sur dossier).

Ces écoles ont chacune leur particularité. Elles ont plutôt une vocation industrielle (automatique, robotique, informatique industrielle, télécommunication). Leur réputation n'est plus à faire.

C. – ECOLES DE SPÉCIALISATION.

Conditions d'accès : diplôme d'ingénieur, ou d'une grande école de commerce.

– Centre d'enseignement et de recherche en informatique, communication et systèmes (CERICS). Formation de niveau élevé en génie logiciel. Durée neuf mois. Sélective et de coût élevé.

– Institut d'études supérieures des techniques de l'organisation (IESTO). Ecole dépendant du CNAM. Durée deux ans. Il existe quelques établissements privés délivrant un diplôme non reconnu par l'Etat (à Toulouse et au Havre en particulier).

D. – DOCTORAT (six à huit années d'études après le baccalauréat).

C'est un diplôme ayant pour finalité la recherche qui se poursuit après un DEA. Les candidats peuvent avoir un cursus universitaire ou venir d'une école d'ingénieurs.

MARIE-FRANCE LE MEIGNEN.

Le marché : la fin de l'âge d'or

GROSSIÈREMENT, le marché de l'emploi dans l'informatique consomme du jeune diplômé. Pour se prémunir contre la surenchère des salaires. Pour profiter de la meilleure adaptation technologique. Pour alimenter une organisation de la profession qui part des constructeurs pour aller dans les SSII (sociétés de services d'ingénierie informatique) et se terminer chez les utilisateurs, rendus très vulnérables par leur équipement.

Observateur privilégié, parce qu'il est responsable de l'informatique à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette en même temps que conseiller à l'Agence de l'informatique, M. Gérard Courtieux a récemment analysé le mode de fonctionnement de ce *marché « au comportement atypique »*.

Tandis que l'on assiste à une baisse des offres pour des analystes programmeurs (– 3 %), des tendances fortes apparaissent : demande d'ingénieurs fraîchement diplômés, embauche de commerciaux chez les constructeurs qui diversifient leurs matériels, propositions importantes des SSII, qui représentent trois offres sur dix.

Quant aux fonctions, elles évoluent. Celle de conception est dévolue à des bureaux d'études organisés par projets ou en pools. Celle d'exploitation, de plus en plus normale, nécessite des techniciens qui assurent la maintenance et repose sur quelques spécialistes. Celle des méthodes *« tend à s'individualiser »* et les spécialistes de haut niveau s'installent parfois à leur compte.

Dans l'entreprise, le responsable informatique a pris un tel poids qu'il *« siège obligatoirement au comité de direction »*. Son souci n'est pas tant la technique que *« la gestion des carrières de son personnel »* en raison des effets de la rotation ou encore *« ses relations avec les utilisateurs »* que l'informatique rebute. A l'avenir, son rôle se limitera à la gestion ou à l'exploitation du service, l'informatique devenant *« une activité de production banale »*.

Cette appréciation est largement partagée par d'autres observateurs, ceux de l'APEC (Association pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens), qui ont publié les résultats de leur recherche dans un livre (1). Selon eux, trois modifications sont intervenues : la banalisation des personnels à la base, l'élévation du niveau de compétence pour les tâches de conception, l'extension des besoins en généralistes connaissant la technique mais *aussi les rouages de l'entreprise*.

Près de 300 000 personnes travaillaient dans l'informatique en 1983, dont 200 000 spécialistes environ (hors saisie) et parmi eux 30 000 environ dans les SSII, qui représentent 10 % des emplois nouveaux par an. Dans les années à venir, la profession aura encore besoin d'embaucher. Des rapports successifs, et notamment celui de MM. Tebeka et Dellis réalisé en 1984 pour le compte de SYNTEC-Informatique, chambre syndicale des SSII (*le Monde* du 27 mars 1984), évaluaient à 60 000 les informaticiens nécessaires d'ici la *fin* de la décennie quand le dispositif public ne peut en fournir que 22 %, les organismes privés 61 %, le déficit étant de 15 %.

La dévalorisation de l'analyste-programmeur

Mais la pénurie n'empêche pas l'adaptation du marché avec, par exemple, l'émergence de besoins plus importants en maintenance et une *« dévalorisation de l'analyste-programmeur »*, qui ne représente plus que 25 % des offres d'emploi, contre 40 % pour les chefs de projets, les ingénieurs informaticiens, les analystes (études et conception). L'APEC note une forte demande pour les ingénieurs systèmes et les ingénieurs commerciaux, mais souligne, *également*, que la région parisienne représente 62 % du marché des informaticiens.

Surtout, on songe à l'avenir qui accélérera le mouvement technologique, la grande inconnue concernant les applications avancées avec la CAO (conception assistée par ordinateur), la CFAO (conception de la fabrication assistée par ordinateur), la production assistée par ordinateur, la robotique et les ateliers flexibles. Les domaines vont requérir d'autres informaticiens que la formation n'aura pas tous préparés, alors que la diffusion de la mini et de micro-informatique, l'extension du champ d'application de l'informatique et son utilisation dans le traitement de l'information vont accroître les besoins à tous les niveaux de connaissance.

Des emplois nouveaux apparaissent qui ont pour nom architectes de réseaux, gestionnaires de réseaux, ingénieurs *logiciels* ou responsables d'exploitation. A terme, l'APEC imagine sept familles d'emplois : liés à la diffusion des produits ; de direction ; d'études et de conception d'application pour la gestion ; d'études et de conception pour l'application scientifique ou industrielle ; d'exploitation, de liaison et de communication ; de contrôle et d'audit.

En prenant ainsi place dans toutes les activités économiques, *il y a* fort à parier que l'informatique perdra de son particularisme. Il n'y aura plus de carrières exceptionnelles que pour les meilleurs, comme partout. L'âge d'or et un peu fou sera terminé. L'informatisation de la société obligera chacun à s'y adapter et, donc, à pratiquer l'ordinateur sans y gagner un avantage supplémentaire. Derrière l'embrasement actuel, la carrière informatique jette sûrement ses derniers feux. La normalisation est en marche.

AL L.

(1) *L'informatique, quels métiers ?* APEC. Editions Dunod. 194 pages. 54 F.

POINT DE VUE

Nous n'avons pas le choix

par BERNARD LORIMY (*)

DANS chaque grand dossier de l'actualité, sans chercher très loin, l'informatique est là.

Nous n'avons pas le choix : simple utilisateur, chef d'entreprise, gouvernant, il nous faut « faire de l'informatique », nous *former, former...* Mais pour quels besoins, vers quels métiers, selon quels cursus, dans quelles conditions ?

Tout le monde n'est pas appelé à devenir *informaticien* professionnel. En revanche, toute la population active devra utiliser l'informatique. Si l'usage direct des machines est rendu plus facile *par le progrès technique, ce n'est* qu'au prix de beaucoup plus de logiciel. Les informaticiens — pas forcément *les mêmes ni aux mêmes endroits* — seront plus que jamais nécessaires. La demande inassouvie explose ; le portefeuille d'applications non développées atteint couramment plusieurs années. De plus, *l'informatique* subit elle-même les *lois qu'elle contribue à imposer* : montée des qualifications, spécialisation, enrichissement des tâches... Les spécialistes d'intelligence artificielle ou de logiciels de réseaux, *par* exemple, sont de plus en plus difficiles à trouver, tandis que se détend le marché *des programmeurs peu qualifiés*. Les termes du pari sont clairs : on ne peut commettre aucune erreur stratégique à accroître massivement la production d'ingénieurs de haut niveau (bac + 5) ou d'ingénieurs, chercheurs de niveau doctorat (bac + 6 ou 7), à condition que leur formation, *soutenue* par la recherche, se situe au niveau international, au contact direct avec les concepts fondamentaux hérités notamment de la logique mathématique.

Entre informaticiens professionnels et simples utilisateurs, le spectre des métiers et des connaissances devient continu. Naissent de nouvelles couches de responsabilités, de nouvelles spécialités, l'administrateur de données par exemple. La double compétence devient la règle : une discipline d'usage (chimie, banque, électrotechnique...) et la discipline informatique. L'une et l'autre dosées en proportion et en niveau, selon la cible visée. Infinie variété des solutions. Aussi le mythe d'une grande école informatique paraît-il totalement suranné. Aucune profession n'a plus les moyens de financer une telle entreprise au-delà de la taxe d'apprentissage. *Les temps ont* changé : l'informatique est une discipline générale utile à tous les secteurs, enracinée sur les enseignements les plus fondamentaux normalement assurés par l'Etat.

Du supérieur vers le secondaire

Pour accroître les effectifs d'étudiants formés à l'informatique tout en gardant le niveau international, il convient de faire descendre progressivement cette politique du supérieur vers le secondaire. Davantage d'informatique en terminale, puis en *première, etc.* Davantage de bacheliers préparés — pas nécessairement tous de la section C. De proche en proche, l'enseignement de l'informatique doit introduire ses concepts spécifiques aussi tôt que possible au lycée, au collège, à l'école. La solution n'est pas uniquement celle d'un corps professoral spécialisé, monolithique, mais peut-être, à titre complémentaire, de brevets de spécialité informatique décernés à des titulaires d'autres disciplines.

Aussi, la politique doit être simple : à chaque classe d'âge *devrait être enseigné* le plus haut niveau informatique possible. Il serait dangereux que les élèves *puissent chez eux, par leurs propres* moyens, plus souvent qu'en classe, écrire des programmes plus intéressants. Rappelons-nous, depuis dix ans, l'introduction peu convaincante de la « technologie » dans certains cursus ! C'est moins un problème d'horaires que de moyens et de mobilité.

On ne peut concevoir d'enseignement de l'informatique sans machines, plus précisément, pour chaque niveau, sans accès facile et performant aux outils logiciels les plus adéquats et les plus répandus dans le monde. Si, dans les petites classes, un micro-ordinateur *familial peut suffire*, il faut bien davantage au-delà, par exemple pour pouvoir programmer en *pascal*, beaucoup plus formateur que le *basic*.

A cet égard, l'opération « Informatique pour tous » — 120 000 *micro-ordinateurs* — a pris quelques options judicieuses, par exemple en retenant le système d'exploitation standard *MS/DOS* (celui de l'IBM/PC), avec le matériel Bull Micral 30. Mais on peut regretter que parmi les idées de départ n'ait pas *été retenue, même partiellement*, celle d'implanter des machines Apple Macintosh dont la qualité ergonomique est reconnue. On peut aussi s'interroger sur le risque pris à *tant miser sur la notion* de « nanoréseaux », grappe de *petits micros* reliés à un plus gros : les solutions techniques inspirées par des compromis sont rarement efficaces. Enfin, à partir de la terminale et dans le supérieur, le système d'exploitation *Unix rallie la plupart des suffrages* par la richesse de ses outils. C'est là où le dénuement français paraît le plus criant.

Une des manières de s'ouvrir à l'informatique est d'accepter de l'utiliser comme « répétiteur » pour l'apprentissage d'autres disciplines. Certes, le marché des didacticiels est encore pauvre et *peu rentable pour les éditeurs* spécialisés. Cependant, il ne serait pas sain que le ministère de l'éducation se réservât un monopole. Les meilleurs talents de pédagogie, *a priori* très répartis, devraient pouvoir être sélectionnés par le marché, comme depuis un siècle pour les livres. Le principe d'un « catalogue » de logiciels et didacticiels, mis en place par la mission Trigano, sur lequel pourront tirer : sinon les établissements, du moins les rectorats, marque un petit pas dans le bon sens. Celui, on l'aura compris, d'une très réelle décentralisation, sans laquelle la détermination nationale serait vouée à l'échec.

(*) Ancien président de l'Agence de l'informatique, auteur de *l'Informatique mode d'emploi* (Fayard, 1985).

Les salaires : la loi de la jungle

LA situation de pénurie (*le Monde* du 27 mars 1984), accompagnée par une extraordinaire rotation des informaticiens, entraîne une surenchère pour les salaires offerts, malgré tous les signes négatifs annonçant au moins une évolution, si ce n'est un retournement. Il y a quelque chose de malsain dans le mouvement qui amène 80 % de ceux qui ont été embauchés pour la première fois par *une firme à ne point rester dans* celle-ci. Ce mouvement se prolonge dans les SSII (sociétés de services d'*ingénierie et d'informatique*) *qui* « perdent » à leur tour 75 % de ceux qu'elles recrutent. Dès lors, pourquoi s'étonner de découvrir un pupitreur payé 14 000 francs par mois et disposant d'une voiture de fonction ? Pour un polytechnicien Sup-Télécom de trente ans, le « fin du fin » dans la profession, il est même très vite question de 280 000 francs par an...

Impossible, dans ces conditions, d'établir avec précision « le prix » d'un informaticien, tant le marché est mouvant, *les foucades* imprévisibles et les exigences démesurées. Trop d'éléments interfèrent, y compris l'évolution technologique, *dont* on peut supposer qu'elle modifiera encore les règles.

Ainsi peut-on découvrir la présence des « sinistrés de l'Université » dans les statistiques du chômage. Même s'ils se sont recyclés dans l'informatique, les diplômés ne parviennent pas à convaincre les employeurs. S'ils ont une maîtrise d'informatique, ils sont recrutés par l'industrie essentiellement et sont alors rétribués aux deux tiers du salaire d'un ingénieur, les grandes écoles conservant un avantage certain. Bien *acceptés à l'origine*, les titulaires d'une MIAGE (maîtrise d'informatique appliquée à la gestion) *rencontrent aujourd'hui* des difficultés de placement ou sont orientés vers *« les basses besognes »* comme la *fastidieuse* relecture des programmes.

Les grandes écoles, elles, fournissent les plus réputés des informaticiens avec quelques risques cependant pour la suite de la carrière. Centrale, Supelec, INSEA, font partie des mieux placés et, parce *que* les gros employeurs estiment devoir disposer d'un « stock » d'informaticiens de haut niveau, on *peut voir des élèves* de dernière année être rétribués 7 000 F par mois. Dès leur embauche, ils gagneront 5 000 F de mieux, par mois, qu'un MIAGE (bac + quatre années, pourtant).

Quant aux élèves sortis des trois cents écoles privées, dont la formation paraît *« aléatoire »* et la qualité variable, les résultats sont fonction de la réputation, réelle ou supposée. Ils sont toutefois mieux lotis que les pionniers de l'informatique, les autodidactes formés par les constructeurs — et principalement par Bull, en France, — qui ont à « supporter » l'image de marque de leur formateur et représentent, dit-on, 90 % des chômeurs de la profession. Même si est passée la mode des analystes-programmeurs cambodgiens ou vietnamiens...

Pourtant, alors que la banalisation commence à faire rentrer dans le rang les qualifications les plus basses, on constate un rapport entre le revenu des informaticiens de haut niveau et le rôle stratégique qu'ils sont amenés à occuper. Avec trois années d'expérience, un Supelec touchera 180 000 F par an à EDF et de 240 000 à 280 000 F dans une SSII. Un chef de projet, dans une SSII, se situera aux alentours de 180 000 F par an, de 230 000 F par an dans un service informatique intégré quand, au niveau supérieur, les compétences de la direction ne seront pas indiscutables.

ALAIN LEBAUBE.

L'OPINION D'UN RECRUTEUR

Dangers de la surenchère

Recruter des informaticiens de haut niveau, Mme Anne Le Baraillec sait le faire. Au sein d'un cabinet parisien de conseil en recrutement, c'est son unique spécialité quand ses confrères, le plus souvent, interviennent indifféremment pour fournir tous les types de postes. Ce milieu de l'informatique, qu'elle connaît bien, elle le juge avec la sévérité des passionnées. A grands coups de certitudes, elle fait part de ses exigences et ne s'embarrasse pas de formules rassurantes. D'après son expérience, les informaticiens que l'on paie à prix d'or se trouvent à un moment charnière. Ou leur profession sera banalisée, intégrée dans l'entreprise, ou leur métier deviendra celui des mercenaires, contactés pour leurs seules compétences techniques.

« *VICTIMES d'un cercle infernal* », les informaticiens de haut niveau ? Mme Le Baraillec le croit. *« Surpayés, ils sont considérés comme des mercenaires »* qui apportent à l'entreprise leur maîtrise technique dans un domaine totalement ignoré des autres cadres dirigeants. *« A ce prix-là, ils ne sont pas intégrés, ils deviennent des satellites »*, et, quand l'âge vient, ils ne peuvent négocier un nouveau tournant pour leur carrière. *« A quarante ans, on ne peut rien en faire »*, affirme-t-elle, car ils gagnent déjà dans certains cas plus que le PDG. Même si leur formation est plus large que l'informatique, ils sont identifiés à leur fonction. *« Je le vois bien, ce sont des gens cassés, malheureux »* qui, sortant de Centrale, de Supelec ou de l'INSEA, ne deviendront pas des *« managers pour autant »*.

Alors survient la fuite en avant, avec la création de cabinets d'audits ou de conseil, *« très à la mode »*. Dans le plus mauvais cas, c'est le retour vers les SSII (société de service d'informaticiens), qui, en employant 25 % des informaticiens, ont tendance à *devenir « le meilleur des ghettos, celui où l'on se réfugie »* quitte à passer son temps à changer de société en quête du dernier et mirifique projet.

Indispensables et redoutés

Pris au piège du salaire, les informaticiens sont du même coup condamnés à une surenchère qui s'accompagne *« du mythe du plein emploi »*. *Continuellement*, les entreprises recherchent *« l'ingénieur système quasi introuvable »*, celui qui permettra au service informatique de fonctionner. Vivant dans la hantise de leur vulnérabilité, elles sont disposées à faire des sacrifices financiers pour se l'attacher, mais tout cela, bientôt, apparaît vain et crée les conditions artificielles de l'exercice d'un métier. *« D'abord*, dit Mme Anne Le Baraillec, *le chômage des informaticiens existe. Ensuite, le système repose sur l'exploitation de l'incompétence. Enfin, les perspectives d'avenir n'étant pas réjouissantes, les filières se tarissent et, pour clore le tout, l'informatisation se limite à des tâches subalternes de gestion, la paie, les fichiers, le stock... »*

Aux yeux de la conseillère en recrutement, le mal vient de loin. Sept entreprises sur dix ont *« des problèmes graves d'informatique »*, et le marché repose sur *« deux béquilles »*, les constructeurs de matériel et les SSII *« qui maternent les utilisateurs »*. A force de pratiquer l'assistance, les uns et les autres ont soit parié sur la méconnaissance des services informatiques internes qui nécessitent donc l'embauche, à un poste précis, du technicien sur qui tout repose, soit fait appel à des services externes. De cette attitude découlerait le jugement réservé à l'égard des informaticiens, à la fois indispensables et redoutés, quand ils ne sont pas taxés d'insuffisances, comme ce serait le cas pour de nombreuses directions informatiques, rarement assimilées, en fait, à l'équipe dirigeante.

Par voie de conséquence, des informaticiens, et particulièrement les autodidactes formés par les fabricants, courent le risque du chômage. A l'inverse, prévenus de ces difficultés, les élèves de très grandes écoles hésitent à *choisir cette spécialisation qu'ils* estiment sans perspectives réelles au-delà d'une première et insolente période de réussite professionnelle. *« On assiste à une sélection par l'échec »*, estime Mme Le Baraillec, qui rappelle pourtant que tout informaticien devrait avoir *« une excellente formation mathématique et un esprit logique »*. A l'ESSEC ou ailleurs, ceux qui ont choisi cette voie savent, dit Mme Le Baraillec, *« qu'ils prennent le risque d'être mis au ban de la firme qui les emploiera »*. Rançon d'un succès discutable.

Aujourd'hui, pourtant, cette structure de la profession en est arrivée à son point de rupture, et ce d'autant que, avec les plus jeunes générations en cours de formation initiale (l'introduction de la micro-informatique dans les établissements scolaires), les choses devraient changer. La nécessité d'une « moralisation » apparaît, dont on peut percevoir les signes. *« La tendance actuelle, chez les employeurs, est bien de faire rentrer les informaticiens dans des grilles de salaires compatibles avec le reste de l'entreprise »*, observe Mme Le Baraillec. De son côté, elle envisage une autre solution et préconise que l'entreprise passe un contrat *« après informatique »* avec son informaticien. *« Pour pouvoir renouveler les candidatures pointues*, dit-elle, *il faut proposer à ces gens des évolutions de carrière qui favorisent une intégration dans l'entreprise. Puisqu'ils ont d'autres qualités, il faut leur donner des assurances pour l'avenir, et cela peut être une contrepartie dans la discussion des salaires. »*

Inéluctable, cette évolution bute encore sur des habitudes, nées d'une perversion du marché « trop porteur ». Les directions du personnel ne savent pas recruter des informaticiens sur des données techniques trop précises. Les directions *informatiques* redoutent l'intervention d'experts alors qu'elles devraient se voir confier la responsabilité de l'embauche. Cela n'empêche pas, selon Mme Le Baraillec, que la profession se trouve placée devant un choix décisif. Ou elle se banalisera, ou elle demeurera extérieure à l'entreprise.

AL L.

L'ENQUÊTE DE « L'EXPANSION »

Des « prix fous » pour le haut niveau

L'ÉTUDE sur le salaire des cadres que vient de publier, comme chaque année, le mensuel économique *l'Expansion* contient un chapitre important consacré aux carrières de l'informatique.

Voici quelques-unes des conclusions auxquelles a conduit cette analyse comparative des rémunérations en 1985.

1) Le marché des informaticiens, en plein boom jusqu'en 1983 s'est « brusquement essoufflé ». Du coup, la surenchère sur les salaires a cessé.

2) Le recul concerne surtout le bas de la hiérarchie. La généralisation des *micro-ordinateurs* conduit les entreprises à acheter de plus en plus souvent des programmes tout *faits*. Les progiciels et l'enseignement forment désormais en abondance les techniciens nécessaires.

3) En revanche, les postes de techniciens de haut niveau *restent toujours difficiles à pourvoir* et, note l'*Expansion*, s'arrachent à des « prix fous ».

Voici les fourchettes de salaire moyen (salaire total annuel brut) établi, par l'*Expansion* pour quelques grands postes :

Directeur de l'informatique : minimal : 265 000 F ; médian : 377 000 F ; maximal : 494 000 F.

Chef de service ou chef de centre informatique : minimal : 189 000 F ; médian : 290 000 F ; maximal : 403 000 F.

Responsable des études informatiques : minimal : 195 000 F ; médian : 278 000 F ; maximal : 370 000 F.

Responsable système : minimal : 180 000 F ; médian : 265 000 F ; maximal : 350 000 F.

Chef d'exploitation : minimal : 177 000 F ; médian : 243 000 F ; maximal : 310 000 F.

Chef de projet : minimal : 156 000 F ; médian : 220 000 F ; maximal : 270 000 F.

Ingénieur système : minimal : 147 000 F ; médian : 209 000 F ; maximal : 261 000 F.

Analyste (ou analyste fonctionnel) : minimal : 137 000 F ; médian : 177 000 F ; maximal : 219 000 F.

Analyste programmeur (ou analyste organique) : minimal : 112 000 F ; médian : 165 000 F ; maximal : 203 000 F.

هكذا من الأصل

Le Monde LES GRANDS RENDEZ-VOUS Le Monde

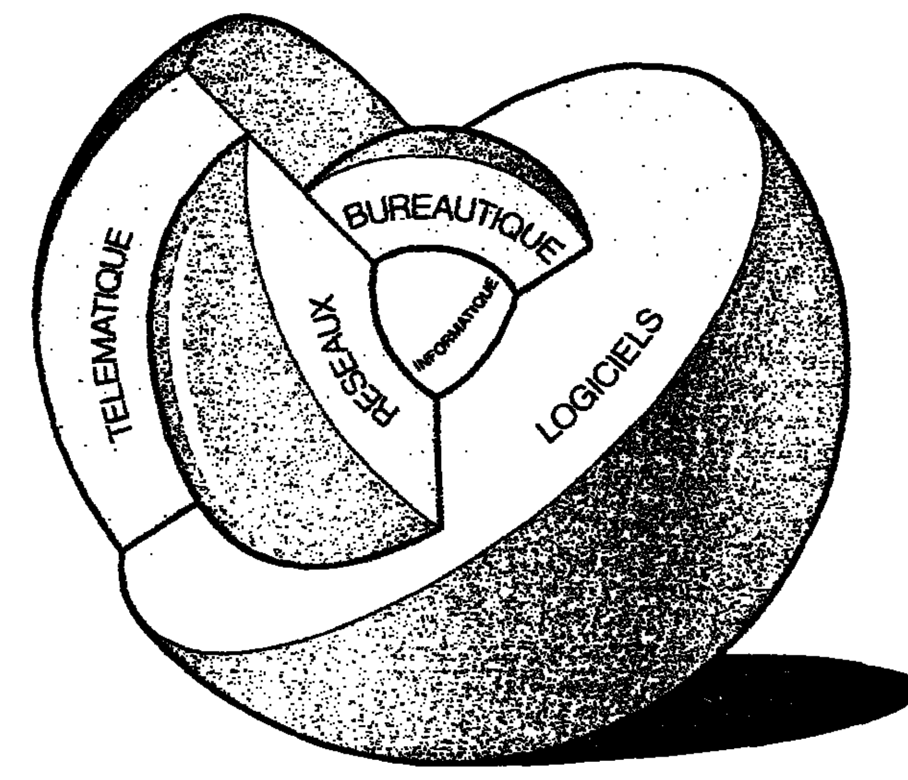
LE MONDE DE L'INFORMATIQUE

Le Monde **LES GRANDS RENDEZ-VOUS** Le Monde

LE MONDE DE L'INFORMATIQUE

olivetti

Jeunes diplômés, entrez dans l'ère de l'informatique de demain



OLIVETTI, premier constructeur européen de matériels et d'équipements bureautiques et informatiques occupe en France la première place dans la vente des mini-ordinateurs de gestion, des systèmes de traitement de texte, et connaît une forte croissance dans le domaine des micro-ordinateurs professionnels compatibles.

Il développe en outre une gamme de produits de plus en plus large appuyée par une maintenance reconnue comme exemplaire : automates et réseaux locaux, progiciels d'application...

Jeunes diplômés, nous vous offrons, au sein de structures de décision souples la possibilité de vous exprimer pleinement et d'entreprendre librement.

Après une formation interne, à la pointe des méthodes actuelles, vous serez amenés à prendre rapidement des responsabilités et concrétiser vos initiatives.

Jeunes ingénieurs

(ENST, SUPELEC, CENTRALE Lyon, INSEE Grenoble...)
OLIVETTI consacre 5% de son chiffre d'affaires à la recherche et au développement, mettant ainsi en œuvre les moyens de votre libre entreprise. Venez développer, créer, mettre en place de nouvelles applications à partir des nombreux produits existants.

Jeunes commerciaux

(ESC Paris, Lyon, EDHEC, ESCAE, IAE...)
"Libre-entreprenez" au sein d'équipes autonomes, responsabilisées sur leur territoire, et contribuez au développement de nos matériels aux succès grandissants, sur tous les marchés qu'ils occupent aujourd'hui.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. M 6 à
OLIVETTI FRANCE - DPRH, 89 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris

Olivetti : la liberté d'entreprendre



Créés en 1975 nous sommes une Société de Conseil dont les activités d'organisation, d'informatique et d'ingénierie d'entretien se développent fortement auprès de l'Administration et des collectivités.
Pour poursuivre notre croissance, nous recherchons un jeune

Ingénieur commercial top niveau

300 000 +

Pour PARIS et la Région Parisienne nous vous confierons la responsabilité d'une clientèle auprès de laquelle vous devrez, après une analyse des besoins, proposer et négocier un ensemble de services complets dans les domaines de l'organisation et du développement de logiciels spécifiques.

De formation grandes écoles scientifique ou commerciale, vous possédez une expérience réussie du commercial et une forte motivation pour les problèmes d'organisation et d'informatique des collectivités et des entreprises.

Vous souhaitez aujourd'hui elargir vos responsabilités au sein d'une entreprise à taille humaine, qui vous offrira des possibilités de travail autonome et rémunérateur (fixe important + intéressement).

BJ.Forces Informatique vous remercie de nous adresser votre candidature (CV et photo) sous réf. 650/2 M, 24 rue Eugène Flachat - 75017 Paris.

Un département de Bernard Julhiet Psycom

BJ FORCES INFORMATIQUE



GROUPEMENT INTER-REGIONAL D'ETUDES ET DE TRAITEMENTS DE L'INFORMATION DES CAISSES D'EPARGNE

situé à l'ISLE ADAM (95 Val d'Oise)

Dans le cadre de notre plan informatique à moyen et long terme, nous recrutons :

ANALYSTES-PROGRAMMEURS DEBUTANTS

FORMATION : MIAGE, DUT ou équivalent,

MISSION : intégrés dans une de nos équipes de réalisation, vous réaliserez l'analyse organique et la programmation.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature avec c.v., photo d'identité et prétentions au G.I.R.E.T.I.C.E.
Boite Postale 45 - 95290 L'ISLE ADAM.



premier groupe européen de services informatiques.

Dans le cadre de sa forte expansion dans le domaine TELEMATIQUE où il est leader sur le marché français, le Groupe France recherche

Responsable technique des produits télématiques

Vous êtes diplômé d'une grande école d'ingénieurs, vous possédez une expérience d'au moins 7 ans dans les domaines suivants : télécommunications, *temps réel, télématique,* VIDEOTEX...
Vous avez été amené à gérer des projets d'envergure.
Nous vous offrons :

- un rôle moteur dans la conception et la réalisation de nos produits télématiques, ce qui nécessite de nombreux contacts, avec nos unités opérationnelles et exige de réelles qualités d'animation et de négociation.
- une rémunération très motivante,
- une évolution à moyen terme au sein de notre Groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. : F.DX/RTV à Françoise Doutriaux, CAP SOGETI OPERATIONS, 92 Bd du Montparnasse 75682 Paris Cédex 14.

RÉALISER, INNOVER, CRÉER...

Trois impératifs, un objectif pour le DÉPARTEMENT RADARS, CONTRE-MESURES, MISSILES de THOMSON-CSF : rester à la pointe de l'électronique la plus performante.

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Vous êtes attirés par les domaines suivants :

ÉTUDES ÉLECTRONIQUES AVANCÉES

- *Circuits et sous-ensembles de traitement du signal en laboratoires (Algorithmes numérique, analogique).*
- *Micro-ondes : antennes et circuits hyperfréquences en micro-électronique.*
- *Conception et réalisation de circuits intégrés.*
- *Contrôle thermique d'équipements électroniques aéroportés.*

ÉTUDES DE SYSTÈMES RADARS

- *Définition et intégration de sous-systèmes harmonisés avec l'ensemble des équipements aéroportés, maîtrise d'œuvre de projets industriels*
- *Études théoriques de projets, prospectives, simulations, études de faisabilité.*
- *Définitions, mises au point, réalisations d'essais au sol et en vol*

(anglais indispensable)

Adressez-nous votre candidature en précisant vos centres d'intérêt technique :
Madeleine GUIGUES - THOMSON- CSF - Service du Personnel
68, avenue Pierre-Brossolette - 92242 MALAKOFF CEDEX



CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

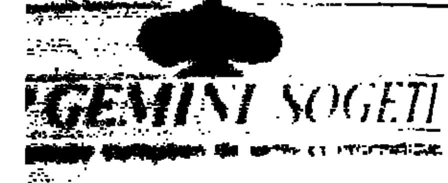
Jeune Chef de Projets

De Formation Supérieure (ENSIMAG, maîtrise informatique,...), vous avez 3 à 4 ans d'expérience sur matériel IBM et des compétences *fonctionnelles dans le domaine de la Gestion du Personnel.*
Nous recherchons pour notre direction de la Télématique, un jeune chef de projet qui travaillera au sein de la Division Personnel et Administration.
Votre mission : créer et développer de nouvelles applications dans le domaine de la gestion du personnel (analyses fonctionnelles, relations utilisateurs, estimation des coûts et délais, réalisations).
Ce poste est basé à St-Quentin-en-Yvelines.
Au-delà des nombreuses possibilités d'évolution existantes au sein de notre Société, nous proposons aux candidats de valeur la diversité des *carrières du Crédit Agricole.*

Merci d'envoyer CV, photo et rémunération actuelle, sous réf. **FR 0633, à CNCA, Gestion des Personnes - 75710 Paris Brune.**

مكبرا عن الأصل

LE MONDE DE L'INFORMATIQUE



Le Monde LES GRANDS RENDEZ-VOUS Le Monde

LE MONDE DE L'INFORMATIQUE

jeune ingénieur logiciel, formez-vous à la CAO

Nous sommes, avec 7.000 personnes et un C.A. de 2,6 milliards, l'une des trois premières affaires françaises d'installations électriques. Notre département "CAO-ingénierie" (banlieue Ouest), né des besoins du groupe, développe maintenant sa propre clientèle.

Voulez-vous devenir l'ingénieur qui va assurer l'interface entre nos clients et l'équipe de développement ; vous rédigez le cahier des charges, suivez la réalisation des logiciels sur INTERGRAPH en mettant la main à la pâte.

Ingénieur diplômé, vous avez acquis en deux à trois ans, dans l'industrie ou le bâtiment, sur matériel DEC (PDP, VAX), la pratique d'un langage (FORTRAN, PASCAL, ASSEMBLEUR...) ; vous désirez faire fructifier votre acquis technique en rejoignant une équipe qui monte.

Notre consultant, J. TALLIEU, vous remercie de lui écrire (réf. 4664 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
Carrières de l'Informatique
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC



Grands projets nationaux et internationaux en informatique industrielle

SSII recrute pour PARIS et LYON

Ingénieurs

- 1 à 3 ans d'expérience,
- maîtrisant parfaitement DOS/VSE, CICS et les bases de données...
- parfaitement bilingues.

Ces postes nécessitent des déplacements fréquents à l'étranger.

Adresser C.V. photo et prétentions sous référence 6014M en indiquant la ville qui vous intéresse à
CORI, Service Recrutement, 6, rue Daru 75008 Paris.

cori
CONSEIL ET REALISATION EN INFORMATIQUE

Publival

Gestionnaire vivez le temps informatique

Avec une croissance supérieure à 40%, SAGES se situe aux premiers rangs des groupes privés français en conseil et services informatiques. Nous sommes spécialisés dans la conception et la mise en œuvre de solutions informatiques décentralisées (matériels et logiciels) sur minis et micros pour les grandes et moyennes entreprises.

Pour un de nos progiciels leader sur son marché (gestion comptable et financière) exploité sur matériel HP 3000 nous recherchons le responsable du département Produit dont la gestion implique :

- la responsabilité des techniciens qui l'assistent dans le développement du progiciel,
- la coordination commerciale et technique auprès de la clientèle,
- l'animation du club des utilisateurs (+ de 40 sociétés).

De formation supérieure (DECS...) vous avez une expérience en gestion depuis 2/3 ans, un excellent sens relationnel et enfin vous êtes passionné par tout ce qui touche à l'informatique.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. GRP/M à Marie-Aline MAUDUIT

SAGES Département Ressources Humaines 24, rue Henri Barbusse, 92110 Clichy.



Oui! pafec recrute!

Leader de la CFAO et du CALCUL DE STRUCTURES, notre succès sur le marché français est tel que nous devons nous adjoindre rapidement des spécialistes.

Nous avons actuellement un rythme de 3 à 4 ventes CFAO par mois et cela ne peut que prendre plus d'ampleur encore.

ingénieurs mécaniciens ayant fait leur preuve dans la vente de systèmes CFAO, VOLONTARISTES, COURAGEUX, BONS TECHNICIENS, VENEZ NOUS REJOINDRE ET PARTICIPER A NOTRE EXTRAORDINAIRE EXPANSION.

Des postes sont à pourvoir à PARIS et à LYON (création d'agence).

Des chiffres : PAFEC FRANCE 15 mois d'existence 33 clients différents !

Merci de nous envoyer lettre manus. avec c.v. et photo à l'attention de Philippe Dupuy Tour Anjou 33 quai de Dion Bouton 92814 Puteaux Cedex.

PAFEC



PARTENAIRES SUR MESURE POUR LOGICIELS PRÊT-A-PORTER

NOTRE ENSEIGNE :
- une équipe de 500 ingénieurs et techniciens de haut niveau,
- 15 années d'expérience des réalités industrielles,
- 3 centres de traitement parmi les plus puissants d'Europe.

NOTRE COLLECTION :
- 50 progiciels compétitifs testés par THOMSON et recouvrant les plus récentes évolutions dans les applications informatiques : CFAO électronique, GPAO...

VOUS : UN PROFIL SUR MESURE.

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX CFAO

De formation grande école ou universitaire, vous possédez une expérience technico-commerciale de 3 ans minimum dans les circuits électroniques ou dans la conception électromécanique.

Votre mission : assurer le suivi clients ainsi que le suivi produit, lié à la commercialisation de progiciels CFAO électronique. Réf. 78654 LM

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX GPAO

Vous êtes un "Homme de Production" avec une expérience de 5 à 10 ans et vous avez réussi l'implantation d'un système GPAO en entreprise.

Votre mission : assister le "commercial entreprise" dans sa démarche auprès des clients et assurer le suivi du chantier. Réf. 78655 LM

ADMINISTRATEUR DE DONNÉES

De formation supérieure, vous avez une expérience professionnelle de 5 ans minimum et vous êtes sensibilisé à l'aspect méthode. Votre connaissance des grands systèmes IBM (MVS/DL1) serait appréciée.

Votre mission :
- analyser les données des systèmes existants,
- recenser les besoins informationnels,
- mettre en place et gérer un dictionnaire de données. Réf. 78658 LM

INGÉNIEUR SUPPORT MAINTENANCE
(débutant ou 1re expérience)

De formation grande école ou universitaire, vous avez une expérience dans l'élaboration ou le suivi de projets informatiques en conception électronique ou *en méthode et fabrication électronique. La connaissance* VAX/VMS, APOLLO, UNIX serait appréciée.

Votre mission : assurer le support maintenance dans l'évolution de progiciels CFAO électronique. Réf. 78656 LM

CHEF DE PROJET GESTION DE PRODUCTION

Votre expérience confirmée de 5 ans en gestion de production et la maîtrise du DPS 7 (GCOS 7 et IDS 2) est indispensable pour réussir dans ce poste.

Votre mission : assurer la maîtrise, la mise en œuvre et le support maintenance des produits GPAO. Réf. 78657 LM

CHEF DE PROJET ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Votre expérience confirmée de 5 ans en gestion administrative et comptable et la maîtrise du DPS 7 (GCOS 7 *et IDS 2) est indispensable pour réussir dans ce poste.*

Votre mission : concevoir et développer des nouvelles applications au sein d'un Service Etudes. Réf. 78659/M

Pour tous ces postes, l'Anglais est indispensable.

RENCONTRONS-NOUS ET NOUS VOUS AIDERONS À VOUS TAILLER UNE CARRIÈRE SUR MESURE DANS LE PRÊT-À-PORTER LOGICIEL.

Merci d'adresser votre candidature (C.V., photo et salaire actuel) en précisant la réf. du poste choisi à Martine LIMOUSIN - THOMSON INFORMATIQUE SERVICES - 33/36, rue de Vouillé - 75015 PARIS.

Thom'6
THOMSON INFORMATIQUE SERVICES

HAVAS CONTACT

jeunes diplômés

Vous êtes ingénieur, diplômé d'études supérieures scientifiques ou informatiques, ESC... débutant ou ayant 2 ou 3 années d'expérience.

Nous vous FORMERONS à des postes d'

ANALYSTES EN INFORMATIQUE

étude, conception, mise en place d'applications de gestion en liaison permanente avec les services utilisateurs.

Nous sommes de gros utilisateurs d'informatique de gestion (4 IBM 4341, 1 IBM 4381, 1 000 terminaux en France).

Nous constituons avec d'autres partenaires le premier groupe privé français d'assurance, l'un des plus dynamiques aussi : 10,8 M C.A. - *5 400 salariés.*

Avec vous, nous continuerons à nous développer et à innover.

Les postes sont à pourvoir au siège social à **ROUEN**, et dans une de nos filiales à **PARIS 10e**.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + prétentions sous référence AG 15, en précisant la ville de votre choix, à :
MUTUELLES UNIES - Mademoiselle PAVAGEAU
76029 ROUEN CEDEX.

pour l'informatique

Le logiciel microprocesseur : votre future carte maîtresse.

INGENIEUR LOGICIEL

Ingénieur Grande Ecole (option informatique) ou équivalent, vous désirez vous spécialiser dans le logiciel microprocesseur.

Au sein d'une division de haute technologie, vous travaillerez en proche banlieue ouest, **au développement de logiciel de base sur terminaux utilisant les cartes CP8.**

Cette offre vous intéresse, merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 17856 M à

Gérard Lavergne
Cii Honeywell Bull
Avenue Jean Jaurès
78340 LES CLAYES
SOUS BOIS

Bull

هكذا من الأصل

Le Monde LES GRANDS RENDEZ-VOUS Le Monde

LE MONDE DE L'INFORMATIQUE







Le Monde LES GRANDS RENDEZ-VOUS Le Monde

LE MONDE DE L'INFORMATIQUE

Directeur informatique

ou l'excellence de la polyvalence

Professionnel au savoir éclectique, attiré par les challenges, devenez la courroie d'entraînement de notre équipe informatique (20 personnes).

Manager concepteur anti-technocrate vous savez satisfaire les utilisateurs tout en prenant du recul pour proposer et conduire le nouveau schéma directeur dans un environnement IBM 38.

Gestionnaire, vous êtes soucieux au quotidien de rentabilité, de la bonne conduite des négociations avec les fournisseurs (constructeurs, SSII...).

Vos études supérieures et l'expérience d'une fonction similaire depuis au moins 5 ans vous ont permis d'acquérir la parfaite maîtrise des méthodes modernes d'analyse, l'équilibre entre la rigueur et la créativité.

Ce poste est directement rattaché à la Direction.

MUTEX

C'est le département Prévoyance de la **Fédération Nationale de la Mutualité Française**, située à Paris Sud, regroupant près de 7 000 mutuelles.

Pour un premier contact, merci d'écrire sous référence *589 M* à

Jean-Pierre Pohu
Serieys Consult
8 rue de la Michodière
75002 Paris.

Serieys Consult

SOURCES

VOTRE TALENT POUR RÉUSSIR

NOTRE SUCCÈS COMMUN...

Développer et mettre en œuvre l'electronique, vendre ses applications, gagner dans un univers mobile.

...TIENT À VOS QUALITÉS

Pour innover,
échanger et réaliser avec les autres,
s'adapter au changement.

NOUS VOUS PROPOSERONS DONC LES MOYENS DE VOUS DÉPASSER

- responsabilité de projets au sein d'unités autonomes avec les moyens techniques et la synergie d'un groupe,
- style de management favorisant l'initiative, le dialogue, le travail en équipe,
- formation qui approfondit et diversifie les compétences,
- évolution stimulante au travers d'activités et de métiers multiples.

THOMSON GRAND PUBLIC - PHOTO CARLOS FREIRE

INGÉNIEURS, COMMERCIAUX, GESTIONNAIRES, VENEZ MOBILISER VOTRE TALENT, LE DÉVELOPPER ET RÉUSSIR.



POUR NOUS, L'AVENIR A UN SENS

Direction du Développement des Ressources Humaines du Groupe THOMSON, 173, boulevard Haussmann, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

Ingénieurs analystes HF

Débutants ou première expérience

ASCINTER OTIS filiale française du groupe multinational OTIS, leader sur le marché des ascenseurs réalise aujourd'hui un CA de 2 milliards de francs.
Toujours à la pointe de la technologie OTIS est une société exportatrice (+ 60 % de sa production).

Vous voulez travailler dans une entreprise qui s'impose par sa solidité et son dynamisme.
Nous entreprenons la mise en place d'un nouveau schéma directeur se traduisant par une refonte complète de notre système d'information. Ce projet représente pour **deux jeunes ingénieurs** ambitieux une occasion de développement personnel dans un environnement de haute technicité : IBM 3083 et 4381, MVS, CICS, bases de données.

Lieux de travail : Paris et ville des bords de Loire (150 km de Paris).
Merci d'envoyer lettre manuscrite + CV + photo sous réf. M/05 à Francine Maurice, ASCINTER OTIS, 141, rue de Saussure, 75017 Paris.

média-system

Programmes ARIANE

Ingénieur qualité

LE CNES recherche pour sa **Direction des Lanceurs** un **Ingénieur** Formation Grande Ecole ou équivalent ayant 5 ans d'expérience industrielle avec connaissance des logiciels embarqués ou du développement de logiciels.

Il aura en charge :
- l'ASSURANCE-QUALITE sur logiciels,
- la PROMOTION-QUALITE du développement de logiciels tant vis-à-vis d'équipes projets interne à la Direction que vis-à-vis des sociétés *participant* aux projets,
- la coordination interne des modifications introduites sur le lanceur ARIANE.

L'usage de l'anglais (parlé) est indispensable.

Lieu de travail : Evry (91).

Veuillez adresser vos candidatures avec C.V., photo, s/réf. 85/DLA/12, à Monsieur le Chef du département Personnel - CNES - DLA - R. Ch.-Baudelaire - 91000 EVRY.

cnes
CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES.

MEDIA 84

---

chef du service

"ETUDES ELECTRONIQUES ET INFORMATIQUES"

CENTRE DE LA FRANCE

Filiale du groupe **ELF AQUITAINE**, nous sommes spécialisés dans la fabrication **d'appareils de mesure et régulation, de produits de comptage et automates de conduite de process.**

Nous créons au sein de notre Etablissement (400 personnes) le poste de Chef du Service Etudes Electroniques et Informatiques. Vous êtes **INGENIEUR** ESE, ENST ou INSA de formation Electronique et possédez une expérience professionnelle d'environ 5 ans en B.E. Vous avez des connaissances en Instrumentation, Micro-informatique (UP 6809/8088) et connaissez les langages **ASSEMBLEUR et PASCAL**. Au sein d'un Bureau d'Etudes regroupant une quinzaine de personnes, vous veillerez au développement de produits nouveaux en instrumentation industrielle et en bureautique et maîtriserez leurs aspects techniques : Electromécanique, Electronique digitale et analogique et Micro-informatique.

Des déplacements de courte durée sont à prévoir en France et à l'étranger.

Si notre offre vous intéresse, merci d'envoyer C.V., photo et prétentions sous la référence 6694 à :
Organisation et Publicité - 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

THOMSON-CSF
DIVISION SIMULATEURS

JEUNES INGÉNIEURS

Vous avez quelques années d'expérience dans l'industrie.

Nous vous invitons à participer à différents types de ***modélisation :***
- ***Alternateurs et systèmes d'excitation,***
- ***Réseaux électriques,***
- ***Systèmes logiques informatisés.***

Connaissance GOULD-SEL 32 appréciée.

*Pratique de l'****Anglais*** *indispensable et de l'Allemand appréciée.*

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée sous réf. IC 85.14 M, à ***A. De Bejarry — THOMSON-CSF, Division Simulateurs*** *– B.P. 226 – 95523 Cergy-Pontoise Cedex.*

THOMSON-CSF
DIVISION SIMULATEURS

HAVAS CONTACT

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde **LES GRANDS RENDEZ-VOUS** Le Monde

LE MONDE DE L'INFORMATIQUE

Pour une informatique de pointe

Une société Française leader sur son marché : l'importation et la commercialisation de métaux non-ferreux, recherche son

RESPONSABLE INFORMATIQUE

Il prend la tête du service informatique (IBM 34 et 36 - 3 personnes). Il a pour objectif, au-delà des missions habituelles de maintenance, d'encadrement, d'assurer le développement de nouveaux projets notamment dans le domaine de la bureautique.

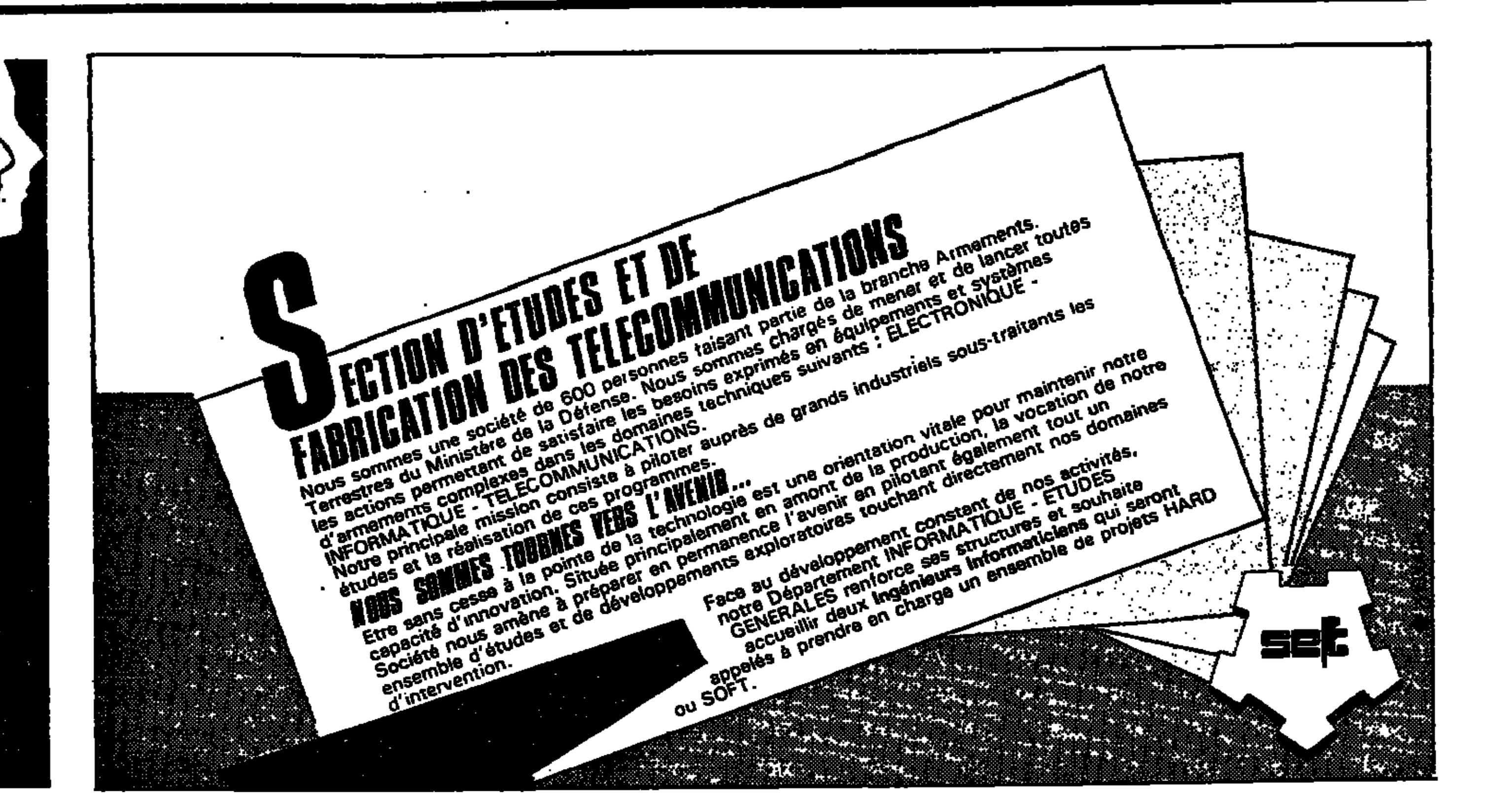
L'entreprise, actuellement en cours de diversification, veut garder le dynamisme et la souplesse de son informatique tout en restant à la pointe du progrès, plus particulièrement sur le plan de la télécommunication interne et externe.

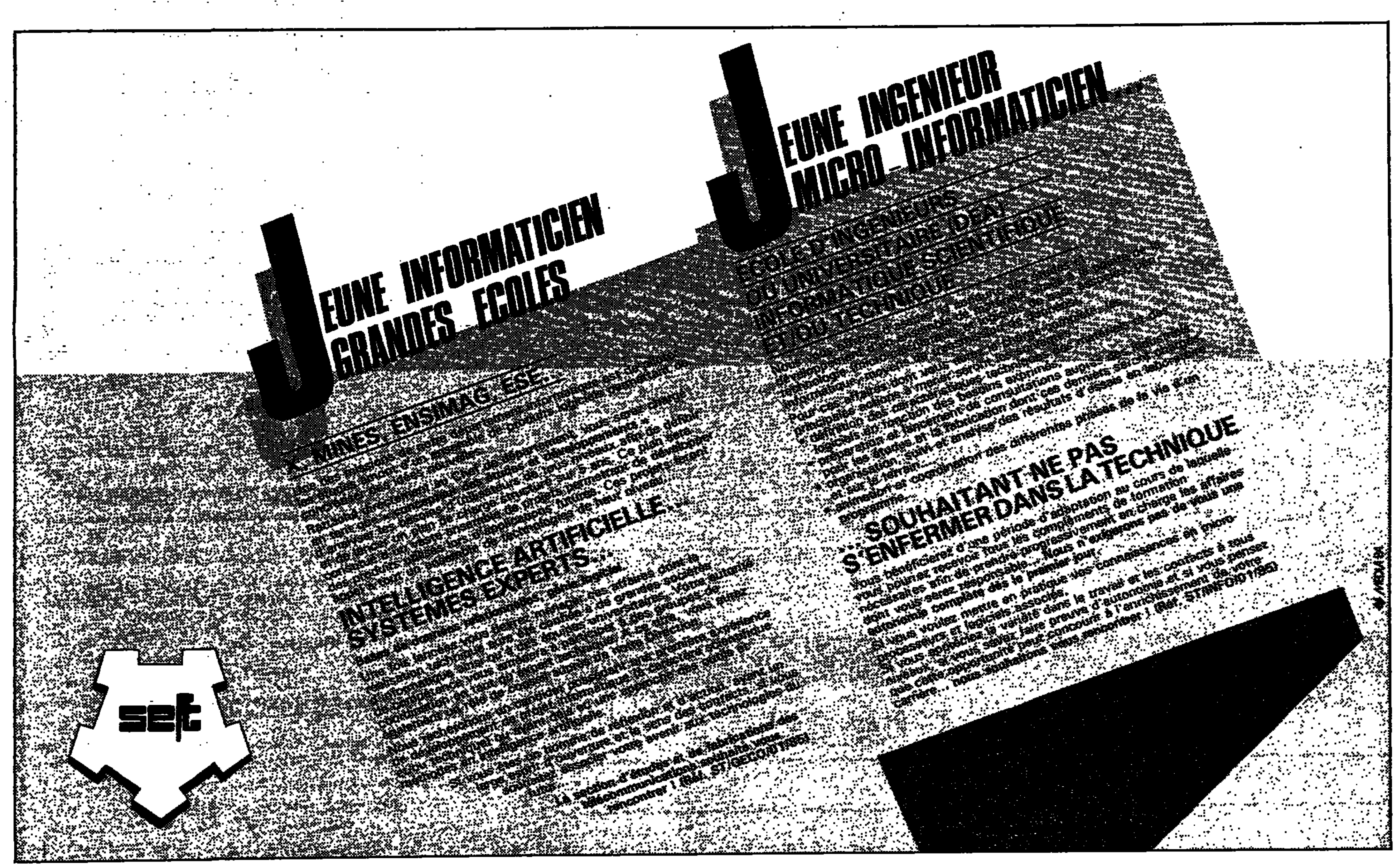
Le candidat doit avoir une expérience d'au moins 5 ans à un poste de responsable (responsable de groupe, chef de projets). C'est un spécialiste de l'informatique de gestion qui apprécie le travail en équipe. Il aura la capacité d'adapter l'outil aux nouveaux besoins et de répondre concrètement et rapidement aux problèmes qui lui sont posés.

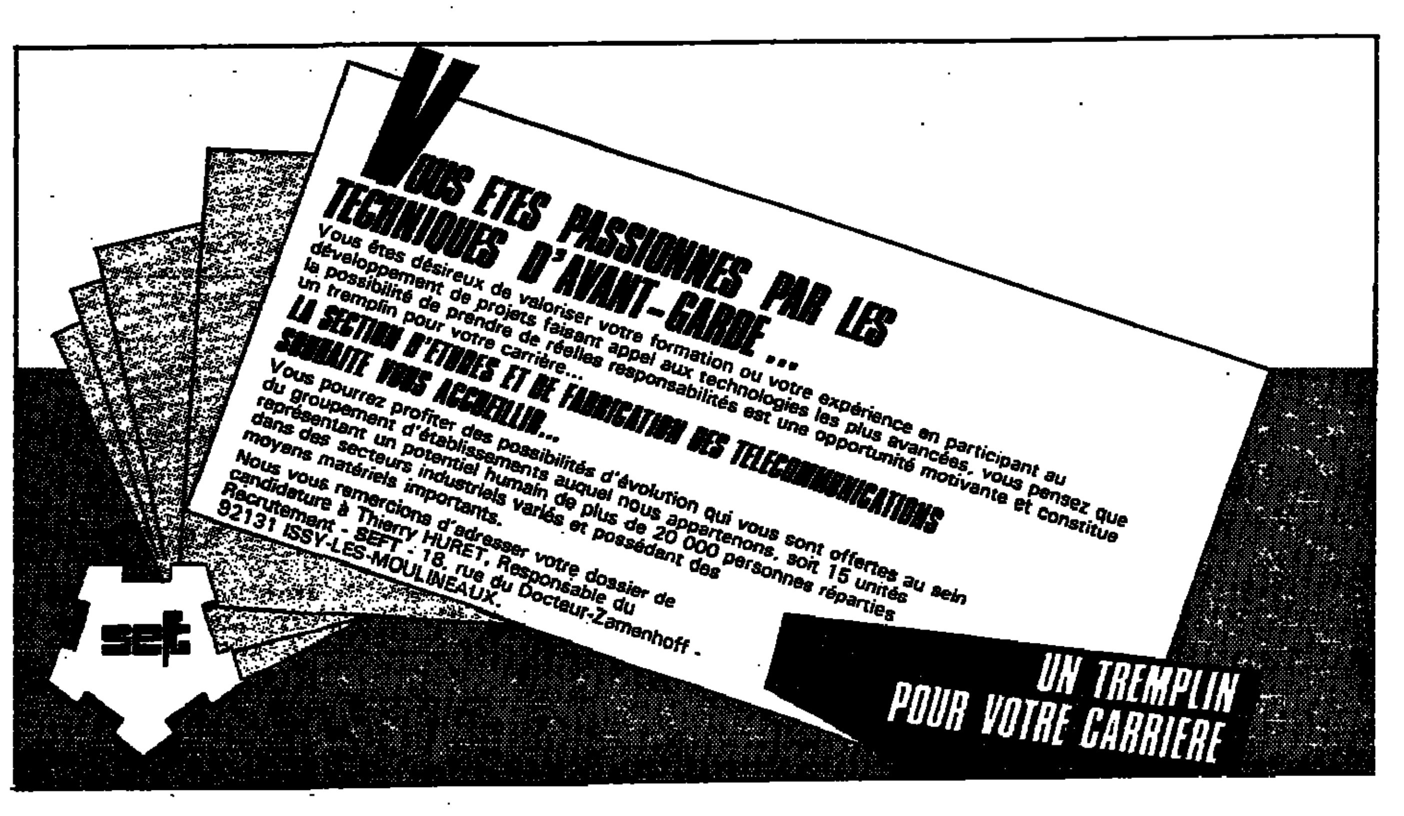
Le poste est à pourvoir à Paris.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 505 198 M (à mentionner sur l'enveloppe)

BKC PARIS—NEW YORK
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris







Conseil de gestion et informaticien...

Ouest Atlantique

Cabinet d'EXPERTISE COMPTABLE de notoriété, nous sommes fortement implantés dans notre région. Les besoins de notre clientèle nous autorisent à développer cet aspect du Conseil d'Entreprises.

Dans le cadre d'une large délégation, vous saurez apporter à nos PME-PMI clientes, les compétences d'un consultant en contrôle de gestion et gestion financière, ainsi qu'en matière d'investissement informatique.

30-35 ans, de formation supérieure (finances - gestion), votre première expérience vous a permis d'acquérir notamment de solides connaissances en micro-informatique. Il va sans dire que vos aptitudes à la communication et au métier de Conseil constituent aussi vos atouts de réussite.

Nous vous offrons un climat de travail agréable au sein d'une clientèle fidèle, un environnement de qualité, proche de la mer et une rémunération motivante.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à notre Conseil Christian Louvrier, qui vous garantit toute discrétion, s/réf. 6831/A, à CAPFOR - 11, bd Guist'hau - B.P. 846 - 44020 NANTES Cedex.

CAPFOR
PARIS - LYON - AIX MARSEILLE - NANTES - CAEN
ANGERS - BREST - MONTLUÇON - MONTPELLIER - NIORT - QUIMPER - RENNES

MEDIA PA

Le Monde LES GRANDS RENDEZ-VOUS Le Monde

LE MONDE DE L'INFORMATIQUE

bâtir l'informatique européenne



DU PONT DE NEMOURS, l'un des dix premiers groupes mondiaux, est fortement implanté dans la plupart des pays européens. La filiale française a été choisie pour créer un centre informatique à vocation européenne, chargé de développer les applications généralisables à plusieurs filiales (applications de gestion administrative, commerciale et de production). Nous recherchons des

chefs de projet Réf. P 075/M

De formation supérieure (Ecole d'Ingénieur ou Ecole de Gestion), ils possèdent une solide formation informatique ainsi que l'expérience de la conduite de projets (chez un utilisateur ou une SSII). En liaison directe avec les utilisateurs, ils prendront la responsabilité complète d'un projet (analyse des besoins, conception, réalisation, mise en place, développement et maintenance), tant sur le plan technique que sur le plan budgétaire.

analystes Réf. P 076/M

De formation supérieure et possédant une première expérience en informatique, ils seront totalement responsables des tâches qui leur seront confiées dans le cadre soit d'un projet, soit de missions individuelles (analyse des besoins, conception, réalisation, maintenance, mise en place, formation).

Le sens des responsabilités, l'aptitude à l'autonomie dans un contexte de management efficace, de très bonnes capacités de contact et un fort potentiel sont des éléments indispensables pour réussir dans ces postes et amorcer une évolution de carrière enrichissante et diversifiée. Plusieurs mois de formation sont prévus à Genève. Ces postes sont basés à Paris et impliquent des déplacements en Europe. Parfaite maîtrise de l'anglais.

Écrire avec C.V. et prétentions, en précisant la réf. à B. BEAUNOIR. Sema-Sélection : Centre Metra, 16/18, rue Barbès, 92126 MONTROUGE.

sema sélection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

Ingénieur informaticien

250.000 F

Adjoint au directeur administratif et financier - Cette entreprise de 1.500 personnes, filiale d'un important groupe et implantée en Bourgogne, produit et commercialise des composants électroniques. Dans le cadre de son développement, elle recherche un ingénieur informaticien de haut niveau. Sous l'autorité du directeur administratif et financier, il aura pour mission de développer un certain nombre d'applications commerciales et comptables sur le système actuel et de préparer la mise en place d'un nouvel outil informatique. Il animera un service d'une dizaine de personnes et coordonnera les actions entreprises dans les trois établissements de la société. Nous souhaitons rencontrer un ingénieur informaticien diplômé (ENSIMAG ou équivalent) justifiant de quelques années d'expérience et dominant bien les problèmes de gestion industrielle. La rémunération sera fonction de la formation et de l'acquis professionnel du candidat retenu et pourra atteindre 250.000 francs. Réelles possibilités au sein du groupe. Ecrire à Ph. BONNEFOY en précisant la référence A/3854M

PA

78, Bd du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. (7) 893.90.63

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



Organisation et informatique

Banque

Bourgogne - Membre d'un important groupe bancaire, cette banque régionale (325 personnes) de la région Bourgogne se situe au 2e rang de sa circonscription en pénétration de marché. Elle recherche pour son siège un organisateur informatique. Dépendant du directeur de l'organisation et de l'informatique, il aura pour mission de promouvoir l'utilisation de l'informatique à des fins d'organisation, tant en matière commerciale qu'en matière de production. Il recherchera les technologies nouvelles, préconisera les applications prioritaires et les étapes d'intégration et assurera leur mise en œuvre. Il proposera des outils logiciels susceptibles d'être commercialisés et assurera leur promotion. Ce poste très complet intéresse un diplômé d'enseignement supérieur, âgé d'au moins 28 ans, justifiant d'une bonne expérience des applications informatiques acquise chez un constructeur, dans une SSII ou dans une entreprise du secteur tertiaire. La rémunération annuelle, fonction de l'expérience acquise sera de l'ordre de 200.000 francs. Ecrire à J. MOUNIER en précisant la référence A/2625M

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

HALBERTHAL-ÉLECTRONIQUE

PMI DU NORD-EST DE LA FRANCE SPÉCIALISÉE DANS L'ÉTUDE ET LA RÉALISATION D'ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS (TÉLÉCOM - TÉLÉTRANS. TÉLÉMATIQUE - TRAITEMENT DU SIGNAL).
Bien implantée dans les secteurs industriels et ferroviaires (France et export)

recherche :

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Possédant la connaissance de la programmation des systèmes informatiques et l'expérience dans le domaine des transmissions (X 25).

Envoyer curriculum vitae détaillé, photo et prétentions à :

SOCIÉTÉ HALBERTHAL-ÉLECTRONIQUE
SERVICE DU PERSONNEL

13, RUE BASSE - BP 24 TERVILLE
57107 THIONVILLE.



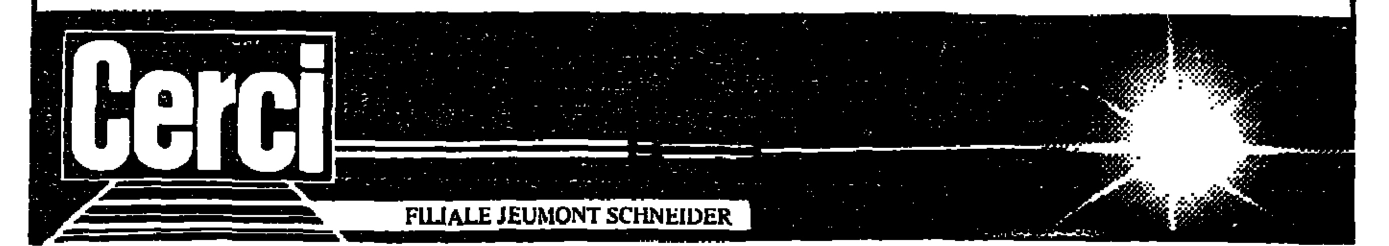
Ingénieurs commerciaux

vous avez su conjuguer Informatique Industrielle et Vente. Vous parlez l'anglais.

CERCI, Société d'Ingénierie Informatique va vous permettre d'évoluer et réussir en développant sa présence dans un secteur qui vous est familié : l'Industrie.

En plus de la prospection et de la présentation de notre technologie de pointe : systèmes informatiques temps réel, réseaux locaux, suivi de production, GPAO..., vous vous attacherez à identifier les besoins d'une clientèle exigeante. Vous interviendrez en véritables professionnels capables de mener des négociations au plus haut niveau, d'étudier, de conseiller et d'offrir des solutions complètes. Sans secteur géographique défini, vous aurez une parfaite autonomie d'action.

Si ces perspectives d'avenir vous séduisent, adressez votre c.v. complet à Nicole Viaud réf. TC 01/M
CERCI *Direction du Personnel - 56, rue Roger-Salengro 94126 Fontenay-sous-Bois Cedex.*





Ingénieur Logiciel

HF

pour créer et développer l'Activité Génie Logiciel du Département Informatique du Centre Equipements basé à VELIZY

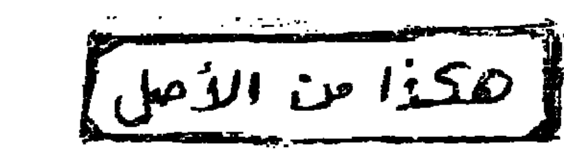
Ce poste concerne un ingénieur diplômé, expérimenté (3 ans environ) dans le développement de logiciel.

La connaissance d'outil de type SADT serait appréciée.

Anglais courant pour des déplacements occasionnels, notamment à l'étranger.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 1136 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY-3 avenue du Centre -78182 Saint-Quentin Yvelines Cedex

MATRA



Le Monde

LES GRANDS RENDEZ-VOUS

Le Monde

LE MONDE DE L'INFORMATIQUE

INGENIEURS GRANDES ECOLES
VIVEZ

L'énergie créative

CGI

Imagination, rigueur, expérience, trois composantes de la créativité CGI : Leader européen du progiciel, présent dans tous les domaines informatiques. Chaque année des diplômés de haut niveau rejoignent CGI, le plus court chemin vers des responsabilités à leur mesure.
Formés aux méthodes originales CGI, ces diplômés deviennent des généralistes complets évoluant à travers un large éventail de métiers : Consultant, Ingénieur-Système, Chercheur-Réalisateur, Formateur, Ingénieur technico-commercial, Concepteur de produits nouveaux...
IMPLANTATIONS : Barcelone, Bruxelles, Chicago, Dallas, Genève, Lille, Lyon, Madrid, Marseille, Milan, Montréal, Nantes, New-York, Paris, Tours, Turin, Washington.
Quelle que soit votre date de disponibilité, adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous réf. DJ/I-06 à Mme Jamet,
***Compagnie Générale d'Informatique**, 84 rue de Grenelle, 75007 Paris.*



SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS

SLIGOS

JOUEZ LA CARTE DE LA MONÉTIQUE

SLIGOS : nous sommes une des premières sociétés de services informatiques, leader européen sur le marché de la monétique.
Pour renforcer nos équipes d'ingenieurs chargés de la conception et de la réalisation de projets faisant appel à des technologies avancees (Télécom, Carte à mémoire...) nous recherchons un

INGÉNIEUR D'ÉTUDES CONFIRMÉ

Vous êtes diplômé(e) d'une école d'ingénieur de préférence, ou équivalent, et possédez une expérience de 3 à 4 années dans la conduite de projets informatiques et de l'encadrement.
Pour ce poste basé à **CAEN**, vous animerez une équipe d'ingénieurs et une formation spécifique sera assurée.
Une connaissance IBM MVS/CICS et IBM PC constituerait un atout supplémentaire.

Si ce poste vous intéresse, adresser courrier *manuscrit*, CV et prétentions sous Réf. I E / LM au COG HEBERT CONSEIL - Péricentre IV - 149, rue de la Délivrande - 14000 CAEN - Discrétion assurée.

HAVAS CONTACT



Vous êtes issus d'une grande école, titulaires d'un Doctorat, d'un DEA, ou d'une maîtrise. Vous êtes débutants ou vous avez 5 ans d'expérience. SYSECA vous propose, dans le cadre de sa stratégie d'expansion, de devenir

ingénieurs informaticiens

Vous exercerez votre activité dans les domaines suivants : systèmes temps réel – informatique industrielle – logiciel de base – systèmes de gestion – systèmes de communication – systèmes de gestion de bases de données.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. M 106 à GROUPE SYSECA - Direction du Personnel, 315, Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD CEDEX.

SYSECA (280 MF de C.A., 800 personnes) est une Société de services et d'ingénierie informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

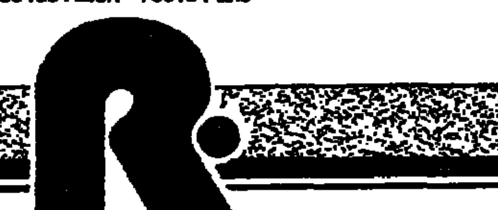
Emplois et Entreprises

ROCKWOOL ISOLATION S.A.
2ème fabricant européen de matériaux isolants recherche dans le cadre de son développement en France

UN ANALYSTE CONFIRME H/F

De formation supérieure, il aura une expérience significative (3 à 5 ans) en tant qu'analyste programmeur GAP 3.
Homme de dialogue, il prendra en charge l'intégralité des travaux relatifs à un projet de l'analyse à la mise en place auprès des utilisateurs. Il supervisera 2 analystes programmeurs débutants et évoluera dans un environnement IBM 38 réseau et micro-ordinateur.
L'anglais est souhaité.

Envoyer CV, lettre manuscrite et prétentions à
Hervé Tourette - ROCKWOOL ISOLATION S.A.
48/50 rue Albert - 75013 Paris





SOURCES

Vous qui aimez l'INFORMATIQUE

pourquoi spi ?

parce que SPI vous offre, après une formation à ses méthodes et produits - progiciels techniques et de gestion - d'être les maîtres d'œuvre de projets originaux, en en prenant la responsabilité complète auprès de ses clients,

parce que SPI apporte à ses clients, grandes et moyennes entreprises industrielles et commerciales, des prestations complètes et très adaptées : Télégestion - Progiciels - Conseil - Formation. SPI ne fait pas de délégation de personnel,

parce que SPI allie le dynamisme d'une SSII 500 collaborateurs dans des équipes jeunes à taille humaine, à la poli*tique rigoureuse d'un grand Groupe SPI est filiale de PECHINEY,*

parce que SPI à l'avenir devant elle : une ouverture vers l'Europe, les Etats-Unis et l'Afrique, une haute performance technique, des produits et outils nouveaux, un perfectionnement constant de son encadrement par la formation interne,

enfin parce que ces quelques chiffres parlent d'eux-mêmes : CA + 30 % en 1984, doublement des effectifs en 4 ans, 2 grands centres de traitement à PARIS et LYON, plus de 2.000 terminaux, 10.000 telex, un vaste réseau de minitel et de micro-ordinateurs.

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES

X - CENTRALE - SUPELEC - INP GRENOBLE ET TOULOUSE - IIE

Nous vous confierons très rapidement des responsabilités - réalisation, conception, développement - accompagnées de perspectives de carrière à la mesure de vos ambitions. Même si vous n'êtes pas informaticien, votre compétence et votre personnalité nous intéressent : nous vous apporterons le complément de formation nécessaire. (Réf. RM)

INGENIEURS CONFIRMES SPECIALISTES DES TECHNIQUES IBM

Vous maîtrisez parfaitement les langages IMS ou CICS, et avez le sens du contact et la volonté d'assurer un service de qualité. Vous serez chargé de développer et mettre en place nos progiciels auprès de nos clients France et Export (études, installation technique, développements spécifiques, conseil, assistance...). (Réf. LM)

Organisation et Publicité



Services et Progiciels Informatiques

Si ces arguments sont les vôtres, pourquoi hésiter ! Adressez votre candidature manuscrite avec C.V. et photo en précisant la référence choisie à notre Responsable du Recrutement - Eric Schlumberger - SPI - 98, boulevard Victor Hugo
92115 CLICHY

PECHINEY

MEMBRE DE SYNTEC-Informatique

Ingénieurs informaticiens capitalisons ensemble

En douze ans nous sommes devenu l'une des premières sociétés privées d'Assurance-Vie et de capitalisation. En moins de deux ans nous avons doublé nos effectifs (200 personnes aujourd'hui) et nous appartenons au Groupe Compagnie Bancaire.
Notre informatique, en développement constant, repose sur une base solide (IBM 43-81, réseaux de terminaux, infocentre...) et une petite équipe fortement responsabilisée.



Que vous soyez débutant ou que vous ayez déjà une première expérience comme Chef de Projet, ce qui nous intéresse chez vous, nos projets étant très variés, c'est votre **formation**, une **école d'ingénieur** et votre **potentialité**. Par ailleurs le Groupe est toujours avide de talents. Alors si vous recherchez une petite structure soudée, une jeune société en forte croissance prête à vous confier la responsabilité d'un projet avec une large autonomie, vous êtes attendu de pied-ferme pour la rentrée de septembre pour capitaliser avec nous.
Quelque soit votre date de disponibilité, envoyez rapidement lettre manuscrite, CV + prétentions sous réf. 755 M à Jocelyne LE JONCOUR, 5 avenue Kléber - 75116 Paris.

SOURCES

groupe de la compagnie bancaire

LE MONDE DE L'INFORMATIQUE

Dans le cadre du plan de développement de son
DEPARTEMENT TECHNIQUES NOUVELLES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION
le Groupe

THOMSON-ANSWARE

1000 personnes, 450 MF - filiale d'Alcatel-Thomson recherche plusieurs

CONSULTANTS

Profil souhaité :

Ingénieurs Grande Ecole (X, Centrale, ... HEC, ESSEC,...), qualités relationnelles et rigueur intellectuelle, aptitude et volonté à promouvoir la restructuration du système productif sous l'effet des nouvelles technologies.

Missions :

- Planification stratégique et/ou opérationnelle de grands projets intégrant l'ensemble des paramètres socio-politiques et technico-économiques (technopôles).
- Etude, conception, mise en place de systèmes intégrant les techniques avancées de traitement de l'information (génie logiciel, connectique, CFAO - productique, intelligence artificielle,...).
- Management, développement des organisations, aide à la création et à l'expansion des entreprises du domaine Informatique - Automatique - Electronique.

Ces postes s'adressent tant à des généralistes rompus aux aspects méthodologiques qu'à des Ingénieurs d'application. Les candidats peuvent tabler sur des possibilités d'évolution au sein d'une structure engagée dans des secteurs d'avenir et porteurs de mutations industrielles.

Les dossiers de candidature avec photo seront étudiés confidentiellement par M.D. ROUZAUD, 135, Rue de la Pompe 75116 PARIS

DEB'S

Produits bureautiques :
Repenser notre marketing, affiner notre stratégie.

Grâce à des efforts soutenus, nous nous trouvons aujourd'hui dans le peloton de tête des constructeurs informatiques. A ce stade décisif, il est urgent que nous repensions notre marketing, que nous affinions notre stratégie.

Voici la raison pour laquelle nous recherchons pour notre ligne de produits :

CHEF DE PRODUIT

A 35 ans environ, il est doté d'incontestables compétences techniques et marketing informatique ou bureautique. Son expérience va lui permettre de coordonner les activités de notre Direction Technique, de notre Direction Industrielle et de notre Réseau Commercial. En fin stratège, il détermine les spécifications de nos produits, les objectifs du marché. Il planifie l'ensemble des actions à mener et prête une oreille attentive à nos clients. Une expérience de Chef de Produits est un atout certain pour bien tenir ce poste (notamment terminaux et concentrateurs). Anglais courant requis. (réf. 4823 M)

ANALYSTE CONCURRENCE

Il intervient en tant que support auprès du Responsable Marketing. A l'écoute du marché, de la concurrence, il détecte ses faiblesses et ses atouts, en tient compte pour définir nos argumentations de vente. Ce poste peut convenir à un ingénieur technico-commercial, astucieux, curieux et qui aurait pu faire ses preuves au sein d'une SSII par exemple. (réf. 4824 M).

Ces opportunités sont à pourvoir en proche banlieue parisienne (accès RER).
Merci d'adresser votre dossier de candidature complet sous référence correspondante à Lénaïck de Erauso, 15 rue du Louvre, 75001 PARIS, qui transmettra directement.

Consultants

Informatique - bureautique - télématique

PACTEL, Membre de PA Consulting Group (1.300 consultants dans le monde), consolide son expertise dans le conseil informatique auprès des directions générales et opérationnelles, confirme son développement en matière d'étude et de mise en place de systèmes, et pour ce faire souhaite compléter ses équipes par des spécialistes :

- **Consultants spécialistes informatique - bureautique** - Ils interviendront auprès de nos clients pour la réalisation de schémas directeurs, d'audit informatique et la supervision de systèmes automatisés de gestion. La connaissance de méthodes d'analyse (MERISE, AXIAL ou équivalent) et l'expérience d'élaboration de plans informatiques ou bureautiques seront des atouts décisifs. Réf. A/066IM
- **Consultants spécialistes télécommunications** - Ils auront été confrontés à la conception et à la mise en place de réseaux (nationaux ou internationaux), de systèmes Videotex, d'études concernant les différents moyens de communications (voix, données, images). Ils interviendront en clientèle pour la réalisation de systèmes équivalents au sein d'équipes pluridisciplinaires. Réf. A/066TM
- **Consultants spécialistes GPAO** - Ils auront été confrontés à l'informatisation de la gestion de production en tant que concepteur ou coordinateur de la mise en place de systèmes avancés dans le secteur industriel. Ils assisteront nos clients dans l'implantation de ces systèmes de gestion de production. La connaissance de progiciels (MAPICS, PACS,...) constitue un atout supplémentaire. Réf. A/066GM

Ces postes s'adressent à des diplômés de l'Enseignement Supérieur ou de grandes écoles (HEC, SUP. ELEC, A.M ou équivalent). La rémunération offerte sera essentiellement fonction de l'expérience acquise et de vos compétences. Ecrire à Denis PAVILLON en précisant la référence choisie.



PACTEL - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SINTEC



THOMSON-CGR

METTRE DES ÉQUIPEMENTS DE HAUTE TECHNOLOGIE AU SERVICE DE LA SANTÉ

*Nous sommes l'un des leaders mondiaux de l'**imagerie médicale**.*
Dans un secteur stratégique, nous créons, réalisons et commercialisons des équipements de haute technologie au service de la santé.

*Pour renforcer nos équipes, nous recherchons pour la **DIRECTION TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE, plusieurs***

INGÉNIEURS LOGICIELS EXPÉRIMENTÉS

EN TRAITEMENT D'IMAGES

Selon votre expérience, nous vous proposerons de participer aux spécifications, à l'analyse et à la réalisation d'une nouvelle génération d'équipement.

Les postes à pourvoir nécessitent une expérience de 2 à 5 ans, la connaissance des gammes DEC/VAX et MOTOROLA 68 000 ainsi que les langages C et PASCAL. L'environnement est construit autour d'un système UNIX.

Ces postes sont basés à Issy-les-Moulineaux (92) puis dans notre nouvelle implantation à Buc (78) en 1986.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre, C.V., photo et prétentions), à Françoise LEMAIRE, THOMSON-CGR, 48, rue Camille-Desmoulins, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

THOMSON
ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

HAVAS CONTACT

Centrale, Supelec, A.M.... HEC, ESSEC, Sup de Co...

(Option Informatique) **Débutants ou 1ère expérience**

Chimie de base, plastiques et chimie fine... SOLVAY est un groupe international qui «pèse» 34 milliards de francs. Nous pensons que l'informatique est un bon moyen pour connaître à fond l'entreprise et qu'elle constitue un tremplin idéal pour de jeunes diplômés soucieux de parfaire leur formation avant d'accéder à des responsabilités élargies. Ainsi, après une période de formation de quelques mois, vous intégrerez des équipes travaillant en collaboration étroite à des applications de gestion. Ces applications pourront, selon les besoins, toucher à la production, les stocks, la logistique, le personnel... aussi bien qu'à la bureautique ou à la télématique. Dans tous les cas, vous mènerez le projet de A à Z : étude, conception, réalisation. Selon votre formation, le matériel à utiliser et votre évolution dans les 4/5 ans varient :

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs : vous travaillerez sur HP 3000 et prendrez - à terme - des responsabilités en production, informatique process...

Diplômé d'une grande école de commerce : c'est un IBM 4381 qui vous attend. Et plus tard, des responsabilités en commercial, en finances...

Bon contact, curiosité, ouverture, esprit d'équipe, mobilité géographique pour déplacements fréquents en France sont des atouts indispensables. La connaissance de l'anglais est un plus.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature au Service du Personnel de SOLVAY, 12 cours Albert 1er, 75008 PARIS.

DESSEIN



Faire carrière au Crédit Agricole... c'est une question de bon sens !

LE CREDIT AGRICOLE D'ANGERS
recherche

chargé d'études informatiques

Amélioration des procédures, analyse fonctionnelle et suivi des réalisations. FORMATION : études supérieures informatiques ou méthodes. Expérience bancaire souhaitée.
Adressez CV, photo et prét. à Monsieur le Directeur de la C.R.C.A.M. Maine et Loire
Bd Pierre de Coubertin
49000 ANGERS

CRÉDIT AGRICOLE

Organisation et Publicité

TRAM Informatique

recherche pour ses activités d'étude de développement et d'assistance technique en

logiciels de base, applications temps réel sur mini-ordinateurs

INGENIEURS INFORMATICIENS

Ecole d'Ingénieurs ou équivalent, débutants ou ayant une première expérience.

Adresser votre dossier de candidature avec prétentions sous réf. M 85.06.01 à
TRAM INFORMATIQUE
23, avenue Raymond Feleize
78390 BOIS D'ARCY.

Axial Publicité

STERLING SOFTWARE MARKETING

un des leaders du développement de logiciels compatibles sur environnements grands systèmes IBM agrandit l'équipe de sa filiale française à Evry (91) et recherche

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

(H. ou F.)
Expérimenté(e)

pour la commercialisation et la mise en place de

Logiciels systèmes (MVS)
Logiciels d'applications (MVS et DOS).

Nous lui demandons :

- des résultats commerciaux prouvés suite à un minimum de 2 à 3 ans de pratique ;
- un très bon niveau technique (minimum 5 ans d'expérience) ;
- fluent English is a must !

Rémunération élevée et motivante.



STERLING SOFTWARE MARKETING SARL

A STERLING SOFTWARE COMPANY

Immeuble Azur
4, boulevard de l'Europe,
91033 EVRY Cedex.

هكذا من الأصل

Le Monde LES GRANDS RENDEZ-VOUS Le Monde

LE MONDE DE L'INFORMATIQUE

RESPONSABLE

LA SOCIETE
un leader de la Télématique, spécialiste des systèmes d'information professionnels en ligne sur le marché national et international.

L'OFFRE
Responsable Etudes d'un service Banques de données à Paris.

LA MISSION
Développement et mise en oeuvre du produit - optimisation des procédures de dialogue.

LE PROFIL
Ingénieur diplômé - acquis professionnel d'environ 5 ans - expérience IBM MVS / CICS indispensable.

Adresser curriculum vitae et photo sous référence 9789 à AXIAL Publicité, 27 rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

...INGENIERIE TELEMATIQUE...

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
Bien implantée région ouest
recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Il assistera l'ingénieur chargé de manager des systèmes concernant des applications très spécialisées et d'en suivre l'évolution et l'exploitation.

Ce poste convient à ingénieur ayant, de préférence, une première expérience de 2 à 3 ans, attiré par la télé-informatique et la télématique.
Il est basé à Rennes.

Rémunération en rapport. Avantages sociaux.

Adresser lettre manuscrite et C.V. avec photo en indiquant prétentions à HAVAS Rennes, 16, avenue de Crimée, 35100 RENNES sous la référence nº 671E
Réponse et discrétion assurée.

PARIS et LILLE

Ingénieur grande école pour un leader européen

(Centrale, ENSTA, Mines, Ponts, Supelec, Sup Télécom, X)

Nos progiciels et nos outils méthodologiques font référence sur le marché international. Notre développement s'accompagne de résultats enviables. Pour mener nos projets et accentuer notre avance technologique, nous vous proposons de rejoindre une équipe à fort potentiel.
Une formation adaptée à votre acquis actuel favorisera votre intégration.
Pour une première information, merci d'adresser votre dossier à J.M. Vanasten, sous réf. MD 1106

DARCOR informatique
Conseil en Recrutement
15 Av. Victror Hugo 75016 Paris.

FILIALE INFORMATIQUE D'UN GROUPE INTERNATIONAL DE PREMIER PLAN
(50.000 personnes en France et à l'étranger)

recherche

pour **DES MISSIONS D'ÉTUDE ET DE CONSEIL**
(schémas directeurs, études préalables et détaillées)

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

4 à 5 ans d'expérience acquise si possible dans une société de conseil.

La pratique de la **MÉTHODE MERISE** est indispensable.

CE POSTE EST BASÉ A MARSEILLE
(déplacements en France et à l'étranger à prévoir).

Ecrire sous nº 7.386 LE MONDE Pub., Service Annonces Classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

STRATÉGIE INFORMATIQUE
Conseil en Informatique et Organisation

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

- Vous êtes ingénieur diplômé (H. ou F.).
- Vous êtes actuellement chef de projets ou équivalent.
- Vous avez acquis une expérience variée de l'utilisation de l'informatique dans les entreprises.
- Vous avez vécu le choix, la conception, la réalisation et la mise en place de grands projets informatiques.
- Vous êtes un organisateur et un homme de contact.
- Vous avez environ 30 ans et beaucoup d'ambition.

Quelle est
L'ÉVOLUTION DE VOTRE CARRIÈRE ?
Nous avons la réponse :
Devenez avec nous
INGÉNIEUR-CONSEIL
EN INFORMATIQUE ET EN ORGANISATION
Vous aurez avec nous une grande autonomie, une bonne rémunération, le temps et les motivations pour réussir.

Ecrivez en joignant votre C.V. et vos prétentions au 128, bd Haussmann, 75008 PARIS.



La Banque de France

organise un

concours spécial
de REDACTEUR (premier grade du personnel d'encadrement) pour le recrutement d'

ANALYSTES ou SPECIALISTES DE SYSTEMES dans ses services informatiques

Ce concours est ouvert aux candidats (femmes ou hommes libérés ou non des obligations militaires) âgés de moins de 28 ans (sous réserve de prorogations prévues par les dispositions réglementaires) au 1er janvier 1985 et titulaires d'une **MAITRISE D'INFORMATIQUE** (MIAGE, MST...) ou d'un diplôme d'une école supérieure d'un niveau équivalent ou au moins d'un diplôme sanctionnant un premier cycle d'études supérieures (DUT...).
Les candidats reçus seront affectés à PARIS ; ils participeront aux activités informatiques de la Banque de France et, en particulier, à la réalisation et à la mise en place d'un nouveau plan d'équipement de grandes banques de données, de systèmes et de réseaux télématiques. Ils seront à même, à la mesure de leurs capacités, d'accéder rapidement à des fonctions de responsabilité et bénéficieront de possibilités de promotion interne.

Les épreuves écrites auront lieu les 14 et 15 septembre 1985.
Les inscriptions sont reçues jusqu'au 24 juillet 1985.

Renseignements et documentation :
BANQUE DE FRANCE - Direction Générale du Personnel
Service du Recrutement et des Concours - 39, rue Croix-des-Petits-Champs
75049 PARIS CEDEX 01 - Téléphone : 261.56.72 postes 35-43 et 35-44

IMPORTANTE BANQUE ÉTRANGÈRE A PARIS
RECHERCHE

UN CHEF D'EXPLOITATION

Sur matériel IBM 43 XX,

- 5 ans d'expérience, sous DOS/VSE. CICS, BTAM.
- Connaissances VM/CMS et réseaux appréciées.

2 ANALYSTES PROGRAMMEURS

De formation IUT ou équivalent

- 3 ans d'expérience COBOL/CICS.

UN RESPONSABLE SYSTÈME

De formation ingénieur ou équivalent

chargé des Logiciels de base, assurant le support technique des études et de l'exploitation (Migration vers VM/CMS. VTAM et SGBD relationnels).

UN FUTUR CHEF DE PROJET

Diplômé en Gestion/Maths Financières, pour prendre en charge sur le plan technique et fonctionnel une application de trésorerie/change sur NIXDORF 8864

Adresser C.V., photo et prétentions à :
RÉGIE-PRESSE, sous nº 307.744 M 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Le Monde LES GRANDS RENDEZ-VOUS Le Monde

LE MONDE DE L'INFORMATIQUE

INFORMATICIENS TOP NIVEAU

GROUPE (CA : environ 4 milliards de francs ; ACTIVITE : travaux publics (routes) en France et à l'étranger)

Dans le cadre de la refonte complète de son SYSTEME D'INFORMATION (avec création d'un site central IBM et implantation d'une centaine de micro-ordinateurs dans les divers établissements et filiales).

Recrute, pour la

DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION :

7 personnes (hommes ou femmes) :

1° 4 INGENIEURS SYSTEME/RESEAU

formation supérieure de préférence, maîtrisant un ou plusieurs des environnements suivants : VM/CMS - MVS/JES 3 + CICS - ACF/VTAM - TRANSPAC (environnement complété par : SGBD et un outil de développement de 4ème génération).

2° 1 ADMINISTRATEUR DE BASES DE DONNEES

(expérience exigée : plusieurs années en tant que chef de projets)

3° 2 ORGANISATEURS/CHEFS DE PROJETS

— Plusieurs années d'expérience, dans un ou plusieurs domaines.

3.1) Il faut pouvoir justifier d'une expérience réussie dans les domaines Comptabilités Générale et Analytique (une connaissance approfondie de GL + et une expérience d'implantation de ce produit serait très appréciée).

3.2) Il faut pouvoir justifier d'une expérience réussie dans le domaine « gestion du personnel »

- Lieu de travail : PARIS 8ème, puis CHEVILLY-LARUE à partir de Septembre 1985
- Quelques déplacements à prévoir (France, et éventuellement étranger).

Profils recherchés : personnes dynamiques, autonomes, ayant un bon contact et une forte capacité de travail. Le cadre de travail, l'ampleur et l'intérêt du projet, les perspectives d'évolution, et les conditions de rémunération devraient intéresser des candidats à fort potentiel.

Merci d'adresser votre lettre de candidature manuscrite avec curriculum-vitae, photo, indication du salaire annuel brut actuel, et prétentions à **VALENS CONSEIL** - BP 359 - 75064 PARIS Cedex 02 référence 9554

Réponse rapide souhaitée

(décision d'embauche avant fin Juin 85).

mettez notre systeme en route

VALENS CONSEIL

ENERTEC

Société du Groupe **Schlumberger**.
Notre Division conçoit et réalise des enregistreurs magnétiques de haute performance.
Notre activité **spatiale** développe d'importants projets et renforce ses équipes.

Ingénieur électronicien

ESE - ECP - INSA Lyon...

Ingénieur logiciel vous aurez à concevoir et développer le logiciel de vol d'un enregistreur magnétique satellisable, mais aussi à en garantir la réalisation et la testabilité en répartissant les tâches d'étude et de mise au point.
De formation électronique grande école vous êtes spécialisé en micro-processeurs INTEL 16 bits et vous connaissez le H.P. 64.000.

Le poste est basé à Vélizy.
Nous offrons à un candidat de valeur de réelles possibilités d'évolution au sein d'un Groupe International.

Adresser lettre, CV, photo et prétentions sous réf. IL/116/M au Service du Personnel, ENERTEC, 1 rue Nieuport, 78140 Vélizy.

ENERTEC
Schlumberger

INFORMATIQUE TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE

Ingénieurs ou Universitaires

ANSWARE, filiale d'**ALCATEL-THOMSON** — 1 000 personnes —, leader dans le domaine de l'**INFORMATIQUE INDUSTRIELLE**, chiffre d'affaires en progression de 60 % en 1984, recherche pour des **PROJETS** sur **MINI** ou **MICROS** des

INFORMATICIENS,
AUTOMATICIENS,
ELECTRONICIENS,

pour participer à des développements de projets importants dans les domaines suivants :

- CONTROLE de PROCESSUS
- AUTOMATIQUE, PRODUCTIQUE
- SYSTEMES EMBARQUES
- *TRAITEMENTS d'IMAGES*
- ATELIER de GENIE LOGICIEL
- LOGICIEL de BASE
- TELECOMMUNICATIONS

Merci d'adresser votre candidature, s/réf. RLB/85-08, à **ALCATEL-THOMSON ANSWARE** - 135, rue de la Pompe - 75116 PARIS.

ANSWARE

MEDIA PA

L'importance de la rubrique

« LE MONDE DE L'INFORMATIQUE »

nous oblige à reporter dans notre prochain numéro la suite des offres de situations.

Nos lecteurs retrouveront dès demain mercredi (numéro daté du jeudi 13 juin) leurs rubriques habituelles :

- Directions
- Emplois internationaux
- Emplois régionaux
- Emplois nationaux.

SADIMO MICRO INFORMATIQUE



recherche dans le cadre de son expansion

UN INGENIEUR DEBUTANT
BON TECHNICIEN 140 000

qui supervisera le département maintenance et le développement système (assembleurs, communication), niveau *DUT électronique ou équivalent.*
Très bonnes connaissances demandées en systèmes
- DOS 2.0/3.0 + réseau + télécommunication,
- assembleur 8088 et utilitaires.

Expérience de la gamme IBM PC/AT souhaitée.

Env. C.V. + photo + prét. à **SADIMO**
Direction du Personnel-38-42, rue de la Villette 75019 PARIS *ou tél. :* **206.15.61.**

FORMATION ET CONSEIL MICRO-INFORMATIQUE À LYON

Un challenge pour un jeune passionné

Nous sommes une équipe lyonnaise connue, de formation et conseil en bureautique et micro-informatique. *Nous nous développons dans le cadre d'un groupement de sociétés de services très bien implanté régionalement.*

Nous souhaitons intégrer un jeune diplômé, niveau école de commerce ou ingénieur :

- 3 ans minimum d'expérience de l'entreprise,
- ayant la passion et la pratique de la micro-informatique,
- attiré par la formation et les contacts humains.

Son rôle sera très ouvert :

- animer des stages de formation aux logiciels d'aide à la décision.
- étudier et prendre en charge de nouveaux axes de développement bureautique,
- lancer applications et conseil auprès de grandes entreprises.

Il aura d'excellentes perspectives d'évolution personnelle au sein d'une équipe dynamique.

Écrire avec C.V. *manuscrit et photo sous réf.* 28088, à Havas-Contact, 11, *rue du Président-Carnot,* 69002 Lyon.

HAVAS CONTACT

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde — LES GRANDS RENDEZ-VOUS — Le Monde

LE MONDE DE L'INFORMATIQUE

L'importance de la rubrique

« LE MONDE DE L'INFORMATIQUE »

nous oblige à reporter dans notre prochain numéro la suite des offres de situations.

Nos lecteurs retrouveront dès demain mercredi (numéro daté du jeudi 13 juin) leurs rubriques habituelles :

- Directions
- Emplois internationaux
- Emplois régionaux
- Emplois nationaux.

OFFRES D'EMPLOIS

SEREG

Filiale industrielle du Groupe Schlumberger recherche

Ingénieur d'affaires systèmes numériques de contrôle commande

Notre système distribué, MODUMAT 800, poursuit sa croissance. Ingénieur diplômé, vous êtes capable de travailler en anglais et avez une expérience de 1 à 2 ans en process industriel (sidérurgie, chimie, pétrole...), ou en ingénierie, et des connaissances en informatique.
Vous souhaitez développer vos compétences et vos responsabilités en prenant en main des projets de 1 à 10 MF incluant :

- Etudes d'appel d'offres. • Définition du système proposé et devis.
- Présentation aux clients et négociations techniques. • Suivi de l'affaire jusqu'à la livraison ou la mise en service du système.

Votre mobilité, vos compétences *ainsi que votre dynamisme* sont autant d'atouts qui vous permettront d'évoluer au sein de SEREG ou dans le Groupe SCHLUMBERGER.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à SEREG, Direction du Personnel, 100 rue de Paris 91302 Massy.

SEREG
Schlumberger

DU PONT

Le Département **Agrochimie Europe** de **DU PONT DE NEMOURS** s'installe à Paris. Il réalise un **C.A. supérieur à 100 Millions de Dollars.** Afin de renforcer sa structure, nous recherchons

UN RESPONSABLE LOGISTIQUE MATIÈRES DANGEREUSES

Conseiller du Département dans les domaines du conditionnement, de l'étiquetage, du transport et de l'entreposage des produits dangereux, il connaît parfaitement les réglementations I.A.T.A. - I.M.O. - A.D.R. - R.I.D.

Responsable de la classification des produits agrochimiques en matière de transport, familier des problèmes douaniers, il a l'expérience du crédit documentaire.

Possédant une totale maîtrise de la langue anglaise, parlant allemand si possible, un candidat de valeur aura de nombreuses possibilités d'évolution dans une société en expansion.

Veuillez adresser C.V. et prétentions sous réf. 78808 M. aux Services du Personnel DU PONT DE NEMOURS (France) S.A., 9, rue de Vienne, 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

ALSTHOM ATLANTIQUE

MATERIELS FERROVIAIRES

Premier constructeur européen, 3ème mondial, titulaire du record du monde de vitesse sur rail avec le TGV (380 km/h), 5 000 locomotives électriques et diesel électriques produites en 25 ans circulent sur 50 réseaux dans le monde, ALSTHOM ATLANTIQUE fournit également des métros clés en main, tramways, des équipements d'automatisme et de signalisation.
Groupe ALSTHOM ATLANTIQUE : 50 000 personnes, 21 milliards de C.A.

recherche, pour nourrir son expansion, assurer le développement de nouvelles technologies en matière de systèmes électroniques, des

Ingénieurs Electroniciens

débutants ou ayant quelques années d'expérience

Vous êtes passionnés par les microprocesseurs et leurs applications
Nous vous demanderons de participer, d'encadrer le développement hardware et software de grands projets (TGV-Atlantique, métro automatique, etc...).
Pour venir nous rejoindre, vous devez être Ingénieurs Grandes Ecoles, être aussi de ceux qui associent rigueur et créativité. Parler l'anglais serait *un plus.*
Des possibilités d'évolution existent au sein de notre groupe.

Merci d'envoyer rapidement lettre manuscrite, C.V.,
sous référence 85806 M, à Madame Claude FAVEREAU :
CENTOR EMPLOI - 13 bis, rue Henri Monnier 75009 Paris.

BANQUE PRIVÉE PARISIENNE (8e)
Filiale d'un important établissement bancaire

recherche

ANALYSTE FINANCIER

3 à 5 ans d'expérience.
Bonne connaissance de l'anglais.

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLES

particuliers institutionnels.

- Expérience de plusieurs années dans la gestion et l'analyse financière.
- Bonne connaissance de l'anglais.
- Très bon contact clientèle.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae + photo à :
RÉGIE PRESSE sous réf. n° 307.298
7, rue de Monttessuy. 75007 PARIS.

LES GRANDS RENDEZ-VOUS

LE MONDE DE L'INFORMATIQUE

HISPANO SUIZA — LE DEFI TECHNIQUE

RESPONSABLE INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE

Spécialistes des équipements aéronautiques et nucléaires des turbines industrielles et matériels d'armement, nous appartenons au Groupe SNECMA, 26000 personnes dont 3200 cadres, qui *poursuit une politique active de* recherche et de développement de technologies avancées.

Sa mission est de mettre à disposition des différents utilisateurs un service de calcul scientifique efficace et performant basé sur les logiciels FORTRAN et NASTRAN et construit autour d'une configuration VAX 780 déjà en service.

Rattaché au Département Informatique il aura à concevoir, maintenir et développer un environnement de multiprogrammation fiable dont il confiera les opérations à l'équipe d'exploitation. Par ailleurs il participera à la promotion de ce service de calcul scientifique auprès des bureaux d'études utilisateurs et sera responsable du soutien au démarrage (formation, procédures et consignes, méthodes de travail). Enfin il assurera l'intégration aux frontières du calcul scientifique des différents matériels en service dans la Société (Host IBM, VAX, HP 9816 et similaires, etc...).

Le candidat, de formation supérieure scientifique, possède une expérience de la conduite de projets informatiques et de l'utilisation du matériel DEC (VAX 780 sous VMS). Il maîtrise parfaitement le FORTRAN, il est dynamique et autonome, doté d'un bon esprit de synthèse et d'organisation. De bonnes notions système et/ou code de calcul par éléments finis sont des atouts.

LIEU DE TRAVAIL : **BOIS COLOMBES (92).**

Merci d'adresser sous référence 183/85 lettre manuscrite, CV et prétentions à SNECMA Département Encadrement - 2, boulevard Victor 75724 PARIS Cedex 15.

GROUPE SNECMA

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.10

Références

PARIS Responsable des développements de dimension nationale

Nous sommes un important organisme fédéral (29 sociétés adhérentes - 3,2 millions de participants).
La poursuite de notre plan informatique, ainsi que de nouveaux projets, nous conduisent à renforcer les 4 départements Etudes de notre Direction Informatique (90 personnes) disposant de moyens matériels importants : 2 X IBM 4381 - 18 X IBM 8100 - 700 terminaux utilisant largement le réseau TRANSPAC.

Chef de projet confirmé

Immédiatement rattaché au Directeur Informatique, vous serez chargé de mettre en place des systèmes de gestion pour les adhérents des différentes sociétés dans le secteur mutualiste. Vous prendrez en charge la totalité de ce domaine d'applications en animant les équipes (12 personnes) qui développent, dans un environnement DB/DC; de nouvelles chaînes.
De formation supérieure (Ecole d'ingénieurs ou MIAGE), vous possédez une expérience de 6 ans en informatique de gestion et les compétences nécessaires à la conduite de projets importants de façon autonome.
Serge CIQUIE vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous référence MSC/FN/CP.

ORDIS - Conseil en Recrutement - 10, rue Auber 75009 PARIS

S.M.S.

Nous sommes la centrale d'achat d'un important groupe de distribution qui met en place un nouveau schéma directeur basé sur une informatique décentralisée.
Dans ce contexte, nous créons un poste de

Chef de projet Responsable IBM 36

En relation avec le service informatique central, mais seul informaticien sur le site, vous serez chargé de la conception (cahier des charges, analyses fonctionnelles) et vous contrôlerez la réalisation de nos différents projets de gestion dont vous assurerez la mise en place.
Votre formation (MIAGE, ingénieur) et une première expérience de 3 à 5 ans sur des applications de gestion en temps réel vous permettront d'être opérationnel pour prendre la responsabilité complète de nos projets.
La réussite dans ce poste basé à PARIS vous conduira, à terme, à de plus larges responsabilités au sein de notre groupe.
Olivier de LAUGEIRET vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous référence MOL/SM/CP.

ORDIS - Conseil en Recrutement - 10, rue Auber 75009 PARIS

MEDIA BA



ORDIS - Conseil en Recrutement - 10, rue Auber 75009 PARIS
membre de l'*AFCOREM*

NIXDORF COMPUTER

COMMUNICATION, RESEAUX :

QUAND NIXDORF SERA LE N°1 EUROPEEN, POUVOIR DIRE «J'Y ETAIS».

... Quand Nixdorf se fixe des objectifs, il les réalise. Et pour cela ne néglige rien. Il sait en particulier choisir les hommes qui, partageant sa soif de succès, sont les artisans de sa réussite.

... Quand nous aurons hissé les plus beaux fleurons de notre production (vidéotex, bases de données relationnelles, réseaux, multiprocesseurs...) aux premiers rangs, ceux qui auront su nous faire confiance, ceux qui auront eu assez de «flair» pour détecter les marchés du futur, pourront dire : «j'y étais».

Ingénieurs de très haut niveau, ils se seront distingués par leur goût exceptionnel pour l'autonomie, leur curiosité, leur «pertinence impertinente», leur esprit de conquête... et leur talent commercial évidemment.

Et c'est sur le marché *Grandes Entreprises* qu'ils auront gagné. Car ils auront su démontrer la nécessité de choisir les solutions Nixdorf : complètes (matériel, logiciel, service), adaptées, évolutives.
Nous offrons deux opportunités : l'une à **Lyon,** l'autre à **Lille.**

Jacques Lefèbvre - DRH - étudiera personnellement et confidentiellement votre candidature. Veuillez la lui adresser à NIXDORF Computer, 2 avenue Georges Pompidou, 69003 LYON. (Référence IGE 1106).

DESSEIN

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

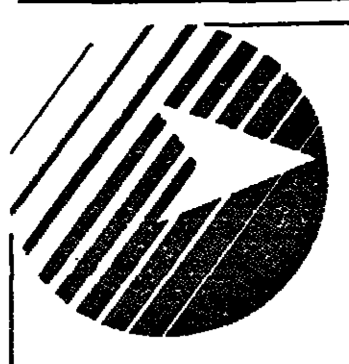
LES GRANDS RENDEZ-VOUS

LE MONDE DE L'INFORMATIQUE

OFFRES D'EMPLOIS

Le Monde LES GRANDS RENDEZ-VOUS Le Monde

LE MONDE DE L'INFORMATIQUE



Ingénieur Système

HF

pour son Service Informatique de Gestion équipé de 2 VAX 11/750 appartenant à un réseau d'ordinateurs VAX.
Rattaché au responsable d'exploitation, sa mission consiste en :

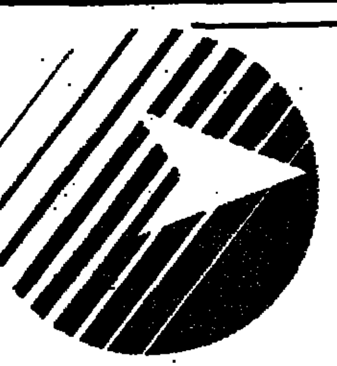
- l'implantation et la maintenance des logiciels de base et des matériels,
- la définition et la réalisation des tableaux de bord de gestion de l'ordinateur,
- l'analyse des performances,
- la gestion des systèmes d'exploitation et du réseau.

Il est en outre chargé du suivi de l'expérience bureautique actuellement en cours.

Ingénieur diplômé (ENSI - INSA - IDN - IIE . . .) il peut être débutant à 1 an d'expérience professionnelle en système. Il se fera apprécier par ses qualités relationnelles et ses capacités d'innovation technique.

Adresser CV, rémunération souhaitée, photo en indiquant la référence NK 1237 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY-3 avenue du Centre -78182 Saint-Quentin Yvelines Cedex

MATRA ESPACE



Adjoint HF au Responsable du Service Informatique

L'établissement du CHESNAY (proche banlieue Ouest) équipé d'un ordinateur de gestion 4331/2 - DOS / CICS / DLI / COBOL intégré au réseau SNA du Groupe.

Chargé plus particulièrement de l'exploitation, il participe à l'animation de l'équipe informatique. A l'écoute des besoins exprimés par l'utilisateur, il optimisera le fonctionnement du système et devra s'assurer de la fiabilité des informations traitées. Il interviendra dans l'analyse et le développement des applications spécifiques du centre. Cette fonction concerne un analyste programmeur titulaire d'une maîtrise MIAGE et possédant une expérience de 3 à 5 ans en exploitation sur un système IBM.

Adresser CV, rémunération souhaitée, photo, au Service du Personnel
52 avenue Dutartre - BP 66 — 78152 LE CHESNAY Cedex

MATRA

OFFRES D'EMPLOIS

CARRIERE BANCAIRE
DIVISION «COMMODITIES»

APRES AVOIR ACQUIS, DANS LA BANQUE OU LE NEGOCE, UNE EXPERIENCE DE QUELQUES ANNEES DES FINANCEMENTS RELATIFS AUX FLUX DE MATIERES PREMIERES VOUS SOUHAITEZ POURSUIVRE VOTRE CARRIERE DANS UN GROUPE INTERNATIONAL DE PREMIER PLAN.

UN POSTE CORRESPONDANT A VOS SOUHAITS EST A POURVOIR AU SEIN DE NOTRE EQUIPE.

VEUILLEZ ADRESSER VOTRE CANDIDATURE COMPLETE S/REF.4826 A L'AGENCE DESSEIN 15 RUE DU LOUVRE - 75001 PARIS, QUI TRANSMETTRA.

UN GRAND CONSTRUCTEUR INFORMATIQUE DE BUREAUTIQUE ET INFORMATIQUE DISTRIBUEES.
Des produits de haute technologie.
Des projets ambitieux.

Ingénieurs Logiciels
désireux de valoriser une expérience mini ou micro temps réel

Votre mission :
participer aux activités de conception, développement et suivi de logiciels de pointe sur nos stations multi-fonctions dans les domaines d'application suivants :
- réseaux de télécommunication (TRANSPAC, SNA, ISO),
- transactionnels et émulations,
- applications bureautiques,
- systèmes d'exploitation à architecture distribuée.

Un contexte technologique appelant l'enrichissement des compétences : celui d'un groupe à dimension internationale.

Un environnement humain stimulant : celui de petites équipes motivées par des réalisations de qualité.

Autant d'atouts que nous pouvons offrir et qui devront favoriser votre évolution personnelle.

Lieu de travail : Banlieue Sud (RER ligne B).

Merci d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) sous référence 6388 M (à noter sur l'enveloppe) à l'Agence AFFLUENTS - 49, avenue Trudaine 75009 PARIS - qui *transmettra.*
Indiquez-nous les Sociétés auxquelles vous ne voulez pas que nous transmettions votre candidature.

GROUPE BANCAIRE

recherche

INSPECTEUR DE BANQUE HF

Le candidat retenu aura une formation supérieure économique (Maîtrise de Gestion, Ecole Supérieure de Commerce, ITB ou CESB), une expérience bancaire de 5 ans, de bonnes qualités de contacts et des aptitudes pédagogiques sont indispensables.

Ce poste implique de fréquents déplacements en province de courtes durées.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à N. 4639 - PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui tr.

Organisation et informatique : deux atouts pour évoluer dans l'industrie.

FLONIC

Filiale industrielle du Groupe Schlumberger spécialisée dans la Mesure et la Régulation recherche dans le cadre du développement de ses moyens informatiques

Chef de projet

A partir de l'analyse et du développement de nouvelles applications en G.P.A.O. puis en bureautique, votre mission s'étendra à tous les aspects des développements informatiques au service de l'unité de production.
Vous aurez pour cela le souci d'une gestion permanente des contacts avec tous les services utilisateurs.
De formation Ingénieur ou Miage, 3 à 5 ans d'expérience ont développé votre motivation pour l'organisation en milieu industriel, l'utilisation du matériel IBM 38 sous langage GAP III ainsi que votre sens de la communication.
Vous pourrez évoluer à terme vers un poste de Responsable Informatique dans le groupe.
Poste basé à **Colombes.**

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV + photo + rémunération actuelle), sous réf. 4294, à Ph. Albert, FLONIC, Service du Personnel, 420 rue d'Estienne d'Orves 92700 Colombes.

FLONIC
Schlumberger

Le directeur des techniques informatiques d'un grand Groupe financier international

Vous êtes diplômé d'une grande école et vous avez fait vos premières armes comme ingénieur système chez un grand constructeur. Progressivement, vous avez pris ici ou là le management d'une équipe importante d'ingénieurs et de spécialistes rompus au matériel IBM.

Rejoignez le Groupe financier international que nous sommes. Directement rattaché au Directeur de l'Informatique nous vous confions l'animation d'un Département important. *Vous avez à définir l'architecture informatique et à suivre la réalisation* des projets correspondants. De plus vous devez explorer et promouvoir toute technique informatique nouvelle susceptible d'intéresser notre groupe.

L'ensemble de cette fonction nécessite de nombreux contacts avec des constructeurs et d'autres groupes financiers, conduisant à des déplacements à l'étranger, exigeant de votre part une bonne connaissance de l'anglais. Vous disposerez de l'autonomie et des moyens importants auxquels vous aspirez.

DATAID SELECTION
GROUPE DATAID

Merci d'adresser lettre + CV + prétentions sous référence DT 540 M à notre Conseil,
48 avenue Raymond Poincaré - 75016 Paris.

Micro-informatique industrielle
Vivre le futur...

Digital, 2ème constructeur informatique mondial, par la qualité de ses produits représente une référence sur les marchés industriels en matière de communication, de réseaux et de systèmes 16 et 32 bits.
Nous avons décidé **de renforcer notre position de tout premier plan dans le domaine de la micro-informatique industrielle** *et recherchons, dans le cadre de cet objectif, deux ingénieurs de haut niveau :*

Ingénieur d'affaires
réf. MON 064

Auprès de nos grands comptes et de nos principaux OEM's industriels,

vous rechercherez, proposerez et négocierez nos solutions en matériels et logiciels pour la réalisation de projets industriels importants sur des applications mettant en œuvre des composants microprocesseurs et circuits périphériques annexes, des cartes ou des systèmes modulaires à base de microprocesseurs.

Votre formation d'ingénieur ou équivalent, votre expérience en automatisme et informatique industrielle, votre connaissance des principaux produits microprocesseurs et votre goût pour la négociation commerciale doivent vous permettre de développer en France ce marché où nous sommes un des leaders mondiaux.

Ingénieur d'application
réf. MON 065

Dans le cadre de projets industriels à base de microprocesseurs (composants, cartes et systèmes), vous aurez la charge auprès de nos clients :

- d'organiser l'information et la formation des équipes chargées de la réalisation des applications;

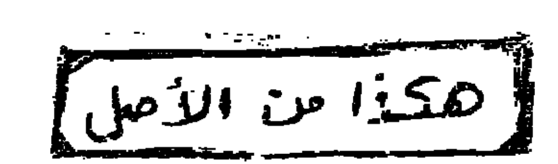
- de les conseiller et de les assister dans l'optimisation et la mise en place des solutions techniques élaborées avec les ingénieurs d'affaires et nos centres de compétence européens et américains.

Ingénieur en électronique ou informatique (matériel et logiciel), vous possédez une expérience de 3 ans minimum dans la réalisation d'applications industrielles à microprocesseurs dans les domaines du contrôle de processus, acquisition de données, traitement du signal...

L'importance des contacts internationaux vous conduira à vous déplacer en Europe et aux Etats-Unis et nécessite un excellent niveau d'anglais. Ces postes sont basés à Rungis.
Merci d'adresser votre candidature (C.V., photo, lettre manus.) en indiquant la réf. du poste choisi à Marie-Claire San-Quirce - Service Recrutement, DIGITAL EQUIPMENT FRANCE, 2, rue Gaston Crémieux BP 136 - 91004 EVRY Cedex.

Bougez, Vivez...

digital







Le Monde LES GRANDS RENDEZ-VOUS Le Monde

LE MONDE DE L'INFORMATIQUE

Filiale en pleine expansion d'un groupe de renommée mondiale, leader dans le domaine de la Télématique, nous employons 2300 personnes pour un C.A. qui dépasse le milliard de Francs. Nous renforcons notre potentiel et recherchons pour l'un de nos établissement de production, REGION CENTRE, un (e)

Expert en Gestion de Production

Vous serez d'abord chargé de la mise en place d'une gestion de production informatisée (système MRP) et prendrez très rapidement la responsabilité opérationnelle de l'ensemble de la fonction.

Nous souhaitons rencontrer un candidat de formation Grandes Ecoles, de préférence électronique ayant une expérience de 3 à 5 ans en milieu industriel.

Adresser lettre , photo C.V. sous référence 9366 à PARFRANCE ANNONCES
4 rue Robert Estienne 75008 PARIS

CLECIM

conçoit et négocie, réalise et installe pour l'industrie de l'acier et de l'aluminium, des équipements et des unités complètes mettant en jeu des technologies avancées.

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

de formation type ENSI – option électronique – vous maîtrisez l'anglais et vous êtes motivé pour faire progresser une technique et la rendre très performante par une amélioration constante de son automatisation.

Nous vous proposons de venir renforcer l'équipe de pointe de notre service Contrôle-Régulation.

Dans un premier temps, vous établirez les dossiers techniques (schémas, plans, notices), ainsi que les spécifications techniques d'achat et participerez au choix des fournisseurs. Vous apporterez votre concours lors des essais et des mises en route sur site.

Venez rejoindre une Société à taille humaine (1600 personnes – 1 Milliard C.A., 70 % à l'export) filiale du grand groupe français SPIE-BATIGNOLLES.

Adressez-nous votre dossier de candidature – CLECIM – Gestion des Cadres – Réf. EL/M – 107, boulevard de la Mission-Marchand – 92400 COURBEVOIE.

HAVAS CONTACT

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

KNOLL INTERNATIONAL
recherche

EXPORT CUSTOMER SERVICE SENIOR

Responsable administration commerciale export
(langue maternelle anglaise ou parfaite maîtrise de l'anglais)

POUR :
- Superviser et animer son administration commerciale export (traitement des commandes, suivi de fabrication en relation avec le service planning, suivi des procédures de paiement, organisation des transports...).
- Organiser les routines du service (4 personnes) et l'assister dans la résolution des problèmes opérationnels.

Ce poste conviendrait à un jeune cadre pouvant déjà justifier d'une expérience similaire, capable de prendre en charge de manière énergique les situations difficiles et de s'investir totalement dans sa fonction.

Env. C.V. + prétentions à : KNOLL INTERNATIONAL B. Moreau BP 746 95004 Cergy

BLEU

ACHATS HF

Notre société, filiale d'un Groupe important, fabrique des produits à technologie de pointe dans le domaine de la Défense pour des marchés internationaux à créneau réduit.

Nous recherchons un responsable. ACHATS pour le domaine des pièces mécaniques dont la réalisation nécessite des techniques très diverses.

Obligatoirement diplômé d'une ECOLE d'INGENIEURS et possédant une première expérience dans la fonction il doit montrer de réelles qualités humaines pour animer son groupe, faire preuve de rigueur intellectuelle dans son travail et avoir le sens de la diplomatie pour travailler en harmonie avec les services d'études et de fabrication. Langue anglaise nécessaire..

Disponibilité pour déplacements au départ de Paris.

Merci d'adresser CV, photo, prétentions en précisant la référence 9369 à PARFRANCE ANNONCES – 4 rue Robert Estienne - 75008 Paris - qui transmettra

---

Chef de Groupe ACHATS HF

Nous sommes à la pointe de la conception de nouveaux matériels dans notre spécialité et nous commercialisons nos produits dans le monde entier.

Filiale d'un Groupe Industriel nous recherchons un INGENIEUR de FORMATION SCIENTIFIQUE et technique étendue à qui seront confiés les achats de produits et sous-ensembles à base de technologie électronique et de mécanique de précision.

Il est demandé une pratique confirmée des procédures d'achat pour des fabrications suivies, ainsi que des aptitudes relationnelles certaines pour assurer les liaisons inter-services indispensables.

Merci d'adresser CV, photo, prétentions en précisant la référence 9367 à PARFRANCE ANNONCES – 4 rue Robert Estienne - 75008 Paris - qui transmettra

---

CARRIERE BANCAIRE
EVALUATION DES RISQUES

Groupe bancaire implanté dans 20 pays, nous souhaitons renforcer l'équipe à laquelle nous confions le soin d'évaluer périodiquement la «santé» des engagements de nos filiales.

Le poste (niveau VI ou VII) requiert une excellente maîtrise du crédit, un bon anglais et l'acceptation d'une grande mobilité. Il débouche sur des fonctions de haut niveau, à l'étranger et en France.

Merci d'adresser votre candidature complète sous réf. 4827 à l'agence DESSEIN 15 rue du Louvre - 75001 Paris, qui transmettra.

REJOIGNEZ LES SYSTEMES DE PAIEMENT ELECTRONIQUES

au sein de PAYMATEC, division récemment créée du groupe SCHLUMBERGER. Notre activité se developpe autour de trois produits dont la demande est en pleine croissance : publiphones, terminaux point de vente électroniques, cartes à memoire.
Dans le cadre de son expansion, elle recherche un

Ingénieur Chef de Produit

Votre mission :
- assurer la pénétration de l'un de nos principaux produits :
- définir une politique de promotion du produit,
- établir le pricing,
- élaborer une stratégie de vente en la mettant en œuvre,
- prévoir et atteindre les objectifs de ventes.

Vos atouts :
- débutant ou première expérience dans la technique ou le commercial,
- une formation d'ingénieur électronique,
- une double formation technique + commerciale est un atout supplémentaire,
- un goût prononcé pour les contacts,
- une bonne connaissance de l'anglais.

Nous vous offrons :
- un poste passionnant ;
  - où vos responsabilités seront à la fois commerciales et de marketing.
  - où vous travaillerez sur un produit sophistiqué et des marchés en pleine croissance.
- une évolution rapide au sein de notre activité ou du groupe SCHLUMBERGER.

Lieu de travail : BANLIEUE PARISIENNE.

Adresser CV, photo et rémunération actuelle au Service du Personnel
PAYMATEC-SCHLUMBERGER, 420, rue d'estienne d'Orves - BP 84 - 92704 COLOMBES.

PAYMATEC
Schlumberger

SOCIETE DE COMMISSAIRE AUX COMPTES
pour développer son équipe
recherche

CHEF DE MISSION

quatre ans minimum d'expérience

REVISEURS CONFIRMES

certificat supérieur juridique et fiscal

ASSISTANTS REVISEURS

débutants ou ayant connu une première expérience, DECS complet

Ces postes impliquent d'être diplômés de l'Enseignement supérieur

- Vous pourrez vous intégrer dans une structure très souple et particulièrement évolutive
- Votre activité sera axée sur la Région Parisienne
- La variété de vos missions, vous fera bénéficier d'une formation diversifiée préparant au diplôme d'Expertise Comptable

Adresser vos candidatures à :
Jacqueline GRALL
22, rue de la Banque - 75002 PARIS

FRANCACIP

IMPORTANTE SOCIÉTÉ SOCIALE COMMERCIALE
PARIS BANLIEUE OUEST
recherche

JEUNE RESPONSABLE (HF)
SERVICE PERSONNEL et FORMATION

Formation supérieure : IEP + SELSA ou SIFFOP.
Première expérience indispensable (2 ou 3 ans) dans une fonction similaire ou en qualité d'Adjoint.

Adresser C.V. avec lettre manuscrite et prétentions sous réf. 4623 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

BANQUE PRIVEE
Quartier OPERA
recherche

CAMBISTE
(COMPTANTS et DEPOTS)

5 ans d'expérience - Anglais souhaité.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prét. s/réf. 1105M à OCBF, 66, rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS.

services
vous assiste dans le recrutement bancaire

NOUS SOMMES
UN CABINET D'AUDIT INTERNATIONAL
NOUS RECHERCHONS

DE JEUNES DIPLOMÉS DÉBUTANTS ET DES CHEFS DE MISSION (SENIOR) DÉSIREUX DE PARTICIPER A NOTRE EXPANSION

– Motivés pour des interventions dans des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs.
– Souhaitant travailler au sein d'une équipe de professionnels dynamiques.
– Ayant un fort potentiel et prêts à prendre des responsabilités.

NOUS LEUR OFFRONS :
- Un travail diversifié en contact permanent avec l'étranger.
- Un programme de formation intensif ayant trait tant aux techniques d'audit de notre cabinet qu'aux technologies nouvelles.
- Une promotion rapide allant de pair avec une rémunération évolutive.

Nous étudierons avec soin votre candidature que vous adresserez à
RÉGIE PRESSE sous nº 307.749 M.
7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Consolider les comptes de 20 sociétés

Un important groupe industriel (CA : 6 milliards F.) leader dans son métier recherche dans le cadre du renforcement de ses structures, un CADRE COMPTABLE, âgé au minimum de 28 ans, possédant une formation (type DECS ou équivalent) ainsi qu'une expérience comptable réussie (élaboration de consolidations de comptes ou de bilans) acquise, si possible, dans un groupe industriel possédant plusieurs entités juridiques.

Outre la consolidation des comptes (bilan annuel et situations intermédiaires), il devra assister la direction comptable du Groupe auprès des commissaires aux comptes des sociétés dans la résolution de certains de leurs problèmes techniques ou de procédures.

Les qualités de communication, de rédaction, de créativité et de disponibilité seront déterminantes dans le choix de ce nouveau collaborateur.

Larges possibilités de développement de carrière dans le cadre du Groupe pour des candidats à potentiel, ayant réussi.

Adressez-nous votre dossier complet sous réf. 1395 au 397 ter, rue de Vaugirard, 75015 Paris ou transmettez le sur Minitel en composant le (1) 828.40.25 nous vous répondrons rapidement et confidentiellement.



JEAN CLAUDE-MAURICE S.A.

MINITEL C.V. PLUS (1) 828.40.25

GROUPE DE SOCIÉTÉS D'INGÉNIERIE

recherche

INGÉNIEURS DIPLOMÉS DÉBUTANTS

(ENSAM, ENSI, INSA ou ÉQUIVALENT)

140/145 000 F + frais de déplacement + voiture de fonction.

- Dynamiques, d'esprit concret, aimant les déplacements et ayant goût du travail en équipe, sur des chantiers France ou étranger.
- La pratique de l'anglais et de bonnes connaissances en automatismes et informatique sont des atouts supplémentaires.

Adresser c.v. et photo s/réf. n° 7 402 à le Monde, service des annonces, 5, rue des Italiens, 75009 Paris, qui trans-

Institut Pasteur

recherche

MEDECIN DU TRAVAIL

Une expérience de la fonction de 5 ans minimum est indispensable.
La pratique d'un poste similaire dans la même branche d'activité sera appréciée.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à la Direction du Personnel, 28, rue du Docteur Roux, 75724 PARIS Cedex 15.

CONTESSE

CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES
RESPONSABLE D'AGENCE

PARIS
CONSULTANT SENIOR.

S.A. au capital de 600 000 F., forte de 15 consultants, tous associés, AXONE offre une dimension nationale à travers ses 6 agences régionales.

Ces implantations nous ont permis d'acquérir une place de leader en recherche de personnel et en formation dans quelques secteurs de l'activité économique.

Nous voulons aujourd'hui donner à notre agence de Paris une dimension à la mesure de l'importance économique de cette région. Le consultant, Chef d'Agence, que nous recherchons, devra relever ce défi.

A 30 ans minimum, vous êtes diplômé d'enseignement supérieur (grande école, DESS Sciences Humaines) et *vous avez au moins cinq années de pratique du recrutement*, acquise en cabinet parisien. Vous êtes intéressé par une activité de conseil diversifiée en matière de Ressources Humaines, vous êtes en mesure de développer un portefeuille de clientèle et d'animer une petite équipe.

Notre PDG, Francis Bouten, traitera confidentiellement votre candidature que nous vous remercions d'adresser sous la référence CCA.

63, rue de Rivoli 75001 PARIS.

CONTESSE

AXONE

Lille - Paris - Nantes - Strasbourg - Lyon - Marseille

LES TECHNIQUES NOUVELLES

un nouveau rendez-vous du Monde

Dès la semaine prochaine, *le Monde* publiera chaque mardi (numéro daté du mercredi) une rubrique spéciale consacrée aux techniques nouvelles, accompagnée de nombreuses offres de situations dans l'informatique, la bureautique, la robotique, l'électronique et dans tous les secteurs de pointe.

ASSOCIATION NATIONALE

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
à vocation d'aide sociale
auprès des populations
âgées et en difficultés
recherche :

RESPONSABLES DE PROJET

Ils (elles) seront chargé(ées) :

- de l'élaboration de projets à partir des orientations politiques *de l'association* ;
- de l'étude de faisabilité et de mise en place de nouvelles formes d'action ;
- de la mise en œuvre et du suivi des projets.

Ayant une expérience de quelques années dans le domaine social et une solide connaissance du secteur SANITAIRE et *SOCIAL*.
Leurs postes seront basés à Paris avec une large autonomie de déplacement.

Adress. lettre manuscrite, C.V. et photo à C.I.P.E.S. (93), 6, pl. de la Madeleine, 75008 PARIS.

ORGANISME D'ÉTUDE

EN THERMIQUE DU BATIMENT

recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Ecrire avec C.V. s/n° 2569, *le Monde* Pub., Service Annonces Classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Pour septembre 85
ECOLE DE COMMERCE
recherche

PROFESSEURS

- Anglais
- Allemand
- Espagnol
- Italien.

AC et Cl.
Vacataire, qq heures semaine.

Envoyer C.V. et *prétentions* à :
Publicité Claude Michel,
82, boulevard Sébastopol,
75003 Paris,
qui transmettra.

TECHNICON
recherche pour DOMONT (95)

PROFESSEUR DE FRANÇAIS

pour donner des cours au personnel étranger de l'entreprise. Minimum 10 h par semaine (en majorité le lundi). Contrat de 6 mois éventuellement renouvelable. Première expérience de l'enseignement indispensable.

Ecrire avec C.V. et prét. à *M. COLISTRO, TECHNICON,* B.P. 10 - 95330 DOMONT.

Société de SERVICES AUX ENTREPRISES PARIS-OUEST, recrute

DOCUMENTALISTE ou SPÉCIALISTE FICHIERS

Pour recherche et préparation de fichiers sociaux-*professionnels. Apte à diriger* (organisation du travail et contrôle de production) une *équipe de 8 à 12 opérateurs.*

Envoyer C.V. à J.N. TRINH
17, bd Saint-Marcel,
75015 PARIS

VILLE DE CHILLY-MAZARIN
RECRUTE

DIRECTRICE DE CRÈCHE

- Soit Docteur en Médecine.
- Soit Puéricultrice D.E. disposant de 5 années d'ancienneté professionnelle.

- 35 Hres hebdomadaires.
- Logement fonction.
- Salaire : 6.896 F début carrière + avantages sociaux.

Env. C.V. + candidature à :
M. LE MAIRE
AVANT LE 21 JUIN.

LABORATOIRES GARE COLOMBES
recherche de suite
COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ (E)
pour assister chef comptable rompu (e) à l'informatique ayant expérience pour diriger le service
Tél. SICCA. 781-41-00.

Pour septembre 1985

ÉCOLE DE COMMERCE
préparant au BTS
de Commerce International
recherche

PROFESSEURS

- Economie et organisation des Entreprises ;
- Géographie économique, produits et marchés ;
- Techniques du Commerce International.

Impérativement expérience de 5 ans de préparation aux BTS.

Vacataire, qq heures semaine.

Envoyer C.V. et prétentions à :
Publicité Claude Michel
82, bd Sébastopol 75003 Paris
qui transmettra.

AVIS DE VACANCES DE POSTES DE

PROFESSEURS A L'E.N.P.C.

3 chaires : Assainissement - Gestion des Eaux et Aménagement sont vacantes à partir de l'année scolaire 1985-1986. Le texte détaillé des 3 appels d'offres est disponible au secrétariat de la Direction de *l'Enseignement de l'E.N.P.C.* 28, rue des Saints-Pères 75007 PARIS.

Les candidats doivent déposer leur dossier à la Dir. de l'Enseignement le 1er juillet au plus tard.

ROTH S.A.
16, rue de Seine Z.I.
92700 Colombes
recherche

CHEF DE GROUPE COMPTABILITÉ

Niveau III échelon 3.
Formation : BP comptabilité expérience dans la fonction 8 ans. Pratique informatique souhaitée. Notions *d'anglais.*
POSTE :
Comptabilité générale :
jusqu'au bilan.
Comptabilité auxiliaire :
clients, trésorerie, déclarations sociales et fiscales.
Envoyer
C.V. et salaire souhaités.

RECHERCHONS

JEUNE CHEF DE PARTIE ET COMMIS DE CUISINE

Références exigées.
Tél. : 508-87-80 pour R.V.

Laboratoires de recherche situés dans la banlieue nord-est de Paris

recrutent

UN CADRE DE HAUT NIVEAU

expérimenté dans le domaine des tests biologiques de formation *soit pharmacien, soit médecin.*

Le poste proposé comportera très rapidement de larges responsabilités et s'adresse à des candidats(es) ayant au moins 10 années d'expérience similaire.

Envoyer C.V. + photo à C.G.P. Réf. (T4)
14, rue Jean-Mermoz, 75008 PARIS, qui transm.

ENTREPRISE
PROCHE BANLIEUE PARISIENNE
REGION SUD
recherche

JEUNE INGENIEUR

GRANDE ECOLE
(X, CENTRALE, SUP. AERO,...)

pour études de définition de systèmes spatiaux de l'an 2000.

Compétence en mécanique aérospatiale et en radar, pratique de l'informatique, bonne connaissance de l'anglais.

Adresser C.V. et prétentions à
PIERRE LICHAU S.A. - s/réf. 11055
BP 220 - 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

conseils en carrière

DIRIGEANTS A LA RECHERCHE D'UN 2e SOUFFLE

Vous êtes prêts à agir mais vous trouvez, comme beaucoup de dirigeants et cadres supérieurs qui ont atteint les niveaux élevés de la hiérarchie, que les techniques de prospection traditionnelles ne sont plus efficaces.

Nous sommes des spécialistes conseillant nos clients dans leur stratégie de recherche professionnelle - en particulier à travers une prospection de la face *cachée du marché, soit plus de 2/3 des opportunités.*

Votre premier pas ? Prenez un rendez-vous par téléphone ou par lettre pour un premier Bilan confidentiel et sans engagement. L'un de nos consultants vous communiquera, après cette analyse, nos possibilités d'intervention.

Forgeot Weeks

Conseil en Stratégie de Carrière
50, rue St Ferdinand - 75017 PARIS
Tél. : (1) 574.24.24
Meeting in English welcomed

COFAP

représentation offres

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS INTERNATIONALE en train d'agrandir son réseau mondial cherche REPRÉSENTANTS, ASSOCIÉS, VENDEURS ayant expérience pour distribuer les produits de son portefeuille. Anglais nécessaire.
Conditions intéressantes.
Ecr. s/n° 2.416 *le Monde Pub.*, *service* ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Professionnel de la vente 39 ans introduit en secteur hospitalier et cliniques de l'Est de la France, cherche *REPRÉSENTATION*
Ecr. s/n° 460 à SOPIC B.P. 31 67001 STRASBOURG.

formation professionnelle

RECONVERSION AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE agréé C.P.E. depuis 1979 206-24-63/241-88-83.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français, hommes et femmes. Demandez une documentation (gratuite) sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIERES (c16) B.P. 402.09 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

36 ANS - CADRE
BRANCHE AUTOMOBILE

- 10 ans d'expérience ;
- Direction Commerciale Outre-mer ;
- Organisation de circuits distribution :
  - pièces détachées ;
  - promotion ventes ;

RECHERCHE

MISSIONS PONCTUELLES

SUR POSTE A RESPONSABILITÉS
Restructuration et Relance ventes DOM TOM ou Pays Francophones Situation politique indifférente Contrats durée limitée acceptés Pour contacts : (35) 73-13-96.

Dame Vietnam. 52 a. act., perm. cond., ch. empl. 3 jrs/sem. Paris/77/89. secr/dact. franç-angl., dame cie, mén., cuis., commer. (86) 88-21-42.

Jeune femme ayant organisé expositions (peintres, illustrateurs, photographes) et salons importants à Paris, cherche emploi similaire dans société spécialisée dans l'organisation de manifestations.
Ecr. s/n° 7.361 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Part. vd R 18 Break, GTL, 7 CV, type n° 2, couleur grège, garantie 6 mois, 6.000 km.
Prix : 58.000 F.
Tél. : bur. 749-82-94,
dom. : 642-51-91.

A VENDRE
UNO SX 3 PORTES
AVRIL 1985
6200 km, gris métal.
Vitres teintées électriques, phares anti-brouillard, pneus taille basse. Pré-équipement radio. Banquettes arrière rabattables un tiers-deux tiers.
Tél. : après 19 h : 633-01-67.
Prix : 48 000 F.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

J.J. Rousseau 130 m² 703-32-31.
JARDIN D'HIVER.

2e arrdt

BOURSE - SOLEIL
IMMEUBLE ANCIEN RÉNOVÉ 4 p. et 2 p. derniers ét. asc. SANTANDREA - 561-60-91.

5e arrdt

NEUF JARDIN DES PLANTES
1 et 3, rue Poliveau
Construction grand luxe
Livraison immédiate, reste 1 app. de 5 P., 118 m². Visite témoin tous les jours 14 à 19 h, sauf mercredi et dimanche.

6e arrdt

PROX. SAINT-SULPICE
Vends 130 m² caractère. Achète 200 m². Rive gauche. Téléphone : 703-32-31.

7e arrdt

ESTRÉES DUQUESNE
165 m², ét. élevé. 703-32-44.

11e arrdt

BEAU STUDIO
Imm. parfait état, ent., liv., cuis. équipée, s-d-bns, w.-c. Prix 230.000 F - 700-43-22.

13e arrdt

BD AUGUSTE-BLANQUI
très bel imm. plein sud. 3 p. 670.000 F. MARNIER 222-68-50.

15e arrdt

SÈVRES-LECOURBE Maisonnette 2 p., CFT, calme. 465.000 F. 328-87-45.

17e arrdt

DANS HOTEL PARTIC.
très bel atelier, beau volume 120 m², séjour + mezzanine sur jardin dans voie privée. 1.700.000 F. - 622-17-76.

92 Hauts-de-Seine

92210 SAINT-CLOUD Part. vd de parc privé, appt r.-de-ch. 3 p. 89 m² + balcons (14 m²) + cave + park. Très b. stand. 1.500.000 F. (39) 53-47-04 ou (1) 325-38-66.

Vends studios 357.000 F. Face à la Seine.
Tél. : (1) 789-40-40.

NEUILLY (près Ste-Marie) Imm. récent, ét. élevé sur VERDURE, appt divisible (2 accès). Conviend. 2 familles 160 m² : 4-5 chbres, 4 sanit. parfait état. Ecr. s/N° 234 PUBLI GR 27, rue du Fg-Montmartre Paris 9e.

SAINT-CLOUD PARC BÉARN viager occupé 1 tête 84 ans. GRAND 2 PIÈCES SUR JARDIN 567-22-68.

appartements achats

Rech. 2 à 4 p. PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire.
873-20-67 même le soir.

AGENCE LITTRE
Rech. pour clientèle française et étrangère apparts et hôtels part. dans quart. résidentiels. Paiement compt. chez notaire.
Tél. : 544-44-45.

locations non meublées demandes

Paris

Pour employés et dirigeants IMPORT. BANQUE FRANÇ., rech. APPTS ttes catégories et VILLAS Paris, banlieue, même loyer élevé. 504-04-45.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. (1) 889-89-66. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
rech. appts pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE et appts de STAND. pour DIPLOMATES et MULTINATIONALES.
Tél. : 562-78-99.

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing, 4 pièces et plus. 285-11-08.

maisons individuelles

VILLEJUIF A 350 M MÉTRO Ligne directe Châtelet, maison de caractère, 19e, à rénover, 254 m² plusieurs niveaux + dépend. sur terrain de 708 m².
JARDIN
Notaire. Tél. : 524-43-66.

pavillons

PALAISEAU
(600 m M°), Pptaire vend **PAV.** 1977 sur 830 m², entrée, mezzan., séj. 47 m² ouvrant s/terrasse sud, cuis. équip., 5 chbres, 2 bains, bur., ss-sol 145 m². 1.500.000 F. 014-33-68.

villas

BOULOGNE, Maison part., 8 pièces + jard., caractère, charme, soleil. 723-48-80.

maisons de campagne

200 KM SUD PARIS
de hameau sur colline, ferme 1840 amén., grd séjour, chem., 2 grdes chbres, cuis., bain, w.-c., grenier carrelé. 7.000 m² de pré-verg. 225.000 F. Tél. après 18 h 350-28-28.

domaines

Achète
PROPRIÉTÉ DE CHASSE EN SOLOGNE
Ecrire ORLET N° 203496
138, av. Ch.-de-Gaulle,
92522 NEUILLY

proprietes

Centre Var : URGENT
Ppté 40 ha vignes, 10 ha forêt + Bastide 300 m² + dépendances. Prix 3.000.000 F
Téléphone : (94) 66-53-97.

SOLOGNE
5,80 ha dont étang 1 ha + bord rivière + maison 1 pièce Ecr. Havas Orléans, n° 203.572 BP 1519 45005 ORLÉANS CEDEX.

CHANTILLY-LE LYS
SPLENDIDE PROPRIÉTÉ RÉCENTE
sur parc paysagé 5.000 m² sous-sol total enterré, vaste séjour, 4 chambres, 2 salles de bains, 3 w.-c., garage séparé 2 voitures. Prestation grand luxe.
VISITE SUR PLACE
Samedi 8 juin
27, PREMIÈRE AVENUE
de 10 h à 12 h
et de 14 h à 19 h.

HAUT-VAR, Part. vd mais. 8 pces gd stand. Tennis, piscine. Gardiennage assuré. 1.650.000 F. Tél. (94) 70-55-18.

HAUTE-PROVENCE
Petite ville, part. vend gde maison ancienne + dépend. 500 m² au sol. R-d-ch. *Haute voûtes*. Prix : 980.000 F.
Tél. : (92) 75-10-54.

Vends belle maison sur 14 ha près AIX-EN-PROVENCE
Tél. après 20 h (42) 57-86-83.
Prix : 2.800.000 F.

viagers

ETUDE LODEL, 35, bd Voltaire, 75011 PARIS. Tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

2 p. près Gare de l'Est. 195.000 cpt + 500 F. LIBRE. Fme 78 ans. Cruz, 266-19-00.

bureaux

Locations

16e
Domiciliation, siège social, constitution Stés, secrét. tél., locat. bur., télex. 651-29-77.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
355-17-50

V/SIÈGE SOCIAL
TÉLEX SECRÉTARIAT
DÉMARCHES CONSTITUTION
sans frais d'honoraires,
possibilité de stationnement.
AGECO - 294-95-28

SIÈGE SOCIAL A PARIS
Bureau ou domiciliation
+ services. (1) 346-00-55.

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL**
loc. bureaux, secrét., télex
CONSTITUTION STÉS
ou création ttes entreprises.
ASPAC 293-60-50 +

DOMICILIATION 8e, 2e
Secrétariat, tél., télex. Location burx. Ttes démarches pour constitution de sociétés.
ACTE - 359-77-55

هكذا من الأصل

مكرر من الأصل

FAITS DIVERS

LA TRAGÉDIE DU HEYSEL

Les gendarmes belges reconnaissent leurs erreurs

« La gendarmerie belge a commis des erreurs au stade du Heysel », reconnaît le lieutenant-général Robert Bernaert, commandant en chef de la gendarmerie, dans le rapport qu'il vient de remettre à la commission d'enquête parlementaire chargée d'établir, avant le 6 juillet prochain, les causes et circonstances du drame survenu le 29 mai dernier.

Selon des indiscrétions parues dans la presse belge, ce rapport souligne que *soixante-douze* gendarmes étaient de service à l'intérieur du stade à 19 heures, soit trente minutes avant la tragique bousculade qui a coûté la vie à trente-huit personnes et blessé plus de quatre cent cinquante autres. Quatre-vingt-quatre gendarmes se trouvaient, à ce moment-là, à l'extérieur du stade et cent-soixante se tenaient en réserve d'intervention.

Seuls douze gendarmes stationnaient dans le couloir séparant les blocs X (où se trouvaient les supporters britanniques) et Z (occupés par une majorité de *tifosi* italiens). Sous la pression des supporters de Liverpool, qui leur jetaient des pierres, ces quelques gendarmes ont reculé. Une deuxième charge des Britanniques, qui ont franchi le mince grillage séparant les deux zones, les a refoulés jusqu'au milieu de la zone Z. A la troisième charge anglaise, le faible dispositif de la gendarmerie a été emporté.

Selon le lieutenant-général Bernaert, les forces de sécurité engagées correspondaient à une appréciation raisonnable, d'après les assurances reçues lors de diverses réunions préparatoires concernant l'encadrement des supporters, la bonne réputation de ceux-ci, les clôtures de séparation, la zone de sécurité, etc.

« Les incidents, ajoute le responsable de la gendarmerie belge dans son rapport, *se sont produits avec une heure d'avance sur le schéma raisonnablement prévisible. »* Dès que l'alerte a été donnée, deux mille trois cents hommes sont arrivés en renfort aux abords du stade, mais le brouhaha aurait empêché le commandant d'escadron d'entendre les demandes de renfort transmises par radio. – *(AFP.)*

Dans l'Oise

INCENDIE CRIMINEL AU DOMICILE DU MAIRE DE SAINT-LEU-D'ESSERENT

(De notre correspondant.)

Beauvais. – Un incendie s'est déclaré pendant la nuit du samedi 8 au dimanche 9 juin chez Mme Raymonde Carbon, maire communiste de Saint-Leu-d'Esserent (Oise). Vers 4 h 30, les occupants de la maison ont été réveillés par une épaisse fumée provenant du sous-sol. Le feu, qui avait pris dans un seau en plastique partiellement rempli de mazout, a été rapidement maîtrisé par les membres de la famille.

Deux détails confirment qu'il s'agit bien d'un acte criminel : d'une part, les fils de téléphone avaient été sectionnés au sommet du poteau, près de la maison ; d'autre part, des appels téléphoniques annonçant des incendies fictifs du même style avaient fait déplacer à plusieurs reprises sapeurs-pompiers et gendarmes.

Mme Carbon n'a pas exclu qu'il pouvait s'agir d'une action politique, rappelant qu'elle avait déjà été victime, lors des dernières élections, de diverses tracasseries.

Ph. L.

LES VOLEURS D'UN STOCK D'ARMES A LA MANUFACTURE DE BAYONNE ONT ÉTÉ RETROUVÉS

(De notre correspondant.)

Bayonne. – La police a retrouvé les auteurs du vol de cent vingt pistolets de gros calibre, commis à la fin de l'été 1984, à la Manufacture d'armes de Bayonne (MAB).

Il s'agit de quatre petits délinquants qui avaient réalisé de nombreux cambriolages dans la région et dont le chef, Jean-Paul Kiss, âgé d'une trentaine d'années, est un ancien ouvrier de l'entreprise. A la suite du dépôt de bilan en 1982, les armes en cours de fabrication ainsi que le stock avaient été transférés à la caserne de Bayonne, sauf celles qui se trouvaient dans la chambre forte. Le syndic, chargé de la liquidation, avait apposé les scellés sur la porte et demandé une surveillance des lieux. En octobre 1984, on devait découvrir qu'un trou avait été pratiqué dans un des murs de la chambre forte et que pistolets et revolvers avaient disparu.

Trois des malfaiteurs ont été retrouvés en prison : Jean-Paul Kiss avait été appréhendé au début de 1985 près d'Oloron ; Zouaoui Sadji, vingt-deux ans, et Carlos Arroyo, vingt-trois ans, étaient incarcérés à Pau depuis plusieurs mois. Le quatrième, mis en cause par ses complices, Romain Pucheu, vingt et un ans, a *été interpellé, samedi 8 juin*, à Orthez.

Ph. E.

SPORTS

Canoë-kayak

ZOK LE ROC

Garmisch-Partenkirchen. – Au cours des championnats du monde de canoë-kayak (descente en eaux vives) disputés les 8 et 9 juin à Garmisch-Partenkirchen (RFA), la France a remporté dix des vingt-quatre médailles attribuées. Elle a dominé l'Allemagne de l'Ouest, favorite de la compétition.

Le héros de ce festival a été le spécialiste du canoë Gilles Zok, qui a obtenu son troisième titre consécutif après ceux de Bala (Grande-Bretagne) en 1981 et de Mérano (Italie) en 1983. Cet Auvergnat de trente et un ans établit ainsi un record dans l'histoire de la spécialité. Il reste d'ailleurs invaincu depuis quatre ans. Il envisageait, en début de saison, d'abandonner la compétition après un dernier titre à Garmisch-Partenkirchen, mais le voici maintenant tenté par le gain d'une quatrième couronne mondiale, d'autant plus qu'elle sera attribuée en France, à Bourg-Saint-Maurice en juillet 1987.

Ce pari comporte un *risque* en la personne de Jean-Luc Bataille, un autre Français, âgé de vingt-cinq ans, qui a décroché la médaille de bronze derrière le Yougoslave Srecko Masle. L'élève rêve maintenant de dépasser le maître qui l'a formé sur les eaux de l'Allier et au côté duquel il a obtenu sa première médaille d'or à l'occasion de la course par équipes.

Mais la statue de Gilles Zok ne vacille pas encore. La personnalité du champion a attiré l'attention des publicitaires pour une campagne de *promotion d'une voiture italienne*. Elle est le symbole de la maîtrise des éléments les plus déchaînés, à la manière des eaux vives dévalant contre les dangereux rochers de la Loisach, la rivière allemande qui a servi de cadre au triomphe français.

LLIBERT TARRAGO.

LOTO SPORTIF N° 004

TIRAGE DU DIMANCHE 9 JUIN

FOOTBALL Grilles 1 à 6 – FOOTBALL (grilles 7 et 8)

1	2	3	4	5	6	7	8
002	000	001	000	002	000	002	008

TIRAGE 5 sur 20 : 4 – 7 – 11 – 14 – 20

		Nombre de bulletins gagnants	Gains pour une mise de base de 12,50 F
Bloc 1 + Bloc 2	Grand Chelem + 5 nos du 5/20	—	—
	Grand Chelem + 4 nos du 5/20	1	15 960,00 F
	Grand Chelem seul	146	7 965,00 F
Bloc 1 Grilles 1 à 6	Bloc 1 + 5 nos du 5/20	—	—
	Bloc 1 + 4 nos du 5/20	15	722,00 F
	Bloc 1 seul	2 507	346,00 F
Bloc 2 Grilles 7 et 8	Bloc 2 + 5 nos du 5/20	—	—
	Bloc 2 + 4 nos du 5/20	34	250,00 F
	Bloc 2 seul	8 086	110,00 F
Tirage du 5/20	5 nos du 5/20 seuls	37	1 739,00 F
	4 nos du 5/20 seuls	2 957	30,00 F

Résultat du tirage du 5 sur 20 du *Loto sportif 005* : 2-3-6-12-17

INFORMATIONS « SERVICES »

PARIS EN VISITES

JEUDI 13 JUIN

« Cent tombes célèbres de Claude François à Mallarmé » (journée en autocar, inscriptions (1) 387-30-41 V. de Langlade).

« Le Roi Soleil chez lui dans sa jeunesse », 15 h 30, métro Louvre (C.-A. Messer).

« Jardins, cours et cimetière de Charonne », 14 h 30, métro Philippe-Auguste.

« La Bourse en activité », 11 h 15, métro Bourse (P.-Y Jaslet).

« La Cité. Évocation de François Villon. Vie quotidienne au Moyen Age », 15 heures, métro Cité (I. Hauller).

« Exposition Delaunay au Musée d'art moderne », 14 heures (G. Caneri).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 20 (A. Ferrand).

« Les fouilles du Louvre de Philippe Auguste à la rotonde de la Villette », 15 heures, métro Stalingrad (M. Banassat).

« Jeunesse de Victor Hugo dans le sixième arrondissement », 15 heures, place Saint-Sulpice, devant mairie.

« Le vieux quartier Saint-Merri-Quincampoix », 15 heures, parvis Hôtel de Ville, devant la poste (G. Botteau).

« L'École des beaux-arts », 15 heures, 17, quai Malaquais (M. Ragueneau).

« Le Musée des arts décoratifs », 15 heures, entrée musée, 107, rue de Rivoli.

CONFÉRENCES

9, rue Maspéro, 18 heures : « Le modèle aristocratique dans la bourgeoisie allemande » (fin XIXe - début XXe siècle).

9, rue Malher, 18 h 15, centre de recherches de Paris I : « Les radicaux face à l'évolution de l'agriculture française ».

4, rue de Chevreuse, 14 heures : « L'Algérie vue par ses voisins » (Michel Jobert) ; 16 h 15 : « Algérie-États-Unis, changement et continuité ».

26, rue Bergère, 20 h 30 : « Gérer sa colère ».

46, rue Barrault, 15 heures : « La civilisation moderne s'oriente dans le sens opposé à la nature » (Zen international).

2, place Jussieu, tour 44-43, pièce 310, 17 heures : « Applications récentes des lasers médicaux ».

MONUMENTS PRIVÉS. – La Demeure historique, association de défense des monuments historiques privés, qui regroupe mille cinq cents châteaux et abbayes, fête son soixantième anniversaire en organisant (grâce à Christie's) la première exposition dédiée à *l'œuvre des peintres d'intérieurs*, Alexandre et Catherine Serebriakoff. Peu connus du grand public, car leurs œuvres ont toujours été commandées à titre personnel et n'ont jamais fait l'objet d'expositions ou de ventes publiques, ces artistes russes ont peint ces dernières quarante années des intérieurs de palais, châteaux, demeures, maisons, etc. Une partie des décors présentés à cette exposition n'existent plus, entre autres ceux du palais Labia à Venise, de l'hôtel de M. Arturo Lopez, *du château de Ferrières, du* salon de la princesse Radziwill, des hôtels Rothschild de la rue Masseran et de l'avenue de Marigny, et ceux – éphémères – des bals Beistegui et Rédé.

★ La Demeure historique, 57, quai de la Tournelle, 75005 Paris, jusqu'au 5 juillet, de 14 heures à 18 heures (sauf samedi et dimanche). Tél. : (1) 329-02-85 et 329-02-86.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 12.6.85 DÉBUT DE MATINÉE

Météorologie Nationale

1000 – 1005 – 1010 – 1015 – Pa – St – Li – Bo – To – Ma – Aj

≡ Brouillard ∼ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mardi 11 juin à 0 heure et le mercredi 12 juin à 24 heures.

Une vaste dépression actuellement au sud de l'Islande se déplace vers l'Ecosse, puis ultérieurement vers le Danemark. Elle va diriger de l'air frais et humide avec des vents de nord-ouest sur une grande partie de la France.

Mercredi matin, le temps sera calme sur la moitié sud de la France, avec souvent des éclaircies, bien que quelques formations de brouillard seront présentes dans l'intérieur. En revanche, sur la moitié nord, temps maussade, gris et souvent pluvieux avec un vent d'ouest nord-ouest souvent soutenu près de la Manche.

Les pluies vont gagner vers le sud au fil de la journée, pour se situer en soirée du Massif Central, aux Alpes où des orages pourraient éclater. A l'arrière, établissement d'un temps frais et capricieux : soleil et nuages et par moment de fortes averses du nord de la Seine et du Pas-de-Calais au Jura. A l'avant, le ciel se voilera progressivement mais assez tardivement près de la Méditerranée.

Les températures seront basses pour la saison : 9 à 13 degrés le matin ; l'après-midi, 15 à 18 degrés sur la moitié nord, 20 à 25 degrés sur la moitié sud avec tout de même 26 à 27 degrés près de la Méditerranée.

Sens d'évolution pour la fin de semaine

A l'arrière d'un front froid atténué qui se réactivera en Corse, une hausse de pression se produira provisoirement mais des masses d'air chaud et instable donneront une évolution orageuse sur les régions méridionales et sur l'Ouest.

Jeudi 13

Près des régions méditerranéennes, des passages nuageux en matinée feront place à un temps ensoleillé. Toutefois sur la Corse, les nuages seront plus nombreux et ils donneront une évolution orageuse. Ailleurs, un temps variable s'établira avec des éclaircies, plus belles dans le Sud-Ouest, et des averses dans le Nord-Est. Les maximums atteindront 17 à 18 degrés moitié Nord, 21 à 25 degrés moitié Sud.

Vendredi 14

Le temps brumeux ou nuageux le matin fera place à de belles éclaircies. Toutefois les nuages seront plus abondants près de la Manche orientale et près des frontières du Nord. En soirée des nuages pré-orageux aborderont les régions pyrénéennes. Les températures seront stationnaires ou en légère hausse.

Samedi 15

Des nuages accompagnés d'une évolution orageuse gagneront les régions méridionales et la moitié ouest du pays. Ailleurs, après dissipation des brumes matinales, le soleil brillera. Les températures seront en hausse, plus marquée sur l'Ouest et le Sud.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 juin ; le second, le minimum dans la nuit du 10 au *11 juin) : Ajaccio, 23 et 14 degrés* ; Biarritz, 19 et 15 ; Bordeaux, 18 et 12 ; Bréhat, 15 et 10 ; Brest, 15 et 9 ; Cannes, 19 et 15 ; Cherbourg, 14 et 9 ; Clermont-Ferrand, 19 et 9 ; Dijon, 16 et 6 ; Dinard, 15 et 8 ; Embrun, 18 et 6 ; Grenoble-St-M.-H., 21 (maxi) ; Grenoble-St-Geoirs, 21 et 10 ; La Rochelle, 17 et 10 ; Lille, 15 et 9 ; Limoges, 16 et 7 ; Lorient, 19 et 6 ; Lyon, 17 et 10 ; Marseille-Marignane, 23 et 15 ; Nancy, 15 et 4 ; Nantes, 19 et 7 ; Nice, 21 et 14 ; Paris-Montsouris, 17 et 10 ; Paris-Orly, 18 et 7 ; Pau, 20 et 13 ; Perpignan, 24 et 16 ; Rennes, 17 et 7 ; Rouen, 14 et 8 ; Saint-Etienne, 19 et 9 ; Strasbourg, 15 (maxi) ; Toulouse, 21 (maxi) : Tour, 18 (maxi).

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 16 ; Genève, 15 et 7 ; Lisbonne, 29 et 16 ; Londres, 17 et 10 ; Madrid, 29 et 12 ; Rome, 24 et 14 ; Stockholm, 15 et 8.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3985

HORIZONTALEMENT

I. Pour lui, l'actualité n'est jamais le sujet du jour. – II. Prouver sa gratitude pour services rendus ou renvoyer pour mauvais services. – III. Un incunable. Bruit de caisse. – IV. Des homes et des hommes. Frappe du bec pour ne pas en claquer. – V. Vieille toile sans valeur. – VI. Sans tache ou sans tare. Forme d'avoir. – VII. Porteur de bois. – VIII. Maison de la culture. Eminence déchue sous Louis XIV. – IX. Marin très porté sur les filles. – X. Note. Faire une dépense en liquide. – XI. Une dame-jeanne *l'est, mais une dame, même prénommée* Jeanne, ne tient pas à l'être.

VERTICALEMENT

1. Ce n'est pas les occasions qui doivent leur manquer pour faire fortune. – 2. Jouer les pêcheurs de perles. – 3. A tendance à tromper quand elle est fidèle. – 4. Fait la dent dure. Frustre. – 5. En retard. Rassembler des unités destinées au feu. – 6. Pour le KO des BK. N'a jamais été un bon point pour les Français. – 7. Extrait de l'Arioste. A trouvé une situation en s'engageant dans la flotte. – 8. Ethérée dans un milieu où souffle le vent du Parnasse. Participe passé. – 9. Eclat ou baron connu pour ses coups d'éclat. Eminence froide témoignant de la présence d'un feu.

Solution du problème n° 3984

Horizontalement

I. Héritage. – II. Robotisés. – III. Omelettes. – IV. Bône. Relu. – V. Ife. Bar. – VI. Nô. Pagine. – VII. Ecartés. – VIII. Taret. – IX. Ilote. Usa. – X. Me. Réac. – XI. Rue. Passé.

Verticalement

1. Robinetier. – 2. Homofocal. – 3. Ebène. Arôme. – 4. Rôle. Prête. – 5. Ite. Batte. – 6. Tirage. Râ. – 7. Astérisques. – 8. Geel. Sas. – 9. Essuie-glace.

GUY BROUTY.

BREF

GÉRER UNE ASSOCIATION. – Service Associations organise, en juillet, des sessions de trois jours de formation intensive sur l'administration interne et la gestion d'une association. Afin de permettre aux administrateurs bénévoles et aux salariés de faire face à leurs responsabilités juridiques, fiscales *et sociales.*

★ Renseignements : Service Associations, 60, rue du Président-Wilson, 92300 Levallois-Perret. Tél. : (1) 737-92-50.

MAURIAC EN ITALIE. – L'association parisienne des Amis de François Mauriac organise, du 25 août au 1er septembre, un voyage : « Sur les traces de Mauriac en Italie », sous la conduite du professeur Amoroso, de l'université de Gênes. Venise, Ravenne, Florence, Assise, Pérouse, Cortone et Rome *seront les étapes de cet itinéraire,*

★ Renseignements : M. Séailles, 1, rue Daru, 75008 Paris. Tél. : (1) 622-27-21.

chronologie

Mai 1985 dans le monde

La chronologie établie par Philippe Boucher et Edouard Masurel paraît chaque mois dans *le Monde* daté du mercredi, entre le 6 et le 12. Les chiffres figurant entre parenthèses indiquent la datation du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

ÉTRANGER

1. – NICARAGUA : Le président Reagan annonce de RFA, où il est en visite officielle, un embargo commercial total contre le Nicaragua. Le président Ortega, qui a commencé le 28 avril par l'URSS une tournée européenne, se rend ensuite dans plusieurs pays de l'Est, puis en Espagne, en France, en Italie et en Suède, Etats où l'embargo américain est sévèrement critiqué. De même, le 15, vingt-quatre pays d'Amérique latine le condamnent. (Du 2 au 22.)

1. – POLOGNE : Des sympathisants de *Solidarité* organisent, en particulier à Varsovie, des contre-manifestations, jugées par les observateurs occidentaux plus importantes que pour le 1er mai 1984. *Elles* sont réprimées, souvent par la force, et suivies de nombreuses interpellations ou arrestations. Une nouvelle modification du code pénal, adoptée le *10, renforce encore l'arsenal* répressif contre les opposants assimilés à *« des agents à la solde des centres de subversion occidentaux »*. (3, 4, 5-6, 12-13.)

***1-10.* – ÉTATS-UNIS-EUROPE :** Le voyage de M. Reagan en Europe suscite d'importantes manifestations de protestation dans les pays qu'il visite : il est en RFA *jusqu'au 6*, où son hommage aux soldats allemands de la dernière guerre, rendu le 5 au cimetière militaire de Bitburg, continue de susciter de vives polé*miques. Il se rend* ensuite en Espagne, puis, le 8, à Strasbourg, où, devant le Parlement européen, il exalte, à l'occasion du 40e anniversaire de la victoire de 1945, l'avè*nement* d'une *« Europe européenne »*. M. Reagan achève son séjour en Europe par le Portugal. (Du 2 au 13.)

2-4. – SOMMET DE BONN : *Au onzième sommet* des sept démocraties les plus industrialisées, M. Mitterrand est le seul à refuser la demande américaine qu'une date soit fixée pour l'ouverture de la future négociation commerciale au sein du GATT et annonce que la France ne participera pas à l'initiative de défense stratégique (IDS) proposée par M. Reagan. Une déclaration politique, adoptée à l'occasion du 40e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, fait l'éloge de la démocratie, de la paix et du développement. (Du 2 au 9.)

8. – BRÉSIL : Le Parlement adopte plusieurs amendements constitutionnels qui rétablissent l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel, accordent le droit de vote aux analphabètes et légalisent le Parti communiste, clandestin depuis 1947. Le président José Sarney, qui est à l'origine du pemier de ces amendements, présente, le 27, une importante réforme agraire. (9, 10, 11 et 29/V, 5/VI.)

8. – ÉTATS-UNIS - URSS : Dans leurs discours prononcés pour l'anniversaire de la victoire de 1945, M. Gorbatchev, à Moscou, critique violemment le *« militarisme américain »*, et M. Reagan, parlant devant le Parlement européen à Strasbourg, propose quatre « mesures de confiance » pour améliorer la communication entre les Deux Grands. La rencon*tre entre M. Gromyko et* M. Shultz, à Vienne, le 14, ne permet de fixer ni la date ni le lieu d'un éventuel sommet Reagan-Gorbatchev. (9, 10, 11 et du 15 au 18.)

9. – LIBAN : Dès qu'il est nommé chef des Forces libanaises, M. Elie Hobeika fait acte d'allégeance à la Syrie. Malgré ce revi*rement de la milice* chrétienne, qui s'opposait depuis le 12 mars à la politique du président Gemayel, jugée trop pro-syrienne, les affrontements islamo-chrétiens, qui ont repris le 29 avril sur la ligne de démarcation entre les deux secteurs de Beyrouth, se poursuivent pendant tout le mois de mai, faisant plus de cent morts. (Du 2 au 21.)

10. – ÉTATS-UNIS : M. Reagan accepte une réduction du déficit budgétaire de 56 milliards de dollars. Selon ce projet, mis au point par les sénateurs, les dépenses militaires ne progresseraient pas plus que l'inflation, mais les représentants demandent, le 23, un gel complet des crédits du Pentagone. Le 23 aussi, le Sénat réduit de 100 à 50 le nombre des missiles intercontinentaux MX qui pourront être installés : M. Reagan a été contraint de proposer, le 21, ce compromis. (4, 11, 12-13, 24 et 25.)

10. – NIGÉRIA : Les frontières terrestres, qui avaient été rouvertes, le 3, pour permettre l'expulsion des étrangers en situation irrégulière, sont refermées, bien que seulement cent mille des sept cent mille personnes visées aient quitté le pays. (4, du 7 au 20, 24 et 26-27.)

10-11. – INDE : Une trentaine d'attentats à la bombe sont commis dans les transports publics de la capitale et de quatre villes avoisinantes par les extrémistes sikhs, faisant quatre-vingts morts. Environ un millier de jeunes sikhs sont arrêtés, ce qui porte à au moins quatre mille le nombre de sikhs détenus, mais M. Rajiv Gandhi se déclare toujours décidé à *« trouver une solution politique aux problèmes du Pendjab »*. (Du 10 au 16 et 22.)

***11. – GRANDE-BRETAGNE* :** Cinquante-quatre personnes périssent dans l'incendie, pendant un match de football, d'une tribune du stade de Brad*ford, dans le nord de l'Angleterre.* (14, 18 et 23.)

11-21. – VATICAN : La visite de Jean-Paul II aux Pays-Bas, du 11 au 14, suscite des protestations de catholiques *contestataires et* des manifestations violentes de marginaux. Le pape se rend ensuite au Luxembourg, les 15 et 16, puis en Belgique, du 16 au 21, *où il doit aussi subir de nom*breuses critiques. (Du 10 au 21 et 23.)

12. – RFA : Aux élections régionales de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, le Parti social-démocrate, dirigé par M. Johannes Rau, ministre-président de ce Land, le plus peuplé du pays, obtient 52,1 % des *voix (+ 3,7 % par rapport à* 1980). Le Parti chrétien-démocrate du chancelier Helmut Kohl, avec 36,5 % des voix (– 6,7 %), subit une sévère défaite. (11, 14 et 19-20.)

12-13. – ITALIE : Le gouvernement de coalition de M. Bettino Craxi sort renforcé des élections régionales et municipales. Le PCI *est en net recul et redevient le* deuxième parti après la démocratie chrétienne. (Du 12 au 17 et 21.)

14. – SRI-LANKA : A Anuradhapura, *ville sainte du* bouddhisme, un commando de séparatistes tamouls ouvre le feu dans les rues, tuant au moins cent quarante-cinq habitants. Cependant, d'autres *affrontements* intercommunautaires et la répression menée par les forces de l'ordre provoquent des dizaines de victimes supplémentaires. (5-6, du 15 au 25 et 28.)

16. – CEE : Dans la négociation sur les prix agricoles 1985-1986 qui aurait dû être achevée avant *le 1er avril*, un accord *global* ne peut être obtenu en raison du refus de la RFA d'accepter la baisse de 1,8 % des prix des céréales proposés par la Commis*sion. Les prix de tous les autres* produits sont fixés. (4, 5-6, 7, 9 et du 14 au 20.)

17. – URSS : Les autorités soviétiques prennent de rigoureuses mesures *de lutte* contre *« l'ivrognerie et l'alcoolisme »*. (4, 18 et 19-20.)

18. – ETATS-UNIS : La Réserve fédérale baisse le taux d'escompte de 8 % à 7,5 %. Cette décision est bien accueillie à la Bourse de New-York, où l'indice Dow Jones passe, le 20, la barre des 1300, malgré la confirmation du ralentissement de la croissance économique : le PNB n'a augmenté que de 0,7 % au premier trimestre contre 6,9 % en 1984. (Du 19 au 23 et 26-27.)

19. – LIBAN : Début de la bataille des camps palestiniens à Beyrouth : elle oppose les combattants palestiniens des camps de Sabra, Chatila et Borj-Barajneh aux miliciens chiites d'Amal, assistés de la 6e brigade de l'armée libanaise, qui leur est inféodée. Elle se poursuit les jours suivants malgré l'intervention de la Syrie : Damas, qui soutient Amal, ne peut empêcher ses alliés palestiniens de continuer la lutte. Les combats sont très violents et font au moins cinq cents morts ; des *témoignages font état d'actes de* violence et d'exécutions sommaires commis par les miliciens chiites. Du 29 au 31, le président Gemayel s'entretient à Damas *avec M. Hafez El Assad. Le 31, le* Conseil de sécurité de l'ONU vote à l'unanimité un appel demandant l'arrêt des violences contre la population civile. (A partir du 21.)

20. – PROCHE-ORIENT : En échange de trois soldats israéliens, capturés au Liban en 1982, Jérusalem libère mille cent cinquante détenus *palestiniens*, dont les auteurs des plus sanglantes actions terroristes commises en Israël. (21, 22 et 29.)

20. – SUEDE : La grève des fonctionnaires commencée le 2 s'achève après l'intervention personnelle de M. Olof Palme, premier ministre. Le gouvernement a dû accepter que les augmentations de salaires dépassent le plafond de 5 % qu'il avait fixé. (3, 4, du 12 au 15 et 21.)

21-26. – INDE-URSS : M. Rajiv Gandhi se rend en URSS pour son premier voyage officiel à l'étranger. Il obtient de Moscou de très importants crédits industriels. (18, 21, 23 et 24.)

22. – LIBAN : L'explosion d'une voiture piégée, à Sinn-el-Fil, quartier résidentiel du secteur chrétien de Beyrouth, fait cinquante-cinq morts. (24 et 29.)

22. – *LIBAN* : Deux Français, un journaliste, Jean-Paul Kauffmann, et un chercheur, Michel Seurat, sont enlevés à Beyrouth par le Djihad islamique, qui reven*dique aussi le rapt*, le 28, du directeur de l'hôpital américain de Beyrouth. L'organisation terroriste détient deux autres Français et cinq autres Américains qu'elle voudrait échanger contre dix de ses militants emprisonnés au Koweït. (Du 17 au 20 et à partir du 28.)

22-25. – FRANCE-CANADA : *M. René Lévesque, premier ministre* québécois, indique, au cours de sa quatrième visite officielle en France depuis 1976, que le gouvernement fédéral canadien ne s'oppose plus à la participation du *Québec à un futur sommet franco*phone. (18 et du 22 au 28.)

23. AFRIQUE DU SUD-ANGOLA : Après l'interception par l'armée angolaise, le 22, d'un commando sud-africain dans l'enclave de Cabinda, au nord de l'Angola, Pretoria reconnaît que des soldats sud-africains opèrent secrètement *« au nord et au sud de Luanda »*. (Du 24 au 27 et 31.)

23-24. – FRANCE-THÉCOSLOVAQUIE : M. Roland Dumas est le premier chef de la diplomatie française à se rendre à Prague depuis 1966. (19-20, 24, 25 et 28.)

24. – BANGLADESH : Un cyclone dévaste la côte sud-est du pays et fait au moins cinq mille morts et deux cent cinquante mille sans-abri. (Du 28/V au 3/VI.)

25. – IRAN-IRAK : L'Irak prend prétexte d'un attentat manqué contre l'émir du Koweït pour déclencher de nouveaux raids contre des objectifs civils iraniens. Avec les représailles iraniennes, la « guerre des villes », interrompue depuis la mi-avril, reprend. (A partir du 26.)

27. – ITALIE : Ouverture, devant la cour d'assises de Rome, du procès des *« complicités bulgares »* d'Ali Agça, *le jeune Turc* qui tenta, le 13 mai 1981, d'assassiner Jean-Paul II. Des questions sur la crédibilité de l'accusateur se posent après qu'Ali Agça, *condamné à la prison à vie en juil*let 1981, eut déclaré qu'il était *« Jésus-Christ réincarné »*. (A partir du 26.)

28. – ETATS-UNIS : M. Reagan présente une vaste réforme fiscale, qui devrait favoriser les plus riches et les plus pauvres. (28, 30 et 31.)

28. – FRANCE-RFA : La rencontre organisée entre M. Kohl et M. Mitterrand, au bord du lac de Constance, pour tenter de restaurer, à un mois du conseil européen de Milan, l'entente entre Paris et Bonn, après les « malentendus » apparus au sommet des pays industrialisés de Bonn, ne permet pas de réduire les divergences sur la réponse à apporter à l'IDS, le programme américain de défense spatiale. Cependant, le chancelier Kohl affirme que la coopération technologique prévue par le projet Eurêka est *« une nécessité vitale pour les Européens »*. (8, 10, 16, 19-20 et du 24 au 31.)

28-31. – PROCHE-ORIENT : Le roi Hussein de Jordanie, reçu par le président Reagan à Washington, affirme que l'OLP est prête à des négociations de paix sur la base de la reconnaissance d'Israël. Des discussions préliminaires entre les Etats-Unis et une délégation jordano-palestinienne sont sérieusement envisagées. (10, 14, 15 et du 30/V au 3/VI.)

29. – *BELGIQUE* : *Au stade* du Heysel, à Bruxelles, l'attaque par des « hooligans » anglais de supporters italiens, lors de la finale de la Coupe d'Europe des *clubs champions, opposant le* Football Club de Liverpool à la Juventus de Turin, provoque la mort de trente-huit personnes, dont trente et un Italiens. L'émo*tion suscitée par cette tragédie est* considérable, d'autant plus qu'elle a été retransmise en direct par la télévision, avant que le match ne commence. L'Union européenne *des associations de football* (UEFA) décide, le 2 juin, la suspension pour une durée indéterminée de tous les clubs anglais. (A partir du 31.)

Un choix d'enquêtes et de reportages

PHILIPPINES : la guerre dans le sud (2,3 et 4).

FRANCE : La micro-informatique au Sicob (3 et du 7 au 11).

FRANCE : Les parcs de loisirs (5-6).

EUROPE : Le quarantième anniversaire de la victoire sur le nazisme (du 7 au 11 et 16).

FRANCE : Le malaise des médecins libéraux (8 et 9).

VILLES AU FUTUR : Grenoble (10).

FRANCE : La presse écrite à la conquête des 15-25 ans (12-13).

FRANCE : La décentralisation trois ans après (14, 15, 16 et 17).

IRAN : Le piège de la guerre (15, 16 et 17).

DOSSIER : Le statut des immigrés (15).

THAILANDE : Un royaume à la page (19-20).

FRANCE : La politique au risque du rire (19-20).

***EMPLOI* : Les carrières de l'exportation (22).**

CHINE : Industrialisation rurale à la chinoise (23 et 24).

ETHIOPIE : L'aide aux victimes de la famine (23 et 30).

FRANCE : Aux origines de Raymond Barre (30).

FRANCE : Le RPR et ses militants (31/V et 1/VI).

FRANCE

2. – M. François Léotard, *secrétaire général du PR, entame* par Reims la campagne du « mai des Républicains », qui le conduit dans une trentaine de villes, où il tient des réunions publiques. Il est aussi *l'invité*, le 6, de « L'heure de vérité », sur Antenne 2 (4, 7, 8 et 26-27).

5. – Des troubles à la prison de Fleury-Mérogis (Essonne) sont suivis jusqu'au *19* d'une agitation sporadique dans plusieurs maisons d'arrêt. Les détenus protestent contre leurs conditions de détention. Au 1er avril, leur nombre a atteint le record de 44 654 pour 32 500 places. M. Robert Badinter présente, le 22, un projet de loi qui vise à réduire la durée des instructions pénales et à limiter le recours aux courtes peines d'emprisonnement (du 7 au 24, 28 et 31).

5. – M. Jacques Chirac, invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », se déclare partisan d'une troisième voie entre la *« résignation »* socialiste et la *« restauration »* barriste. Le *« renouveau »* qu'il prône suppose *« une rupture assez brutale »* pour revenir *« à beaucoup plus d'initiatives et de responsabilités du secteur privé »* (5-6 et 7).

8. – En Nouvelle-Calédonie, de violents affrontements opposent extrémistes canaques et caldoches à Nouméa : un jeune Mélanésien est tué par balles, et une centaine de personnes sont blessées dont une quarantaine parmi les forces de l'ordre. M. Edgard Pisani reproche au RPCR *« une volonté délibérée d'agression »*. (du 9 au 18).

10-11. – M. Charles Hernu se rend en Nouvelle-Calédonie, où il confirme la volonté du gouvernement français de renforcer les infrastructures militaires du territoire (du 10 au 15).

11. – Devant le comité directeur du PS, au cours duquel sont déposées les contributions préparatoires au Congrès prévu en octobre à Toulouse, M. Lionel Jospin écarte toute possibilité d'alliance avec la droite après les législatives de mars 1986 (2, 3, 7, du 11 au 16, 19-20, 22 et 28).

14. – M. François Mitterrand, tirant devant le Collège de France les conclusions de son rapport sur « L'enseignement de l'avenir » remis le 27 mars, propose la création d'une « université ouverte » pour la formation des adultes et d'une chaîne de télévision éducative et culturelle. Il demande aussi la mise en place d'un système d'évaluation des établissements scolaires (15, 16 et 28).

17. – Le procès des accusés de la tuerie d'Auriol, commencé le 22 avril devant les assises des Bouches-du-Rhône, s'achève : les six accusés, tous membres du SAC marseillais, sont jugés responsables de l'assassinat, en juillet 1981, de Jacques Massié, le chef du SAC marseillais, et de cinq membres de sa famille, dont un enfant de huit ans. Jean-Joseph Maria, responsable intérimaire du SAC marseillais en juillet 1981, Lionel Collard et Ange Poletti sont condamnés à la réclusion à vie ; Jean-Bruno Finochietti et Didier Campana à vingt ans de réclusion, Jean-François Massoni, à quinze ans (du 21/IV au 20/V).

19. – Les immigrés de Mons-en-Barœul (Nord) *élisent trois* « représentants » au conseil municipal, à l'initiative du maire socialiste de la commune. L'opposition juge *« illégale et inconstitutionnelle »* cette élection que la majorité accueille avec réserve (du 19 au 22 et 25.)

21. – M. Edgard Pisani est nommé ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie. M. Fernand Wibaux, ambassadeur au *Liban*, lui succède comme haut commissaire dans le territoire. D'autre part, Mme Yvette Roudy, qui était ministre délégué, devient ministre chargé des droits de *la femme*. Du 29 au 31, les députés examinent le plan gouvernemental, défendu à la tribune par M. Pisani ; il est approuvé le 4 juin par les seuls députés socialistes, le RPR, l'UDF et le PC votant contre (à partir du 19)

21. – Le comité central du PC accroît ses critiques à l'égard du PS et du gouvernement que la CGT et les élus communistes sont accusés de ne pas combattre assez vigoureusement (3, 10, 16, 17, 21 et du 23 au 30.)

22. – Le général Jean Saulnier est nommé chef d'état-major des armées : il remplacera le 1er août le général Jeanou Lacaze, qui a atteint la limite d'âge (23 et 24).

22. – M. Laurent Fabius annonce, au cours de l'émission télévisée « Parlons France », la création de *« baccalauréats professionnels »* pour inciter les élèves de l'enseignement technique à poursuivre leurs études (24, 25, 29 et 30).

22. – M. Michel Rocard estime, dans un entretien à *Libération*, que *« le temps est venu d'ouvrir la procédure de mise à jour »* de la doctrine socialiste (3, 14, 15 et 23).

25. – M. Mitterrand, assistant à Brest au premier départ en patrouille de *l'Inflexible*, le sixième sous-marin nucléaire français, affirme que *« la dissuasion nucléaire a encore de longues années devant elle »* (22, 26-27 et 28).

30-31. – A l'issue du colloque international « Libertés et droits de l'homme », organisé à Paris sur son initiative, M. Laurent Fabius menace l'Afrique du Sud de sanctions économiques si les autorités ne prennent pas, *« dans un délai de dix-huit mois à deux ans (...), des mesures précises (...) pour en terminer avec les pratiques »* de l'apartheid (23 et du 29/V au 4/VI).

31. – Les porteurs de parts de la SARL le Monde approuvent le plan de redressement proposé par André Fontaine et autorisent l'augmentation de capital qui implique un recours à des apports extérieurs (15, 29 et du 31/V au 4/VI).

31. – Mort de Robert Bothereau, secrétaire général de Force ouvrière de 1948 à 1963 (4/VI).

31. – Mort de l'alpiniste Gaston Rébuffat (4/VI).

Economie

13. – SOCIAL : Un accord sur le travail temporaire est conclu entre les partenaires sociaux à l'exception de la CGT, alors que les négociations entre le patronat et les syndicats reprennent, le 14, par une réunion « exploratoire » sur la révision des mesures pour les salariés menacés dans leur emploi (9, 14, 15, 16, 19-20 et 31)

15. – DETTE EXTÉRIEURE : M. Pierre Bérégovoy annonce le prochain remboursement anticipé d'une partie de l'eurocrédit contracté en juin 1983 auprès de la CEE, en raison de *« la bonne tenue du franc et de l'amélioration du solde de nos échanges »* (16, 17, 19-20, 22, 24 et 25).

17. – CONJONCTURE : En avril, le nombre de chômeurs a diminué d'environ 0,6 %, le déficit du commerce extérieur a atteint 4,2 milliards de francs et les prix ont augmenté de 0,7 % (du 17 au 21, 23 et 31/V, 1/VI).

22. – IMPOTS : L'Assemblée nationale vote un allégement de la taxe d'habitation pour les contribuables qui ne paient pas d'impôt sur le revenu (16, 24 et 28).

28. – SOCIAL : La CGT et le PC dénoncent la *« pratique anti-ouvrière »* du gouvernement, après l'évacuation par la police de l'usine SKF d'Ivry-sur-Seine, occupée depuis dix-neuf mois (29, 30 et 31).

CULTURE

2. – Antoine Vitez met en scène *Ubu roi*, d'Alfred Jarry, au Théâtre de Chaillot (7).

5. – Mort de Carter Brown, écrivain britannique, auteur de romans policiers (8).

6. – M. François Mitterrand inaugure la salle de cinéma de la Géode, dans la cité des sciences de La Villette, où le film est projeté sur un écran hémisphérique de 26 mètres de diamètre (2, 5-6 et 15).

12. – Mort du peintre Jean Dubuffet (15, 16 et 23).

14. – Le Musée d'art moderne de la Ville de Paris organise une rétrospective Robert et Sonia Delaunay (4/VI).

16. – Cent vingt tableaux de Renoir sont exposés au Grand Palais à Paris (17 et 26-27).

20. – *Papa est en voyage d'affaires*, film yougoslave d'Emir Kusturica, obtient la Palme d'or du Festival de Cannes (du 9 au 23).

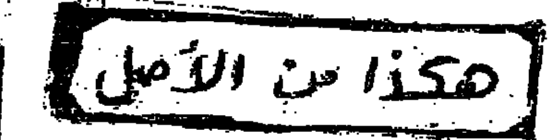
20. – M. Jean-Denis Bredin remet au premier ministre son rapport sur la télévision privée : il propose l'autorisation d'une ou de deux chaînes privées nationales. M. Laurent Fabius approuve, le 22, les conclusions de M. Bredin et annonce des mesures fiscales pour favoriser l'investissement dans la production audiovisuelle (15 et du 21 au 30).

29. – L'annulation par Antenne 2 de la diffusion d'un film sur le groupe Manouchian *provoque une polémique sur la* censure : le PCF avait mené une campagne contre le film, et la Haute Autorité de l'audiovisuel, saisie par le PDG d'A2, avait émis un avis défavorable après avoir consulté cinq personnalités de la Résistance (26-27 et à partir du 30).

29. – Mort de Georges Devereux, ethnopsychiatre d'origine hongroise (1/VI).

30. – Fernand Braudel, reçu à l'Académie française par Maurice Druon, prononce l'éloge d'André Chamson (2-3/VI).

31. – Mort de Louis Robert, helléniste et archéologue (4/VI).



économie

REPÈRES

Dollar : plus calme à 9,42 F

En vive hausse, lundi 10 juin, à 9,45 F et 3,10 DM, contre 9,34 F et 3,06 DM à la veille du week-end, le dollar s'est légèrement tassé à 9,42 F et 3,09 DM. La plus grande incertitude règne sur les marchés des changes, où tout le monde attend un mouvement du dollar, en hausse ou en baisse, nul ne sait. Le franc est, à nouveau, très ferme vis-à-vis du deutschemark, dont le cours est revenu à 3,0480 F.

Céréales : bonnes récoltes en URSS

Selon le ministère de l'agriculture des Etats-Unis, la production de céréales de l'URSS atteindra 195 millions de tonnes au cours de la campagne 1985-1986, et les importations s'éléveraient à 37 millions de tonnes. Il s'agirait de la seconde meilleure récolte après celle de 1978 (237 millions de tonnes). Pour la campagne 1984-1985, les Etats-Unis ont estimé à 170 millions de tonnes la production de céréales en URSS et à 55 millions de tonnes les importations.

Chèques de voyage : premiers formulaires en ECU

La Société du chèque de voyage en ECU (SCVE) a présenté, le 10 juin, les premiers formulaires libellés en ECU, qui seront disponibles, dès la semaine prochaine, dans l'ensemble des banques françaises, et à la fin juin dans les établissements étrangers qui voudront bien les commercialiser. De couleur bleutée, ces chèques de voyage, dont le principal avantage est d'être établi dans une monnaie stable, seront vendus initialement en coupures de 50 ECU (soit environ 340 F). Ils comportent un dessin proche de celui d'American Express, afin de rappeler l'assistance technique fournie par cet émetteur. La SCVE créée en 1984 est une émanation de la Société française du chèque de voyage (dans laquelle American Express détient une participation de 34 %), du Crédit lyonnais, de la BNP, du Crédit commercial de France et de la Caisse nationale du crédit agricole pour l'essentiel, aux côtés de plusieurs banques étrangères (40 %).

Croissance : baisse en RFA

Le produit national brut de la République fédérale d'Allemagne a baissé, au premier trimestre de 1985, de 1 % par rapport au dernier trimestre de 1984. Officiellement, on expliquait essentiellement ce résultat par les rigueurs de l'hiver, qui ont affecté les dépenses de construction. Les experts continuent d'annoncer un objectif de croissance de 2,5 % sur l'ensemble de l'année, et rappellent que l'activité a, en fait, augmenté de 0,4 % par rapport à la même période de l'année dernière.

Nucléaire : accord germano-chinois

A l'occasion de la visite à Bonn de M. Zhao Ziyang, premier ministre chinois, la firme ouest-allemande KWU a signé, le 11 juin, un mémorandum pour la livraison à la Chine de quatre réacteurs de 1 000 mégawatts chacun *« sous réserve d'un accord sur les prix, le financement et le transfert de technologie »*. La France avait signé un accord identique en mai 1983. Cet accord sino-allemand consacre donc la concurrence entre Français et Allemands pour la fourniture des réacteurs 3 et 4 du programme nucléaire chinois, dont la construction est prévue à Sunan, dans la province du Jiangsu, non loin de Shangaï (*le Monde* du 6 juin).

CONJONCTURE

L'horizon 86 selon l'OFCE

Une vue optimiste

Sans prédire de grands bouleversements, l'OFCE (1) n'en reste pas moins plutôt optimiste pour l'avenir économique de la France. Son hypothèse centrale est qu'en 1985 et en 1986 on assistera à un ralentissement progressif de la croissance américaine. Mais la baisse lente des taux d'intérêt et celle du dollar qui s'ensuivra desserreront les contraintes des pays en voie de développement et de certains Etats européens. La demande mondiale restera donc assez soutenue.

« Cet environnement international serait donc relativement favorable pour l'économie française, ce qui permettrait, d'une part, la poursuite de la désinflation et du redressement du profit des entreprises, d'autre part, une politique économique compensant la faible croissance du salaire réel par une redistribution fiscale en faveur des ménages », indique l'OFCE. Celui-ci ne prévoit pas de réajustement monétaire avant les élections législatives du printemps prochain.

L'inflation (5,6 % en glissement en 1985, 4,8 % en 1986) rejoindrait les taux observés de 1968 à 1972, avant le premier choc pétrolier. Il en serait de même pour la rentabilité des entreprises. Cependant, l'investissement n'augmenterait en volume que de 1,4 % en 1985 et de 3,4 % en 1986, les perspectives de croissance n'étant pas suffisamment incitatives.

Une légère reprise du pouvoir d'achat du revenu disponible (grâce notamment à la baisse des impôts) permettrait un redémarrage de la consommation des ménages (1,3 % en glissement en 1985, 2 % en 1986). Ce sont donc les dépenses des ménages qui influeraient le plus sur la croissance, qui resterait très faible en 1985 (0,6 %) mais augmenterait à 2,1 % en 1986.

L'optimisme de l'OFCE se manifeste surtout à propos de l'équilibre extérieur. Tout en soulignant que son rétablissement reste fragile, l'Observatoire français n'en prévoit pas moins un déficit commercial de seulement 13 milliards de francs en 1985, alors qu'il est déjà de 15,1 milliards pour les quatre premiers mois de la même année. Ce déficit ferait place à un excédent de 16 milliards de francs en 1986. Dans le cas où le dollar continuerait de monter pour atteindre 10 F en moyenne en 1986, le déficit extérieur s'établirait à 16 milliards en 1985 et la balance commerciale serait juste équilibrée en 1986.

Reste l'emploi, à propos duquel l'OFCE ne prévoit pas d'amélioration. *« Les entrées en stage dans le cadre des TUC pourraient continuer à restreindre le chômage des jeunes et à stabiliser le chômage total jusqu'à l'automne. »*. Mais, à partir de là, le dispositif cessera d'avoir un impact favorable, et le nombre de demandeurs d'emploi, qui serait resté en dessous de 2,5 millions au début de 1986, atteindrait 2,6 millions à la fin de la même année.

F. S.

(1) L'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) est un organisme d'études et de recherches économiques relevant de la Fondation nationale des sciences politiques. Il reçoit à ce titre une subvention de l'État.

SOCIAL

LA PRÉPARATION DE LA CONVENTION MÉDICALE DE 1985

Un partage des tâches ?

L'une signe, l'autre pas... L'assemblée générale de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) avait accepté – de mauvais gré – l'enveloppe prévue par le gouvernement pour la revalorisation des tarifs médicaux en 1985, mais avait rejeté avec indignation le projet de convention avec les caisses nationales d'assurance-maladie (*le Monde* du 4 juin). La Fédération des médecins de France (FMF), réunie le dimanche 9 juin, a pris le parti inverse : elle a refusé les tarifs, à 92,3 % des voix, *« poliment mais fermement »*, selon l'expression de son président, le docteur Jean Marchand, mais à une forte majorité (74,3 % des voix) elle a *« accueilli favorablement »* le projet de convention.

La FMF ne se prononcera définitivement qu'au vu du texte *« achevé »* ; elle veut aussi être sûre que les dispositions adoptées par le gouvernement pour les changements de la « nomenclature » médicale éviteront bien toute modification après les discussions tarifaires annuelles. Mais son avis favorable n'est pas surprenant. La FMF retrouve dans le projet un point qu'elle avait jugé fondamental dès le départ des négociations : la pérennisation d'un secteur de médecins conventionnés pouvant fixer librement leurs honoraires (*le Monde* du 30 novembre 1984) ; elle a toutes chances de voir maintenus les pouvoirs des « commissions médico-paritaires », qu'elle considère comme une forme d'*« autogestion »*. Les dispositions très modérées instituées pour la maîtrise des dépenses et les rémunérations prévues pour les tâches nouvelles peuvent lui apparaître comme un progrès.

L'attitude des deux « centrales » médicales n'en est pas moins curieuse. Elle ressemble à un jeu de « chacun son tour ». L'an dernier, c'est la FMF qui avait proposé une solution de repli peu populaire pour entrer dans l'enveloppe tarifaire imposée par le gouvernement aux médecins et aux caisses d'assurance-maladie ; cette année, elle profitera des avantages apportés par la signature de la convention : aménagement *des frais professionnels* et supplément de rémunération au début de 1986. Mais cela ressemble aussi à un partage des tâches : pour que la convention ou les tarifs soient valables, il suffit d'une seule signature...

G. H.

M. Michel Crépeau prépare des mesures pour l'apprentissage

Ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, M. Michel Crépeau prépare des mesures en faveur de l'apprentissage, qui pourraient être examinées par le prochain conseil des ministres. Les jeunes apprentis pourraient entreprendre la préparation d'un deuxième CAP – certificat d'aptitude professionnelle – dans les mêmes conditions que le premier. Avec le même statut, ils recevraient ainsi une formation complémentaire pour répondre à l'évolution de certains métiers qui ne se limitent plus à la connaissance d'une seule spécialité. Le redoublement, pour obtenir un CAP, serait désormais autorisé pendant un an afin de limiter les cas d'échecs à l'examen, plus élevés pour les apprentis que pour les élèves des établissements scolaires. Les conditions de cette année supplémentaire d'apprentissage seraient précisées, le temps de formation étant fixé à deux cent-quarante heures.

La procédure d'agrément des maîtres d'apprentissage, qui connaît des difficultés, serait revue. Enfin, *un maître d'apprentissage* pourrait faire suivre d'une embauche avec un contrat de travail à durée déterminée la période d'apprentissage. On espère ainsi que le jeune apprenti aura plus de chances d'obtenir un emploi, car l'on constate que, actuellement, la phase de formation achevée, une proportion importante de jeunes doivent rechercher ailleurs une embauche.

Ces quatre dispositions nouvelles s'adresseraient aux artisans, grands utilisateurs d'apprentis. Elles devraient précéder d'autres mesures, d'une portée plus générale, que le ministre du travail, M. Michel Delebarre, s'est engagé à faire connaître à l'issue d'un tour de France de la formation professionnelle entrepris depuis le printemps.

En septembre, ces propositions seront présentées devant le comité de coordination des programmes régionaux de formation, que préside M. Jean-Pierre Soisson, lui-même ancien ministre de la formation professionnelle.

● **UNEDIC : les négociations pour les chômeurs en fin de droits vont pouvoir s'ouvrir.** – Le CNPF, qui n'avait pas voulu se prononcer et fixer une date de rencontre, lors de la réunion du bureau de l'UNEDIC, le 6 juin, paraît désormais décidé à aller vite pour régler le cas des chômeurs en fin de droits moins bien indemnisés que les chômeurs en allocation de solidarité, financée par l'Etat. *« Le dossier va être ouvert très rapidement »*, dit-on au CNPF où l'on pense qu'une première discussion, avec les partenaires sociaux, pourrait avoir lieu au début du mois de juillet.

LE QUARANTIÈME CONGRÈS DE LA CFDT

M. Maire critique la « gestion à courte vue » du gouvernement

(Suite de la première page.)

M. Maire a dénoncé également les conceptions *« archaïques »* ou *« du XIX[e] siècle »* (sur la remise en cause du SMIC) du patronat qui *« se laisse aller progressivement au mirage de la restauration de ses privilèges »*. *« La dérégulation en soi,* a-t-il affirmé, *est une absurdité dangereuse. Toute société développée a besoin d'une régulation des rapports sociaux, des salaires, des qualifications, des contrats de travail, sinon elle est la proie de conflits brusques et incontrôlés. Cette régulation peut être législative ou contractuelle ; mais de toute façon, elle est indispensable pour les salariés, comme pour l'économie. »*

Passant longuement en revue les revendications de la CFDT, M. Maire est revenu sur l'échec des négociations sur la flexibilité de l'emploi, rappelant que de nouvelles options, soumises à la discussion du congrès, *« tiennent la route sauf à se refermer dans un syndicalisme de refus, sans efficacité pour l'emploi »*. *« La flexibilité à conquérir,* a-t-il souligné, *concerne donc pour l'essentiel la gestion interne des entreprises et non la rotation rapide de la main-d'œuvre. »* Mais il a répété que la CFDT ne refusait pas *« toutes diversifications »* des formes d'emploi : *« Prenons garde à ne pas condamner ou négliger tout ce qui n'est pas contrat de travail à durée indéterminée. »*

M. Maire a également insisté sur le caractère *« multiforme »* de la bataille de l'emploi, *« priorité majeure »* de la CFDT avec la syndicalisation. Il a *« exigé »* la poursuite de la revalorisation du pouvoir d'achat du SMIC, sans toutefois la chiffrer. Le *« plus urgent »* étant de *« permettre aux chômeurs de mieux vivre »*, M. Maire s'est prononcé pour une augmentation des cotisations à l'assurance-chômage des salariés et des entreprises, *« exigeant »* là aussi une réponse du CNPF à une demande de négociation présentée le 14 février dernier.

Le secrétaire général de la CFDT a également été sévère avec le gouvernement sur la protection sociale : *« Le pouvoir politique fait preuve de la plus grande imprévoyance devant les difficultés structurelles de l'équilibre de la Sécurité sociale. Il se contente d'une gestion à courte vue comme le montre la suppression de l'impôt de 1 % sur les revenus et il laisse l'après-1986 complètement à découvert. Le « pas de vagues » gouvernemental risque d'engendrer des lendemains douloureux. »* Il a toutefois acordé un bon point au gouvernement pour ses *« mesures positives »* sur les libertés.

Invitant ses militants à *« plonger dans le réel »* et à *« saisir les évolutions, les aspirations individuelles et collectives dans l'entreprise et hors l'entreprise »*, M. Maire a plaidé pour une *« stratégie d'action contractuelle forte et efficace, à laquelle nous donnons la priorité par rapport au changement par la loi, et ce conformément à nos orientations de 1970 qui font des forces sociales le moteur des changements »*. Unifiante par ses objectifs, diverse dans sa mise en œuvre, la politique d'action de la CFDT *« refuse les discours uniformes, aseptisés, réducteurs ; elle s'enrichit de nos différences. C'est la voie d'une adaptation réussie de notre politique syndicale »*. M. Maire a dénoncé la *« glaciation »* et la *« stratégie très politique »* de la CGT et souhaité un élargissement des convergences acquises dans plusieurs négociations avec FO, la CGC et la CFTC.

Semblant conserver de nombreux arguments en réserve pour le débat lui-même, M. Maire a été relativement peu disert sur la question dominante du congrès : la stratégie d'adaptation. D'emblée, toutefois, il s'est inquiété des blocages qui pourraient venir de la CFDT elle-même, affirmant que *« si notre syndicalisme veut rester porteur de changement social, de solidarité et d'émancipation, il doit absolument se rénover »*.

« Ni modèle ni chimère »

Dénonçant, sans nommer ni la CGT ni FO, le syndicalisme *« replié sur ses bases traditionnelles et sur des revendications qui datent d'avant les mutations technologiques »* – qui *« n'a pas d'autre avenir que de prendre sa place comme groupe de pression »*, – M. Maire a consacré un long développement au projet CFDT : *« Plus que jamais, l'autogestion est le sens fondamental de notre activité. Ce n'est ni un modèle ni une chimère (...). Etre autogestionnaire, ce n'est pas rêver d'un futur lointain, c'est savoir que la société est en construction permanente et que les salariés, les forces sociales ont la possibilité de peser, d'influer, de réaliser cette construction. »*

Voulant *« revivifier »* le syndicalisme, M. Maire s'est félicité en conclusion du *« renouveau du débat dans la CFDT »*. Celle-ci *« est capable, en s'appuyant sur ses acquis, de relever le défi de ceux qui nous prédisent le déclin du syndicalisme. Remonter la pente grâce à une stratégie d'adaptation longue et tenace, c'est entrer dans une nouvelle étape de notre histoire collective. Nous nous y engagerons dans la fidélité à nos options fondamentales, mais sans cultiver la nostalgie du passé »*.

MICHEL NOBLECOURT.

LES CHANTIERS NAVALS SONT UN GOUFFRE déclare M. Bérégovoy

(De notre correspondant.)

Lille. – En visite à Lille le 10 juin, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, n'a pas rassuré les travailleurs des chantiers navals de Dunkerque, du groupe Normed, qui occupent encore actuellement deux mille quatre cents personnes.

Une délégation intersyndicale, CGT, CFDT, CGC et FO, avait demandé à être reçue par le ministre, en faisant état notamment d'une lettre que ce dernier aurait adressée à M. Fabius, lui suggérant la fermeture du site de Dunkerque, alors qu'à plusieurs reprises M. Pierre Mauroy, alors premier ministre, et M. Guy Lengagne, secrétaire d'État à la mer, s'étaient prononcés pour le maintien des cinq grands sites français de construction navale (Dunkerque, Saint-Nazaire, Nantes, La Ciotat, La Seyne).

M. Bérégovoy a affirmé : *« Je n'ai pas demandé la fermeture des chantiers navals à M. Fabius. J'ai souligné le fait que c'était un gouffre et je suggérais au premier ministre d'envisager des mesures. Tout cela se discute au sein du gouvernement, il n'y a pas de raison de choisir un site plutôt qu'un autre. »*

Pour ce qui concerne les commandes de navires, et notamment celle d'un ferry que la SNCF exploiterait sur la ligne Dunkerque-Douvres, M. Bérégovoy a cependant déclaré qu'il n'était pas prévu de privilégier Dunkerque par rapport aux chantiers de la Basse-Loire, qui n'ont pas un plan de charge meilleur.

J.-R. L.

● **Le Syndicat des chômeurs poursuivi pour occupation des locaux.** – Le Syndicat des chômeurs, que dirige M. Maurice Pagat, occupe depuis le 29 mai des locaux vacants, rue du Faubourg-du-Temple à Paris, pour y installer une maison des chômeurs. L'assignation à comparaître en référé, le 10 juin, a finalement été reportée à quinzaine par la présidente du tribunal de grande instance de Paris.

HP FRANCE ET LES JEUNES DIPLOMÉS, POUR IMAGINER VOTRE AVENIR ENSEMBLE: NOTRE EXPANSION.

Ingénieurs électroniciens

(ESE, Centrale Paris et Lyon, ENST, ENSEEIHT, INT, ENSERG, ENSERB, INSA, ENSEA, ESEO, ISEP, ESIEA, ENIB, ISEN, ...)

Ingénieurs informaticiens

(ENSIMAG, Ponts et Chaussées opt. informatique, Centrale opt. informatique, Mines - Paris et St-Etienne, ...)

Cadres de gestion

(HEC, ESSEC, *Sup de Co Paris, Sciences* Po Paris, ESC provinces, ...)

HP France, 3ème exportateur de matériel informatique, leader dans le domaine de l'instrumentation électronique, a augmenté son CA de 42 % en 1984.
En 1985, Hewlett-Packard France va plus loin, se créé d'autres ouvertures et offre de nouvelles opportunités à ses collaborateurs (le démarrage du site industriel de l'Isle d'Abeau, près de Lyon, en est un des vivants exemples).
HP ne se raconte pas : il faut avoir vécu le contexte formateur et dynamisant de l'entreprise pour savoir que pour nous, l'expansion est *d'abord liée à la qualité d'hommes et de* femmes compétents, impliqués et autonomes.
Le HP-Way, cette façon particulière de vivre *pleinement son entreprise, n'est pas la moindre* des raisons qui vous feront choisir HP.
Pour gérer notre expansion, pour générer l'avenir, un ensemble de fonctions diversifiées et évolutives dans un environnement international dynamique et fortement technique s'offre à vous.

Des postes sont à pourvoir sur Evry, Grenoble et l'Isle d'Abeau.
Merci d'adresser votre dossier de candidature - CV, photo et prétentions - en précisant le poste choisi à Jacques BENAYOUN, Directeur du Recrutement, Hewlett-Packard France, 5 Avenue Raymond Chanas - 38320 Eybens.

HP EN FRANCE :
3000 PERSONNES,
3 USINES,
3,3 MILLIARDS DE C.A.
3e EXPORTATEUR D'INFORMATIQUE.

Ventes
- Gamme Informatique
- Gamme Electronique
- Assistance Technique
- Assistance Logicielle
- Support Technique

Production
- Recherche et développement
- Ingénierie et méthodes de production
- Marketing produit
- Promotion et support technique
- Formations techniques
- Achats
- Analyse programmation
- Logistique et planification
- Etudes et recherche de fournisseurs et nouveaux produits

Gestion
- Reporting financier
- Analyse financière
- Comptabilité analytique
- Etude en organisation
- Gestion de la production
- Gestion commerciale
- Logistique et planification administrative
- Informatique de gestion
- Gestion des approvisionnements

HEWLETT PACKARD

PERFORMANCES A L'APPUI.

COOPÉRATION

La réunion à Paris du Conseil mondial de l'alimentation

(Suite de la première page.)

Le directeur général de la FAO, M. Edouard Saouma, ne s'y est pas trompé. Il est venu à Paris pour ces raisons, participant ainsi pour la première fois à une session du CMA, signe que les rivalités stériles entre organisations du système des Nations unies pouvaient s'estomper.

Pour M. Saouma, *« le moment est venu de s'attaquer aux causes profondes de la crise africaine, l'urgence ne devant pas éclipser les besoins du développement à long terme »*. Reconstituer les paysanneries disloquées, sur lesquelles l'industrialisation pourra s'appuyer, voilà pour les objectifs internes. Mais les progrès essentiels dépendent de l'environnement international : l'endettement du tiers-monde atteindra, en 1985, 970 milliards de dollars ; le peu que ces pays gagnent en commerçant sert de plus en plus à payer le service de la dette. L'aide est-elle suffisante pour relancer l'agriculture ? M. Saouma en doute : en 1983, l'aide publique au développement agricole a diminué, et probablement aussi en 1984.

Les conséquences néfastes de l'aide

Ces derniers mois, l'aide alimentaire a beaucoup augmenté, effet de l'urgence certes, mais les conséquences peuvent être néfastes : dissuasion de la production locale, dépendance à l'égard de l'extérieur. Dans le domaine commercial enfin, les recettes d'exportation des pays en développement deviennent de plus en plus aléatoires. Les cours sont au plus bas et les perspectives guère encourageantes : selon les projections de la Banque mondiale et de la CNUCED, les exportations des pays pauvres vers les pays développés à économie de marché auront une croissance nulle entre 1980 et 1990 ; les cours resteront inférieurs de 15 à 20 % à ceux des années 60. Aussi la FAO proposera-t-elle à sa session de novembre, un pacte mondiale de sécurité alimentaire, *« texte volontariste et de nature morale, dont la seule ambition est de proclamer avec force que la sécurité alimentaire est une responsabilité collective de l'humanité »*.

Pour le délégué américain, M. Block, *« nous servirons l'humanité si nous ouvrons davantage nos marchés »*. *« Les nations africaines ont-elles fait suffisamment de progrès pour mettre en œuvre des stratégies alimentaires? »* s'interroge le ministre des États-Unis. Les progrès, selon lui, ce sont l'ouverture des marchés et la diminution du rôle des gouvernements. Les États-Unis, a-t-il indiqué, ont un programme d'aides réservé aux pays qui se lancent dans des réformes permettant au secteur privé d'intervenir. Pour M. Block, le contraste entre surproduction et famine se présente *« dans des conditions ironiques »* car il *« provient de la même source : l'homme qui dans sa folie demande trop d'aide aux gouvernements »* : excès d'aides pour les producteurs des pays développés, excès d'aides aux consommateurs des pays pauvres qui découragent la production.

Discours-programme, réponse aussi aux thèses américaines, les propos de M. Nallet tombaient à pic : *« Faut-il s'en remettre à la main invisible du marché ? Les agriculteurs de tous les pays y sont-ils égaux ? Y-a-t-il une situation de saine concurrence ? Je ne le pense pas. »* Pour la France le développement tourne autour de trois organisations : organisation des producteurs, organisation d'espaces régionaux, à l'image de la Communauté européenne, organisation au niveau international, *« avec une protection sélective des marchés communs régionaux qui pourront ainsi se construire et se fortifier sans subir les contrecoups dévastateurs des crises internationales »*. Sur ce programme, le ministre français sera probablement élu – il n'y a pas pour l'heure d'autres candidats – car il correspond aux attentes des pays pauvres ; il est largement partagé en France par les organisations non gouvernementales et les producteurs agricoles eux-mêmes. Il restera à en convaincre les Etats-Unis, premier producteur mondial.

JACQUES GRALL.

AGRICULTURE

REPRISE DES DISCUSSIONS EUROPÉENNES SUR LE PRIX DES CÉRÉALES

Obliger l'Allemagne fédérale à composer

Luxembourg (Communautés européennes). – L'épreuve de force entre la RFA et les autres Etats membres à propos du prix des céréales reprend ce mardi 11 juin à Luxembourg. Il y a trois semaines, les ministres de l'agriculture des Dix, comme épuisés, l'avait interrompue en séparant les dossiers, autrement dit, en fixant les prix des autres produits et en reportant à plus tard les décisions sur les céréales.

Le débat reprend dans un climat de guerre commerciale transatlantique larvée. Les Etats-Unis, en guise d'avertissement à la Communauté, viennent de proposer de subventionner l'exportation de 1 million de tonnes de blé vers l'Algérie et menacent de rééditer l'opération si les Dix n'acceptent pas l'ouverture rapide de nouvelles négociations commerciales multilatérales dans le cadre du GATT, étant entendu que l'agriculture devrait constituer l'un des

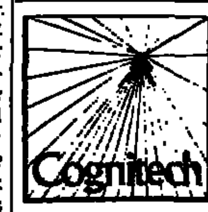
De notre correspondant

principaux chapitres de ces négociations.

La politique agricole commune (PAC), pour ne pas prêter le flanc à la critique, doit être aussi irréprochable que possible souligne la Commission européenne. Celle-ci explique que la moindre des choses à cet égard est d'appliquer les décisions prises il y a deux ans en vue de freiner la progression des excédents, en d'autres termes, de baisser les prix des céréales puisque la production a largement dépassé les *« seuils de garantie »* établis alors par le conseil. Bref, la Commission réaffirme qu'elle considère comme un effort minimum une baisse des prix de 1,8 % (elle avait proposé initialement une réduction de 3,6 %).

M. Frans Andriessen, le commissaire compétent, est décidé à réclamer un vote si M. Ignaz Kiechle, le ministre allemand, ne s'incline pas. Ce dernier aurait alors deux possibilités : se laisser battre ou bien invoquer l'article 2 du *« compromis de Luxembourg »* qui, à la demande de la France, prévoit qu'un Etat membre peut exiger qu'une question importante ne soit pas tranchée autrement qu'à l'unanimité. M. Andriessen se propose de provoquer un vote pour essayer d'amener M. Kiechle à composer. En effet, le ministre allemand y regardera peut-être à deux fois avant de faire usage du droit de veto. Lors du compromis de Luxembourg, en 1966, les cinq partenaires de la France dans la communauté originelle, dont l'Allemagne, n'avaient pas souscrit à l'article 2 qui est contraire au traité de Rome. User du droit de veto à cause du prix du blé reviendrait à accepter une modification de positions institutionnelles que, sans doute, le gouvernement fédéral préférerait ne pas avoir à avouer.

PHILIPPE LEMAITRE.



ÉTRANGER

APRÈS L'ÉCHEC DE LA GRÈVE DES MINEURS

Fermetures de puits en série en Grande-Bretagne

De notre correspondant

Londres. — **Deux mois après l'échec de la longue grève des mineurs, la direction des charbonnages britanniques National Coal Board (NCB) vient de confirmer sa volonté d'appliquer rigoureusement le plan de restructuration dont les organisations syndicales avaient tenté d'obtenir l'annulation.**

Profitant à l'évidence du fait que l'Union nationale des mineurs (*NUM*) *ne paraît plus en état* de leur opposer avant longtemps une sérieuse résistance, les dirigeants du NCB manifestent même l'intention de dépasser sur certains points les objectifs initiaux de ce plan. Ils mettent en avant l'« *aggravation* » des conditions d'exploitation causée par douze mois de grève dans le cas de nombreux puits.

Le NCB ne pouvait pas mieux montrer sa détermination qu'en annonçant, le 7 juin, la fermeture prochaine, dans le Sud-Yorkshire, du siège de Cortonwood, où précisément avait commencé en mars 1984 le mouvement de protestation déclenché par la NUM au cœur de son principal bastion, et où avait été inscrit, pour la première fois, le slogan « *No surrender* » (pas de reddition). *Le choix semble* très *symbolique*, et en dit long sur le rapport de forces qui s'impose aujourd'hui.

Pour justifier cette décision, le directeur régional a indiqué que la *mine avait enregistré un déficit de* plus de 11 millions de livres (132 millions de francs) en cinq ans, avant le conflit. En outre, durant la grève, non seulement, il y a eu, selon lui, d'importants dégâts dans les galeries, faute d'entretien, mais encore les principaux clients — dans l'industrie sidérurgique — ont annulé leurs commandes.

Brookhouse, un puits voisin de celui de Cortonwood, devrait lui aussi être définitivement abandonné dès la fin de l'année. Quatre autres puits vont être « réorganisés » et, au total, ce sont 2 800 emplois (sur 13 000 dans cette région) qui vont être supprimés. Les mineurs victimes de ces mesures sont invités soit à accepter une mutation dans d'autres bassins, soit à faire valoir leur droit à l'indemnité de « départ ».

Intransigeance

A cette décision s'ajoute celle, déjà prise, de la fermeture d'une dizaine de sièges en Ecosse, dans le *Northumberland et dans le reste du* Yorkshire. Enfin, le NCB a annoncé, le 10 juin, la suppression de 1 800 emplois dans le sud du Pays de Galles, soit 10 % de la main-d'œuvre de ce bassin, et — fait plus grave encore, selon les syndicats — une baisse considérable des investissements, ce qui laisse présager à l'avenir d'autres fermetures.

Malgré une grève des *heures* supplémentaires menée, en avril, pendant trois semaines par le Syndicat des agents de maîtrise et de sécurité, qui, en dépit de sa modération habituelle, dénonçait l'« *intransigeance dramatique* » de la direction, celle-ci est résolue à ne rien céder. Selon des sources proches du NCB, les suppressions d'emploi pourraient atteindre le chiffre de 40 000 (sur 180 000), soit le double de celui avancé dans le plan de mars 1984.

La tâche de la direction, qui s'est engagée à ne pas procéder à de véritables licenciements, est facilitée par le climat de défaitisme qui affecte actuellement une grande partie du personnel dans les bassins les plus menacés. Les dirigeants du NCB font, en effet, savoir qu'« *au moins* » *20 000 mineurs* ont déjà signalé leur intention de démissionner, en bénéficiant des indemnités de départ.

Par ailleurs, le NCB, pour repousser *les accusations de « sabordage »* de l'industrie des houillères, ne cesse de multiplier les informations sur ses projets de « *développement* » : exploration de nouveaux gisements et création de nouveaux puits équipés des matériels les plus modernes, servis par une main-d'œuvre restreinte. Récemment, la direction des charbonnages a révélé la découverte d'un gisement de grande capacité dans la région de Coventry, tandis que s'accélèrent, plus au nord, les travaux sur les sites de Selby et d'Asfordby, qui devraient être les « *modèles des mines du vingt et unième siècle* ».

FRANCIS CORNU.

La Cour suprême des Etats-Unis autorise la fusion de banques régionales

En déclarant légales des lois adoptées par le Connecticut et le Massachusetts pour permettre aux banques de ces deux Etats de fusionner le cas échéant, la Cour suprême des Etats-Unis a ouvert, le 10 juin, la voie à une restructuration majeure du système bancaire américain. Ce système est soumis à une réglementation vieille de cinquante ans, élaborée en pleine crise, qui interdit aux banques d'ouvrir des succursales en dehors des limites de l'Etat où elles ont leur siège, et, *a fortiori*, de fusionner avec un établissement d'un autre Etat (*le Monde* du 5 juin) : ce sont le McFadden Act de 1927, puis le Glass Steagall Act de 1933, complétés par le Bank Holding Act de 1956 et l'amendement Douglas. Le résultat est que les Etats-Unis comptent plus de 14 000 banques, contre guère plus de 1 000 pour l'Europe entière.

L'avis de la Cour, très attendu, a donné tort aux grandes banques, en l'occurrence la Citibank qui, se sentant exclues des opérations de fusion de banques régionales, voulaient les faire déclarer illégales. Cet assouplissement de la réglementation, recommandé dès 1980 par le président Carter et vivement préconisé par la Réserve fédérale, va permettre la constitution de groupes bancaires régionaux plus puissants, face aux géants comme Citibank, Bank of America, Chase Manhattan.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	9,4250	9,4280	+ 190	+ 205	+ 360	+ 390	+ 975	+1 075
$ can.	6,8620	6,8692	+ 13	+ 34	+ 32	+ 69	+ 114	+ 211
Yen (100)	3,7708	3,7735	+ 127	+ 138	+ 241	+ 258	+ 694	+ 743
DM	3,0462	3,0482	+ 116	+ 126	+ 223	+ 238	+ 653	+ 697
Florin	2,7033	2,7049	+ 68	+ 76	+ 137	+ 149	+ 431	+ 468
F.B. (100)	15,1223	15,1320	+ 165	+ 214	+ 298	+ 395	+ 808	+1 089
F.S.	3,6187	3,6213	+ 148	+ 163	+ 289	+ 310	+ 851	+ 912
L (1 000)	4,7855	4,7888	− 142	− 120	− 264	− 228	− 766	− 677
£	11,8944	11,9047	− 280	− 232	− 511	− 435	−1 264	−1 084

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 5/8	7 7/8	7 11/16	7 13/16	7 11/16	7 13/16	7 15/16	8 1/16
DM	5 3/8	5 5/8	5 9/16	5 11/16	5 1/2	5 5/8	5 9/16	5 11/16
Florin	7 1/8	7 3/8	6 7/8	7	6 3/4	6 7/8	6 5/8	6 3/4
F.B. (100)	8 1/2	9 1/2	8 7/8	9 1/8	8 7/8	9 1/8	9	9 1/4
F.S.	2	3	5 1/16	5 3/16	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4
L (1 000)	13 1/2	14 1/2	13	13 1/2	13	13 1/2	13 1/4	13 5/8
£	12 5/8	12 7/8	12 5/8	12 3/4	12 5/8	12 1/2	12 5/16	12 9/16
F. franç.	10	10 1/4	10 1/16	10 5/16	10 1/8	10 3/8	10 1/2	10 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

DES HAUTS FONCTIONNAIRES VONT PRÉPARER L'OUVERTURE DE NOUVELLES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES INTERNATIONALES

(De notre correspondant.)

Stockholm. — Les ministres du commerce, de l'industrie ou des affaires étrangères de vingt et un pays *ont participé, du 8 au 10 juin* à Stockholm, à une réunion « *informelle* » sur les problèmes du commerce international et l'opportunité d'un nouveau « round » du GATT, l'*organisme chargé d'administrer* l'accord sur le commerce et les tarifs douaniers. Les principaux pays industrialisés (Etats-Unis, Japon, France, Allemagne fédérale, Italie, Grande-Bretagne) et plusieurs pays en développement influents (Brésil, Inde, Philippines), qui ensemble représentent plus de 70 % du commerce mondial, ont pris part aux discussions. De l'avis général, les échanges de vue ont été « *positifs* ». Mais peu de progrès ont été réalisés.

Deux questions ont été examinées en particulier : l'utilité de réunir les *hauts fonctionnaires* des quatre-vingt-dix parties contractantes du GATT pour sérier les problèmes et les objectifs de chaque pays, et l'opportunité de soumettre le commerce des services à des règles du GATT qui seraient fixées dans le cadre d'un nouveau « round ». Sur le premier point, un consensus s'est dégagé. Les ministres souhaitent que cette rencontre ait lieu avant la fin du mois de septembre. La tâche des hauts fonctionnaires sera de voir si les conditions sont réunies pour la convocation d'un comité préparatoire à l'ouverture d'une nouvelle négociation commerciale multilatérale. Cela veut dire que chaque pays doit maintenant préciser sa position. « *Nous attendons toujours un document de la part des Etats-Unis et du Japon. Ils n'ont jamais dit, noir sur blanc, ce qu'ils veulent discuter dans une telle négociation !* », a dit M[me] Edith Cresson au cours d'une conférence de presse, le 10 juin.

Stabilité

En ce qui concerne les échanges de services, qui échappent actuellement aux dispositions du GATT, les avis sont très partagés. Les Etats-Unis sont favorables à l'ouverture de discussions « *dans ce domaine vaste et complexe* », tandis que des pays comme l'Inde n'en voient pas tellement l'intérêt, car ces pourparlers risquent de renforcer la position du monde industrialisé riche et de reléguer au second plan des problèmes tels que « l'accès aux marchés ».

La plupart des délégués — dont celui du Brésil, M. Olavo Setubal, ministre des relations extérieures — s'accordent, semble-t-il, à dire que les négociations sur les échanges de marchandises et les échanges de services doivent être menées séparément mais simultanément. Les divergences de vues persistent cependant sur la nécessité d'un nouveau « round » du GATT, sans pourtant que des oppositions de principe se soient manifestées à l'engagement de tels pourparlers.

Enfin, les participants ont fait part de leur inquiétude devant la montée du protectionnisme et la tendance au « *bilatéralisme* » dans les relations commerciales internationales. La plupart ont admis qu'une plus grande stabilité des parités monétaires augmenterait les chances de réussite de futures négociations sur le commerce.

ALAIN DEBOVE.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Synthelabo conclut des accords avec deux sociétés pharmaceutiques japonaises.** — Deux sociétés pharmaceutiques japonaises ont annoncé la conclusion de *joint ventures* (accords d'association) avec la société française Synthelabo, filiale de L'Oréal pour commercialiser des produits pharmaceutiques sous licence de l'entreprise française. Les deux firmes japonaises sont Fujisawa Pharmaceutical Company et Mitsubishi Chemical Industries Ltd. Fujisawa devrait produire des médicaments destinés à soigner des troubles nerveux et Mitsubishi s'orienter vers des produits luttant contre les troubles circulatoires, respiratoires et digestifs. — *(AFP.)*

● **Pernod-Ricard achète une société milanaise de spiritueux et d'apéritifs.** — Le groupe Pernod-Ricard a annoncé le 10 juin à ses actionnaires, au cours d'une émis*sion spéciale* à *TF 1, la prise de* contrôle à 100 % d'une société milanaise, la firme Ramazzotti, productrice de spiritueux et d'apéritifs (330 millions de chiffre d'affaires en *1984*). Ce rachat reste soumis à l'approbation des autorités françaises et italiennes.

● **Philips se réorganise en France.** — Le groupe néerlandais Philips réorganise ses structures en France dans l'électronique domestique (audio et vidéo), l'électroménager et les composants électroniques. Quatre entités juridiques — la Radiotechnique (cotée en Bourse), la Compagnie française Philips, Philips industrielle et commerciale, et Schneider radio-télévision — sont concernées. La Radiotechnique contrôlera l'électronique domestique tandis que la compagnie Philips aura la haute main sur l'électroménager *et les composants. Cette réor*ganisation devrait permettre aux marques du groupe de regagner des parts du marché dans le secteur très concurrentiel de l'électroménager.

Étranger

ETATS-UNIS

● **Deux nouvelles fermetures de caisses d'épargne.** — Deux établissements d'épargne du Tennessee, la Community Federal Savings and Loan Insurance Corp, située à Nashville et la Magnolia Federal Savings and Loan, de Knoxville, ont dû cesser leurs activités, faute d'avoir pu faire face à leurs engagements. Le premier établissement fait l'objet d'une mesure de liquidation conduite par la caisse fédérale d'assurance des établissements d'épargne (Federal Savings and Loan Insurance Corp), le second étant placé sous l'administration de cette même autorité de tutelle en attendant le transfert des comptes clients dans une autre caisse d'épargne, la Charter Federal Savings and Loan Association. Située à Bristol, en Virginie, celle-ci possède des guichets dans la région de Knoxville.

Social

● **SNCF : la CGT appelle à la grève le 19 juin.** — La journée de grève à la SNCF, initialement prévue pour le 20 juin par les fédérations CFDT, FGAAC (conducteurs autonomes) et CGT, a été avancée au 19 juin par la fédération CGT des cheminots. En lançant ce mot d'ordre, la CGT entend protester contre la décision du Conseil d'Etat (*le Monde* du 11 juin), qui vient d'annuler 327 comités d'établissement. Des négociations sur ce sujet vont avoir lieu entre la direction de la SNCF et les organisations syndicales.

● **Les négociations à SKF.** — La troisième réunion de négociation, consacrée à l'usine SKF d'Ivry-sur-Seine, prévue pour le 11 juillet à Créteil, a été repoussée de quarante-huit heures afin que M. Maurice Theys, commissaire de la République du Val-de-Marne, poursuive les consultations auprès de ses interlocuteurs. Par ailleurs, la CGT organisera, le 12 juin, une journée « portes ouvertes » à l'usine SKF.

RECTIFICATIF. — Dans l'article *intitulé « Dissonances au sein de* la CGT autour de SKF » (*le Monde* du 11 juin), M. André Deluchat déclarait : « *En tant que responsable syndical, je m'élève contre les mots d'ordre...* » et non pas « *En tant que responsable syndical du PS (...)* », comme nous l'avons écrit à la suite d'une erreur de transmission.

هكذا من الأصل

CHIFFRES



tions filipacchi

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

11 juin

Hausse des valeurs pétrolières

Les valeurs pétrolières ont mis mardi un peu d'huile dans les rouages de la Bourse qui avait tendance à ralentir son allure. En fin de séance, l'indicateur instantané cédait 0,25 %.

Les valeurs pétrolières qui avaient sérieusement accusé le coup la semaine dernière à la suite de la baisse des prix du brut sur le marché mondial, ont donc relevé la tête. Elf-Aquitaine en particulier avec une hausse de l'ordre de 4 %. La compagnie vient de découvrir du pétrole à l'est du Bassin parisien, à Sézanne exactement. Il s'avère donc que cette région est riche en hydrocarbures. Il suffisait de rien de plus pour redonner un coup de fouet à Esso qui cotait un cours en hausse de 4,5 %. Le certificat Elf-Aquitaine a progressé de 3,2% et la Française des Pétroles de 2 %.

Le reste du marché était moins actif que les jours précédents affirmaient les spécialistes. De plus, des investisseurs étrangers vendaient un peu de « papier » qui a pu être dans l'ensemble facilement absorbé par un marché toujours aussi riche de liquidités. Mines de Salsigue a gagné près de 5 %, Merlin-Gérin 2,7 % et Beghin-Say + 2,2 %. La Générale de Fonderies progressait de 2 %, Europe nº 1 et Perrier 1,8 %. Par contre, Crédit national a cédé 4,3 %, TRT 4 %, Immeubles de la Plaine-Monceau 3,6 %, Alsthom et la CFDE 3,5 %. Repli de 3 % de la Générale des Eaux.

La devise-titre a été ferme à 10,04 F environ. Les valeurs étrangères ont été recherchées notamment les Japonaises.

L'or a repris de la hauteur. A Londres, il était négocié à 313,25 dollars. A Paris, le lingot a repris 300 F à 94 300 F tandis que le Napoléon restait stable à 550 F.

NEW-YORK

Irrégulier

A vingt-quatre heures du mouvement de grève annoncé pour mardi midi par les commis de la Bourse de New-York (qui, de l'avis des professionnels, ne devrait pas perturber les transactions, compte tenu de leur automatisation), motivé par des revendications à propos d'un contrat de travail, Wall Street s'est montré irrégulier lundi. L'indice Dow Jones des industrielles, hésitant tout au long de la séance, a finalement affiché un gain de 2,02 points, à 1 318,44, alors que les replis l'emportaient sur les gains dans la proportion de 900, contre 630 environ.

Les espoirs placés par les milieux financiers dans un éventuel assouplissement de la politique de la Réserve fédérale à l'égard de crédit se sont amoindris après la publication des dernières statistiques du chômage. Si celles-ci font état, pour le mois de mai, d'une progression du nombre d'emplois salariés dans les secteurs non agricoles (plus 0,4 %, à 97,46 millions de personnes, après une augmentation de 0,2 % le mois précédent), elles confirment surtout la stabilité du nombre des chômeurs (7,3 % de la population active).

Si le chômage ne baisse pas, il y a peu de chances pour que le Fed desserre son étreinte sur la circulation monétaire et, donc, de voir baisser les taux d'intérêt, estiment les analystes. Un sentiment qui a entraîné un renchérissement du dollar et la hausse du marché obligataire, tandis que les actions subissaient des ventes bénéficiaires.

VALEURS	Cours du 7 juin	Cours du 10 juin
Alcoa	31 1/2	31 7/8
A.T.T.	23 7/8	23 5/8
Boeing	45 3/4	45 1/8
Chase Manhattan Bank	60 1/8	59 1/4
Du Pont de Nemours	58 1/4	57 5/8
Eastman Kodak	43 3/4	44 1/4
Exxon	50	51 5/8
Ford	48 1/2	45 3/8
General Electric	61 5/8	61 1/8
General Foods	73	72 1/4
General Motors	74 5/8	74 5/8
Goodyear	29 1/4	29 1/4
I.B.M.	127 1/2	127 3/4
I.T.T.	32 3/8	31 7/8
Mobil Oil	30 1/8	30 1/8
Pfizer	48 1/4	49
Schlumberger	37 1/4	37 3/4
Texaco	37	37 1/2
U.A.L. Inc.	54 1/8	58 1/8
Union Carbide	41	41 1/4
U.S. Steel	27 3/8	27 1/8
Westinghouse	34 1/2	34 3/4
Xerox Corp.	49 1/4	49 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SAINT-GOBAIN EMBALLAGE. – Les actions de cette filiale de Saint-Gobain seront cotées, à partir du 25 juin prochain, sur le second marché de la Bourse de Paris. Au total, 242 000 actions, soit 15 % du capital de la société, seront offertes au public au prix de 650 F par action.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SIGNALISATION. – Cette entreprise, spécialisée dans la fabrication de panneaux de signalisation routière, sera introduite, le 28 juin sur le second marché de la Bourse de Lyon.

PERNOD-RICARD. – En présentant ses comptes consolidés 1984 à la télévision sur TF 1, le 10 juin (un chiffre d'affaires en augmentation de 10 %, à 8,3 milliards de francs, mais un bénéfice courant en baisse de 6 %, à 821 millions de francs), le groupe a annoncé le rachat de la firme italienne Ramazzotti, qui a réalisé, en 1984, 330 millions de francs de chiffre d'affaires.

DAFSA KOMPASS. – Ce groupe procède, du 10 juin au 9 juillet, à une augmentation de capital par l'émission, au prix de 250 F par titre, de 127 000 actions, au nominal de 100 F, et à raison de deux nouvelles pour cinq anciennes. Cette opération devrait procurer 31,7 millions de francs d'argent frais à Dafsa Kompass, qui compte se procurer également quelque 15 millions de francs au moyen d'une émission d'obligations, soit convertibles, soit assorties de bons à soucription d'actions. Le groupe entend poursuivre, dans des proportions moindres qu'auparavant, un programme d'investissements très important, puisqu'il a représenté quelque 100 millions de francs au cours des deux dernières années.

La société, qui avait déjà procédé, en avril 1984, à une augmentation de capital, a subi, l'année dernière, une perte nette de 13,4 millions de francs sur un chiffre d'affaires consolidé de 200 millions de francs. Consécutive, en partie, à une dotation aux amortissements et provisions de *31 millions de francs (contre* 9 millions en 1983), cette perte a fait l'objet d'un report à nouveau, la société décidant de ne pas distribuer de dividende au titre de cet exercice (dernier cours coté : 260 F le 10 juin).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	7 juin	10 juin
Valeurs françaises	125,4	124,5
Valeurs étrangères	107,8	106,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	7 juin	10 juin
Indice général	231,3	230,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 11 juin .... 10 3/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10 juin	11 juin
1 dollar (en yens)	250,15	250

BOURSE DE PARIS Comptant 11 JUIN

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1756	1850
Calberson	342	338
C.A.P. Gemini Sogeti	....	....
C.D.M.E.	750	750
C. Equip. Elect.	300	295
C. Occid. Forestière	160	158
Dafsa	260	258
Dauphin O.T.A.	2020	2000
Elect. S. Dassault	864	855
Filipacchi	605	600
Guy Degrenne	720	715
Marlin Immobilier	335	340
Métallurg. Minière	253	255
M.M.B	459	440 70
Navale-Delmas	448	432
Om. Gest. Fin.	303	302
Petit Bateau	335	345
Petrofigaz	675	695
Pochet	1820	1760
Poron	309	315
S.C.G.P.M.	312	314
S.E.P.	886	850
Softbus	228	229
Sovac	950	951

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	257	....
Bone	295	....
Cellulose du Pin	117 50	114 80
C.G.M.	....	....
Cochery	58	52
C. Sabl. Seine	110	....
Coparex	493	495
La Mure	61 10	....
Mic	201	....
Pronuptia	135	....
Ripolin	36	....
Rorento N.V.	130 30	131 20
S.P.R.	139	128
Thann et Mulhouse	100	....
Ufinex	360	355

SICAV 10/6

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 445	9 410	9 150	9 750
ECU	6 841	6 839	....	....
Allemagne (100 DM)	304 860	304 760	295	310
Belgique (100 F)	15 133	15 121	14 700	15 600
Pays Bas (100 fl.)	270 490	270 460	260	280
Danemark (100 krd)	85 030	85	80	88
Norvège (100 k)	106 170	106 100	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 915	11 888	11 550	12 300
Grèce (100 drachmes)	6 910	6 890	6 300	7 800
Italie (1 000 lires)	4 787	4 790	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	362 180	362 220	3 520	3 700
Suède (100 krs)	105 730	105 600	101	108
Autriche (100 sch)	43 405	43 400	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 368	5 363	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	5 320	5 360	5 200	6
Canada ($ can 1)	6 875	6 869	6 650	7
Japon (100 yens)	3 774	3 771	3 750	3 800

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/6
Or fin (kilo en barre)	94450	94300
Or fin (en lingot)	94000	94300
Pièce française (20 fr)	550	550
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	544	544
Pièce latine (20 fr)	542	541
Souverain	688	682
Pièce de 20 dollars	3905	3925
Pièce de 10 dollars	2010	2020
Pièce de 5 dollars	1340	.....
Pièce de 50 pesos	3495	3495
Pièce de 10 florins	563	560

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Le chef du service d'ordre du RPCR est inculpé

Nouméa. – M. Henri Morini, chef du service d'ordre du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) et chargé de la sécurité du gouvernement territorial, a été inculpé, mardi soir 11 juin, de complicité dans une tentative de vol au domicile de M. Maurice Lenormand, ancien député. Un groupe auquel appartenait M. Morini aurait, vers le mois de décembre dernier, tenté de dérober au fondateur de l'Union calédonienne (principal parti indépendantiste du territoire) des documents concernant les bailleurs de fonds ainsi que les fournisseurs d'armes du FLNKS. C'est du moins ce qui ressort des témoignages de certaines des personnes inculpées, ces derniers jours, pour d'autres affaires.

M. Lenormand n'avait pas porté plainte et ne se rappelle pas avoir été cambriolé de la sorte. Il nie, de toute façon, l'existence de tels documents. Il semble en fait que la « visite » infructueuse des personnes qui ont *reconnu les faits ait été effectuée* sans laisser de traces. L'inculpation de M. Morini lui a été notifiée alors qu'il était hospitalisé à la suite d'un *malaise cardiaque survenu* douze heures après son interpellation, dimanche soir.

Poursuivant ses investigations sur les trois attentats à la bombe commis dans la nuit du 13 mai à Nouméa (*le Monde* du 11 juin) la police a procédé, lundi soir à une autre interpellation, celle de M. Philippe Deméné, supposé avoir participé activement à ces actions ; celui-ci a, semble-t-il, été mis en cause par

De notre correspondant

MM. Jacques Tricard et Edmond Salmon, arrêtés et écroués vendredi, le premier faisant l'objet d'une inculpation pour destruction d'édifice public par engin explosif.

Il reste maintenant à déterminer le rôle exact de M. Deméné dans les attentats du 13 mai et aussi la nature des relations qu'il entretenait avec M. Morini, qu'il déclare connaître.

La troisième affaire, celle des extorsions de fonds sous un prétexte *politique*, a connu son épilogue mardi en début d'après-midi avec l'arrestation dans une maison abandonnée, à une vingtaine de kilomètres de Nouméa, de M. Gilbert Munier, considéré comme l'instigateur du racket contre les commerçants aisés de Nouméa et au domicile duquel la police a découvert trois fusils, dont une carabine équipée d'une lunette et d'un silencieux, ainsi que les composants nécessaires à la fabrication de bombes, du nitrate et de l'acide pour les détonateurs chimiques. Un engin en état de marche, mais sans dispositif de mise à feu, avait d'ailleurs été adressé à l'une des personnes rackettées, à titre d'avertissement.

Là encore des liens apparaissent avec le responsable du service d'ordre du gouvernement territorial, que connaissait M. Munier. Les deux *hommes se seraient notamment* rencontrés pour organiser la surveillance de fermes isolées de la côte ouest menacées par le FLNKS.

Toutefois, M. Morini nie formellement avoir participé de près ou de loin à des opérations de racket. Dans une interview accordée à une radio locale après son interpellation, il affirme : « *Je leur ai dit* [aux policiers venus l'interroger] *que je condamnais ce qu'ils* [les racketteurs] *avaient fait, d'autant plus qu'ils ont fait ça à un de mes amis personnels. C'est de la folie d'avoir fait une chose comme ça et ils méritent ce que la loi va leur faire : les mettre en taule.* » Il est vrai que rien ne permet de prouver la participation de M. Morini à des actes de racket et à des attentats. Le fait qu'il connaisse les inculpés n'est, somme toute, guère étonnant, compte tenu de leurs convergences de vues politiques.

S'il est peut-être prématuré de parler d'un « *réseau terroriste* », toutes ces affaires, qui auront sans doute des prolongements, ont néanmoins en commun leur fond politique.

Cette série d'interventions sans précédent, par son ampleur, en Nouvelle-Calédonie, fait suite à la réorganisation des services de police entreprise à la demande personnelle du ministre de l'intérieur, sous l'autorité du contrôleur général de la police, M. Raymond Dematteis, arrivé dans le territoire en février, qui assure la coordination complète de tous les services. Son travail vient de porter ses fruits, de façon spectaculaire.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

Sur le vif

Cohabitons !

Titre du reportage : « Cohabitation ». Première photo-montage : ils sont au lit, allongés côte à côte. Barre en nuisette, les bras nus et poilus : Tu as les pieds glacés, tu devrais coucher avec tes chaussettes. Mitterrand, *en pyjama bleu rayé blanc* : Fous-moi la paix et dors ! Demain, tu vas encore roupiller en conseil des ministres. Deuxième *tableau : la cuisine. Mitterrand* en charentaises : Nom de Dieu, le frigo est encore vide. Tu ne fais jamais les courses. Pourtant le *Félix Potin* est juste en face. Barre en mules et tablier : Tu sais bien que, depuis que tu es président minoritaire, ils ne veulent plus nous faire crédit. Le reste à l'avenant. C'est dans *Hara Kiri*. Et c'est désopilant.

Cela dit, ils sont complètement à côté de la plaque, les confrères. C'est pas du tout comme ça que ça va se passer. Il y a un élément nouveau qui va bouleverser les règles du jeu. Fabius est sur les rangs. Si, si, c'est très sérieux, c'était marqué dans *VSD. Fabius est très bien* où il est. Il n'a aucune envie de s'en aller. Il veut cohabiter. Avec qui ? Il s'en fout. Il n'est pas regardant. *Il est prêt « à gouverner soit avec les socialistes si personne d'autre ne se présente,* soit dans le cadre d'une *nouvelle majorité* ».

Ça veut dire quoi, au juste, ça ? Barre à l'Elysée et Fabius à Matignon ? Il faudrait que Mitterrand dégage, et ça, pas question. Il *ne* veut pas. Ça tombe bien, il ne peut pas. Ce serait contraire à la Constitution. Fabius à Matignon et Giscard rue de Rivoli ? *Possible* : Giscard ne reculera devant rien. Il l'a encore répété dimanche sur Europe 1, il fait don de sa personne à la nation. *Possible*, mais pas vraisemblable. D'abord, où caser Chirac ? A l'intérieur ? Il va se sentir à l'étroit. Ensuite, même s'il fait 25 % des voix, le PS ne peut pas espérer se retrouver à la tête du gouvernement.

Bon, alors, à quoi il pense, Fabius ? A s'inscrire au RPR. Quand il a voulu entrer en *politique*, il a fait une étude de marché. La gauche manquait d'énarques. Il s'est *présenté*. Il a eu la place. Aujourd'hui, la droite manque de premier ministre souple, *discret, habile et bien élevé*. Ça ne lui a sûrement pas échappé. Faites-lui confiance, il va se recycler.

CLAUDE SARRAUTE.

Soins infirmiers et analyses biologiques seront moins bien remboursés

Les premières mesures d'« *ajustement* » annoncées par Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales, viennent d'être choisies. Deux projets de décret sont examinés ce mardi 11 juin en commission par la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés (*CNAMTS*) : *ils portent à 35 % le* ticket modérateur – part des dépenses qui reste à la charge des assurés sociaux – pour les soins infirmiers (jusqu'ici limité à 25 %) et pour les analyses biologiques (jusqu'ici à 30 %) effectués hors des *hôpitaux*.

Les économies attendues s'élèveraient à 68 millions de francs en 1985 (1,8 % des dépenses du régime général pour ce secteur) et 145 millions de francs en année pleine (3,8 % des dépenses), pour la biologie à *151,2 millions de francs* (1,8 % des dépenses) et 302 millions de francs en année pleine (3,5 %).

Le ministère a justifié sa décision par « *l'évolution particulièrement rapide des dépenses* ». Reste que l'augmentation du ticket modérateur risque de n'avoir *guère d'effets* sur l'évolution de la consommation, les soins infirmiers, et encore plus les analyses de biologie, étant prescrits par les médecins et non décidés par les patients. D'autre part, elle irait plutôt à l'encontre de la politique de maintien à domicile, car la moitié des soins infirmiers sont destinés à des personnes âgées. On peut s'attendre qu'elle soit vivement critiquée par les syndicats de salariés et par les mutuelles, qui devront prendre en charge la différence.

UN BOEING-727 JORDANIEN DÉTOURNÉ A BEYROUTH

Un Boeing-727 jordanien détourné à Beyrouth, alors qu'il *assurait un vol pour Amman*, s'est posé, ce mardi matin 11 juin, sur l'aéroport de Larnaca, dans le sud de Chypre.

Quatre hommes armés se trouveraient à bord et auraient obtenu que l'avion soit ravitaillé en carburant avant de reprendre l'air en direction de Tunis. Le détournement a été revendiqué par le « *commando-suicide de l'imam Moussa Sadr-Forces de l'imam Ali* ». Dans un appel téléphonique à la Voix du Liban, radio phalangiste, un interlocuteur anonyme se réclamant de ce groupe inconnu a demandé en échange de la libération des passagers le « *départ de tous les Palestiniens des camps de Beyrouth* ». Il a dénoncé la « *complicité entre le roi Hussein de Jordanie et M. Yasser Arafat* ».

A Amman, on indique que l'appareil transportait cinquante-sept passagers (cinquante et un Libanais, deux Américains, un Italien, un Sri-Lankais, un Brésilien et un Dominicain), huit agents de la sécurité jordanienne et neuf membres d'équipage.

LA DÉCOUVERTE D'UN ASTROPHYSICIEN

Un trou noir dans la Voie lactée ?

Inventeur du laser en 1958, ce qui lui valut *le prix Nobel en 1964*, l'Américain Charles Townes, professeur au CALTECH (Institut technologique de Californie), s'est reconverti dans *l'astrophysique*. Avec six autres chercheurs, il publie, dans le dernier numéro de la revue britannique *Nature*, un article sur la probable présence d'un trou noir au centre de la Voie lactée.

L'existence de trous noirs au centre des galaxies est une hypothèse déjà ancienne, qui faciliterait l'explication de certaines caractéristiques de ces groupements d'étoiles. L'approche de Charles Townes est différente, il est parti de constatations faites sur notre propre galaxie, que nous observons de l'intérieur.

Cela ne facilite pas tellement la tâche. D'abord, un trou noir est, en principe, inobservable. C'est, en effet, une concentration de matière telle que son attraction interdit toute émission de matière ou de lumière. La seule lumière qu'on puisse observer est celle qu'émet éventuellement de la matière attirée par le trou noir, juste avant qu'elle n'y tombe et disparaisse à jamais.

Ensuite, le centre de la Galaxie n'est pas directement visible. Des nuages de poussière interdisent son observation en lumière visible, et la radio-astronomie ne permet pas non plus son étude. En revanche, du rayonnement infrarouge venant des régions centrales de la Galaxie peut être reçu sur la Terre. C'est à partir d'observations de ce rayonnement que Townes et ses collaborateurs ont travaillé. Ils en ont déduit la manière dont la vitesse de rotation de la matière galactique au voisinage du centre varie en fonction de la distance au centre, et ont montré que la meilleure *explication de cette* distribution de vitesses était l'existence d'un trou noir dont la masse serait quatre millions de fois celle du Soleil.

M. A.

ATTERRISSAGE DE VÉGA SUR VÉNUS

La sonde soviétique Véga, ou plutôt son module de descente, a atterri *ce mardi 11 juin sur la planète* Vénus. Des signaux ont été reçus à partir de 4 h 09 (heure française) lorsque le module a traversé l'atmosphère de la planète. L'émission s'est poursuivie pendant vingt et une minutes. L'atterrissage s'est produit par 177 degrés 48 *minutes* de longitude et 70 degrés 11 minutes de latitude Nord, dans la plaine Sirène.

D'autre part, la ballon que le Centre national d'études spatiales avait fait construire a été largué au cours de la descente. Il dérive actuellement à une altitude de 54 kilomètres.

(Lire nos informations page 15.)

Le président Mitterrand a rencontré M. Bourguiba à l'ambassade de Tunisie

Le président de la République, M. François Mitterrand, s'est rendu, ce mardi 11 juin à 11 heures, à l'ambassade de Tunisie où il a eu un entretien avec le président Habib Bourguiba. La discussion devait porter, notamment, sur la situation de l'immigration tunisienne en France et, plus généralement, sur la coopération bilatérale.

La France est le premier partenaire commercial de la Tunisie et le premier investisseur dans ce pays. Les exportations françaises se sont élevées, *en 1984*, à *6,6 milliards de* francs et les importations à 3,7 milliards. L'entrée prochaine de l'Espagne et du Portugal dans la communauté européenne inquiète la Tunisie.

Sur le plan international, la question palestinienne, après l'action conjointe de la France et de l'Egypte au Conseil de sécurité et l'appel lancé, dimanche 9 juin, par la Ligue arabe, à Tunis, pour un cessez-le-feu immédiat et intégral dans la zone des camps palestiniens de Beyrouth, a dû être évoquée, ainsi que le conflit Iran-Irak.

Les entretiens des deux présidents seront prolongés, dans l'après-midi, par une rencontre entre M. Beji Caid Essebsi, ministre tunisien des *affaires étrangères, et son* homologue français, M. Roland Dumas.

Le numéro du « Monde » daté 11 juin 1985 a été tiré à 461 559 exemplaires

A B C D F G H